



Le Transfrontalier

Pratiques et représentations

sous la direction de
Nikol Dziub

épure
EDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE REIMS

Ouvrage publié avec le concours de l'Institut de recherche en langues et littératures européennes (ILLE, www.ille.uha.fr) de l'université de Haute-Alsace, du *Frankreich-Zentrum* de l'université de Fribourg-en-Brigau et du Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée (CIRLEP, www.univ-reims.fr/cirlep) de l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Crédits de couverture : *Miniature Businessman on Map of Europe* - slon.pics
Conception graphique et mise en page : Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN 978-2-37496-114-9 (broché)

ISBN 978-2-37496-131-6 (PDF)

Sauf mention contraire, tous les liens Internet cités dans cet ouvrage ont été consultés pour la dernière fois le 19/01/2021.

© ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims, 2020

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac, CS40019, 51 726 Reims Cedex

www.univ-reims.fr/epure

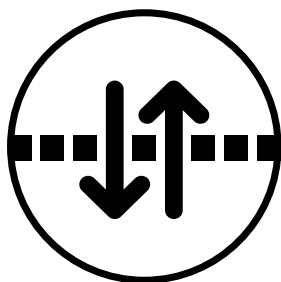
Diffusion FMSH - CID

18-20 rue Robert-Schuman, 94 220 Charenton-le-Pont

www.lcdpu.fr/editeurs/reims

Le Transfrontalier

Pratiques et représentations



sous la direction de
Nikol Dziub

l'épure
LIBRAIRIE ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE REIMS

Sommaire



« Les transfrontaliers » : considérations linguistiques préliminaires	9
Albert Raasch	
Introduction	13
Nikol Dziub	
Espaces de frontière : penser et analyser la frontière en tant qu'espace	23
Christian Wille	
La coopération transfrontalière comme formation de pratiques : perspectives pour une approche de recherche alternative	51
Christian Wille & Ulla Connor	
Le « transfrontalier » comme valeur de communication	83
Eleni Mitropoulou	

[Enseigner dans une visée transfrontalière : l'enseignant de langue comme passeur d'une langue-culture à l'autre. Retours réflexifs et état des lieux d'une recherche frontalière.....](#) 95

Julia Putsche

[L'enseignement de la langue du voisin : contribuer à la cohésion interrégionale et interfrontalière dans le Rhin Supérieur](#)115

Chloé Faucompré

[Deux projets transfrontaliers autour des ressources minérales *Regio mineralia* \(Rhin Supérieur\) et le classement au titre du Patrimoine mondial des monts Métallifères](#) 143

Pierre Fluck

[Les travailleurs transfrontaliers, entre pratiques et représentations autour des frontières françaises de l'Est.....](#) 163

Philippe Hamman

[Pour une approche spatio-temporelle des navettes transfrontalières « longue distance » : le cas des travailleurs frontaliers français travaillant au Luxembourg](#) 179

Jianyu Chen, Philippe Gerber & Thierry Ramadier

[Comment les villes de résidence des travailleurs frontaliers répondent-elles à leurs besoins ? Quatre études de cas dans la Grande Région.....](#) 201

Rachid Belkacem, Fabien Gille & Benoît Scalvinoni

[Le processus de construction des identités professionnelles transfrontalières : le cas des personnels de l'hôpital de Cerdagne \(Espagne/France\)](#) 225

Brigitte Baldelli & Anissa Habane

<u>Grammaire du sujet transfrontalier : soi-même pas comme un autre : virtualités politiques, rébellion aux frontières, quotidienneté et autoreprésentations.....</u>	<u>245</u>
Odome Angone	
<u>L'écriture transfrontalière de Sylvie Germain au cœur de <i>L'Inaperçu</i></u>	<u>261</u>
Loubna Acheb	
<u>Propagande et construction de la culture transfrontalière chinoise</u>	<u>277</u>
Yue Yue	
<u>Le phénomène transfrontalier : le regard heuristique de la francophonie canadienne</u>	<u>291</u>
Jean-François Laniel	
<u>Conclusion : performances transfrontalières</u>	<u>309</u>
Nikol Dziub	

« Les transfrontaliers »

Considérations linguistiques préliminaires

ALBERT RAASCH

Universität des Saarlandes, Saarbrücken

Avant-propos traduit de l'allemand
par Augustin Voegele



Le nom *transfrontalier* fait partie de ces termes qui sont difficiles à traduire en allemand. Le contenu de la formulation française peut être reproduit par une paraphrase, mais il n'existe aucune formulation aussi concise en allemand. Et il en va de même pour le mot *franco-allemand*, qui appartient donc à la même catégorie.

Le programme du colloque sur « Le Transfrontalier », qui s'est tenu en 2018 à l'université de Haute-Alsace (Mulhouse), et la diversité thématique des contributions montrent qu'il faut penser le transfrontalier au pluriel. Certaines expressions, en effet, semblent n'être utilisables qu'au singulier, mais peuvent être mises au pluriel si nécessaire, même si la forme plurielle est perçue comme inhabituelle. Le terme *plurilinguisme(s)* en est un bon exemple : en français, le pluriel s'est fait sa place dans la production scientifique. En allemand aussi, on entend

de plus en plus souvent l'expression *die Mehrsprachigkeiten*, bien qu'elle semble plus inhabituelle que *les plurilinguismes*.

Pour *le transfrontalier*, cependant, un autre problème se pose : *les transfrontaliers* a un contenu sémantique différent, puisqu'il désigne les travailleurs transfrontaliers ; et cette homonymie non seulement perturberait la communication, mais la rendrait pratiquement impossible. Conclusion : la variété du contenu de l'expression *le transfrontalier* ne pourra être appréhendée linguistiquement qu'à l'aide d'une paraphrase.

Le transfrontalier renvoie aux phénomènes de franchissement des frontières, qui sont multiples sur le plan du contenu. Dans une discussion pertinente, cependant, l'utilisation de ce terme n'est pas dépourvue de valeur. Au-delà du débat politique actuel sur les frontières, sur leur fonction, sur leur maintien ou leur ouverture, sur leur abolition et leur restauration, il est aisé de démontrer la sensibilité d'un large public au phénomène de la *frontière*. Les débats liés à l'espace Schengen ne sont pas nouveaux, mais ils ont été revitalisés par la situation politique actuelle en Europe, et s'inscrivent depuis de nombreuses années dans un débat plus large sur les *valeurs européennes*.

La complexité de la relation de l'homme à la démarcation a été démontrée par une expérience faite à Grenoble dans les années 1950. Lorsque les premiers HLM furent achevés et occupés, on interrogea les habitants de ces logements d'un nouveau genre. De nombreux résidents exprimèrent leur satisfaction, mais il y eut aussi des critiques. Les espaces verts, par exemple, étaient jugés très agréables à regarder, mais les résidents se plaignaient de l'absence de clôtures et de frontières : « on ne se sent pas libre » sans ces limites. Sans ces frontières séparant *mon* habitation de *ton* habitation, on ne se sent pas en sécurité ; et ce sentiment d'insécurité pourrait se résumer ainsi : les frontières créent la sécurité, qui elle-même crée la liberté... Sécurité, liberté, frontières, ouverture : un conglomérat de termes et d'idées qui permettent également de repenser le débat politique actuel en Europe.

Mais revenons au *transfrontalier*. Ce terme ne renvoie pas seulement aux phénomènes de franchissement des frontières, il porte aussi un « message », de la même manière que le mot *franco-allemand*

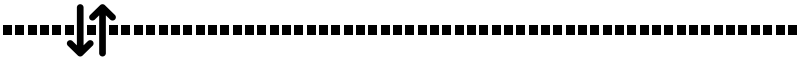
est porteur d'un message qui peut être interprété comme une invitation à agir par delà le trait d'union-frontière. Si l'on s'appuie sur les quatre dimensions d'un discours scientifique, on peut affirmer que le *transfrontalier* ne désigne pas seulement l'objet d'un discours, mais aussi son but ; et que ce mot peut être utilisé pour renvoyer à des *approches méthodologiques* aussi bien qu'à des *réponses* à la question de la pertinence de tel ou tel discours.

Avec notre approche descriptive, il s'agit donc de scruter le champ conceptuel du *transfrontalier* comme à travers une loupe. Et l'on se rend compte ainsi que le terme de *transfrontalier*, qui fournit à ce volume son titre, est particulièrement approprié grâce à la polyphonie qu'il implique – car son ouverture laisse aux contributeurs toute liberté et ne fixe aucune limite, tout en les invitant à placer leurs contributions dans le cadre des quatre dimensions du discours et de la recherche, et à adopter ainsi une approche systémique commune... Mais ces considérations préliminaires nous amènent aussi à nous demander à nouveau – sans qu'il soit possible d'apporter à cette question une réponse définitive – s'il vaut mieux utiliser le mot au singulier ou au pluriel...

Introduction

NIKOL DZIUB

Université de Haute-Alsace



16 mars 2020 : le mur de la Covid-19 se dresse entre la France et l'Allemagne. Les travailleurs frontaliers peuvent encore franchir la frontière, mais c'en est fini, pour une durée indéterminée, de la libre circulation entre le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle d'une part, le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre d'autre part. Il en va de même pour les frontières entre France et Suisse, entre France et Belgique, entre France et Italie, entre France et Espagne... Il faut montrer patte blanche pour aller chez le voisin ; les douaniers, qui s'étaient faits presque invisibles, redeviennent une réalité « tangible », de nombreux postes-frontières ferment purement et simplement. Les travailleurs frontaliers, d'ailleurs, ne sont pas les seuls à souffrir de la situation, qui provoque entre autres de terribles embouteillages : les Mentonnais travaillant à Tende, par exemple, ne peuvent plus emprunter le « raccourci » italien et sont obligés de faire d'improbables détours pour se rendre sur leur lieu de travail.

Fin mai 2020 : l'épidémie semble reculer, la vie (presque) normale reprend. Pourtant, malgré la levée de la plupart des restrictions, les ministres de l'Intérieur français et allemand repoussent au 15 juin la réouverture totale des postes-frontières, et ce alors même que les élus locaux, de part et d'autre de la frontière, récla-

ment le rétablissement immédiat de la libre circulation, au nom à la fois de l'urgence économique et de ce qu'on peut être tenté d'appeler l'« idéal transfrontalier » : « ce n'est pas en installant des barrières entre la Moselle et la Sarre qu'on lutte efficacement contre une épidémie. Le ministre allemand de l'Intérieur pense cela, mais pas moi » , proteste ainsi le député de Forbach Christophe Arend.

Bref, le coronavirus a bouleversé, pour un temps du moins, les pratiques et les représentations du transfrontalier en Europe et dans le monde, et a invité les Européens à penser à nouveaux frais toutes les questions relatives à la gouvernance du transfrontalier : qui fait le transfrontalier, qui le fabrique, qui le rend possible ? Les citoyens, les gouvernements, les élus locaux ? Or ce sont là les questions qui structurent la réflexion collective entreprise dans ce volume, lequel, conçu et achevé avant la grande rupture de mars 2020, est à présent comme éclairé d'une lumière nouvelle par l'épidémie et ses conséquences.

Il convient toutefois de ne pas se laisser tromper par cette lecture *a posteriori*, d'autant que personne parmi les contributeurs de ce recueil ne peut se targuer d'avoir vu venir un tel bouleversement. Replaçons donc ce volume dans son contexte. Il réunit les travaux présentés lors du colloque « Le Transfrontalier. Pratiques et figurations », qui s'est tenu les 28 et 29 juin 2018 à l'université de Haute-Alsace (Mulhouse). Ce colloque faisait suite à deux autres manifestations scientifiques² – *Les Voyageurs du Rhin* (2016) et *Comparer en Europe* (2017) – au cours desquelles la question des frontières nationales et culturelles et de leur transgression s'était posée à de multiples reprises et sous de multiples formes. Et la question du transfrontalier devait s'imposer à nous avec d'autant plus d'autorité que l'université de Haute-Alsace évolue elle-même dans un environnement transfrontalier – ne serait-ce

1. Propos rapportés dans *Le Républicain lorrain* du 29 mai 2020, <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-forbach/2020/05/29/frontieres-la-levee-des-restrictions-confirmer-pour-le-15-juin>).
2. Manifestations auxquelles il faut ajouter le remarquable colloque *Représentations du transfrontalier* qui s'est tenu les 16 et 17 septembre 2010 à l'UT de Mulhouse (voir Angeliki Koukoutsaki-Monnier (dir.), *Représentations du transfrontalier*, Nancy, PU Nancy, 2011).

que parce qu'elle fait partie d'Euromed, le réseau des universités du Rhin Supérieur.

Rien de plus difficile toutefois que d'introduire un volume consacré au transfrontalier, c'est-à-dire à une notion en pleine construction, et qui renvoie à des phénomènes eux-mêmes non seulement dynamiques, mais qui plus est en constant renouvellement. Le transfrontalier est une notion qui dérive, sans en dépendre, d'une autre notion, elle-même problématique, et qui plus est idéologiquement sursaturée : celle de frontière. Le transfrontalier, *a priori*, c'est ce qui dépasse la frontière, sans pour autant l'annuler. Mais c'est aussi et surtout un *environnement* – c'est-à-dire, pour ceux qui vivent en milieu transfrontalier, à la fois une donnée préexistante et une entité à construire, à la fois une contrainte (dans un sens non axiologique du terme) et une opportunité.

Il est d'ailleurs paradoxal de parler du transfrontalier au singulier. Voici ce qu'écrivent Albert Raasch et Gérald Schlemminger à ce propos :

Les régions frontalières en Europe, de même que toute l'Europe, restent profondément marquées par les frontières et par le « voisinage », car elles se trouvent toujours au centre de *challenges* auxquels la société moderne est confrontée. Ces régions ressentent plus vivement les problèmes, mais ont la chance de vivre les contacts immédiats avec les régions ou pays voisins. L'analyse détaillée des situations telles qu'elles se présentent dans les régions frontalières européennes confirme ce à quoi on pouvait s'attendre : chaque zone frontalière a son caractère individuel³.

Et non seulement il n'existe pas un *espace transfrontalier* archétypal, mais en outre, il y a autant de *pratiques du transfrontalier* que de *situations transfrontalières*, et chaque espace transfrontalier est le lieu de myriades de situations transfrontalières différentes. Il ne suffit pas

3. Voir Albert Raasch et Gérald Schlemminger, « Présentation : un panorama du transfrontalier », *Synergies Pays germanophones*, n° 6, 2013, p. 9-12 (en ligne : https://gerflint.fr/Base/Paysgermanophones6/presentation_raasch_schlemminger.pdf).

de dire que le transfrontalier de l'*Oberrhein* n'est pas le transfrontalier de la Grande Région : il faut aussi prendre en compte le fait que ces deux espaces transfrontaliers sont travaillés en permanence par d'innombrables tensions dont chacune génère une pratique particulière du transfrontalier.

Toutefois, malgré la diversité des usages du transfrontalier, l'effort d'abstraction et de théorisation qui est au fondement de toute démarche de recherche scientifique justifie le maintien d'un terme qui, même s'il est employé au singulier, comprend, de par sa morphologie même, une idée de pluralité : le préfixe *trans* suppose en effet l'existence d'au moins deux entités qu'il s'agit d'unir par-delà une zone de faille.

Cela établi, comment penser le transfrontalier ? D'abord et avant tout, par une démarche transdisciplinaire. Car si c'est au sein de l'Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes (UR 4363) que ce projet a vu le jour, nous ne pouvons, en tant que chercheurs en littérature, nous passer du concours des autres disciplines – sociologie⁴, sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation, géographie, histoire, archéologie, etc. – pour cerner théoriquement cet objet spatial et culturel. Au fond, l'objet de ce livre est aussi méthodologique : par quelles méthodes appréhender le transfrontalier ? Ce sera là l'une des questions-clés qui nous occuperont.

Question d'autant plus importante que chaque science et chaque discipline construit le transfrontalier comme un objet théorique différent. Dans ces conditions, comment fédérer une recherche commune ? Il nous a semblé que nous pouvions partir d'une hypothèse méthodologique minimale qui découle naturellement de ce que nous venons de dire de la pluralité des phénomènes transfrontaliers : il faut partir du plus particulier (les *pratiques* ou les *usages* du transfrontalier) pour remonter vers le plus général (les *espaces transfrontaliers*, voire l'*espace transfrontalier* au singulier) en passant par les entités intermé-

4. Voir Philippe Hamman, *Sociologie des espaces-frontières. Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*, Strasbourg, PU Strasbourg, « Études alsaciennes et rhénanes », 2013.

diaires que sont les *situations transfrontalières*. La notion de *pratique*, ainsi, est très importante pour nous : notre réflexion, quoique théorique dans sa démarche, se devra de ne pas oublier le caractère pratique des phénomènes dont elle s'occupe. Michel de Certeau disait : « l'espace est un lieu pratiqué⁵ » - et il nous semble que c'est particulièrement vrai dans le cas des espaces transfrontaliers. De la sorte, un véritable mouvement dialectique se met en place : d'une part, les pratiques humaines construisent ce que l'on peut théoriquement appréhender comme « le » transfrontalier ; d'autre part, « le » transfrontalier change le rapport de l'homme à son espace ou à ses espaces de vie, de travail, etc., et donc à lui-même et à ses semblables.

Ce sont donc les aspects sociaux (emploi, configurations familiales), logistiques (transports...) et médiatiques (presse/télévision/internet) du transfrontalier comme ses expressions culturelles qui nous intéresseront. Voici quelques-uns des axes de réflexion que nous avons défini en amont du colloque de 2018, et qui tous se retrouvent, peu ou prou, dans ce volume :

- Peut-on parler d'*identité(s) transfrontalière(s)* ?
- Existe-t-il des *espace(s) constitutivement transfrontalier(s)* ?
- Quels sont les enjeux de la *pédagogie* du transfrontalier ? Et comment les enseignants/les étudiants apprennent-ils à être « transfrontaliers » ?
- Quels rôles les *imaginaires* culturels occidentaux peuvent-ils jouer dans la conception de l'espace transfrontalier ?
- Comment la *fabrication* du transfrontalier fonctionne-t-elle ? Et l'expérience transfrontalière génère-t-elle des façons particulières de (ra)conter ?
- Quel est le rôle de la *narration*⁶ dans la constitution d'une zone transfrontalière ?

5. Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien. Vol. 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, « Folio », 1990, p. 173.

6. Sur l'écriture des frontières, voir Nathalie Martinière et Sophie Le Ménahèze (dir.), *Écrire la frontière*, Limoges, PU Limoges, 2003.

- Le transfrontalier peut-il fonctionner comme un *principe poétique* et/ou *esthétique* ?

Les deux premières contributions de ce recueil s'interrogent sur les « espaces de frontière » comme « productions quotidiennes » (**Christian Wille**) : comment penser – avec quels outils, quelles notions, quels concepts – la frontière non comme ligne, mais comme zone, et donc comme *espace liminal* traversé, habité par une multitude de pratiques *possibles, virtuelles, potentielles* qui contribuent à le former et à l'informer ? C'est en particulier autour de la notion de « coopération transfrontalière » et du concept de « formation pratique transfrontalière » que se développent les « théories de la pratique » (**Christian Wille** et **Ulla Connor**) relatives au transfrontalier : notion et concept d'autant plus légitimes qu'ils s'attachent à respecter le caractère « contingent » de l' « organisation dispersée » des pratiques transfrontalières – lesquelles pratiques « n'existent pas sous la forme d'entités clairement définies, mais dans leur accomplissement comme combinaison contingente d'activités, de choses matérielles, de corps et de connaissances qui les constituent et qui interagissent de manière praxéo-logique ».

Une autre « notion pratique » fondamentale pour penser le transfrontalier est celle de communication : **Eleni Mitropoulou** propose précisément de définir le transfrontalier comme une « valeur de communication ». *Valeur* au sens éthique, bien entendu – mais à condition de considérer l'éthique comme un cadre pour penser les *éthé* : car le transfrontalier est avant tout un agencement spatial qui vient bouleverser une « sémiosphère » donnée, et par conséquent tout un système d'attitudes, de comportements et de postures de communication.

Cela suppose aussi, pour les espaces transfrontaliers, des pratiques d'enseignement particulières : les habitants d'une zone transfrontalière cultivent nécessairement un *sens de l'autre* singulier. **Julia Putsche** propose ainsi de développer chez les enseignants de langue en contexte transfrontalier une « compétence transfrontalière en langue(s)-culture(s) », condition *sine qua non* d'une véritable réflexion à l'échelle continentale autour des « questions du

vivre-ensemble ». **Chloé Faucompré**, de son côté, considérant que la frontière est un « lieu de passage » bien plus qu'une « ligne séparatrice », souligne que ces compétences transfrontalières ne pourront s'épanouir chez les enseignants de langue comme chez leurs élèves que si l'on reconnaît la différence entre une langue étrangère et une « langue du voisin ». De la sorte, il semble indispensable de développer des stratégies pédagogiques propres aux espaces transfrontaliers : l'allemand ne saurait s'enseigner de la même manière dans un collège parisien et dans un établissement haut-rhinois situé à quelques kilomètres de la frontière.

À côté de l'enseignement, la recherche également peut être un vecteur de transfrontalier. **Pierre Flučk**, ainsi, s'intéresse à « deux entités géographiques que ne séparent que 300 kilomètres : d'une part le Rhin Supérieur, qui réunit les massifs anciens des Vosges et de la Forêt-Noire, d'autre part les monts Métallifères, à cheval sur la Saxe et la Bohême ». Deux territoires qui furent « agités par une histoire minière intense », et que des frontières « scindent chacun en deux parties, un peu diffuses dans les périodes anciennes marquées par un *patchwork* d'entités territoriales seigneuriales, mais qui se sont affirmées fortement au cours des derniers siècles » ; et deux territoires, par conséquent, dont la recherche doit reconstruire *a posteriori* l'unité afin que ceux qui les peuplent soient à nouveau acteurs d'échanges vivants fondés sur une conscience documentée de la spécificité et de la richesse de ces zones transfrontalières.

Mais le transfrontalier est aussi une réalité économique et logistique quotidienne, en particulier pour les travailleurs dits « frontaliers » - ce qui ne signifie pas qu'en l'occurrence, les pratiques l'emportent systématiquement sur les représentations. Il s'en faut de beaucoup même, selon **Philippe Hamman**, qui, dans sa contribution intitulée « Les travailleurs transfrontaliers, entre pratiques et représentations autour des frontières françaises de l'Est », souligne que la frontière n'est pas tant « un fait géographique avec des conséquences sociales », qu'un « fait social emportant des conséquences géographiques ». Or c'est précisément la construction sociale de ces conséquences géographiques qui est au cœur de l'article de **Jianyu Chen**,

Philippe Gerber et Thierry Ramadier : à partir de quel moment est-il légitime de parler de navettes transfrontalières « longue distance » ? La longue distance est-elle un fait orthodromique, temporel, spatio-temporel, démographique, socio-géographique ? Telle est la question que soulève cette contribution, à laquelle fait écho, quoique selon une perspective différente, celle de **Račhid Belkacem, Fabien Gille et Benoît Scalvinoni**, intitulée « Comment les villes de résidence des travailleurs frontaliers répondent-elles à leurs besoins ? Quatre études de cas dans la Grande Région ». Les déplacements transfrontaliers des individus, ou plutôt des séries d'individus (sinon des groupes à proprement parler), façonne en effet l'espace urbain et interurbain - à telle enseigne que naissent parfois des conflits entre frontaliers et non-frontaliers, ou plutôt entre leurs pratiques respectives de la ville. Il est d'ailleurs des institutions transfrontalières qui, un peu à la manière des hétérotopies foucaaldiennes, cristallisent toutes ces tensions, souvent créatrices de nouvelles valeurs, mais vectrices aussi parfois d'affrontements. L'hôpital franco-espagnol de Gerdagne, dont le fonctionnement a été étudié par **Brigitte Baldelli et Anissa Habane**, en est un bon exemple. Les dimensions locale, régionale, nationale et supranationale y entrent en effet en collision, de telle sorte que, malgré des succès ponctuels, les professionnels de la santé y sont pour le moment « pris dans une triangulation entre des pratiques binationales, une gouvernance qui ne parvient pas à objectiver la dimension transfrontalière de l'établissement et une Europe qui est appelée à la rescousse mais qui ne donne pas d'éléments de reconnaissance forte pour les travailleurs ».

Quand de pareils nœuds se forment, il semble bien que ce soient les représentations qui constituent à la fois l'obstacle et la possible solution. C'est pourquoi il nous a semblé important d'intégrer à ce volume des contributions analysant quelques exemples d'écritures du transfrontalier. **Odome Angone**, ainsi, s'intéresse à la « grammaire du sujet transfrontalier » qu'exploite et que construit dans ses textes l'écrivaine helvético-gabonaise Bessora. Ce sont des frontières transcontinentales qui sont au cœur de la réflexion de la romancière - ou plutôt, ce sont des frontières non dessinées, des frontières-distance, des frontières-intervalles, et non des frontières de contact. Or, pour négocier

cier avec l'identité multiple qui résulte de la nécessité de faire un tel « grand écart » transfrontalier, Bessora développe une « politique du *soi-même pas comme un autre* » qui consiste à rejeter l'identité comme *idem* pour mieux cultiver l'identité comme *ipse*. Une autre œuvre intéressante dans cette perspective est celle de Sylvie Germain, dont **Loubna Aĥheb** aborde les figures-clefs – métaphore, synecdoque, antithèse – comme des procédés permettant de *saisir ensemble*, symboliquement, l'obvers et le revers de la frontière – qu'elle soit identitaire, culturelle ou géographique.

Mais les cultures du transfrontalier ne s'expriment pas uniquement dans l'espace artistique et littéraire : constitutivement politiques, elles informent aussi l'espace de la cité, ou si l'on préfère l'espace de la communauté. **Yue Yue**, par exemple, analyse le rôle de la propagande dans la « construction de la culture transfrontalière chinoise » : elle rappelle ainsi qu'après « la prise du pouvoir par le PCC », les espaces frontaliers sont présentés comme « un espace encore sous-exploité qu'il faut mettre en valeur » et en même temps « défendre face aux puissances étrangères ». Pour autant, toute dimension transfrontalière n'est pas exclue de cette « culture de la frontière », la Chine ayant progressivement appris à faire de son *soft power* un outil de franchissement économique des frontières. Aux antipodes de ces pratiques intéressées (mais néanmoins très intéressantes) du transfrontalier, **Jean-François Laniel** propose, dans la dernière contribution de ce volume, une réflexion sur le « nationalisme transfrontalier » de la francophonie canadienne – un phénomène clairement distinct de ce qu'on a coutume de nommer le « transnationalisme ». À partir de l'étude des différentes formes que l'identité francophone canadienne a prises au cours de l'histoire (de « la Nouvelle-France des xvii^e et xviii^e siècles au Canada français des xix^e et xx^e siècles, puis à la Francophonie canadienne d'aujourd'hui »), il développe une réflexion théorique sur la nature du « lieu historique, culturel, démographique et institutionnel dans lequel circulent et auquel s'intègrent les populations migrantes, sur la courte, moyenne et longue durée ».

Et c'est justement ceci qui fait l'unité des articles recueillis dans ce volume : que leur travail relève de la sociologie, des sciences de l'infor-

mation et de la communication, de l'archéologie, des sciences de l'éducation, des sciences du langage, de la critique littéraire ou des sciences politiques, tous les contributeurs adoptent une démarche « clinique » qui part *des transfrontaliers* (parfois nommés simplement les *frontaliers*) pour arriver *au transfrontalier*. C'est donc la dimension éthique qui constitue le principe de cohérence des études transfrontalières, qui donnent toujours la priorité aux populations sur les structures, aux hommes sur les idées, aux tracés de vie sur les délimitations conceptuelles : gageons que voici une donnée qui résistera à toutes les épidémies.

Nous voudrions pour conclure remercier chaleureusement les partenaires de l'Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes qui ont rendu possible l'organisation de ce colloque et la publication de ce volume : NovaTris - Centre de compétences transfrontalières, la Fondation partenariale Haute-Alsace, la Casden, la région Grand Est, Mulhouse Alsace Agglomération, la Ville de Mulhouse, et enfin le *Frankreich-Zentrum* de l'université de Fribourg-en-Brigau.

Espaces de frontière

Penser et analyser la frontière en tant qu'espace

CHRISTIAN WILLE

Université du Luxembourg

Article traduit de l'allemand
par Ghislaine Hoeborn



Les frontières se différencient non seulement en fonction des domaines d'étude où elles sont opérantes ou dans lesquels elles se constituent, mais également en termes de modes de (re)production et de formes. Cette contribution traitera en premier lieu de la forme de la frontière, sachant que ce n'est pas la frontière territoriale en tant que ligne qui importera, mais plutôt son caractère zonal et la question de savoir comment il est possible de l'aborder dans une perspective théorico-conceptuelle en vue d'une étude empirique. Il est plus judicieux de considérer les frontières territoriales comme des zones ou des espaces, la métaphore de la ligne s'avérant une pure fiction. Jusqu'au XVIII^e siècle, les frontières étaient conçues comme des espaces de contact et des zones de transition (convoitées), et ce n'est qu'avec l'avènement des États nationaux modernes que s'établit le concept

de la frontière comme ligne – sans pour autant qu'elle ait perdu empiriquement son caractère zonal. C'est ce qu'on peut notamment constater dans les régions transfrontalières où les frontières territoriales ne peuvent se réduire à leur fonction de ligne de différenciation ou de passerelle, mais au contraire s'élargissent – comme le montrent la mobilité transfrontalière des travailleurs et des consommateurs ainsi que la mobilité résidentielle –, se transformant ainsi en zones de l'entre-deux. Ces zones ne peuvent pas être assimilées aux espaces situés en deçà et au-delà d'une frontière territoriale, elles représentent des espaces autonomes, dits « espaces de frontière », qui revêtent une identité liminale.

L'objet de cette contribution est de savoir comment il est possible de décrire et d'étudier de tels espaces que l'on peut observer en tant que productions quotidiennes. Il s'agit d'aborder de manière conceptuelle le caractère zonal de la frontière, et donc la dimension spatiale ainsi que le potentiel innovateur et imprévisible de la liminalité – et par suite sa contingence sociale. La géographie sociale et la sociologie de la culture peuvent nous livrer des points de départ pertinents. La mise en relation d'approches concernant l'espace et la pratique sociale issues de ces deux disciplines représente la base du modèle « espaces de frontière », qui permet de penser les frontières en tant qu'espaces et met en place une heuristique destinée à l'étude de constitutions spatiales centrées sur le sujet comme (re)production des frontières. Les pratiques sociales, la connaissance pratique ainsi que les aspects physico-matériels et socio-structurels tels qu'ils sont engendrés par les « frontaliers » dans des références transfrontalières font partie des catégories d'analyse.

Penser la frontière en tant qu'espace

La notion de frontière étant utilisée très différemment selon les champs épistémologiques et les disciplines, la démarche visant à mettre de l'ordre dans le champ des frontières s'avère pratiquement impossible. Au demeurant, une certaine tendance se retrouve dans l'étude des frontières – quelle que soit leur nature – et dans les problèmes qui y sont liés, tendance qui s'institutionnalise au croisement disciplinaire des *Border Studies*. Dans ce cadre, d'importantes impulsions ont émané de dynamiques issues de la mondialisation et de la fin de la guerre froide ainsi que de la considération accrue accordée aux approches poststructuralistes et ethnographiques depuis les années 1990¹. Actuellement, deux perspectives de recherche principales se font jour au sein des *Border Studies*. Dans le cadre d'une perspective plutôt *pragmatique*, les frontières nationales sont admises par les chercheurs principalement comme marquages non remis en cause jouant un rôle structurant pour la pratique sociale. Les questions concernant la nature et les répercussions des frontières nationales prédominent alors, ce qui conduit à une mise en avant des facteurs *Pull/Push*, des réseaux transnationaux ou des régimes frontaliers. Parallèlement, s'est établie une perspective de recherche *socioconstructiviste* qui comprend les frontières comme processus sociaux (de pouvoir) visant au marquage et à la démarcation². Dans cette perspective, les recherches se focalisent plutôt sur les pratiques sociales comme modes de négociation des frontières que sur les frontières matérielles et institutionnalisées. La question centrale de ces considérations concerne les processus de (re)production des frontières,

1. Voir Thomas M. Wilson et Hastings Donnan (dir.), *A Companion to Border Studies*, Hoboken, Wiley-Blackwell, 2012 ; et Doris Waßl-Walter (dir.), *The Ashgate Research Companion to Border Studies*, Ashgate, Farnham, 2011 (DOI : [10.4324/9781315612782](https://doi.org/10.4324/9781315612782)).
2. Voir Christian Wille et Markus Hesse, « Räume: Zugänge und Untersuchungsperspektiven », in Christian Wille et al. (dir.), *Räume und Identitäten in Grenzregionen. Politiken - Medien - Subjekte*, Bielefeld, Transcript, 2014, p. 24-35 (en ligne : <https://www.transcript-verlag.de/978-3-8376-2649-0/raeume-und-identitaeten-in-grenzregionen/?number=978-3-8394-2649-4>).

également thématisés avec la notion de *de/rebordering*³. Toutefois, le caractère hétérogène de ces deux perspectives de recherche n'empêche pas d'établir des liens étroits entre elles ; au contraire, elles sont associées dans les études menées dans les régions transfrontalières quand il s'agit de dévoiler les connexités – encore insuffisamment considérées d'un point de vue conceptuel et empirique – entre les frontières géopolitiques et les différenciations socio-symboliques.

Cette contribution, toutefois, s'inscrit dans le cadre de la perspective de recherche socioconstructiviste, celle-ci permettant des réflexions théoriques sur l'espace et la pratique. Le facteur primordial est la perspective dite *processuelle*, qui ne demande pas ce qu'est ontologiquement une frontière, mais comment une frontière est négociée, c'est-à-dire comment elle est établie, déplacée, franchie ou élargie. Selon cette perspective, les frontières ou les différences sont comprises comme résultats de processus sociaux – de quelque nature qu'ils soient –, les frontières ne pouvant donc être ni préalables ni naturelles, mais toujours et uniquement admises comme fabriquées et, par conséquent, comme contingentes et politiques. Deux approches allant de pair se sont imposées dans l'étude des processus de (re)production des frontières : les approches orientées vers le *discours* et les *représentations* essaient plutôt de reconstruire les négociations de différences au travers de la langue et des signes, les approches orientées vers la *pratique* et la *performativité* se tournent plutôt vers les pratiques du quotidien et la dimension corporelle de l'activité humaine, et vers les négociations de frontières qui s'y manifestent. Les processus de (re)production sont donc étudiés dans leur dimension matérielle et symbolique, avec pour objectif principal de mettre à nu les effets de tels processus.

.....
 3. Voir Mathias Albert et Lothar Bročk, « Debordering the World of States: New Spaces in International Relations », *New Political Science*, vol. 18, n° 1, 1996, p. 69-106 (DOI : [10.1080/07393149608429765](https://doi.org/10.1080/07393149608429765)).

Modes de (re)production des frontières	Effets des modes de (re)production des frontières	Forme de conception des frontières impliquée
Établissement	Séparation et fermeture	Ligne
Déplacement	Séparation et fermeture	Ligne
Françhissement	Ouverture, mise en relation	Ligne
Expansion	Liminalisation	Zone

Tableau 1. Les modes de (re)production des frontières et leurs effets

Il est possible de distinguer trois effets de la (re)production des frontières⁴ qui résultent des différents modes de (re)production (voir tableau 1). L'effet *séparation et fermeture*, associé en premier lieu à l'établissement et au déplacement des frontières, en fait partie. Ces deux modes de (re)production ont en commun la démarcation de l'autre qui devient constitutive du soi. La plupart du temps, la frontière est alors pensée comme une ligne, dans le sens d'un marquage de différence incluant ou excluant. Par ailleurs, il est possible de distinguer l'effet *ouverture et mise en relation*, qui est associé au franchissement de la frontière et renvoie à un passage vers l'autre au-delà de celle-ci (qu'elle ait été établie ou déplacée). Sous cet aspect, la frontière est généralement conçue comme une ligne dont le franchissement – lui-même conçu la plupart du temps comme un mouvement directionnel – permet d'entrer en contact avec l'autre. Enfin, il faut aborder le mode de (re)production qu'est l'expansion, dont l'effet peut être décrit comme une *liminalisation*. Ce concept, qui est inspiré des travaux de Victor Turner⁵, décrit la liquéfaction et l'abolition de catégories dichotomiques (par exemple le soi/l'autre) – en bref : des différences – au profit d'une zone d'incertitude et d'innovation. Cette zone

4. Voir David Newman, « Contemporary Research Agendas in Border Studies: An Overview », in Doris Waßl-Walter (dir.), *op. cit.*, p. 33-47 ([DOI : 10.4324/9781315612782](https://doi.org/10.4324/9781315612782)).

5. Voir Victor Turner, *Das Ritual. Struktur und Anti-Struktur*, Frankfurt am Main, Campus, 2005, p. 94-127.

de l'entre-deux implique une expansion et donc une dimension spatiale de la frontière.

La notion de frontière comprise comme espace caractérisé par une liminalité convient notamment pour des études effectuées dans les régions transfrontalières quand il s'agit de considérer les (re)productions des frontières en rapport avec la mobilité physique transfrontalière au quotidien. Il s'agit donc d'aborder des phénomènes empiriques qui présentent des traits transmigratoires ou qui « persistent » dans le franchissement de la frontière, comme les personnes qui traversent régulièrement et de manière circulaire une frontière territoriale pour faire leurs courses dans le pays voisin, pour y pratiquer des activités de loisirs ou pour y travailler⁶. Pour de tels phénomènes observés dans de nombreuses régions transfrontalières, et que nous désignerons dans cette communication par le terme de « frontaliers », la *ligne* frontalière territoriale joue certes un rôle de par sa perméabilité et en tant que marquage de systèmes politiques, économiques, culturels et sociaux ; toutefois, pour la (re)production de la frontière territoriale au quotidien, la métaphore de la ligne manque de pertinence. Dans le contexte des frontaliers, les frontières territoriales se (re)présentent plutôt comme des espaces de l'entre-deux produits au travers des mobilités et pratiques qui s'ouvrent au niveau transfrontalier, lesquelles mobilités et pratiques maintiennent en mouvement les différences et sont caractérisées par une contingence accrue. Dans ce qui suit, nous tenterons de développer une heuristique potentielle destinée à la description et à l'analyse de tels espaces engendrés de manière performative. En nous appuyant sur différents concepts spatiaux, nous présenterons en premier lieu une conception de l'espace dérivée de la théorie de l'action qui, dans sa reformulation praxéologique, constitue la base du modèle « espaces de frontière ». Celui-ci repose sur un mouvement théorique actuel discuté depuis

6. Voir Christian Wille, *Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012 ([DOI : 10.3726/978-3-653-01313-9](https://doi.org/10.3726/978-3-653-01313-9)).

quelques années dans la sociologie germanophone : les « théories de la pratique⁷ ».

L'espace du point de vue théorique

Penser les frontières comme espaces et analyser les « espaces de frontière » de manière empirique nécessite que l'on se penche d'abord sur la catégorie de l'espace. Depuis le *spatial turn*, les sciences sociales et culturelles accordent de plus en plus d'attention à la dimension spatiale, ce qui a considérablement élargi la pluralité des concepts spatiaux et les approches analytiques potentielles⁸. Afin de mieux s'orienter dans le champ des espaces, trois interprétations possibles – qui se superposent partiellement – du concept d'espace seront présentées.

La *conception substantialiste absolue de l'espace* esquisse l'espace comme un élément du monde physico-matériel « existant réellement ». Il englobe aussi bien des surfaces de la Terre localisables géographi-

7. Voir Andreas Reckwitz, « Grundelemente einer Theorie sozialer Praktiken. Eine sozialtheoretische Perspektive », *Zeitschrift für Soziologie*, vol. 32, n° 4, 2003, p. 282-301 (DOI : [10.1515/zfsoz-2003-0401](https://doi.org/10.1515/zfsoz-2003-0401)) ; Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg zu einer kultursoziologischen Analytik zwischen Praxeologie und Poststrukturalismus », in Monika Wohlrab-Sahr (dir.), *Kultursoziologie. Paradigmen - Methoden - Fragestellungen*, Wiesbaden, Springer, 2010, p. 179-205 (DOI : [10.1007/978-3-531-92300-0_8](https://doi.org/10.1007/978-3-531-92300-0_8)) ; Stefan Moebis, « Handlung und Praxis. Konturen einer poststrukturalistischen Praxistheorie », in Stefan Moebis et Andreas Reckwitz (dir.), *Poststrukturalistische Sozialwissenschaften*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2008, p. 58-74 ; Frank Hillebrandt, *Soziologische Praxistheorien. Eine Einführung*, Wiesbaden, Springer, 2014 (DOI : [10.1007/978-3-531-94097-7](https://doi.org/10.1007/978-3-531-94097-7)) ; Frank Hillebrandt, « Praxistheorie », in Georg Kneer et Markus Schroer (dir.), *Handbuch Soziologische Theorien*, Wiesbaden, Springer, 2009, p. 369-394 (DOI : [10.1007/978-3-531-91600-2_18](https://doi.org/10.1007/978-3-531-91600-2_18)) ; Hilmar Schäfer, *Die Instabilität der Praxis: Reproduktion und Transformation des Sozialen in der Praxistheorie*, Weilerswist, Velbrück, 2013 ; et Robert Schmidt, *Soziologie der Praktiken. Konzeptionelle Studien und empirische Analysen*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2012.
8. Voir par exemple Christian Wille et Markus Hesse, « Räume: Zugänge und Untersuchungsperspektiven », art. cit. ; et Jörg Döring, « Spatial Turn », in Stephan Günzel (dir.), *Raum. Ein interdisziplinäres Handbuch*, Stuttgart, Springer, 2010, p. 90-99.

quement que l'espace abstrait de ses éléments physico-matériels. L'espace au sens de la surface de la Terre désigne une surface du monde physique, comme par exemple l'espace méditerranéen ou une agglomération, spécifiée par des données dominantes qui sont visibles. Dans cette interprétation, les frontières de l'espace sont définies par rapport à des caractéristiques de la surface de la Terre devant être désignées et présentent généralement des tracés flous. Parallèlement, on peut distinguer l'espace comme une expansion tridimensionnelle au sens d'un « conteneur » dans lequel apparaissent des objets, des personnes ou des événements. Au XVIII^e siècle, sous l'influence de la mécanique classique, Isaac Newton formulait cette compréhension de l'espace comme suit : « L'espace absolu, sans relation aux choses externes, demeure toujours similaire et immobile⁹ ». Cette compréhension attribuée à l'espace une essentialité qui existe indépendamment d'autres objets.

Cette conception absolutiste de l'espace s'est établie par le passé dans de nombreuses disciplines scientifiques. Par exemple dans la géographie, où Friedrich Ratzel, au XIX^e siècle, plaidait en faveur du concept de l'espace vital comme conteneur pour des formes de vie, de culture, de société et d'économie¹⁰. La détermination naturelle du social qu'implique ce concept est restée prégnante dans cette discipline jusque dans la deuxième moitié du XX^e siècle et renvoie à l'idée que l'espace agit sur les objets ainsi que sur les hommes s'y trouvant. La conception substantialiste absolue de l'espace est passée, entre autres, dans les sciences sociales avec la supposition que, dans les États nationaux, le territoire, la nation, l'État et la culture convergent pour former une entité ayant un effet homogénéisant, incluant vers l'intérieur et excluant vers l'extérieur. Les frontaliers ont montré bien avant l'internationalisation des années 1990 que les marges

-
9. Cité dans Prosper Schöroeder, *La Loi de la gravitation universelle. Newton, Euler et Laplace : le cheminement d'une révolution scientifique vers une science normale*, Stuttgart, Springer, 2007, p. 78 (DOI : [10.1007/978-2-287-72083-3](https://doi.org/10.1007/978-2-287-72083-3)).
 10. Voir Friedrich Ratzel, *Der Lebensraum. Eine biogeographische Studie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1966 ; et Benno Werlen, « Geographie/ Sozialgeographie », in Stephan Günzel (dir.), *Raumwissenschaften*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2009, p. 142-158.

de telles « configurations spatiales¹¹ » sont perméables et qu'il n'est pas possible de défendre le caractère d'homogénéité et la dimension « enfermante » des sociétés. Néanmoins, ce n'est que sous l'effet des dynamiques issues de la mondialisation que le modèle du conteneur a été de plus en plus problématisé. On s'est ainsi interrogé sur le fait de savoir si les « occupants » des conteneurs nationaux peuvent être effectivement considérés comme des agents de logiques macro-structurelles et quelles explications la congruence supposée du territoire, de la nation, de l'État et de la culture peut (encore) livrer. Les concepts tels que la « dénationalisation », la « déterritorialisation » ou la « société mondiale¹² » et l'apparition de la thèse de la déspatialisation ont entraîné un changement du statut de la conception substantialiste absolue de l'espace : le social s'émancipant de l'espace suite au développement des technologies modernes et des médias, une perte d'importance de l'espace se fait jour. Même si la thèse de la déspatialisation ainsi reproduite essaie de dépasser la conception de l'espace comme conteneur, celle-ci reste néanmoins un élément constitutif dans la « disparition de l'espace », puisqu'on a recours ici au modèle d'ordre géopolitique des États nationaux comme point de repère des considérations spatiales. En effet, les analyses en sciences sociales et culturelles des phénomènes contemporains ont sensibilisé ces disciplines sur le fait que la catégorie « espace » est encore loin d'être caduque. Au contraire, une nouvelle appréhension de l'espace naît de la mobilité et de l'interconnexion. La thèse de la spatialisation ainsi façonnée renvoie aux nombreuses références spatiales du social qui, souvent, ne suivent pas des logiques d'ordre national mais traversent les frontières nationales et sont décrites comme des espaces sociaux, virtuels ou transnationaux. Ils ont en commun une perspective socioconstructiviste et relationnelle qui a considérablement contribué ces dernières années à l'accroissement de l'intérêt (re)découvert pour l'espace.

11. Voir Benno Werlen, *Sozialgeographie alltäglicher Regionalisierungen*. Vol. 2. *Globalisierung, Region und Regionalisierung*, Stuttgart, Franz Steiner, 1997.

12. Voir Steffen Mau, *Transnationale Vergesellschaftung. Die Entgrenzung sozialer Lebenswelten*, Frankfurt am Main, Campus, 2007, p. 35 sq.

Tout comme la conception de l'espace substantialiste absolue, la *conception constructiviste relationnelle de l'espace* se réfère au monde physico-matériel : mais l'accent est mis sur les caractéristiques de ce dernier. Le regard converge vers l'espace en tant que relation lorsque la question de la disposition d'éléments physico-matériels pouvant être localisés sur une surface de la Terre est abordée. Le concept relationnel est, entre autres, attribué à Albert Einstein, qui, dans sa théorie de la relativité, réfutait la notion d'espace comme réalité supérieure. Il parlait de la qualité des dispositions du monde corporel, l'espace constituant alors une structure relationnelle entre corps et artefacts¹³. L'espace n'est donc plus considéré ici comme substantiel et indépendant de tout contenu, et les éléments physico-matériels jouent un rôle constitutif. La structure relationnelle entre les corps et les artefacts permet un accès à l'espace, modulable dans sa relationalité. Cette conception est généralement prise (implicitement) pour base par les disciplines où sont étudiés transactions, flux (*flows*) ou réseaux. C'est le cas par exemple dans la géographie économique relationnelle, qui se détourne de l'approche spatio-économique pour développer la dimension spatiale à travers un tissu localisable de relations socio-économiques¹⁴. Dans les sciences politiques, la perspective constructiviste relationnelle se retrouve dans les théories de l'intégration, par exemple dans le régionalisme transnational. Celui-ci vise un processus d'intégration européen « par le bas » via la coopération interrégionale et la constitution de réseaux transnationaux entre les entités sub-nationales¹⁵. La sociologie des migrations pense également le spatial d'une manière constructiviste relationnelle, les flux de migration (trans)nationaux jouant un rôle constitutif dans l'émergence d'espaces sociaux transnationaux¹⁶. Les approches présentées ci-dessus à titre

13. Voir Martina Löw, *Raumsoziologie*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2001, p. 34.
14. Voir Harald Bathelt et Johannes Glückler, *Wirtschaftsgeographie. Ökonomische Beziehungen in räumlicher Perspektive*, Stuttgart, Ulmer, 2003.
15. Voir Peter Schmitt-Egner, *Handbuch zur Europäischen Regionalismusforschung. Theoretisch-methodische Grundlagen, empirische Erscheinungsformen und strategische Optionen des Transnationalen Regionalismus im 21. Jahrhundert*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2005, p. 148.
16. Voir Ludger Pries, *Die Transnationalisierung der sozialen Welt*, Berlin, Suhrkamp, 2008 ; et Christian Wille, « Zum Modell des transnationalen sozialen Raums

d'exemple abordent donc les relations translocales et en déduisent des structures spatiales.

La perspective constructiviste relationnelle ouvre ainsi une première possibilité de penser les frontières en termes de théorie de l'espace, puisqu'elles peuvent être reconstruites à l'aide des corps et des artefacts agencés par les frontaliers au cours des activités au quotidien. Mais le *spacing* transfrontalier¹⁷ comporte le risque que l'autonomie des frontaliers soit rehaussée et que l'on perde de vue l'influence des conditions spatiales (naturelles), des tracés des frontières nationales et des implications inhérentes aux systèmes qui y sont liés quant à la production de structures spatiales. Aussi Laura Kajetzke et Markus Schroer plaident-ils pour la prise en considération des deux aspects : « le pouvoir des structures spatiales » et « le potentiel créateur des individus¹⁸ ». En outre, la perspective constructiviste relationnelle présente encore le risque que l'espace soit uniquement redessiné de manière *descriptive* à l'aide de flux de transactions, de tissus relationnels ou de configurations de réseaux, et que la qualité de ces structures – en tant que spatialité dotée de sens – soit négligée. Quoique l'analyse implique la distinction entre la dimension descriptive et la dimension qualitative de l'espace, celles-ci constituent néanmoins deux aspects de la production spatiale imbriqués l'un dans l'autre. La conception susmentionnée devient évidente avec la conception socio-constitutive de l'espace qui met l'accent sur la signification de l'espace plutôt que sur les relations spatiales dispositionnelles.

Dans la *conception socio-constitutive de l'espace*, la position développée plus haut selon laquelle le spatial ne possède pas d'essentialité et qu'il faut le penser d'un point de vue social et relationnel, englobe en outre le *sens*. Il convient en premier lieu d'aborder la signification de

im Kontext von Grenzregionen. Theoretisch-konzeptionelle Überlegungen am Beispiel des Grenzgängerwesens », *Europa Regional*, vol. 16, n° 2, 2008, p. 74-84 (en ligne : <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ss0ar-47963-5>).

17. Par la catégorie du *spacing*, Martina Löw (*op. cit.*, p. 158) désigne des processus de production spatiale par un agencement de biens sociaux et d'êtres vivants.
18. Voir Laura Kajetzke et Markus Schroer, « Sozialer Raum: Verräumlichung », in Stephan Günzel (dir.), *Raum. Ein interdisziplinäres Handbuch*, *op. cit.*, p. 192-203.

l'espace vécu – qui se réfère à la perception subjective de structures dispositionnelles. Il s'agit ici d'espaces vécus tels que par exemple le « quartier étudiant », dans la représentation duquel se meuvent certaines interprétations et appréciations. La méthode de la *mental-map* (carte mentale) permet une approche empirique de telles représentations. Les représentations spatiales subjectives, que Löw¹⁹ qualifie de résultats de synthèse – au sens de synthétiser de manière cognitive sujets et artefacts en fonction d'une spatialité –, permettent un premier accès, portant sur le sens, aux espaces tels que les frontaliers les (re)produisent. Une autre interprétation de la conception socio-constitutive de l'espace se focalise sur l'interaction pratique et dotée de sens du sujet avec son environnement social et matériel. Dans cette optique, on suppose que la signification n'est pas inhérente aux corps et aux artefacts, et que c'est uniquement en interagissant qu'ils acquièrent un sens et qu'ils entrent ainsi en jeu dans des considérations spatiales²⁰. L'intérêt épistémologique consiste donc à définir comment l'espace émerge dans sa dimension matérielle et sentée par l'agir du sujet.

C'est Benno Werlen qui, dans les années 1980, développe ce point de vue sur l'espace dans la géographie germanophone. Dans la « géographie sociale de régionalisations quotidiennes²¹ », il ne s'agissait plus de « subdiviser » le social en catégories spatiales : c'était les processus sociaux de la production de l'espace qui devaient être thématisés. Selon la thèse de la spatialisation, les analyses de l'espace devaient alors se concentrer sur le « faire la géographie²² » des sujets ou sur les « géographies mises en scène praxéologiquement²³ ». D'un point de vue descriptif, les géographies ou l'espace expriment « les différentes mises en relation des sujets corporels avec d'autres données

19. Voir Martina Löw, *op. cit.*, p. 159.

20. Voir Benno Werlen, *Sozialgeographie alltäglicher Regionalisierungen*. Vol. 1. *Zur Ontologie von Gesellschaft und Raum*, Stuttgart, Franz Steiner, 1999, p. 223.

21. Voir Benno Werlen, *Sozialgeographie alltäglicher Regionalisierungen*. Vol. 2, *op. cit.*

22. *Ibid.*

23. Voir Roland Lippuner, *Raum - Systeme - Praktiken. Zum Verhältnis von Alltag, Wissenschaft und Geographie*, Stuttgart, Franz Steiner, 2005, p. 31.

physico-matérielles²⁴ » ; d'un point de vue qualitatif, l'espace désigne les attributions et les interprétations de sens constituées dans le cadre de processus relationnels de mise en relation. Aussi les aspects de la conception socio-constitutive de l'espace – que l'on ne peut séparer qu'au niveau analytique – sont-ils ainsi désignés : d'une part, les structures dispositionnelles relationnelles d'artefacts et de corps créées dans l'agir quotidien ; d'autre part, les interprétations et attributions de sens envers le monde matériel et social qui façonnent l'agir au quotidien et ont un impact social.

La conception socio-constitutive de l'espace, avec ses recours à la vision constructiviste relationnelle de l'espace, entrouvre un accès à la (re)production des frontières par les frontaliers étendu à la dimension du sens et permettant une approche par l'action. Le caractère fabriqué de l'espace, présumé dans cette position (l'espace pouvant s'étendre au-delà des frontières territoriales), esquive le conflit théorique avec l'idée des ordres de l'espace conteneur de l'État national, et est capable de donner une configuration spatiale à l'entre-deux et à la liminalité. C'est le « faire la géographie » transfrontalier des sujets qui offre des points de départ à l'analyse des frontières comme (re)productions d'espaces et qui par ailleurs oblige à se pencher de façon critique sur la notion d'action.

L'action/la pratique du point de vue théorique

Faisant écho à la compréhension de l'espace fondée sur la notion d'action, on se pose la question de savoir comment la notion d'action doit être conçue pour décrire et analyser les frontières comme (re)productions d'espaces. Benno Werlen définit le « faire la géographie » comme une « activité au sens d'un acte intentionnel dans la constitution duquel les éléments socioculturels, subjectifs et physico-

24. Benno Werlen, « Einleitung », in Benno Werlen (dir.), *Sozialgeographie alltäglicher Regionalisierungen*. Vol. 3. *Ausgangspunkte und Befunde empirischer Forschung*, Stuttgart, Franz Steiner, 2007, p. 10.

matériels sont tous signifiants²⁵ ». Werlen prête donc une attention particulière aux intentions et aux fins sur lesquelles les sujets axent leurs activités et dans le cadre desquelles en retour des éléments physico-matériels deviennent signifiants. Ce processus se modèle « plus ou moins consciemment sur un rapport de signification intersubjectif », au sens d'une « grille d'orientation préparée par la société et la culture » qui « existe indépendamment de l'actant²⁶ ». Cette compréhension de l'action dans son orientation vers les fins et les règles entretient une relation complexe avec les approches classiques d'explication de l'action, dont il s'agira de débattre en portant notre regard sur l'action dans des contextes transfrontaliers.

Les *approches d'explication de l'action orientées vers les fins* (celles de Max Weber ou de Vilfredo Pareto par exemple) se retrouvent en particulier dans le domaine de l'économie, et comprennent les théories qui expliquent l'action individuelle par des considérations de l'ordre de l'intérêt personnel et du rapport coût-efficacité. Ainsi, l'*homo œconomicus* est supposé posséder une orientation rationnelle vers l'action, d'après laquelle un individu – sur la base d'informations et de capacités à atteindre un objectif – dirige consciemment son comportement vers des fins qu'il aura déterminées. Le social équivaut alors à la somme des actions individuelles coordonnées entre elles qui se dégage dans les situations interactives²⁷. On peut effectivement présumer certains intérêts et des calculs de coût-efficacité de la part des frontaliers, la (re)production des frontières comme expansion reposant souvent sur la maximisation des bénéfices personnels en raison de différentiels de prix, de différentiels de revenus (nets) ou de diverses offres attractives dans le domaine des loisirs en deçà et au-delà d'une frontière territoriale²⁸. Toutefois, une conception de l'action réduite

25. Benno Werlen, *Sozialgeographie. Eine Einführung*, Bern, Haupt, 2008, p. 282.

26. *Ibid.*, p. 287.

27. Voir Andreas Reckwitz, « Die Entwicklung des Vokabulars der Handlungstheorien: von den zweck- und normorientierten Modellen zu den Kultur- und Praxistheorien », in Manfred Gabriel (dir.), *Paradigmen der akteurszentrierten Soziologie*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2004, p. 307 sq. ; et Andreas Reckwitz, « Grundelemente einer Theorie sozialer Praktiken... », art. cit., p. 287.

28. Voir Christian Wille, *Grenzgänger und Räume der Grenze...*, op. cit., p. 219 sq.

uniquement à des fins et à des intérêts s'avère inopportune, dans la mesure où, notamment pour l'agir transfrontalier au quotidien, on ne peut pas partir d'informations exhaustives relatives aux calculs rationnels et aux attentes quant à l'atteinte des objectifs d'action.

Les *approches d'explication de l'action orientées vers la norme*²⁹, représentées par le modèle de l'*homo sociologicus*, expliquent l'organisation de l'action par des attentes, des valeurs et des rôles. C'est ainsi que les normes d'action partagées de manière collective et la faculté à respecter les normes prennent la place des fins de l'action. Dans ce cas, l'approche présentée ne thématise plus le social comme la somme d'actions individuelles, mais comme un consensus normatif stable qui régule la coordination intersubjective d'actions se contredisant potentiellement³⁰. Si l'on veut appliquer ce principe régulateur à l'action des frontaliers, il faut d'abord problématiser les collectifs intégrés selon les normes supposées. Suivant cette interprétation, le « faire la géographie » transfrontalier s'étend à au moins deux de ces collectifs, en deçà et au-delà d'une frontière nationale, pour lesquels on suppose généralement un autre consensus normatif sur l'action (il)légitime. La question de savoir si les normes sont respectées implique ainsi, particulièrement dans le contexte des frontaliers, la connaissance des règles sociales des deux côtés d'une frontière territoriale. Ce point de vue pense toutefois le social à partir de l'espace – et non le contraire –, occultant de ce fait le moment créatif-productif d'une transformation potentielle des routines d'action. C'est sur ce point que les approches orientées vers la norme s'avèrent peu solides pour expliquer l'action quotidienne, laquelle est caractérisée, notamment dans les contextes transfrontaliers, par des discontinuités, des incertitudes et une innovation culturelle³¹.

29. Voir notamment les travaux de Talcott Parsons, de Robert Merton et d'Émile Durkheim.

30. Voir Andreas Reckwitz, « Grundelemente einer Theorie sozialer Praktiken... », art. cit., p. 282-301.

31. Voir Marc Boeckler, « Borderlands », in Nadine Marquardt et Verena Schreiber (dir.), *Ortsregister. Ein Glossar zu Räumen der Gegenwart*, Bielefeld, Transcript, 2012, p. 48.

Les approches d'explication de l'action orientées vers la connaissance (celles, par exemple, d'Alfred Schütz, de Claude Lévi-Strauss ou de Roland Barthes) expliquent l'action non par des fins individuelles ou des normes collectives, mais par des ordres de connaissance. Ces derniers constituent le critère d'organisation symbolique de la réalité et d'attribution de signification sur lequel les sujets modèlent leur action. En conséquence, pour l'*homo significans*, on part également du caractère ordonné de l'action ; en revanche, les règles n'y sont pas normatives, mais cognitives, et ont un effet régulateur dans les processus de la représentation symbolique ainsi que dans ceux d'attribution de signification. Dans cette optique, l'action est donc assujettie à des codes culturels, à des systèmes symboliques d'après lesquels les sujets interprètent et reproduisent la réalité, de manière ordonnée³². Les ordres de connaissance cognitifs étant considérés comme intersubjectifs et stables, il en résulte à nouveau des problèmes lorsqu'ils sont employés comme régulateurs de processus de (re)production de la frontière. C'est ce qu'explique Alfred Schütz (1972) de façon évocatrice dans son exemple de l'étranger : celui-ci se fait reconnaître comme tel par des attentes fondées sur sa « normalité » ou par des ordres de connaissance inhérents à son « origine ». L'étranger aura surmonté son statut seulement au moment où il aura « fait l'apprentissage » des acceptations de fond et des systèmes importants de la culture d'accueil. Dans la rencontre de différents ordres de connaissance, Schütz opte donc pour le modèle de l'assimilation, qui vise une totale inscription de l'étranger dans les codes culturels constituant la normalité de la culture d'accueil, et qui n'accepte ni discontinuités dans les routines de l'action, ni offres de sens plurielles (c'est-à-dire circulant en deçà et au-delà des frontières). Quoique l'on ne puisse pas parler de culture « d'accueil » au regard des frontaliers, il faut partir d'incertitudes d'interprétation pour le « faire la géographie » transfrontalier, incertitudes qui – d'une manière interculturelisme classique – pourraient être attribuées à différents systèmes symboliques et ordres de connaissance dans lesquels le

32. Voir Andreas Reckwitz, « Die Entwicklung des Vokabulars der Handlungstheorien... », art. cit., p. 314-316 ; et Andreas Reckwitz, « Grundelemente einer Theorie sozialer Praktiken... », art. cit., p. 288.

moment créatif productif de l'action – non considéré par les approches tournées vers la connaissance – représente un défi particulier.

Outre les problèmes cités, il est important de mentionner d'autres aspects problématiques pour l'analyse abordant l'espace comme (re)productions des frontières par les frontaliers. Ceux-ci incluent les systèmes de régulation et les rapports de signification qui, dans les approches présentées, sont considérés comme *existant en dehors* de l'action et agissant à l'intérieur des sujets comme modèles normatifs ou cognitifs. Cette approche soulève la question difficile de l'exécution « correcte » de systèmes de régulation et de symboles « valables » – particulièrement dans les contextes d'analyse transfrontaliers –, marginalisant la participation performative des sujets et les discontinuités. En outre, seule la dimension mentale de l'action est observée ; l'action corporelle observable et ses matérialisations sont délaissées. Les approches praxéologiques, elles, considèrent l'exécution corporelle de l'action et opèrent avec la notion de pratique (au lieu de celle d'action), introduisant de ce fait une série d'implications théoriques prometteuses pour la problématique soulevée dans cette contribution.

Les *approches orientées vers la pratique* (celles, par exemple, de Pierre Bourdieu, d'Anthony Giddens, de Theodore Schatzki et de Bruno Latour), en tant que variante socioconstructiviste des théories de la culture, développent – avec chacune son accentuation propre – une perspective sur l'action qui englobe la contingence culturelle et l'interaction corporelle du sujet avec son environnement social et matériel. L'action n'y est pas comprise comme un acte calé sur des fins et des normes, mais comme un enchaînement de pratiques ancrées matériellement et compréhensibles socialement qui se manifestent comme « répétition[s] et déplacement[s] permanents des modèles de mouvement et de l'expression de corps actifs et de choses », et qui « sont à la fois cohésives et rendues possibles par des formes de connaissance implicite³³ ». L'objectif de la recherche empirique est

33. Andreas Reckwitz, « Praktiken und Diskurse. Eine sozialtheoretische und methodologische Relation », in Herbert Kalthoff, Stefan Hirschauer et Gesa Lindemann (dir.), *Theoretische Empirie: Zur Relevanz qualitativer Forschung*,

d'interroger les « *clusters* de pratiques » en relation les uns avec les autres, « et se déployant et se reproduisant constamment de façon dynamique³⁴ » à partir de leurs productions de sens contingentes et de leurs configurations spatio-matérielles. Dans ce cadre, le sens n'a pas d'existence supra-subjective, et il n'est pas non plus « déposé » dans la conscience de l'*homo in praxi*. Cette « absence de soutien³⁵ » par une structure de connaissance ordonnante dirige le regard vers l'accomplissement, c'est-à-dire vers la pratique sociale où la connaissance pratique est actualisée et émerge, constituant le cadre de l'interprétation ou de la manipulation pratique des choses³⁶. En conséquence, dans les théories de la pratique, le social ne se « dissimule » pas dans la cohérence normative d'actions rationnelles intentionnelles ou dans l'intersubjectivité de codes culturels, mais apparaît dans les performances contingentes de pratiques ancrées de caractère corporel-matériel via lesquelles les ordres (et espaces) sociaux se créent, se reproduisent et se transforment³⁷.

Les approches praxéologiques semblent être fructueuses pour l'étude des frontières comme (re)productions d'espaces. D'une part, elles offrent des points d'ancrage pour la considération conceptuelle et empirique des corps et des artefacts – indispensables pour établir un lien avec les réflexions quant à l'espace. D'autre part, l'accent mis sur la dimension de l'accomplissement permet de surmonter l'existence supersubjective et les rapports de signification, car la connaissance pratique est affectée aux pratiques corporelles. De ce fait, ce qui compte, ce n'est pas tant la connaissance qui s'érige comme une qualité des frontaliers ou une zone territoriale en deçà et au-delà d'une frontière où certaines structures de connaissance bien définies sont (il)légitimes, que la question de savoir quelle connaissance est efficace

Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2008, p. 202.

34. *Ibid.*

35. Jörg Volbers, « Zur Performativität des Sozialen », in Klaus W. Hempfer et Jörg Volbers (dir.), *Theorien des Performativen. Sprache – Wissen – Praxis. Eine kritische Bestandsaufnahme*, Bielefeld, Transcript, 2011, p. 147.

36. Voir Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg... », art. cit., p. 193.

37. Sur la/(in)stabilité de la pratique sociale, voir Hilmar Schäfer, *op. cit.*

et (re)produite ou peut être reconstruite dans des pratiques sociales³⁸. Par conséquent, la connaissance et l'action ne sont pas pensées comme séparées, mais imbriquées l'une dans l'autre dans le but de livrer des explications pour l'action du sujet et les (dés)ordres (et espaces) sociaux qui y sont (re)produits. C'est sur ce fond qu'on appréhendera la compréhension praxéologique de l'activité humaine et qu'on parlera ainsi des pratiques sociales (au lieu de l'action). En outre, nous mettrons en relation les réflexions développées sur l'espace et la pratique sociale pour l'analyse des frontières comme (re)productions d'espace.

Étude des « espaces de frontière »

Les approches d'explication de l'activité humaine orientées vers la pratique se démarquent d'explications traditionnelles centrées sur l'action en se focalisant sur l'accomplissement ancré corporellement et le pont conceptuel établi entre la matérialité et la culturalité. Ces approches permettent non seulement de dépasser la dichotomie base/superstructure, mais elles ouvrent en outre par là une voie d'accès aux interrogations quant à l'espace qui partent du caractère socialement constitué et de la contingence des espaces. Les théoriciens de la pratique n'y renvoient – à de rares exceptions près³⁹ – que de manière générale, défendant le point de vue selon lequel « les pratiques sociales peuvent généralement être considérées comme un mode de spatialisation et qu'elles organisent l'espace et ses artefacts d'une certaine façon⁴⁰ », les pratiques sociales constituant alors un

-
38. Voir Andreas Reckwitz, « Grundelemente einer Theorie sozialer Praktiken... », art. cit., p. 291 sq. ; et Karl H. Hörning et Julia Reuter (dir.), *Doing Culture. Neue Positionen zum Verhältnis von Kultur und sozialer Praxis*, Bielefeld, Transcript, 2004, p. 11.
 39. Voir par exemple Andreas Reckwitz, « Affective Spaces: A Praxeological Outlook », *Rethinking History*, vol. 16, n° 2, 2012, p. 241-258 ([DOI : 10.1080/13642529.2012.681193](https://doi.org/10.1080/13642529.2012.681193)).
 40. Andreas Reckwitz, « Subjekt/Identität », in Stephan Moebius et Andreas Reckwitz (dir.), *Poststrukturalistische Sozialwissenschaften*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2008, p. 91.

*activity-place space*⁴¹ par le fait de leur ancrage corporel et matériel. Cet espace ne doit par suite pas être pensé comme un conteneur, selon la conception substantialiste absolue, mais comme « un espace processuel et relationnel des pratiques et relations entre les participants corporels, les artefacts, les lieux et les environnements⁴² ». Ainsi aborde-t-on déjà des aspects centraux de l'analyse praxéologique des frontières comme (re)productions d'espace qu'il s'agira de répartir d'un point de vue conceptuel et d'approfondir. Ceci s'effectue au travers du modèle « espaces de frontière », qui ne doit pas être compris comme une théorie de l'action transfrontalière. Il s'agit plutôt de mettre en exergue une systématique de catégories heuristiques orientée vers des réflexions relevant de la théorie de l'espace et de la pratique qui ouvrent des perspectives de questionnement pour l'analyse de (re)productions spatiales centrées sur le sujet dans des contextes transfrontaliers. L'explication suivante de ces catégories se structure selon le déroulement « a à d », sans toutefois présenter une structure logique linéaire. Les catégories sont plutôt reliées entre elles à la façon d'un rhizome.

- a. Selon la conception socio-constitutive de l'espace, les espaces émergent par les pratiques sociales, ce qui conduit au « faire la géographie » présenté plus haut. Les accès à de telles émergences spatiales « pratiques » ont alors lieu à l'aide de regards analytiques portés sur les réalités de vie quotidienne ou sur les assemblages de pratiques venant des sujets. Ce qui signifie qu'il convient d'analyser des pratiques sociales de frontaliers dispersées dans de multiples lieux, mais référencées les unes par rapport aux autres, afin de pouvoir déterminer les « espaces de frontière » qui y sont aménagés. Les conceptions de l'espace discutées dans cette communication et la perspective praxéologique offrent des approches pertinentes : considérer en premier lieu l'aspect

41. Voir Theodore Schatzki, *The Site of the Social: A Philosophical Account of the Constitution of Social Life and Change*, Philadelphia, Pennsylvania State U.P., 2002, p. 43 (en ligne : <https://www.jstor.org/stable/10.5325/j.ctt7v38n>).

42. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 240.

matériel des « espaces de frontière » permet d'appréhender la compréhension relationnelle de l'espace d'après laquelle l'espace se déduit des structures relationnelles entre corps et artefacts. Du point de vue de la théorie de la pratique, il conviendrait ensuite d'interroger les pratiques transfrontalières des frontaliers en fonction des corps et des artefacts participant aux/agencés au sein des pratiques. Une telle démarche, qui cible les aspects physico-matériels des « espaces de frontière » conditionnant et permettant des productions d'espace, considère la corporalité et la matérialité des pratiques sociales dans leur donnée d'organisation spatiale.

- b. En termes de dimension relative au sens d' « espaces de frontière », on peut également identifier une convergence des réflexions d'ordre spatial et de la pratique sociale. Car, tandis que la conception socio-constitutive de l'espace met l'accent sur la signification des matérialités – qui ne se constitue qu'en interaction avec les corps et les artefacts –, c'est la connaissance pratique mobilisée et actualisée dans l'accomplissement qui est centrale dans les pratiques sociales. Ces deux catégories renvoient aux processus d'interprétation et d'attribution de sens dans l'interaction avec l'environnement matériel et social. En s'appuyant sur les travaux de Gregor Bongaerts, on peut également parler d'un sens pratique incorporé qui se manifeste au travers de l'exécution corporelle de pratiques sociales et devient efficace en termes d'inter-subjectivité « sans que [...] les acteurs aient prévu le caractère porteur de sens de leur comportement de manière consciente et réflexive ou qu'il leur soit accessible sous une forme objective⁴³ ». On aborde ainsi le caractère implicite de la connaissance pratique qui se constitue dans la pratique et se manifeste dans la (dis)continuité praxéologique des pratiques ancrées dans le corporel et le maté-

43. Gregor Bongaerts, *Simm*, Bielefeld, Transcript, 2012, p. 23.

riel. Au regard des « espaces de frontière », il conviendrait d'interroger les pratiques sociales des frontaliers sur les logiques de la pratique qui y sont articulées – dans ce cas sous des formes d'interprétation et d'attribution de sens –, et que l'on peut supposer en général (et dans les contextes transfrontaliers en particulier) contingentes.

- c. On ne doit pas pour autant relever la contingence au niveau d'un moment arbitraire, puisque les sujets doivent être compris comme des croisements de pratiques qui se sont développées avec le temps et sont culturellement spécifiques⁴⁴. En se fondant sur cette compréhension, il convient d'examiner des moments conditionnant et permettant les pratiques sociales, moments qui – comme les structures sociales au sens d'un « monde d'après expliquant⁴⁵ » – ne « sont » pas en dehors des pratiques, mais en revanche sont créés et situés dans les pratiques elles-mêmes « comme conditions et résultats sans cesse renouvelés de pratiques⁴⁶ ». Le modèle « espaces de frontière » aborde ainsi les aspects socio-structurels concernant des effets sociaux, culturels, politiques et économiques qui sont à la fois stabilisés et déstabilisés dans les pratiques. Ce double caractère peut être conceptualisé avec la notion de « réflexion » : il s'agit, d'une part de la continuité de pratiques sociales et, en corrélation, du recours à des aspects ou de la reproduction d'aspects socio-structurels (*réflexion*) ; d'autre part de la discontinuité de pratiques sociales et, par association, de la mutation ou de la transformation d'aspects socio-structurels (*flexion*). Il s'agit donc d'interpréter la pratique sociale « comme stratégie individualiste ou routine sociétale, comme action

44. Voir Andreas Reckwitz, « Praktiken der Reflexivität: eine kulturtheoretische Perspektive auf hochmodernes Handeln », in Fritz Böhle *et al.* (dir.), *Handeln unter Unsicherheit*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2009, p. 169-182 ; et Julia Reuter, « Postkoloniales *Doing Culture*. Oder: Kultur als translokale Praxis », in Karl H. Hörning et Julia Reuter (dir.), *op. cit.*, p. 239-255.

45. Jörg Volbers, art. cit., p. 150.

46. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 202.

consciente ou mécanique, comme interprétation autonome ou comme réalisation de règles⁴⁷ ». En ce qui concerne l'analyse des « espaces de frontière », c'est notamment le caractère flexif des pratiques sociales qui importe, dans la mesure où il aide à designer et à saisir au niveau théorique la déstabilisation d'aspects socio-structurels et les moments productifs-créatifs.

- d. Le sens pratique incorporé – en tant que moment central de la connaissance pratique – est lié de différentes manières à des matérialités, et il est donc à nouveau fait appel aux aspects physico-matériels des « espaces de frontière ». Il s'agit ici des représentations corporelles de pratiques dans lesquelles les signes sont processualisés et la compétence démontrée, et qui confèrent un sens pratique aux corps ou sujets y participant⁴⁸. Cette caractéristique, que l'on peut comprendre comme « performativité corporalisante⁴⁹ », fait allusion au caractère événementiel des pratiques ainsi qu'à la relation de réciprocité émergente entre le corps accomplissant et le corps observant. Cette relation indique la perceptibilité des pratiques et leur compréhensibilité sociale que l'on peut supposer dans l'analyse – y compris dans des conditions (accrues) de contingence. Tandis qu'au travers de la corporalité et de la performativité, la dimension de signification de la compréhension socio-constitutive de l'espace connaît une conceptualisation en termes de structure inter-subjective, il convient de se tourner également vers la structure inter-objective des pratiques sociales. Il s'agit dans cette optique d'objets et d'artefacts qui sont utilisés de façon compétente dans les pratiques sociales ainsi que

47. Karl H. Hörming et Julia Reuter (dir.), *op. cit.*, p. 14.

48. Voir Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 59 sq. ; Jörg Volbers, art. cit., p. 146 sq. ; et Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg... », art. cit., p. 190.

49. Sybille Krämer, « Was haben "Performativität" und "Medialität" miteinander zu tun? Plädoyer für eine in der "Ästhetisierung" gründende Konzeption des Performativen », in Sybille Krämer (dir.), *Performativität und Medialität*, Paderborn, Fink, 2004, p. 17.

de conditions matérielles pour que les pratiques puissent émerger et être exécutées⁵⁰. Les significations et modes d'utilisation praxéologique d'objets et d'artefacts émanent d'une part d'eux-mêmes en raison de leur *affordance* (*en tant qu'appel...*), d'autre part des corps les manipulant (*...de la connaissance pratique*) : « [Les artefacts] sont manipulés et s'imposent, ils sont l'objet de l'affectation et de l'utilisation et influencent parallèlement la forme que les pratiques sociales peuvent revêtir⁵¹ ». La question du sens pratique que revêtent objets et artefacts conduit à nouveau à une relation de réciprocité performative entre les vecteurs de pratiques sociales vivants et non vivants, relation à laquelle on se doit de donner une réponse empirique.

Il faut donc retenir que l'heuristique développée dans cette contribution se divise en deux dimensions imbriquées l'une dans l'autre, dont l'intersection représente le sujet supposé autonome et décentré, en l'occurrence le frontalier. Les catégories mises en relief sont liées entre elles de multiples façons et coïncident dans l'accomplissement ; néanmoins, leur isolation et leur appréhension séparée ouvre des perspectives d'analyse focalisée et des accès utiles à la description et à l'analyse des « espaces de frontière ». Il est donc possible d'interroger les corps et les artefacts participant aux pratiques sociales – comme aspects physico-matériels de la (re)production des frontières – en fonction de leurs agencements. Les espaces en devenir définissables par cette approche peuvent s'étendre au-delà des frontières territoriales, reflétant les réalisations référencées les unes par rapport aux autres de l'assemblage de pratiques appelé « migration pendulaire » dans sa configuration spatiale. Parallèlement, il est possible d'étudier les corps et les artefacts d'un point de vue performatif, ce qui place au centre de l'intérêt les questions d'inter-subjectivité et d'inter-

50. Voir Erika Fischer-Lichte, *Performativität. Eine Einführung*, Bielefeld, Transcript, 2012, p. 161 sq. ; et Andreas Reckwitz, « Grundelemente einer Theorie sozialer Praktiken... », art. cit., p. 291.

51. Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg... », art. cit., p. 193.

objectivité ainsi que celles relatives aux significations et (dés)ordres sociaux émergeant dans les contextes transfrontaliers. Il est possible, si on les considère sous l'angle de la réflexion, de continuer à poser aux corps et aux artefacts la question de savoir dans quelle mesure les effets politiques, économiques, culturels ou sociaux influent sur les pratiques transfrontalières ou dans quelle mesure ces dernières influent sur les aspects socio-structurels. On pourrait continuer d'établir la liste des perspectives de questionnement potentielles pour analyser les « espaces de frontière », mais il convient d'élaborer cette liste minutieusement et de manière spécifique selon l'objet d'étude, c'est-à-dire l'assemblage de pratiques considéré. Il s'agit ici notamment de se pencher sur les relations existant entre les catégories analytiques développées, étant donné que celles-ci créent un lien entre culture et matérialité, et qu'elles ouvrent des perspectives en termes d'espace vers les processus sociaux dans les contextes transfrontaliers. Les conclusions sur les « espaces de frontière » obtenues par une analyse praxéologique ne peuvent être que des conclusions sur leurs processus de (re)production à la fois culturels et matériels qui se réfèrent aux relations de réciprocité et aux éléments de pratiques sociales alors examinés. En somme, il est évident que la pratique sociale n'est pas une catégorie analytique au sens étroit du terme, mais la catégorie de référence d'une perspective de recherche axée sur l'accomplissement (corporel) qui se centre sur la performativité, la contingence, la matérialité et le sens.

Réflexions méthodologiques conclusives

Le point de départ de cette contribution était la question de savoir comment penser les frontières comme espaces et comment de tels « espaces de frontière » peuvent être répartis en catégories heuristiques. À cet effet, la perspective socioconstructiviste a permis de se pencher en premier lieu sur les modes de (re)production des frontières, notamment sur le mode de l'expansion, qui implique

dans une optique théorico-conceptuelle une dimension spatiale et liminale. Les réflexions d'ordre théorique sur l'espace et la pratique ont justifié la transposition de ces deux dimensions dans un modèle heuristique potentiel destiné à l'étude empirique des frontières comme (re)productions d'espace.

Pour les instruments développés, les régions transfrontalières constituent un champ d'application privilégié car la (re)production d'« espaces de frontière » y devient particulièrement apparente, les modes de négociation des frontières y ayant plus d'importance au quotidien qu'ailleurs, en particulier le mode de l'expansion introduit avec le terme de « frontalier ». Cette réflexion ne se limite pas à des phénomènes tels que le travail, les courses ou l'organisation des loisirs transfrontaliers, elle englobe généralement des phénomènes qui peuvent être mis en relation avec des franchissements de frontières et la mobilité circulaire physique plus ou moins régulière. Les travailleurs transfrontaliers (dits *frontaliers*) sont un exemple idéal-typique de tels phénomènes, dont il est possible d'étudier les pratiques sociales et les assemblages de pratiques dans leurs dimensions respectives relevant du domaine du sens et du matériel, ainsi que dans leur configurations multilocales : citons par exemple le trajet pour aller au travail, les interactions avec les collègues, la communication en langue étrangère, les pratiques du quotidien, les pratiques de sociabilisation, et bien plus encore⁵². Mais de la même façon, est-il possible de transférer le modèle heuristique sur des formes de mobilité transfrontalières similaires dans des contextes de « vastes espaces », ce qui ouvrirait la voie à un champ d'applications supplémentaire ? Le modèle offre en effet également des points d'ancrage pour l'étude des frontières comme (re)productions d'espaces telles que les constituent les travailleurs saisonniers, les travailleurs nomades, les proches de la *jet set* – en un mot : les formes de vie transnationales.

52. Voir par exemple Christian Wille, « Zur Persistenz und Informalität von Räumen der Grenze. Theoretisch-konzeptionelle Überlegungen und empirische Befunde », *Itinera - Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, n° 34, 2013, p. 99-112 ; et Christian Wille, *Grenzgänger und Räume der Grenze...*, op. cit.

Du point de vue méthodologique, on se doit de rappeler, pour ces champs d'application, la catégorie-clé de la pratique sociale dans sa relationalité⁵³, c'est-à-dire ses références et renvois aux autres pratiques, références et renvois qui – rapportés à un objet d'étude déterminé – constituent un assemblage de pratiques organisant l'espace. Pour l'étude de tels *clusters* de pratiques, Robert Schmidt propose des méthodes « qui parcourent les différents contextes des objets soumis à l'observation et suivent les enchaînements de pratiques au-delà de leurs lieux distincts⁵⁴ ». Selon lui, le procédé, qualifié d' « observation transsituative », conquiert ses objets au travers des divers lieux et scènes, cartographie les terrains et suit les objets et sujets dans leurs mouvements⁵⁵. Néanmoins, les réalisations de pratiques directes (avec leurs renvois à d'autres pratiques) restent toujours la plus petite unité d'analyse, laquelle n'est très souvent qu'indirectement accessible au chercheur. S'il est vrai que les *pratiques présentes* sont directement accessibles par le biais de la matérialité présente et observable des corps et des artefacts, les interprétations *via* l'articulation/perception visuelle ou auditive restent néanmoins masquées. Il convient donc de les dévoiler de manière indirecte, « ce qui signifie qu'il faut déduire les schémas implicites à partir d'énoncés, d'actions, de modes de manipulation (des choses) explicites, etc⁵⁶. ». L'interview en tant que méthode semble convenir par exemple pour dévoiler des interprétations au niveau langagier, tandis que les cartes mentales aident à dévoiler celles-ci au niveau visuel. Dans le cas des *pratiques résolues*, le problème de l'accès aux pratiques *in situ* se complexifie : la matérialité des corps et des artefacts participant aux pratiques ne peut pas se concevoir ici directement, bien qu'une observation transmise par les médias (par exemple *via* le film, la photographie) soit possible. Les interprétations elles aussi ne peuvent alors être saisies qu'indirectement (par exemple *via* des interviews de témoins de l'époque) ; ici, des méthodes d'ana-

53. Voir Hilmar Schäfer, *op. cit.*, p. 369 sq.

54. Voir Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 256.

55. *Ibid.*, p. 255.

56. Voir Andreas Reckwitz, « Praktiken und Diskurse. Eine sozialtheoretische und methodologische Relation », p. 196.

lyse des textes peuvent y remédier, lorsqu'on interroge par exemple des descriptions de pratiques écrites ou des documents personnels tels que lettres ou journaux sur la connaissance pratique et les configurations spatiales « qu'ils recèlent en eux ». De manière générale, ces réflexions problématisantes doivent nous sensibiliser au fait que, pour des raisons pratiques de recherche, l'étude des frontières comme (re)productions d'espace est obligée de faire appel à des informations sur les pratiques ou sur les catégories analytiques.

Enfin, il convient de remarquer que l'étude empirique des frontières comme (re)productions d'espaces met vraisemblablement à jour au sein des différents objets d'étude des aspects spécifiques qui, avec le modèle développé dans cette contribution, ne sont qu'effleurés ou ne sont pas considérés. C'est ainsi que, par exemple, l'heuristique n'examine pas les problèmes relatifs au pouvoir, ce qui signifie qu'elle ne propose pas de perspective explicite vers « l'action dirigée vers l'action⁵⁷ », et par voie de conséquence pas de perspective politique vers les « espaces de frontière ». Toutefois, dans l'esprit d'un cadre de références, ce modèle semble suffisamment ouvert et apte à ouvrir la voie à des composantes analytiques et à des intérêts épistémologiques plus élaborés issus des *cultural studies*, notamment du *practice, performative* ou *spatial turn*⁵⁸.

57. Nous nous appuyons ici sur les concepts développés par Michel Foucault.

58. Voir Stefan Moebius (dir.), *Kultur. Von den Cultural Studies bis zu den Visual Studies. Eine Einführung*, Bielefeld, Transcript, 2012 ; et Doris Bachmann-Medick, *Cultural Turns. Neuorientierung in den Kulturwissenschaften*, Reinbeck, Rowohlt, 2007.

La coopération transfrontalière comme formation de pratiques

**Perspectives pour une approche
de recherche alternative**

CHRISTIAN WILLE & ULLA CONNOR

Université du Luxembourg

Article traduit de l'allemand
par Ghislaine Hoeborn



Introduction

Apparue dans les années 1970, l'étude de la coopération transfrontalière a connu différents développements, comme par exemple l'ouverture disciplinaire croissante du nouveau champ de travail, la conception changeante de la notion de frontière et de celle de région transfrontalière, ou encore l'expansion géographique de l'objet d'étude et son association à des questions d'intégration européenne. Ces dynamiques sont toutefois traversées par des orientations principales qui

caractérisent la recherche sur la coopération. L'objectif de notre texte est d'élargir ces orientations à une perspective alternative. À cet effet, nous analyserons la coopération transfrontalière sous l'angle des études culturelles et la placerons dans la perspective de la sociologie de la culture. Notre démarche visera la coopération en cours d'accomplissement, elle renoncera aux explications faisant appel à des systèmes et structures apparemment causals et mettra en lumière des aspects analytiques quasiment occultés jusqu'à présent dans ce domaine de recherche. Cette approche de la coopération transfrontalière implique des conceptions permettant de penser les phénomènes de l'entre-deux en partant de l'objet, de penser l'espace comme structure relationnelle, la matérialité dans sa dimension symbolique et le social comme production performative. De telles orientations théoriques, qui, en dehors des *Border Studies* axées sur les études culturelles, seraient susceptibles d'irriter (néanmoins de façon productive), trouvent leur expression dans les théories de la pratique exploitées dans cet article.

Nous proposerons ainsi un aperçu du développement de la recherche sur la coopération et de ses orientations caractérisantes, tout en précisant ses liens avec l'objet de notre texte. Puis nous présenterons les théories de la pratique, ce qui nous permettra d'expliquer ce que c'est que la pensée praxéologique et d'évoquer succinctement le niveau de développement de ce courant théorique issu de la sociologie de la culture. Sur cette base, nous développerons le concept de *formation pratique transfrontalière*, qui rompt avec les prémisses d'une analyse classique de la coopération, et nous procéderons à une mise en perspective alternative de l'exemple de quatre défis de la coopération transfrontalière. En dernier lieu, et en lien avec la question des particularités méthodologiques liées à l'analyse proposée, nous parlerons des perspectives de développement et d'application d'une recherche alternative et pluridisciplinaire.

Orientations de la recherche sur la coopération transfrontalière

La coopération transfrontalière est un domaine de recherche vaste et relativement nouveau avec des points d'ancrage propres à accueillir un large éventail de disciplines et d'intérêts épistémologiques. C'est pourquoi un champ précisément défini comparable à une discipline de recherche avec ses théories et concepts canonisés n'a pas pu encore s'établir. Toutefois, l'intérêt porté à la recherche ne fait que croître depuis les années 1970 : il touche de plus en plus de disciplines et a été entre temps reconnu également dans des contextes de recherche manifestant une organisation disciplinaire rigoureuse.

Hormis quelques précurseurs historiques, la coopération transfrontalière s'est développée vers la fin des années 1950 ; la recherche sur celle-ci a commencé, quant à elle, un peu plus tard, dans les années 1970. Alors que les régions transfrontalières étaient initialement analysées comme des zones périphériques économiquement désavantagées, notamment par les géographes et les spécialistes en aménagement du territoire, l'intérêt s'est rapidement porté sur les processus d'institutionnalisation émergents. Dans les années 1980, l'institutionnalisation grandissante a soulevé des questions d'ordre juridique virulentes au sein de la coopération transfrontalière – particulièrement en ce qui concerne la coopération intercommunale –, questions sur lesquelles se sont penchés les juristes. Cependant, les politistes et les spécialistes des sciences administratives se consacrent de plus en plus à la coopération, tandis que les géographes s'occupent en premier lieu des impacts de celle-ci sur le développement spatial et la planification territoriale. L'augmentation du nombre de disciplines impliquées dans ladite recherche fait également apparaître une nouvelle conception de la frontière, différente de celle en vigueur pendant les années 1970 : la frontière est désormais comprise comme élément de mise en relation, ce qui soulève de plus en plus de questions sur les réseaux sociaux transfrontaliers, les identités régionales ou les dynamiques interculturelles, attirant beaucoup d'autres disciplines les années suivantes.

La recherche sur la coopération des années 1990 se caractérise par une ouverture disciplinaire croissante, les sciences économiques et la question du rapport avec le processus d'intégration européenne jouant un rôle déterminant. Ce développement est attribuable au marché intérieur de l'Union européenne (1992), grâce à la construction duquel les régions transfrontalières ont été entendues, et ce, bien plus fortement qu'auparavant, comme piliers du processus d'intégration européenne. Les régions transfrontalières sont considérées dorénavant comme des espaces à haute potentialité de développement (économique), ce qu'illustrent au début des années 1990 la création de l'initiative communautaire Interreg, la densification des théories et concepts issus des sciences politiques ainsi que le débat plus intensif autour des questions juridiques dépassant le niveau intercommunal. Par ailleurs, les coopérations constituées aux frontières de l'Europe de l'Est sont de plus en plus l'objet de l'intérêt scientifique, entraînant une augmentation constante du nombre d'études de cas émergents dans les disciplines impliquées. À l'aube des années 2000, les interrelations entre la recherche sur la coopération transfrontalière et les travaux portant sur le processus d'intégration européenne se consolident et s'étendent aux relations internationales. Après le changement de millénaire, la recherche sur la coopération transfrontalière peut, elle-même, être de plus en plus considérée comme pluridisciplinaire, développant ainsi progressivement le niveau de connaissances sur des régions transfrontalières définies, et engendrant en outre un nombre croissant d'études comparatives.

Ce résumé concernant la recherche sur la coopération révèle des tendances évolutives essentielles qui peuvent être complétées par sept orientations caractéristiques de ce jeune champ de recherche :

1. *Orientation vers les systèmes et les structures* : la recherche sur la coopération – plus précisément l'étude de la coopération politico-administrative transfrontalière – examine les dynamiques de coopération principalement à la lumière des systèmes concernés et de leurs structures institutionnelles. Cela suppose habituellement une image du social organi-

sée de façon hiérarchique, fonctionnelle et liée au territoire qui sera transférée sur la dynamique de coopération : « Les territoires transfrontaliers sont des sous-systèmes constitués par des interconnexions horizontales [...] de sous-domaines fonctionnels, rattachés à leurs systèmes de références nationaux respectifs¹. » Cette interconnexion horizontale, abordée ici comme moment de la coopération, s'ouvre via la confrontation à des dimensions ou structures politiques, économiques, juridiques, administratives, linguistiques ou culturelles dont la portée marque les frontières nationales respectives². Pour fournir une alternative à cette perspective qui, généralement, tourne autour de l'incompatibilité des systèmes considérés, nous développerons dans ce texte une perspective qui échappera au « *territorial trap* »³ et ne donnera pas la priorité aux systèmes et aux structures, afin de se concentrer sur les réalités de coopération réellement engendrées par les acteurs-sujets – les aspects politico-administratifs ayant bien entendu une incidence incontestable.

2. *Orientation ontologique* : au sein de la recherche sur la coopération, les frontières nationales et les problématiques qui y sont liées constituent un objet d'étude majeur. À cet égard, l'idée qui prévaut fréquemment est que les frontières des systèmes coïncident « naturellement » avec les frontières nationales, qu'elles existent dans les marges territoriales des sociétés et comme faits fondamentaux⁴. Nous voulons subs-

1. Joachim Beck, « Grenzüberschreitende Zusammenarbeit als Gegenstand interdisziplinärer Forschung. Konturen eines wissenschaftlichen Arbeitsprogramms », in Birte Wassenberg (dir.), *Vivre et penser la coopération transfrontalière. Vol. 1 : Les Régions frontalières françaises*, Stuttgart, Franz Steiner, « Studies on the History of European Integration », 2010, p. 25.

2. *Ibid.*, p. 25-28.

3. John Agnew, « The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory », *Review of International Political Economy*, n° 1, 1994, p. 53-80 (en ligne : <https://www.jstor.org/stable/4177090>).

4. Voir Michel Cašteigts, « Pour un programme de recherches interdisciplinaire sur les dynamiques transfrontalières et la coopération territoriale », in Joachim Beck et Birte Wassenberg (dir.), *Vivre et penser la coopération transfrontalière. Vol. 6 :*

tituer ici à cette façon de concevoir la frontière une approche de la « frontière comme fait ». Dans ce sens, la frontière n'est pas considérée comme une « chose » fondamentale dans laquelle diverses dimensions coïncident et qu'il s'agit de gérer au mieux ; elle est abordée comme un « fait », dans le sens étymologique (latin : *factum, facere* → faire) d'une activité de mise en place et de relativisation des différences ou des divergences. En nous appuyant sur cette conception, nous voulons décentrer la frontière, c'est-à-dire déplacer l'angle analytique de celle-ci comme objet ontologique vers les processus de frontiérisation, et ainsi vers les réalités de la coopération.

3. *Orientation contrastive* : dans le contexte de l'orientation vers les systèmes et les structures, une application prononcée et continue d'approches contrastives peut être constatée dans la recherche sur la coopération. Ces approches consistent dans l'étude de systèmes politico-administratifs en deçà et au-delà d'une frontière nationale, afin d'identifier par le biais de la comparaison les différences et les points communs qui, à leur tour, serviront d'explication ou d'outil de projection aux dynamiques de la coopération transfrontalière. À l'opposé, des approches intégratrices (qui se focalisent davantage sur les réalités complexes de la coopération que sur le fait de vouloir expliquer la coopération transfrontalière à partir des systèmes politico-administratifs) trouvent leur application dans la recherche. Le présent texte souhaite renforcer ce genre d'approches encore sous-représentées dans ledit champ de recherche à travers une perspective d'analyse qualitative.
4. *Orientation (pluri)disciplinaire* : la recherche sur la coopération est marquée par une ouverture disciplinaire croissante, ce qui permet de parler dès les années 2000 d'un champ

de travail pluridisciplinaire. Ainsi, la coopération transfrontalière jouit d'une plus grande compréhension et les concepts, approches et résultats que le champ de travail peut présenter se multiplient. Toutefois, il n'existe encore ni véritable inventaire systématique, ni reformulation programmatique en vue d'une recherche coordonnée et intégrée : « *An analysis of references shows that there are already lots of unidisciplinary reflections on the phenomenon of [...] cross-border cooperation [...]. However, no integrated, that is to say, interdisciplinary vision has been developed until now*⁵. » Michel Cašteigts parle dans ce contexte d'une frontière épistémologique qui sépare (encore) la pluridisciplinarité de l'interdisciplinarité⁶. Outre les questions institutionnelles, les facteurs contribuant à cette division sont notamment des différences disciplinaires de nature méthodologique, des différences dans les activités de recherche pratiquées, ainsi que les efforts nécessaires pour négocier une palette d'instruments analytiques et conceptuels transdisciplinaires⁷. Le cycle de recherche sur la coopération transfrontalière dirigé par Joačhim Bečk (Euro-Institut) et Birte Wassenberg (université de Strasbourg) est assurément l'une des rares initiatives à avoir réellement rapproché ce champ de recherche d'une vision interdisciplinaire. En proposant une perspective de recherche applicable à grande échelle, le présent texte s'entend également comme une proposition visant à faire évoluer la recherche interdisciplinaire en la matière.

5. *Orientation vers les cas d'étude* : depuis les années 2000, les travaux comparatifs se multiplient au sein de la recherche

5. Joačhim Bečk, « The Future of European Territorial Cohesion. Capacity Building for a New Quality of Cross-Border Cooperation », in Joačhim Bečk et Birte Wassenberg (dir.), *Vivre et penser la coopération transfrontalière*. Vol. 6..., *op. cit.*, p. 342.

6. Voir Michel Cašteigts, art. cit., p. 318.

7. Voir Christian Wille, « Methodology and Situative Interdisciplinarity », in Christian Wille et al. (dir.), *Spaces and Identities in Border Regions. Politics - Media - Subjects*, Bielefeld, Transcript, 2016, p. 44-63 ([DOI : 10.14361/9783839426500-005](https://doi.org/10.14361/9783839426500-005)).

sur la coopération ; néanmoins, ce champ continue de se caractériser principalement par la réalisation d'études de cas dont les analyses, soit se réfèrent aux coopérations dans des régions frontalières et des secteurs définis, soit étudient des sous-aspects choisis de la coopération. Cela peut être dû par exemple aux expertises respectives disponibles, aux intérêts épistémologiques, aux compétences linguistiques ou aux moyens financiers dont disposent les chercheurs. Outre ces facteurs, les questions méthodologiques telles que celle de la comparaison sont également pertinentes : dans quelle mesure est-il possible de comparer les coopérations (dans des secteurs donnés, des régions frontalières choisies, ou en termes de dynamiques définies) ? Cette question aborde le critère de l'équivalence fonctionnelle, qui, dans la recherche comparative sur la coopération – et comme c'est le cas en général dans la recherche comparative –, fait partie des enjeux particuliers⁸. Nous tenterons ici de donner des impulsions qui permettront d'identifier des aspects d'équivalence peu examinés jusqu'à présent ; pour ce faire, nous élargirons l'angle de nos démarches analytiques, négligées encore à l'heure actuelle au sein de la recherche sur la coopération.

6. *Orientation synchronique* : depuis les années 2000, un certain nombre d'études diachroniques ont vu le jour au sein de la recherche sur la coopération ; toutefois, celles-ci concernent avant tout le processus d'intégration européenne et les relations internationales. Les études sur la coopération transfrontalière, quant à elles, conservent en général une optique synchronique, à quelques exceptions près : études euro-

8. Voir Jochen Roose et Ulrike Kaden, « Three Perspectives in Borderland Research. How Borderland Studies Could Exploit its Potential », in Elzbieta Opilowska, Zbigniew Kurcz et Jochen Roose (dir.), *Advances in European Borderlands Studies*, Baden-Baden, Nomos, 2017, p. 38 sq.

peennes⁹, études nationales¹⁰ ou études dans certaines zones frontalières¹¹. En ce qui concerne « l'amnésie historique », Birte Wassenberg avance le fait que la recherche sur la coopération est encore relativement récente, que les archives – si elles existent – ne sont souvent que difficilement accessibles, que le nombre des coopérations augmente sans cesse et qu'il existe très peu de réelles institutions transfrontalières (comme objets d'étude). La perspective que nous présentons intègre la dimension diachronique, faisant ainsi une proposition d'analyse pour étudier et comprendre les « biographies » ou les trajectoires de la coopération transfrontalière dans le temps.

7. *Orientation normative* : au travers de son objet, la recherche sur la coopération est généralement en relation avec des acteurs de la coopération transfrontalière. Ce fait, qui peut faciliter l'accès au terrain de recherche, est souvent lié à l'attente d'un transfert immédiat des résultats d'analyse dans les réalités de la coopération : « La recherche sur la coopération transfrontalière devrait toujours être, en premier lieu, une recherche appliquée à même de communiquer aux acteurs concernés des connaissances pratiques prescriptives ou tout du moins des orientations pratiques¹² ». Les résultats des recherches ou leur application doivent viser à

-
9. Voir Birte Wassenberg et Bernard Reitel, *Die territoriale Zusammenarbeit in Europa. Eine historische Perspektive*, Luxembourg, Amt für Veröffentlichungen der Europäischen Union, 2015 (DOI : doi.org/10.2776/831390) ; et Sylvain Schirmann, « La coopération transfrontalière – quelques aspects historiques », in Birte Wassenberg et Joachim Beck (dir.), *Vivre et penser la coopération transfrontalière. Vol. 4 : Les Régions frontalières sensibles*, Stuttgart, Franz Steiner, « Studies on the History of European Integration », 2011, p. 55-65.
 10. Voir Claude Marcori et Muriel Thoin, *La Coopération transfrontalière*, Paris, La documentation française, 2011.
 11. Pour la Grande Région Saar-Lor-Lux, voir Christian Wille, *Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, p. 119-121 (DOI : [10.3726/978-3-653-01313-9](https://doi.org/10.3726/978-3-653-01313-9)) ; et Estelle Evrard, *La Grande Région Saar-Lor-Lux : vers une suprarégionalisation transfrontalière ?*, Rennes, PU Rennes, 2018.
 12. Voir Joachim Beck, « Grenzüberschreitende Zusammenarbeit... », art. cit., p. 33.

« une meilleure coopération » ou à la « génération de valeurs ajoutées ». Cette orientation normative du processus de recherche, qui, dans la plupart des cas, n'est présente qu'implicitement et n'est que rarement soumise à une réflexion critique, a un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle nous aimerions dans ce texte attirer l'attention sur cette thématique, et, en complément à la forte orientation axée sur l'application, ainsi que dans l'esprit d'une vision interdisciplinaire, inciter à un débat sur les principes – ou mieux encore : sur les « conditions tacites » – de la recherche sur la coopération.

La caractérisation succincte de ce champ de recherche devrait avoir clairement mis en lumière que la perspective sur la coopération transfrontalière que nous proposons dans ce texte ne se concentre pas sur des systèmes ou des structures, des frontières territoriales ou des instructions d'action normatives comme explications des dynamiques de ladite coopération, mais qu'elle attire plutôt l'attention sur les réalités du processus de coopération, contribuant ainsi à un plus grand profillement des approches intégratrices. Cette perspective se construit sur une pensée praxéologique et dégage des aspects analytiques négligés jusqu'alors.

Principes de la pensée praxéologique

L'objectif de notre texte est de mobiliser les théories des pratiques au sein de la recherche sur la coopération pour faire ressortir une approche alternative. Ces théories se sont établies ces dernières décennies dans les sciences sociales et dans les études culturelles, même si ce processus n'est pas encore achevé¹³. Leur succès repose sur

13. Voir Frank Hillebrandt, *Soziologische Praxistheorien. Eine Einführung*, Wiesbaden, Springer, 2014 (DOI : [10.1007/978-3-531-94097-7](https://doi.org/10.1007/978-3-531-94097-7)) ; Andreas Reckwitz, « Grundelemente einer Theorie sozialer Praktiken. Eine sozialtheoretische

une série d'avancées innovantes qui remettent en question de façon convaincante « l'ancien vocabulaire » de la description sociologique et s'attachent à le renouveler. Depuis leurs premières ébauches¹⁴, les théories des pratiques prétendent s'ériger en contre-concept face aux dichotomies socio-théoriques trop limitées telles que structure/action, individu/société, corps/esprit, idée/matière ou nature/culture. Elles y parviennent par une description et une analyse du social inspirées d'approches ethnométhodologiques et poststructuralistes, mais aussi par le biais de la théorie de l'acteur-réseau. De la sorte, elles s'inscrivent dans la lignée de nombreux auteurs tels qu'Harold Garfinkel, Erving Goffman, Michel Foucault, Gilles Deleuze, Michel de Certeau, Judith Butler, Theodore Schatzki ou encore Bruno Latour.

Ce qui caractérise les théories des pratiques, qui représentent plutôt un faisceau de plusieurs approches socio-théoriques qu'une super-théorie, c'est leurs postulats sur la nature du social. Dans une perspective fondamentalement anti-essentialiste, elles considèrent le social comme un processus en devenir, continuellement émergent. Cette processualisation ne met pas à l'épreuve l'idée d'un caractère arbitraire du social, mais l'opinion selon laquelle le social se caractériserait exclusivement par des régularités et des ordres¹⁵. Le champ praxéologique permet toutefois de faire la distinction entre les approches qui soulignent plutôt le caractère dynamique-situatif du social, et celles qui mettent l'accent sur son caractère de routine ordonnée. À cet égard, Reckwitz parle de deux côtés de la médaille, renvoyant

Perspektive », *Zeitschrift für Soziologie*, vol. 32, n° 4, 2003, p. 282-301 (DOI : [10.1515/zfsoz-2003-0401](https://doi.org/10.1515/zfsoz-2003-0401)) ; Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg zu einer kultursoziologischen Analytik zwischen Praxeologie und Poststrukturalismus », in Monika Wohlrab-Sahr (dir.), *Kultursociologie. Paradigmen - Methoden - Fragestellungen*, Wiesbaden, Springer, 2010, p. 179-205 (DOI : [10.1007/978-3-531-92300-0_8](https://doi.org/10.1007/978-3-531-92300-0_8)) ; Hilmar Schäfer, *Die Instabilität der Praxis: Reproduktion und Transformation des Sozialen in der Praxistheorie*, Weilerswist, Velbrück, 2013 ; et Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *Methoden einer Soziologie der Praxis*, Bielefeld, Transcript, 2015.

14. Voir Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994 ; et Anthony Giddens, *New Rules of Sociological Method*, Stanford, Stanford U.P., 1993.
15. Voir Robert Schmidt, *Soziologie der Praktiken. Konzeptionelle Studien und empirische Analysen*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2012, p. 10 sq.

de ce fait au « caractère ré-flexif » des pratiques, ce qui permet de se représenter aussi bien les continuités que les discontinuités sociales.

Les approches praxéologiques fournissent des catégories d'analyse heuristiques et aspirent à trouver des explications sur la façon de savoir comment des ordres sociaux en devenir – donc en réalisation – sont (re)produits constamment, sans qu'ils soient déterminés par des structures apparemment sous-jacentes ou par des systèmes supérieurs. Elles y parviennent en comprenant les réalités en accomplissement comme des actes performatifs et leur structuration comme le résultat d'un *doing* qui se laisse reconstruire comme processus ordonné uniquement dans la rétrospective. Pour étudier de telles réalités, les théories des pratiques se focalisent sur des manifestations matérielles et corporelles, donc sur ce qui est observable sur le plan social : citons par exemple les pratiques de la connaissance et de la perception, de l'interaction et de la communication, de l'agencement et du positionnement spatiaux, ou de la production matérielle et de l'usage d'outils.

Cette conception du social vient en outre se substituer aux réflexions macrosociologiques. C'est ainsi que les réflexions sur les sociétés nationales ou les acteurs étatiques sont transférées vers une perspective axée sur les pratiques, dans laquelle elles sont pensées à partir des processus de leur émergence. Prenons l'exemple des pratiques de la description et de la définition de « l'Allemagne comme pôle économique », « comme démocratie » ou « comme territoire souverain », qui se manifestent entre autres dans des activités statistiques et administratives de recensement de la population ou d'établissement de registres électoraux. D'autres pratiques telles que celles de la socialisation scolaire sont également des modes qui engendrent notamment des cultures de mémoire et des valeurs communes. D'un point de vue praxéologique, la société est donc pensée comme réalité se manifestant via l'accomplissement de pratiques hétérogènes et plus ou moins cohérentes, réalité qui n'existe pas (et ne peut ainsi être empiriquement saisissable) « en dehors » de ses actualisations, intériorisations ou transmissions continues.

Renvoyer la société aux pratiques qui la constituent entraîne aussi une autre conception de « l'individu agissant de manière autonome », car l'individu avec ses intérêts articulés « ouvertement » n'est pas la source des études praxéologiques, lesquelles se concentrent sur les formes de subjectivisation identifiables et modifiables dans les pratiques. Par conséquent, le sujet n'est pas pensé comme une entité statique et guidée, mais comme une entité qui est (re)produite dans un *doing subject*. De tels processus de subjectivisation ou de subjectivation se concrétisent dans les pratiques d'adressage ou de positionnement (définition des rôles, auto-descriptions, etc.) qui produisent par exemple des « hommes », des « femmes », mais également des « fonctionnaires ministériels » ou des « acteurs de la coopération transfrontalière ». Cette conception axée sur le caractère performatif rapproche les théories des pratiques de celles de la performance, les unes comme les autres soulignant que « la création et la représentation (*acting*) et la performance (*performing*) » sont un « mode de production de la réalité¹⁶ ».

Dans ce contexte, la corporalité que soulignent les théories des pratiques occupe une place importante, car ces théories considèrent les pratiques comme « des mouvements de corps pertinents, porteurs de sens et de signification¹⁷ » au travers desquels il est possible de comprendre les « conditions tacites » efficaces dans les pratiques. D'après ces théories, il s'agit d'une connaissance intuitive qui intervient dans les pratiques et n'est pas directement accessible à la perception ou à l'articulation consciente. Selon Anthony Giddens, cette connaissance peut d'abord se caractériser comme un « *taken-for-granted mutual knowledge*¹⁸ » revêtant de l'importance pour l'interaction sociale lorsque les acteurs laissent entendre mutuellement comment ils interprètent la situation. Toutefois, les approches praxéologiques vont plus loin, mettant en

16. Voir Gabriele Klein et Hanna Katharina Göbel, « Performance und Praxis. Ein Dialog », in Gabriele Klein et Hanna Katharina Göbel (dir.), *Performance und Praxis. Praxeologische Erkundungen in Tanz, Theater, Sport und Alltag*, Bielefeld, Transcript, 2017, p. 9 (DOI : [10.14361/9783839432877-001](https://doi.org/10.14361/9783839432877-001)).

17. Voir Robert Schmidt, art. cit., p. 55.

18. Anthony Giddens, *op. cit.*, p. 95.

relation le corps et la connaissance. D'après Bourdieu, la connaissance représente une sorte de « sens pratique¹⁹ » qui se manifeste dans des routines de comportement corporelles, ainsi que dans des manières de concevoir et d'évaluer, et elle peut prendre diverses formes. L'évocation de la connaissance incorporée vise à préciser cette importance du corporel et à souligner que la connaissance – comme lubrifiant du social – n'est pas stockée, en tant qu'ordre explicite, dans des textes juridiques où elle peut être déposée, mais dans les réalités en accomplissement où elle est représentée corporellement et actualisée de manière praxéo-logique.

Les théories des pratiques apportent encore une dimension matérielle à la corporalité du social, en se fondant sur l'idée que les pratiques et la connaissance qui leur est immanente sont liées aux choses qui les entourent et aux aspects spatiaux. C'est ainsi que l'on construit des salles de conférence pour des réunions, que l'on place des chaises pour des présentations et que l'on aménage des bureaux appropriés pour des activités administratives. Ces exemples suggèrent un rapport entre paramètres spatiaux et pratiques, rapport que les théories des pratiques intègrent dans leur représentation du social en attribuant le statut d'acteur à des choses qui ont un effet à la fois permettant et contraignant sur les pratiques, selon la théorie de l'acteur-réseau²⁰. Au même titre que les corps, les choses deviennent ainsi les supports des pratiques, puisqu'un outil ou un ordinateur ne se réduit en aucun cas à un pur instrument d'exécution : ces choses modifient le social à tel point que le fait qu'elles viennent à manquer engendre une tout autre situation. Néanmoins, les théories des pratiques conçoivent l'usage de choses comme une interaction entre des objets matériels permettant d'un côté et la connaissance implicite incorporée de leur usage de l'autre, sachant qu'aucun des deux côtés n'est entendu comme cause de l'autre.

Cet éclairage de la pensée praxéologique constitue la toile de fond des réflexions ci-après, qui proposent une perspective d'analyse

19. Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 45.

20. Bruno Latour, *Eine neue Soziologie für eine neue Gesellschaft. Einführung in die Akteur-Netzwerk-Theorie*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2010, p. 123.

alternative pour la recherche sur la coopération. Cette perspective se focalise sur des éléments relativement délaissés et non remis en cause de pratiques politico-administratives qui échappent aux auto-descriptions quotidiennes des acteurs ainsi qu'aux discours politiques, et grâce auxquels il est possible de percevoir les dynamiques de la coopération transfrontalière. Par conséquent, nous nous intéresserons à des réalités de coopération qui ne s'expliquent pas au travers d'hypothèses émises sur la rationalité ou les intentions, mais au travers de l'observation empirique des processus « sur le terrain » – en d'autres termes, nous partirons de l'observation de l'interaction praxéo-logique d'activités, de choses matérielles, de corps et de connaissances constitutives des pratiques politico-administratives.

La coopération transfrontalière comme formation de pratiques

Dans le cadre d'une étude de la coopération transfrontalière, on peut, comme nous l'expliquions plus haut, faire la différence entre une analyse contrastive et une analyse intégratrice. Ces approches sont toutes les deux compatibles avec les théories des pratiques, bien que le potentiel de ces dernières se développe surtout en lien avec les analyses intégratrices qui mettent l'accent sur les réalités de coopération, que l'on doit comprendre dans ce texte comme formations de pratiques transfrontalières. Ce concept s'assoit sur les principes démontrés de la pensée praxéologique et surmonte la division du social en échelles spatiales ou en catégories géopolitiques. Il suit en fait l'idée d'un social axé sur le processus et donc sur « [d]es pratiques dispersées sur le plan spatial et temporel, disjointes et partiellement reliées, ainsi que [sur] [d]es assemblages de pratiques²¹. ». D'un point de vue praxéologique, les phénomènes sociaux et leurs performances en termes de structuration émergent par conséquent, par le biais des pratiques ou de leurs

21. Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg... », art. cit., p. 189.

imbrications, pour constituer des formations organisées à la manière d'un rhizome – et non de façon hiérarchique. Theodore Schatzki décrit ce caractère organisé du social comme « *flat ontology* » pour le distinguer des modèles construits sur le schème base-superstructure ou autres stratifications. Cette façon de concevoir dépasse en même temps la pensée en catégories de conteneurs nationaux et permet une conceptualisation adéquate des phénomènes sociaux dans des contextes transfrontaliers²².

Dans ce contexte il convient également de concevoir la coopération transfrontalière comme étant une formation transversale aux frontières nationales constituée de pratiques politico-administratives interdépendantes. Ainsi, la coopération transfrontalière n'est pas construite comme un objet de recherche qui appartiendrait à différents systèmes politico-administratifs et resterait en conséquence attaché à l'intercatégorique. La perspective praxéologique revendique plutôt une méthodologie axée sur les pratiques et leur accomplissement et libère la coopération de son statut déficitaire de l'entre-deux en la transférant vers des questions heuristiques :

1. Quels objets matériels, activités, corps et connaissance incorporée constituent les pratiques politico-administratives ?
2. Comment s'organisent les pratiques politico-administratives pour s'assembler en formations de pratiques de la coopération transfrontalière ?
3. De quelles logiques les formations de pratiques de la coopération transfrontalière sont-elles empreintes ?

Ces problématiques prises à titre d'exemple, et qu'il convient de clarifier directement à partir de l'objet de recherche aux fins de l'étude empirique, conduisent à s'intéresser, au-delà des échelles spatiales ou catégories fixes, à la question de savoir quelles pratiques ou éléments sont efficaces au sein de la coopération transfrontalière, et comment

22. Voir Sören Brandes et Malte Zierenberg, « Doing Capitalism. Praxeologische Perspektiven », *Mittelweg 36. Zeitschrift des Hamburger Instituts für Sozialforschung*, vol. 26, n° 1, 2017, p. 8.

elles interagissent – en un mot : quelles réalités de la coopération transfrontalière sont engendrées et modifiées, et comment elles sont engendrées et modifiées.

Si l'on considère la coopération comme formation de pratiques transfrontalière, elle représente alors un complexe de pratiques politico-administratives reliées et se manifestant au travers, d'une part des éléments qui y participent, d'autre part de leur interaction (situationnelle) au-delà des frontières nationales. Ces formations de pratiques ne représentent pas des entités figées et statiques ; elles doivent être pensées comme dynamiques, relationnelles et modifiables puisqu'elles sont constamment actualisées et (re)formées par des reproductions et différences permanentes²³. Les réalités de coopération qui représentent de tels processus d'actualisation ou de (re)formation se caractérisent notamment par des pratiques ritualisées, des constellations partenariales changeantes ou des principes directeurs contestés. Dans cette mesure, les formations de pratiques transfrontalières possèdent un caractère à la fois stable et instable définissable empiriquement par leurs processus d'actualisation. Il est donc possible de constater au cours du temps que les formations de pratiques ne cessent de se reproduire dans leur architecture relationnelle et leur portée spatiale, ce qui peut renvoyer à « l'existence et à la caractéristique d'une culture de la coopération transfrontalière propre²⁴ ». Par ailleurs, la dimension temporelle renvoie au fait que les formations de pratiques associent tout à fait des pratiques issues d'horizons temporels distincts, ce qui est important dans l'étude d'une coopération transfrontalière à laquelle participent entre autres des pratiques de la représentation ou de la mémoire qui sont ritualisées et protocolaires.

Sur le plan spatial, il convient également de retenir que ces formations associent des pratiques dispersées – c'est-à-dire provenant de

23. Voir Andreas Reckwitz, « Praktiken und Diskurse. Eine sozialtheoretische und methodologische Relation », in Herbert Kalthoff, Stefan Hirschauer et Gesa Lindemann (dir.), *Theoretische Empirie. Zur Relevanz qualitativer Sozialforschung*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2008, p. 202.

24. Joachim Beck, « Schlussfolgerungen », in Joachim Beck et Birte Wassenberg (dir.), *Grenzüberschreitende Zusammenarbeit leben und erforschen. Vol. 5 : Integration und (trans-)regionale Identitäten*, Stuttgart, Franz Steiner, 2013, p. 323.

contextes spatiaux différents. C'est ainsi que des pratiques de législation à Bruxelles peuvent par exemple faire partie de la formation de pratiques au même titre que celles visant la concertation avec le gouvernement à Paris ou celles de réunions régulières et d'échanges d'informations entre les partenaires « sur place ». Une autre approche spatiale se déduit des pratiques elles-mêmes concentrées en formations envisageables dans une perspective de « spatialisation²⁵ ». Robert Schmidt parle dans ce contexte d'un « espace processuel, relationnel des [...] relations entre des participants corporels, des artefacts, des lieux et des environnements²⁶ ».

La frontière, qui est un élément essentiel des présentes réflexions, s'explique elle aussi au travers des pratiques et de leurs formations. C'est ainsi qu'à cet égard, la question de la frontière ne se réfère pas à un « corps » national : elle est d'abord reliée à la portée de formations de pratiques. Les questions portent alors sur les marges des réalités de coopération définissables par une vision spatiale, et qui se dessinent là où les imbrications de pratiques s'émettent ou là où les associations avec d'autres formations s'établissent. Par ailleurs, il est possible d'associer la question de la frontière aux logiques et effets de pratiques politico-administratives qui permettent de reconstruire les dynamiques de l'établissement ou de la relativisation de différences ou de divergences. Cette approche de la frontière qui, de manière incisive, peut être qualifiée de *doing border* ne se focalise pas sur la frontière comme objet ontologique, mais sur les pratiques sociales de sa (re)production.

Nous voudrions renvoyer le concept de formation de pratiques transfrontalières à quatre enjeux de la coopération, et donc continuer de le développer à partir de l'objet. Il convient toutefois de mentionner auparavant que, selon Joačhim Bečk, ces enjeux devraient aussi faire office de « vis de réglage pour un *capacity building* d'espaces transfrontaliers ». Bečk aborde ainsi la question du potentiel des régions

25. Andreas Rečkwitz, « Subjekt/Identität », in Stephan Moebius et Andreas Rečkwitz (dir.), *Poststrukturalistische Sozialwissenschaften*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2008, p. 91.

26. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 20.

transfrontalières et de leur développement envisagé en fonction des véritables « espaces d'apprentissage européens fonctionnels et interculturels²⁷ ». Cette perspective normative qui vise la formulation d'orientations pratiques, et par conséquent une intervention et une gouvernance, ne peut cependant pas être réalisée par l'approche praxéologique, mais uniquement de manière indirecte, puisque les pratiques sociales ne représentent pas d'exécutions contrôlables de structures ou de règles supérieures, mais qu'il faut les comprendre comme « les chantiers et scènes irréfutables du social²⁸ ». Cela signifie que les pratiques et leurs formations ne peuvent pas être définies « de l'extérieur » depuis une perspective analytique comme bonnes/mauvaises, efficaces/inefficaces, compatibles/incompatibles etc. ; elles doivent, en tant que réalités constitutives de la coopération transfrontalière, être déroulées « de l'intérieur » et expliquées dans leur (dis)continuité praxéologique. C'est pourquoi les quatre enjeux de la coopération ne sont pas considérés dans ce texte comme des « vis de réglage » ayant pour finalité un *capacity building*, mais comme des points d'accès analytiques permettant de parvenir à une meilleure compréhension des formations de pratiques transfrontalières. Néanmoins, dans une étape en aval, l'étude de l'interaction d'activités, d'objets matériels, de corps et de connaissance incorporée peut autoriser des réflexions en mesure de soutenir un processus de *capacity building*.

1. Le premier accès analytique que nous allons traiter sera le « problème » des incompatibilités maintes fois constatées entre les systèmes politico-administratifs et socioculturels participant à la coopération transfrontalière. Généralement, ces incompatibilités se réfèrent à des attributions, à des compétences et à des modes de fonctionnement différents, ainsi qu'à des profils de métiers, parcours et identités professionnels distincts, si l'on se place du côté des acteurs. Il est

27. Joachim Beck, « Schlussfolgerungen », art. cit., p. 324.

28. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 217.

possible de rompre de deux manières avec cette approche qui suit la logique d'ordre géopolitique et ses frontières de systèmes. Dans l'esprit de l'approche contrastive, ce sont premièrement les systèmes politico-administratifs et socioculturels participant à la coopération transfrontalière qu'il s'agit de concevoir comme formations de pratiques, c'est-à-dire comme enchaînements de pratiques politico-administratives ou de pratiques de socialisation scolaire et professionnelle. Dans un deuxième temps, les résultats de l'étude des formations de pratiques politico-administratives et socioculturelles participant à la coopération transfrontalière peuvent être confrontés dans une optique contrastive pour identifier les similarités et différences. Nous estimons qu'un autre point d'accès relatif au « problème » de l'incompatibilité emprunte l'idée des approches intégratrices. Comme nous l'expliquions ci-dessus, le concept de formation de pratiques transfrontalières ne se focalise pas sur les systèmes, mais sur la question de savoir comment les pratiques politico-administratives s'organisent pour s'assembler. Cela signifie que la coopération transfrontalière n'est pas thématifiée ici comme un « problème » d'incompatibilités, mais que des processus dynamiques (les pratiques et leurs formations) qui constituent les réalités en accomplissement remplacent les structures. L'angle analytique se trouve ainsi détourné de systèmes distincts ou de formations de pratiques découplées en deçà et au-delà d'une frontière nationale et s'oriente vers les processus d'actualisation des formations transfrontalières – en un mot : vers le « *doing cross-border cooperation* ». L'efficacité de cette approche réside dans la description et la compréhension de la coopération transfrontalière, qui, malgré les (ou en raison des) incompatibilités liées aux systèmes, s'accomplit comme réalité observable empiriquement. D'un point de vue praxéologique, il s'agit ici de l'analyse des logiques qui montrent comment des pratiques issues de dif-

férents contextes spatiaux et temporels sont (re) combinées *in situ* pour s'assembler en formations.

2. Le deuxième accès analytique que nous traiterons est le « problème » de la pluralité des compétences et des marges de manœuvre des systèmes ou des acteurs participant à la coopération. L'approche praxéologique de ce « problème » approfondit les explications mentionnées plus haut, d'autant que ce problème résulte de réflexions sur l'incompatibilité. Suivant l'approche intégratrice, on met en relief également ici le « *doing cross-border cooperation* », qui comprend le moment de la stabilisation et la remise en cause de compétences et de marges de manœuvre. L'élément de référence est l'hypothèse selon laquelle les acteurs ne sont pas dotés *per se* d'un pouvoir d'agir (au sens de compétences et de marges de manœuvre), mais que ce pouvoir est constamment (re)produit. Ces actes performatifs considérés comme caractéristiques de la coopération transfrontalière peuvent être classés différemment : d'un côté comme mises en scène ou performances des acteurs en tant qu' « acteurs (non-)capables d'action » et de l'autre comme pratiques de la reconnaissance/remise en cause de ces acteurs par des activités et discours adéquats. Dans cet éclairage, il s'agit donc de traiter le « problème » des différences de compétences et marges de manœuvre comme une question empiriquement ouverte sur les pratiques du référencement et de la reconnaissance du pouvoir d'agir. Cette question permet de ne plus thématiser la manière de gérer (le plus souvent de façon productive-créative) les incompatibilités au sein de la coopération transfrontalière comme infraction aux règles, mais comme ensemble de pratiques d'émergence d'acteurs et de pouvoir d'agir, et *in fine*, de formations de pratiques transfrontalières. Par ce biais, les pratiques de la coopération acquièrent également une place théorique que l'on peut qualifier dans le langage courant de « solutions pragmatiques » ou de « petite voie hiérarchique », stabilisant pro-

bablement les formations de pratiques de manière déterminante. Ces pratiques n'apparaissent plus alors comme écarts ou transgressions, mais comme reproductions du social en général et performances praxéo-logiques de la coopération transfrontalière en particulier. La notion de performance souligne une nouvelle fois ici le caractère performatif des pratiques (en le distinguant d'un éventuel caractère d'exécution) et met l'accent sur le moment dynamique-performatif qui caractérise les pratiques comme faisabilités non prévisibles.

3. Le champ de tension qui se dégage des intérêts nationaux et communs est efficace dans les formations de pratiques transfrontalières de la coopération et offre encore un autre accès analytique. D'un point de vue praxéologique, ce champ n'est pas thématiqué comme un « problème » dans le contexte d'ordres pris au sens géopolitique, mais comme une question empirique de signification et de mise en scène praxéologique des connaissances concurrentes. Reckwitz parle d'« organigrammes de scripts, de schémas d'interprétation et d'évaluation²⁹ ». En bref, il s'agit de systèmes culturels de signification qui s'expriment comme connaissance intuitive, notamment dans des pratiques de perception, d'évaluation, de comparaison ou d'argumentation. Il ne convient donc pas de concevoir les schémas de connaissance comme « modèles cognitifs ou comme structures invisibles d'un appareil psychique qui ont un mode d'existence en dehors des pratiques³⁰ ». Leur « lieu » est bien plutôt la réalité en accomplissement où ils sont utilisés de manière praxéologique et actualisés en permanence. Il importe donc de penser la connaissance et par conséquent également les intérêts comme immanents à la pratique et modifiables. Les

29. Andreas Reckwitz, « Praktiken der Reflexivität: eine kulturtheoretische Perspektive auf hochmodernes Handeln », in Fritz Böhle *et al.* (dir.), *Handeln unter Unsicherheit*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2009, p. 173.

30. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 214.

pratiques offrent des accès empiriques à la connaissance ou à des constellations d'intérêts concurrents au travers de leur corporalité, mais qui se manifestent également comme « conditions tacites » par des paramètres matériels, des agencements spatiaux ou des choses utilisées comme les symboles, les statistiques ou les rapports. Dès lors, il est possible d'analyser le rapport entre les intérêts nationaux et les intérêts communs *via* les réalités de coopération, c'est-à-dire *via* les pratiques assemblées en formations transfrontalières avec leurs éléments constitutifs et leurs logiques créatrices de sens. Elles fournissent des indications sur les conditions souvent non prises en compte de la coopération transfrontalière qui peuvent expliquer les stratégies poursuivies habituellement par les acteurs ou guidées par certains intérêts. À cet égard, le principal axe d'étude est de savoir quelle connaissance est *réalisée* (*performed*) dans les pratiques de la coopération transfrontalière, est (re)produite dans les discours ou est appropriée comme subjectivisation³¹.

4. Comme dernier accès analytique, nous soumettrons le « problème » de la durabilité de la coopération transfrontalière à une réflexion praxéologique. Pour cela, nous développerons un concept de la durabilité temporelle nécessitant une considération diachronique des formations de pratiques. Vue sous cet angle, la coopération peut être qualifiée de durable, voire de stable si ses actualisations présentent dans le temps une certaine continuité. Les actualisations continues des pratiques et de leurs formations transfrontalières peuvent être notamment déterminées par les reproductions permanentes des logiques de pratiques qui assurent leur cohésion, de leur architecture relationnelle ou de leur portée spatiale. À l'opposé, des formations de pratiques moins durables ou instables se caractérisent par des dynamiques prononcées ou par des (re)formations des

31. Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg... », art. cit., p. 194.

pratiques qui les constituent. De telles discontinuités dans le temps indiquent des failles et des mutations dans la coopération qui, au cours de l'analyse différenciée, apparaissent toutefois évolutives et peuvent en fin de compte avoir un effet stabilisant sur les réalités de coopération. On peut ainsi supposer que l'application de nouveaux instruments juridiques de la coopération induit une *reconfiguration* des formations de pratiques transfrontalières qui s'exprime par le fait que les pratiques les constituant se réfèrent les unes par rapport aux autres d'une manière inédite. Cependant, ces nouveaux instruments peuvent également entraîner une *dissociation* des formations de pratiques, c'est-à-dire une dynamique à travers laquelle certaines pratiques (comme par exemple celle de la concertation) ne sont plus actualisées et tombent hors de la formation. De nouveaux instruments juridiques, ainsi que d'autres discontinuités de la coopération transfrontalière (notamment des modifications de paramètres spatiaux induites par le déménagement dans un bâtiment administratif avec d'autres acteurs de la coopération dans un voisinage immédiat), peuvent toutefois également provoquer des *associations* de formations de pratiques transfrontalières qui consistent dans le fait que des pratiques jusque-là non constitutives de la formation le deviennent désormais. Une caractéristique supplémentaire de la (re)formation des formations de pratiques est la *complexification*, c'est-à-dire les développements de la coopération dans lesquels des pratiques déjà associées s'associent avec d'autres formations (transfrontalières). C'est entre autres le cas dans les coopérations transfrontalières trans-sectorielles et intégratrices qui intègrent une variété de secteurs (par exemple privé, public, civil, etc.) ou de domaines (par exemple économie, éducation, culture, etc.). Si nous examinons respectivement les « secteurs » ou « domaines » – à l'instar de ce que nous avons déjà mentionné pour les systèmes politico-administratifs et socio-

culturels – comme formations de pratiques, il est possible d’observer ce qui suit : les réalités en accomplissement de la « *doing cross-border cooperation* » seront considérées comme trans-sectorielles et donc durables si, par exemple, des pratiques politico-administrative s’associent à des pratiques civiles et qu’il en découle des complexifications des formations de pratiques participantes – voire l’émergence de nouvelles formations de pratiques, et le cas échéant, de nouvelles formations de pratiques transfrontalières. L’approche praxéologique du « problème » de la durabilité prend essentiellement en compte les processus d’actualisation des réalités de la coopération et dégage des pistes en vue de penser et d’analyser de manière productive les discontinuités ou instabilités de la coopération transfrontalière, et de considérer la durabilité au-delà de la dimension temporelle.

Nous avons pu montrer, en « reformulant » la coopération transfrontalière, que la perspective praxéologique parvient à surmonter l’idée des conteneurs nationaux ou la classification du social en échelles spatiales, et qu’elle se penche sur les réalités effectives de coopération dans leur complexité – dispersion dans l’espace et dans le temps, matérialité, contingence et performativité – au lieu de se focaliser sur des systèmes dont la portée est bornée par des frontières territoriales. L’accès à ces aspects analytiques et à d’autres encore s’opère par le biais d’une démarche praxéologique dont nous avons présenté ci-dessus les prémisses ; toutefois, leur réalisation est liée à diverses particularités maintes fois débattues que nous thématiserons pour conclure en dégageant une perspective alternative.

Perspectives pour une approche de recherche alternative

Nous avons développé dans le présent texte une perspective alternative sur la coopération transfrontalière, perspective qui ne se concentre pas sur des systèmes ou des structures, des frontières territoriales ou des recommandations d'action normatives comme explications des dynamiques de ladite coopération, mais sur les réalités contingentes du processus de la coopération. Cette perspective continue de développer des approches intégratrices, de dégager de nouveaux aspects analytiques et de lancer un défi aux « conditions tacites » de la recherche le plus souvent non remises en cause. Pour ce faire, nous avons mobilisé le courant socio-théorique de la praxéologie et développé le concept de formations de pratiques transfrontalières en nous appuyant sur quatre enjeux de la coopération. Sur la base de cette projection de la coopération, nous résumerons dans ce qui suit, en vue d'applications futures, quelques particularités de l'action de recherche praxéologique ou de recherche de coopération orientée vers la pratique.

1. *Comprendre la coopération transfrontalière comme production performative* : la recherche praxéologique de la coopération délaisse l'analyse du social en systèmes ou espaces, et refuse les distinctions socio-théoriques telles que base/superstructure, nature/culture ou socialité/matérialité. Faire des recherches orientées vers la pratique signifie rompre avec les présupposés et penser en réseaux et relations « plats » pour identifier « les multiples aspects de la pratique comme entités matérielles, les rassembler et les mettre en relation³² ». Cette approche repose sur le point de vue - que l'on peut qualifier d'antirationaliste - d'après lequel les phénomènes sociaux ne sont pas définissables par

.....
32. Frank Hillebrandt, « Was ist der Gegenstand einer Soziologie der Praxis ? », in Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *op. cit.*, p. 21.

des intentions d'action ou des propriétés structurelles, mais comme productions performatives devenant visibles dans des formations de pratiques avec la multiplicité et la dispersion de leurs éléments. Adopter une posture de recherche praxéologique signifie donc en premier lieu analyser systématiquement le social à partir des pratiques et de leurs formations. Ce faisant, les intentions ou structures ne sont pas posées comme conditions ou même déterminants pour le social, mais comprises comme effets de pratiques. Cette démarche permet de ne plus faire apparaître la coopération transfrontalière comme un entre-deux de systèmes politico-administratifs, mais comme une formation transfrontalière socialement produite à travers des pratiques politico-administratives avec leurs activités respectives, leurs objets matériels, leurs corps et leur connaissance.

2. *Privilégier la dimension empirique* : cette forme d'approche des questions sur la coopération transfrontalière renvoie à la préoccupation générale de la recherche praxéologique, qui consiste à ne pas placer les logiques de la théorie au-dessus de celles de la pratique. Dans ce processus de recherche, nous éviterons donc de faire des hypothèses déclaratives, définitionnelles et normatives sur les objets, pour accorder une attention particulière au processus social – et donc à ce qui s'accomplit réellement³³. En conséquence, le fait de privilégier la dimension empirique se reflète dans la compréhension des théories des pratiques envisagée de façon récursive. Cela signifie que les réflexions théoriques ne précèdent pas la recherche empirique, mais que ces deux moments du processus de recherche sont rapprochés dans une interaction dynamique pour se stimuler réciproquement de manière productive. Reckwitz parle dans ce contexte d'une théorie

33. Voir Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 32 ; et Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt, « Einleitung », in Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *op. cit.*, p. 7.

d'un « format textile³⁴ », renvoyant ainsi au processus de formation de la théorie progressive mis en place dans l'action de recherche, qui permet d'accéder à la « frontière comme fait » et d'analyser la coopération transfrontalière dans le temps, ce qui, entre autres, nous rend aptes à comprendre des transgressions de compétence présumées comme productions sociales.

3. *Mettre en perspective les pratiques comme nexus spatio-temporel* : une autre particularité du travail praxéologique se retrouve dans l'« organisation dispersée » des pratiques. Comme nous l'expliquions ci-dessus, les pratiques n'existent pas sous la forme d'entités clairement définies, mais dans leur accomplissement comme combinaison contingente d'activités, de choses matérielles, de corps et de connaissances qui les constituent et qui interagissent de manière praxéologique. L'étude des pratiques permet ainsi de se focaliser sur quelques aspects (de l'analyse et/ou de la comparaison) qui n'avaient guère suscité l'attention jusqu'à présent dans la recherche sur la coopération. Cette action prend la forme d'un sondage reposant sur une observation empirique et requiert de la part des chercheurs un important degré de sensibilité, notamment en ce qui concerne les actes de langage, les mouvements corporels, les corps socialisés ou les artefacts matériels et leur interdépendance. En outre, afin de pouvoir les reconstruire, le chercheur doit suivre les accomplissements de pratiques et explorer leurs « lieux » dans l'espace et dans le temps. Ceci paraît particulièrement important lors de l'analyse des dynamiques de frontières, si l'on considère le fait que la frontière s'établit de moins en moins sur son lieu territorial, et qu'elle se transforme surtout en pratique changeante multilocale de la surveillance, de la sélection, de la gouvernance, etc., pratique changeante

34. Andreas Reckwitz, *Kreativität und soziale Praxis: Studien zur Sozial- und Gesellschaftstheorie*, Bielefeld, Transcript, 2016, p. 12 ([DOI : 10.14361/9783839433454](https://doi.org/10.14361/9783839433454)).

qui actualise des ordres de connaissance considérés comme oubliés depuis longtemps³⁵.

4. *Décupler les accès méthodologiques* : d'un point de vue méthodologique, la recherche praxéologique réagit à la « dispersion » des pratiques par un « *design* de recherche multilocal³⁶ » et par des procédures qui suivent « les enchaînements de pratiques au-delà de la diversité de leurs lieux³⁷ ». Par ailleurs, les méthodes des théories des pratiques utilisées doivent satisfaire aux prémisses citées précédemment, comme rendre visibles les pratiques dans leur accomplissement, comprendre leur multiplicité et leur dynamique (dans le temps), etc. Les méthodes traditionnelles des sciences sociales ne satisfaisant pas toujours à ces exigences, le développement des théories des pratiques était et est constamment associé à des débats animés sur ces méthodes³⁸. En principe, la sélection d'instruments méthodologiques peut être guidée à la fois par le questionnement sur la recherche et par les caractéristiques propres à ce champ de recherche. Toutefois, un champ d'étude empirique dominé par la langue ou par les productions de textes requiert une autre approche méthodologique qu'un champ essentiellement caractérisé par des formes d'expression corporelles ou matérielles. C'est pourquoi la recherche praxéologique concède un changement de perspective ciblé – lié à différents accès méthodologiques – afin d'affronter de manière adéquate la complexité et les éléments constitutifs

35. Voir Étienne Balibar, *La Crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*, Paris, Galilée, 1997, p. 379 ; et Julia Schulze Wessel, *Grenzfiguren – Zur politischen Theorie des Flüchtlings*, Bielefeld, Transcript, 2017, p. 87 sq. (DOI : [10.14361/9783839437568](https://doi.org/10.14361/9783839437568)).

36. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 267 sq.

37. *Ibid.*, p. 256.

38. Voir Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *op. cit.* ; et Hilmar Schäfer, « Einleitung. Grundlagen, Rezeption und Forschungsperspektiven der Praxistheorie », in Hilmar Schäfer (dir.), *Praxistheorie. Ein soziologisches Forschungsprogramm*, Bielefeld, Transcript, 2016, p. 9-25 (DOI : [20.500.12657/37402](https://doi.org/20.500.12657/37402)).

des pratiques. De cette façon, on peut tenir compte de caractéristiques souvent passées inaperçues dans la recherche empirique ou négligées par les démarches traditionnelles. À cet égard, un répertoire méthodologique diversifié englobant des techniques quantitatives et qualitatives s'est établi au sein de la recherche praxéologique³⁹.

5. *Participer à des formations de pratiques* : malgré la nécessité d'une diversité méthodologique, la perspective praxéologique encourage certains accès analytiques comme les techniques de l'observation participante⁴⁰, qui correspondent à l'approche ethnographique consistant à « décrire des pratiques culturelles étrangères ou propres » avec l'objectif de « représenter celles-ci d'une façon telle que les lecteurs puissent se faire une image de cette culture⁴¹ ». On suppose – comme c'est généralement le cas dans l'action de recherche praxéologique – que la présence du chercheur dans l'accomplissement des pratiques analysées est quasiment indispensable pour permettre d'observer de manière adéquate leurs caractéristiques spécifiques, ainsi que la connaissance actualisée par les acteurs. Des techniques d'enquête ethnographique telles que l'observation participante aident surtout à comprendre la connaissance implicite des acteurs en rendant visibles les schémas de la perception et de l'évaluation comme éléments de pratiques. Leur reconstruction permet d'appréhender le monde de la perception des acteurs-sujets, ainsi que l'interaction entre les paramètres socio-matériels et les activités corpo-verbales. Cependant, le « faire-valoir » de la connaissance implicite reste un enjeu particulier puisqu'il se soustrait à l'articula-

39. Voir Franka Schäfer et Anna Daniel, « Zur Notwendigkeit einer praxissoziologischen Methodendiskussion », in Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *op. cit.*, p. 38 ([DOI : 10.14361/9783839427163-002](https://doi.org/10.14361/9783839427163-002)).

40. Voir Andreas Reckwitz, « Praktiken und Diskurse... », art. cit., p. 196.

41. Herbert Kalthoff, « Beobachtende Differenz. Instrumente der ethnografisch-soziologischen Forschung », *Zeitschrift für Soziologie*, vol. 32, n° 1, p. 70 ([DOI : 10.1515/zfsocz-2003-0104](https://doi.org/10.1515/zfsocz-2003-0104)).

tion consciente et n'est donc pas accessible au moyen d'enquêtes directes ou d'autres techniques semblables. Aussi l'observation se concentre-t-elle sur la performativité des pratiques, c'est-à-dire sur les mouvements corporels, les actes de langage, ainsi que sur le paramètre social, spatial et substantiel, afin de pouvoir reconstruire la connaissance. À cet égard, Andreas Reckwitz souligne qu'il convient d'accéder à la connaissance implicite nécessairement de manière indirecte, « ce qui signifie qu'il faut déduire les schémas implicites à partir d'énoncés, d'actions, de modes de manipulation des choses explicites⁴² ». La recherche praxéologique dépend donc ici d'importantes collectes de données et de documentations minutieuses sur l'accomplissement des pratiques pour déceler les aspects « tacites » de la pratique sociale.

Le présent aperçu sur les particularités de la recherche praxéologique nous a permis d'apporter des informations primordiales sur les orientations possibles de ce futur champ de recherche sur la coopération. Nous les avons présentées en respectant la brièveté imposée et en étant soucieux de sensibiliser le lecteur aux questions de l'analyse de la coopération transfrontalière pour élargir la perspective et apporter une « vision alternative ». Les explications, ainsi que le présent texte, mettent en avant une perspective analytique applicable à différentes disciplines, qui s'inscrit dans les développements récents des *Border Studies* empruntées aux études culturelles et est apte à contribuer à une « sociologie de la frontière ».

42. Voir Andreas Reckwitz, « Praktiken und Diskurse... », art. cit., p. 196.

Le « transfrontalier » comme valeur de communication

ELENI MITROPOULOU

Université de Haute-Alsace



Penser le transfrontalier comme une valeur de communication implique la prise en compte de ses aspects médiatiques et culturels tels qu'on peut les interroger par le biais des sciences de l'information et de la communication. Nous espérons que cette approche pourra nourrir avec pertinence la recherche autour de la question du transfrontalier en général et de celle des pratiques de communication liées au transfrontalier dans l'espace franco-germano-suisse du Rhin Supérieur en particulier¹.

1. Cette étude se rattache au programme en formation/recherche « Communication transfrontalière », 2018-2019, financé par Novartis et développé à l'université de Haute-Alsace au sein du laboratoire CRESAT. Ce programme réunit des étudiants inscrits en master 1 et en master 2 « Information et communication », des doctorants et des enseignants-chercheurs autour d'une mission d'expertise auprès de structures professionnelles (que celles-ci soient territoriales, industrielles, culturelles, ou encore touristiques) qui œuvrent dans l'espace du Rhin Supérieur. Ces structures ont besoin d'une diffusion optimale des informations et des messages vers les publics de l'espace concerné, ainsi que de processus de communication adaptés à leurs missions transfrontalières. Le programme mobilise au profit d'une action de diagnostic et de suivi des compétences en information et communication numériques qui sont à la fois théo-

Les aspects médiatiques concernés sont liés aux dispositifs² et aux usages de la communication numérique (ce qui ne doit pas nous faire oublier que la presse écrite fait partie des vecteurs essentiels pour étudier les enjeux de la communication par les médias en milieu transfrontalier). La communication par les médias discutée ici est plus précisément celle des structures dont la dimension transfrontalière est inhérente à leur domaine d'activités, c'est-à-dire de structures pour lesquelles il s'agit d'une dimension importante voire constitutive – en tous cas déterminante – de leur stratégie de développement.

Nous pouvons évoquer, à titre d'exemple, des structures à vocation économique comme RegioTriRhena, des structures à vocation d'information territoriale comme GeoRhena, ou encore des structures à vocation culturelle comme l'Agence culturelle du Grand Est. On peut effectivement s'interroger sur les pratiques de communication externe de telles structures. Ces pratiques sont censées promouvoir les relations au sein de l'espace frontalier franco-germano-suisse du Rhin Supérieur. Si on pense (et c'est notre cas) la frontière comme une conjonction potentielle (en l'occurrence celle par le lien social) plutôt que comme une disjonction factuelle (en l'occurrence celle des limites entre territoires), alors on peut étudier la notion de séparation frontalière comme une contrainte pour la communication.

Par suite, plusieurs questionnements émergent :

1. La communication à l'intention des publics frontaliers concernés par l'activité de ces structures tient-elle compte du contexte socio-culturel « transfrontalier » comme d'un faisceau de contraintes de communication³ ?
2. Des dispositifs numériques comme les sites internet de ces structures, qui sont par définition adossés à la communi-

riques, pratiques et appliquées.

2. Au sens de tout ce qui a la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. Voir Giorgio Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot et Rivages, 2014.
3. Voir Roger Odin, *Les Espaces de communication. Introduction à la sémio-pragmatique*, Grenoble, PU Grenoble, 2011.

cation dite externe, rapprochent-ils les publics impliqués dans les enjeux de la spécificité relationnelle territoriale que les caractérise ? Nous souhaitons poser la question de cette spécificité relationnelle sous l'angle de la communication, dans la continuité de travaux qui ont interrogé la spécificité rhénane dans ses dimensions micro et macro-économique – lesquels travaux ont permis d'arriver à cette conclusion, que « le modèle rhéman de la firme rhénane apparaît comme la composante possible d'un modèle d'avenir de développement territorial qui reste à finaliser. Cette firme doit être définie non pas par des caractéristiques génériques [...] mais par son insertion spécifique, de nature mésoéconomique, dans un contexte territorial précis⁴ ».

Ces questionnements nous invitent à formuler l'hypothèse de travail et la problématique suivantes :

1. Un espace de relations transfrontalières peut être pensé comme un « espace de communication ». Cela permet de modéliser les contraintes du contexte concerné sans oublier les atouts de ce même contexte. Ainsi, l'aspect « trinational » caractéristique de l'espace franco-germano-suisse du Rhin Supérieur est à la fois un atout et une contrainte car il participe tantôt du bon tantôt du mauvais fonctionnement de la communication – notamment linguistique, mais aussi plus largement culturelle (pratiques, mentalités...).
2. L'espace de relations transfrontalières franco-germano-suisse du Rhin Supérieur serait le lieu d'objectifs de communication particuliers puisque différents des objectifs d'autres zones transfrontalières. Quels seraient alors ces objectifs de communication et quel serait le contrat de communication adapté à ces objectifs ?

4. Voir Jean-Alain Héraud et René Kahn, « La pertinence du modèle de l'entreprise rhénane de nos jours : y-a-t-il une spécificité alsacienne ? », in Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf (dir.), *L'Entreprise rhénane, mythe ou réalité ?*, Paris, Picard, 2015.

Aussi, par contraste avec un contrat de communication qui serait, lui, global, et avec des contraintes de communication qui seraient également globales, nous postulons qu'il existe des contraintes de communication locales propres à une situation transfrontalière donnée. Des interactions entre global et local caractéristiques de toute configuration transfrontalière émergerait le transfrontalier franco-germano-suisse du Rhin Supérieur comme valeur de communication à propager et à partager dans un espace de communication déterminé et identifié. Car si les structures du monde professionnel adossées au transfrontalier construisent et diffusent les valeurs du transfrontalier en général (des valeurs telles que la coopération, la fédération, la co-construction, etc., pour ce qui est de valeurs dites « positives ») via les dispositifs médiatiques que chaque structure mobilise (un site internet, une brochure, un communiqué de presse, *Twitter*...), alors le transfrontalier du Rhin Supérieur est lui-même une valeur à médiatiser et à partager.

C'est par cette valeur culturellement commune et partagée que le transfrontalier du Rhin Supérieur d'une part se démarquerait d'autres configurations transfrontalières, d'autre part se positionnerait comme complémentaire aux dimensions autres que le transfrontalier : la dimension locale, la dimension européenne, voire la dimension internationale, selon la structure.

Cela implique de prendre en compte non seulement les valeurs de référence dites positives du transfrontalier (coopération, fédération, co-construction...), mais également des valeurs qui peuvent œuvrer de façon négative, comme l'inaccessibilité due aux contraintes de la pluralité linguistique, l'uniformisation des pratiques ou des traditions, ou encore l'asymétrie entre les dispositifs, les législations ou les contraintes économiques et administratives qui empêchent le partage d'une même réglementation. L'hétérogénéité de l'espace transfrontalier en tant qu'espace culturel peut alors être tantôt un opposant, tantôt un adjuvant pour les objectifs de la communication. Dans tous les cas, ces objectifs transitent par les structures professionnelles et à ce titre influencent l'espace des échanges.

Si des valeurs positives et des valeurs négatives forment le système de valeurs de tout transfrontalier, toutefois, ces valeurs sont actualisées (c'est-à-dire activées, engagées) justement par la façon de communiquer dans une situation et un périmètre transfrontaliers identifiés à un moment donné. Mais si la formation du système de valeurs d'une zone transfrontalière se manifeste à un moment donné, ce moment « porte » son passé. En effet, ces valeurs générales, peut-être même universelles, sont actualisées par l'histoire de la zone transfrontalière concernée, c'est-à-dire par la nature des relations préalables à une configuration transfrontalière donnée – relations qui certes sont politiques et économiques, mais qui sont tout autant communicationnelles et médiatiques. Postulant que celles-ci ont un pouvoir d'influence sur celles-là, nous voudrions comprendre en quoi une structure qui communique sur elle-même exerce une influence sur la perception que le public a du transfrontalier, que cette perception soit souhaitée/visée ou non par la structure. Comme lors de tout processus de communication, cette perception se construit en relation avec le domaine d'intervention de la structure (culture, économie, éducation...), avec le type, la nature, des contenus diffusés (informations, par exemple), mais également et peut-être surtout avec la manière dont la structure s'insère dans la vie quotidienne de chaque identité constitutive du périmètre transfrontalier. La vie quotidienne étant remplie d'échanges et d'informations en circulation, par quels dispositifs d'échange et par quels contenus les structures de la zone transfrontalière communiquent-elles sur leur mission ?

Quel est le sens que ces structures donnent à leur fonction professionnelle à travers leur façon de communiquer sur elles-mêmes ? Quelle carte d'identité une structure œuvrant en milieu transfrontalier affiche-t-elle *via* un média qui opère dans ce même milieu ? Et disent les journaux, les *flyers*, les affiches, la télévision... les uns des autres ?

Zone transfrontalière, périmètre transfrontalier, milieu transfrontalier... ces termes ne veulent pas dire la même chose. Nous les utilisons pour parler au départ d'une forme (le transfrontalier comme zone) qui doit former un cadre (le transfrontalier comme périmètre)

constituant le cœur d'interactions sociales (le transfrontalier comme milieu). C'est là le cheminement nécessaire pour penser la relation entre espace transfrontalier et médias.

Prenons un exemple pour commenter cette relation. Si on pense à la chaîne de télévision ARTE, elle manifeste, lorsqu'elle communique sur elle-même, ce qu'on pourrait appeler un bruit axiologique⁵ dans son système de valeurs. En fait, la chaîne n'assume pas son statut identitaire binaire, mais met ce statut au service d'une identité hiérarchiquement supérieure – une identité européenne. L'identité franco-allemande de la chaîne ne constitue pas une valeur à promouvoir en soi, mais plutôt un moyen qui lui permet de prétendre à une identité continentale. Sur la page d'accueil du site internet de la chaîne, aucune mention n'est faite de sa double identité⁶, et dans les pages qui suivent la chaîne se qualifie de publique, de culturelle et d'européenne⁷. Difficilement accessible car situé tout en bas de la – longue – page d'accueil, le discours d'autopromotion de la chaîne dans la rubrique « Tout sur ARTE » est significatif :

Le siège d'ARTE est situé à Strasbourg, près du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et du Palais des Droits de l'homme. Il est l'expression d'un triple symbole : symbole de la réussite d'une chaîne qui a su s'affirmer dans le paysage audiovisuel européen, symbole d'une amitié fructueuse entre la France et l'Allemagne, et symbole d'une ouverture enthousiaste et déterminée sur l'Europe.

Pour ce qui est de l'identité visuelle de la chaîne, on lit que « l'identité visuelle d'ARTE souligne le rôle de la chaîne comme aimant à “culture” en Europe ». Quant à la brochure téléchargeable⁸, elle présente la chaîne en ces termes :

-
5. Nous utilisons le terme de *bruit* dans la continuité de sa définition en communication et en l'appliquant au domaine des valeurs. Un *bruit axiologique* est ce qui dérange le système de valeurs en voie de formation.
 6. Si ce n'est dans le titre de la page qui s'affiche dans l'onglet : « ARTE : chaîne télé culturelle franco-allemande – TV direct & replay »
 7. Dernière consultation le 25/09/2018.
 8. Pour tout ce qui suit, voir https://www.arte.tv/sites/corporate/files/2018_flyer-

Chaîne publique à l'antenne depuis 1992, ARTE a pour mission de favoriser la compréhension et le rapprochement entre les Européens. La Centrale ARTE GEIE assure la programmation et la diffusion. Les deux pôles ARTE France et ARTE Deutschland apportent la plupart des programmes.

On remarquera aussi la mention du fait que « 85 % des programmes [sont] produits en Europe », ainsi qu'une figure⁹ qui rend visible la mise en abyme entre pôle (Strasbourg, le siège), polarités (linguïstiquement distribuées : France/Deutschland) et périphérie (les pays européens partenaires de la chaîne). Dans cette configuration scriptovisuelle, la Suisse est dans la périphérie, positionnée en tant que partenaire européen. ARTE fait savoir qu'elle n'œuvre pas dans l'espace trinational franco-germano-suisse, et elle met ses spécificités binationales au service d'une mission *pluri*-identitaire propre à une identité continentale.

La spécificité binationale renforce, quant à elle, une accessibilité « pratique » qui se manifeste dans le texte d'une des pages¹⁰ de la brochure. Pour ce qui est par ailleurs de la contrainte linguistique, la chaîne propose une sélection de langues qui détermine des milieux privilégiés, quand d'autres sont laissés pour compte¹¹, ce qui permet d'illustrer la question de la valeur de communication : c'est la valeur d'une instance, ARTE en l'occurrence, en tant qu'instance qui communique par les médias. En outre, l'exemple permet de questionner la valeur construite pour le transfrontalier par ARTE. En effet, que penser de la géographie du transfrontalier dans les pages proposées ? Dans la figure de la page 9 du livret, le cœur du zoom départage par la couleur d'une part France et Allemagne, d'autre part Suisse et Belgique, l'ensemble étant réuni par la dénomination « Pays francophones et germanophones ». Mais quel est le sens de cette image par rapport à la figure de la page 7, qui montre le rayonnement européen ? Il nous semble qu'il s'agit, justement, de la mise en place d'une valeur de com-

[arte_fr-compressed.pdf](#).

9. Voir *ibid.*, p. 7.

10. Voir *ibid.*, p. 9.

11. Voir *ibid.*, p. 8.

munication, celle de la coopération franco-allemande, au profit d'une coopération linguïstiquement unifiée. La valeur du transfrontalier est alors celle d'une extension linguïstique, d'un transfrontalier élargi par un rapprochement linguïstique auquel participe, quoique de façon approximative, le Rhin Supérieur.

Si le siège d'ARTE se situe dans l'espace du Rhin Supérieur, ce n'est pas le cas de son action : en effet ARTE est l'acronyme d' « Association Relative à la Télévision Européenne ». En revanche, c'est bien le cas de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur. Sur le site internet de la Conférence¹², la valeur de communication du transfrontalier est celle de la « verticalité » appliquée à son identité visuelle. Sur la page d'accueil du site, le passage d'une langue à l'autre se réalise sur un fond de maquette identique aussi bien pour ce qui est de la structure que pour ce qui est des contenus – d'où une forte uniformisation. En revanche, nous constatons qu'*allemand* a la priorité sur *français* dans le texte rédigé en allemand¹³, alors que *français* a la priorité sur *allemand* dans le texte rédigé en français¹⁴. Quant au mot *suisse*, il est toujours positionné en troisième. Nous constatons également que le site internet exploite de façon hiérarchique l'identité trinationale dans le logotype : le drapeau français est situé tout en haut, le drapeau suisse est situé au milieu, le drapeau allemand est situé en bas. Dans cette configuration des emblèmes utilisée pour créer l'identité visuelle de la structure, le visuel « compense » le linguïstique : si le « suisse » est situé en troisième position dans la formule « franco-germano-suisse », pour ce qui est du logotype il se situe au centre. Enfin, notons que les trois nations sont reliées par et dans le mouvement d'un seul support, celui du *ruban*. Quand on connaît l'importance d'un logotype¹⁵ en matière d'identité et d'image de cette identité, on peut s'interroger sur la valeur de communication du transfrontalier sur ce site inter-

12. Voir <https://www.conference-rhin-sup.org/fr> (consulté le 25/01/2019).

13. Voir <https://www.oberrheinkonferenz.org/de> (consulté le 25/01/2019).

14. Voir <https://www.conference-rhin-sup.org/fr> (consulté le 25/01/2019).

15. Sur le logo vu comme système d'identification et de signification, voir Benoît Heilbrunn, *Le Logo*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2006, et plus précisément le chapitre intitulé « Le logo comme figure d'identités » (en ligne : <https://www.cairn.info/le-logo--9782130555773.htm>).

net. Car la présence du ruban, c'est-à-dire, selon le dictionnaire, d'une bande de tissu de largeur et de longueur variables qui sert de lien ou d'ornement, nous conduit à nous poser la question suivante : s'agit-il d'un transfrontalier à valeur de relation ou d'un transfrontalier à valeur de décoration ?

Si pour en savoir plus il faudrait, évidemment, aller plus loin dans l'analyse du dispositif de communication, néanmoins, la page d'accueil constitue une page déterminante du contrat de communication. C'est elle qui engage la structure vis-à-vis du public visiteur du site. Ainsi, ce qu'on peut d'ores et déjà mentionner, c'est que dans cette page d'accueil, vitrine de la communication externe de la structure, les valeurs de référence du transfrontalier en général sont tantôt ajustées tantôt programmées en fonction de l'espace concerné.

Si la frontière est un fait sociologique qui prend une forme spatiale¹⁶, le processus de communication au sein de l'espace transfrontalier constitue un fait sémiotique qui donne une valeur sociale à la frontière. Celle-ci est un espace de sens¹⁷ en constante mutation/construction. Questionnant le rôle d'un site internet par rapport aux trois fonctions d'une frontière (barrière, interface, territoire¹⁸), nous constatons que le processus de communication sur le site internet de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur pose comme fondamentale la valeur de verticalité¹⁹. Et si la frontière comme interface « filtre » et canalise les relations entre territoires, un site internet, en tant qu'interface numérique, « filtre » et canalise les contenus : en

16. Voir Georges Simmel, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Puf, 1999.

17. Voir Angeliki Koukoutsaki-Monnier, « Les identités (trans)frontalières entre *habitus*, stratégies et représentations », in Angeliki Koukoutsaki-Monnier (dir.), *Identités (trans)frontalières au sein et autour de l'espace du Rhin Supérieur*, Nancy, PU Nancy, 2014.

18. Voir Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2004.

19. Le processus de communication (qui se distingue du processus de diffusion, de médiatisation et de médiation) est caractérisé par le principe de la sélection de valeurs de communication et de leur articulation. Voir Eleni Mitropoulou, « Valeur et sémiotique de la communication médiatée : pour une approche inférentielle et transversale », in Amir Biglari (dir.), *Valeurs - aux fondements de la sémiotique*, Paris, L'Harmattan, 2015.

effet, contrairement à ce que peut penser l'opinion, on n'a pas accès à tout depuis partout.

On constate alors une interdépendance entre les cultures et un cadre institutionnel censé offrir les conditions nécessaires pour que ces cultures émergent dans un espace forcément asymétrique. Il y a ainsi des rapports de force qui structurent cet espace préalablement construit sur le modèle centre-périphérie, pour faire de la situation transfrontalière un milieu de coopération. Entre le centre que constitue la frontière et la périphérie formée par la zone de chaque pays concerné, il est question d'échanges, de rapprochements, de rivalités, de conflits, de normes... Quand on parle de communication, il est question également d'échanges, de rapprochements, de rivalités, de conflits, de normes - en somme, d'une situation de cohabitation, comme le dirait Dominique Wolton²⁰, avec des adjuvants et des opposants à cette cohabitation. Penser le transfrontalier comme notion par le biais du transfrontalier comme valeur marquerait le passage de la séparation à la cohabitation et par conséquent consoliderait le passage d'un objectif à sa réalisation.

Si nos exemples révèlent la présence de hiérarchies dans la communication transfrontalière, nos réflexions nous ont permis de poser la question de la communication du transfrontalier en relation avec celle de la cohabitation « portée » par une approche sémiocommunicationnelle qui met en perspective le transfrontalier en fonction du concept de sémiosphère²¹. En tant que dynamique topologique qui permet de penser l'échange interculturel en fonction des sphères culturelles centrales et périphériques, la sémiosphère est l'espace nécessaire à l'existence et au fonctionnement des différents langages en place. La sémiosphère est ce qui rend possible leur interaction, en les « pensant » en termes d'articulation et non d'accumulation.

Si Lotman parle de « langages », justement, le concept du langage autorise qu'on le prenne au sens large, au niveau des pratiques et des situations : et le transfrontalier aurait son propre langage en relation

20. Dominique Wolton, *Informé n'est pas communiquer*, Paris, CNRS, 2009.

21. Yuri Lotman, *La Sémiosphère*, Limoges, PU Limoges, 1999.

avec un espace qui permet son expression. Reprenant notre hypothèse, nous dirions donc que les pratiques transfrontalières ont besoin de leur propre langage de communication au sein d'une culture donnée et en interaction avec d'autres cultures en place ou potentielles. Aussi, conformément à l'hypothèse de la sémiosphère, la spécificité trinationale de la configuration transfrontalière du Rhin Supérieur ne devrait-elle pas être pensée comme la somme de trois nationalités (ainsi que suggère de le faire le logotype étudié), mais comme une interaction *via* différentes facettes : culturelle, financière, politique, sociale, professionnelle, éducative, législative...

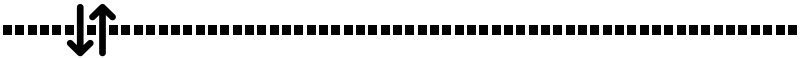
Quand le transfrontalier investit une zone, celle du Rhin Supérieur en l'occurrence, les pratiques se trouvent imbriquées dans des interactions qui – sans être pour autant forcément inédites – se trouvent dotées d'une légitimité ou d'une reconnaissance institutionnelle ; et l'espace s'en trouve modifié autant dans sa perception que dans son fonctionnement. La valeur de cet espace change, puisqu'il devient le lieu d'interactions culturelles : on passe alors d'une sémiosphère à une autre sémiosphère, c'est-à-dire « d'un résultat et de conditions du développement de la culture » à un autre résultat et à d'autres conditions du développement de la culture. Pour Lotman, la sémiosphère est à la fois la condition et le résultat du développement de la culture : ce sont ces conditions/ce résultat que nous retenons comme heuristique pour penser la forme culturellement signifiante que constitue le transfrontalier du Rhin Supérieur pour les médias.

Enseigner dans une visée transfrontalière

**L'enseignant de langue comme passeur d'une
langue-culture à l'autre. Retours réflexifs et
état des lieux d'une recherche frontalière**

JULIA PUTSCHE

Université de Strasbourg



Introduction

La région du Rhin Supérieur a vu se mettre en place une coopération supranationale et interrégionale dense touchant les domaines économique, politique, culturel et éducatif. Un des organismes interrégionaux est la Conférence du Rhin Supérieur. Dans sa charte pour le plurilinguisme, elle souligne l'importance de l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin dans ce contexte très précis :

Eu égard à l'importance de l'espace du Rhin Supérieur comme bassin de vie et économique commun, les signataires de la présente charte s'engagent à œuvrer constamment en faveur d'une meilleure connaissance mutuelle des hommes et de leur culture des deux côtés du Rhin. La maî-

trise de la langue du voisin y joue un rôle essentiel, parce qu'elle rend possible des échanges interculturels, une coopération tri-nationale, un marché de l'emploi transfrontalier ainsi qu'une grande mobilité¹.

Dans notre contribution, nous proposons une contextualisation de la situation d'enseignement-apprentissage de la langue voisine en région frontalière pour thématiser les défis et les tensions socio-didactiques qui en résultent. Nous présenterons les résultats d'études menées pendant les années 2013 et 2018, études qui nous ont permis d'asseoir notre réflexion didactique relative à la nécessité de didactiser l'enseignement de la langue voisine dans une visée transfrontalière.

Des situations d'apprentissage très particulières

Le concept de « frontière » et la région frontalière

Sans vouloir reprendre les travaux de nombreux collègues (notamment du groupe « Frontière », mais aussi des sociolinguistes-dialectologues autour de Dominique Hučk²), nous tenons à rappeler qu'une frontière « peut en cacher une autre », dans le sens où le terme *frontière* n'est pas toujours utilisé de la même manière selon le contexte. Il peut s'agir de concepts (et par ricochet de représentations) très différents. Une frontière peut délimiter un espace (géo-)politique : nous parlons ainsi par exemple de frontières nationales ou territoriales. Une frontière peut être linguistique et séparer deux espaces dans lesquels on parle des langues différentes (mais qui peuvent se trouver, sur le plan administratif, sur le même territoire). Quant aux frontières dites *naturelles*, elles constituent souvent également une frontière ter-

1. Voir Conférence du Rhin Supérieur, *Charte du Rhin Supérieur pour la promotion du plurilinguisme*, 2013, p. 1.
2. Voir Dominique Hučk, *Une histoire des langues de l'Alsace*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2015.

ritoriale, mais elles semblent séparer *naturellement* l'ici de l'ailleurs. Le Rhin est l'exemple le plus souvent évoqué quand il est question de frontières naturelles dans l'espace du Rhin Supérieur. Il sépare l'Alsace du pays de Bade et la France de l'Allemagne. Le terme de frontière *historique* est également important dans le contexte didactique dans lequel nous travaillons³, l'histoire de l'Alsace (qui fut alternativement occupée, c'est-à-dire allemande, et libre, c'est-à-dire française) restant un sujet présent dans le contexte sociodidactique qui nous occupe.

Pour rester plus large dans notre conception de la frontière pour la didactique des langues et le contexte sociodidactique que forment l'Alsace, le pays de Bade et le Palatinat, nous trouvons intéressant d'évoquer le double caractère de la frontière comme il est décrit par le groupe « Frontière » : « D'une part, la frontière sert à délimiter : elle signifie la fin d'un territoire. D'autre part, la frontière permet de désigner l'altérité, l'étranger : elle signifie le passage à un autre territoire⁴ ». Bernard Reitel et Alexandre Moine évoquent l'aspect « réparateur⁵ » (du passé historique) des coopérations transfrontalières, notamment dans des régions ou entre deux pays avec un passé guerrier, comme entre la France et l'Allemagne. Il est important de souligner cet aspect, car la coopération transfrontalière et la coopération nationale entre la France et l'Allemagne sont de nos jours quelque chose « qui va de soi » pour les générations nées longtemps après 1945. Il est, à nos yeux, étonnant de constater à quel point l'histoire conflictuelle entre la France et l'Allemagne a laissé la place, de nos jours, à des frontières ouvertes et à une coopération bien établie (au moins dans une logique *top-down* ouvertement transfrontalière⁶).

3. Le terme de frontière *culturelle* nous semble intéressant mais très difficilement définissable dans le contexte de cette contribution. Nous invitons le lecteur à consulter Claudia Polzin-Haumann, Julia Putsche et Christina Reissner (dir.), *Wege zu einer grenzüberschreitenden deutsch-französischen Fremdsprachendidaktik. État des lieux, enjeux, perspectives*, St. Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 2019.
4. Groupe « Frontière », « La frontière, un objet spatial en mutation. », *EspacesTemps.net*, 2004, <https://www.espacestemp.net/articles/la-frontiere-un-objet-spatial-en-mutation>).
5. Bernard Reitel et Alexandre Moine, « Entre Rhin et Jura, des espaces transfrontaliers où émergent des dissymétries spatiales », *M@ppemonde*, vol. 77, n° 1, 2005, p. 1-8, <http://mappemonde.mgm.fr/num5/articles/art05101.pdf>.
6. Voir Bernard Ludwig et Andreas Linsenmann (dir.), *Frontières et réconciliation*.

Nous venons de le dire, la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur est promue à tous les niveaux organisationnels et dans tous les domaines (notamment dans le domaine de l'éducation), mais la situation frontalière chez les individus ne va pas automatiquement de pair avec le positionnement *top-down*. Les frontières sont des enjeux complexes dans la vie des individus⁷. Elles sont forcément présentes d'une manière ou d'une autre, indépendamment des personnes qui ont ou non une pratique de la vie quotidienne qui pourrait être qualifiée de « transfrontalière ». Les régions frontalières sont aussi bien des « zones de contact » que des « zones de conflit »⁸. L'Autre ou l'autre région/pays sont forcément présents dans le quotidien des citoyens, peu importe si ceux-ci souhaitent aller à la rencontre de cet Autre. Pour simplifier, on peut dire que même si une personne vivant à côté d'une frontière décide pour elle-même de ne pas vouloir se rendre dans le pays voisin et rencontrer activement des habitants de ce pays, il est quasiment impossible d'échapper au contact avec les habitants de l'autre côté de la frontière car ceux-ci se déplacent également en traversant la frontière. Le degré d'affinité, d'hostilité ou d'indifférence influe certes beaucoup sur l'intensité du contact et sur les représentations du/attitudes envers le pays voisin avec ses habitants, mais ce degré ne peut être « neutre » dans un tel contexte socio-géographique. Ici, le terme « conflit » est important, car, s'il ne s'agit certes plus de conflits guerriers entre deux pays, on peut tout de même parler de conflits au quotidien dans lesquels la présence de l'Autre dans « ma » ville est par exemple perçue comme dérangement ou difficilement supportable.

Et outre cette complexité du contact (sur un *continuum* on choisirait les termes « positif » et « négatif » pour les deux extrémités), nous

L'Allemagne et ses voisins depuis 1945, Berlin, Peter Lang, « L'Allemagne dans les relations internationales », 2011.

7. Voir Anne-Laure Amilhat-Szary, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Puf, 2015 (DOI : [10.3917/puf.amilh.2015.01](https://doi.org/10.3917/puf.amilh.2015.01)).
8. Voir Anemone Geiger-Jaillet, *Nationale, regionale und sprachliche Grenzen. Das Saar-Lor-Lux-Modell*, Siegburg, Asgard, 2001 ; et Anne-Laure Amilhat-Szary et Marie-Christine Fourny (dir.), *Après les frontières, avec la frontière. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2006 ([halshs-00377502](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00377502)).

tenons à souligner que la partie de l'autre pays qui se trouve « juste » derrière la frontière est souvent peu « attractive » pour les habitants venant de l'autre côté de la frontière⁹. L'exotisme de la proximité géographique est très peu « vendeur », un peu comme si le « vrai » pays ne commençait qu'une fois la région frontalière traversée.

Un autre facteur individuel qui détermine beaucoup le comportement des citoyens de l'espace transfrontalier est le degré de perméabilité de cette frontière dans les représentations sociales des individus¹⁰. Ce facteur reprend en quelque sorte la question de la frontière et de ses différents aspects, et soulève celle de savoir dans quelle mesure la frontière génère des délimitations (territoriales, culturelles, langagières, etc.) ou offre une possibilité de dépassement, d'élargissement, d'ouverture.

La frontière qui nous intéresse dans le cadre de cette contribution est celle entre l'Alsace et le pays de Bade (Baden). Il s'agit d'une frontière nationale (entre la France et l'Allemagne), mais aussi d'une frontière régionale (entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg ou plus précisément le pays de Bade¹¹).

-
9. Voir Albert Raasch, *L'Europe, les frontières et les langues. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe - De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, 2002 (en ligne : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/RaaschFR.pdf>, consulté le 25/07/2018) ; et Julia Putschke, *Spracheinstellungen von Grundschülerinnen und Grundschülern in einer Grenzregion. Qualitative Untersuchung in zwei paritätisch unterrichteten ersten Klassen mit Zielsprache Französisch*, Bern, Peter Lang, 2011 (DOI : 10.3726/978-3-0351-0285-7).
 10. Voir Laurent Gajo, « Le discours sur le bilinguisme autour de la frontière linguistique en Suisse : représentations de frontières et frontières de représentations », *Synergies France*, n° 4, 2005, p. 37-45 (en ligne : <https://gerflint.fr/Base/France4/Laurent.pdf>).
 11. D'un point de vue sociolinguistique, en prenant en compte l'alsacien, elle ne représente pas forcément une frontière langagière. Mais d'un point de vue national, elle est certes langagière, l'allemand étant la langue officielle du pays de Bade et le français celle de l'Alsace. L'allemand est en revanche aussi « langue régionale » en Alsace, et d'un point de vue sociolinguistique et diachronique, la frontière linguistique ne se situe pas du tout au niveau des territoires nationaux.

La place de la langue et de la culture dans l'enseignement

Après avoir esquissé brièvement la situation complexe des régions frontalières d'un point de vue culturel et sociolinguistique, nous nous intéresserons dans cette deuxième sous-partie à la présence importante de l'autre langue-culture dans les programmes des deux côtés du Rhin. Sans vouloir dresser les portraits détaillés des politiques linguistiques des deux régions dans le domaine de l'enseignement de la langue voisine, nous présenterons les grandes lignes qui nous semblent indispensables pour une meilleure compréhension du contexte socio-pédagogique, puis nous évoquerons les perceptions diverses et variées qu'on peut en dégager.

L'Alsace

L'allemand (et non pas l'alsacien) possède le statut de langue régionale en Alsace. Dans le contexte scolaire, il est difficile de faire l'impasse sur la langue, car elle est enseignée dans pratiquement tous les contextes. Un rôle important revient à l'enseignement à l'école maternelle et primaire. L'allemand y est la seule langue enseignée (en dehors des sections internationales). L'allemand est soit enseigné de manière extensive à partir de la dernière année de l'école maternelle (Grande Section, GS) puis à l'école primaire à hauteur de 2 à 4 heures par semaine, soit de manière « bilingue paritaire » à partir de la première année de l'école maternelle. Cet enseignement bilingue fonctionne selon le modèle canadien d'immersion.

Dans le secondaire, il est possible de poursuivre le cursus bilingue entamé auparavant. Un enseignement « classique » de la langue allemande est également possible, sans qu'il s'agisse d'une langue obligatoire dans le cursus.

Le Bade-Wurtemberg

Les politiques linguistiques du Bade-Wurtemberg soulignent également pour le bassin rhénan (*die Rheinschiene*) l'importance de l'enseignement-apprentissage du français comme langue du voisin. Or, l'enseignement des langues ne débute qu'à partir de la troisième année de l'école primaire depuis la rentrée 2019 (sauf écoles ou classes bilingues). Le français n'est pas la seule langue enseignée à l'école primaire. Les écoles décident, dans le cadre de l'équivalent du projet d'établissement, quelle sera la langue enseignée dans l'établissement. Dans le secondaire, le français retrouve un statut comparable à la situation alsacienne : il est possible de continuer ou de démarrer l'apprentissage de la langue dans un dispositif bilingue ou dans le cadre d'un enseignement « classique », sans qu'il s'agisse d'une langue obligatoire dans le cursus.

La nécessité de (re)penser la formation des enseignants dans une logique régionale

Dans le cadre de notre projet de recherche sur les représentations et les attitudes de très jeunes apprenants du FLE (Français Langue Étrangère) suivant un enseignement bilingue dans une école bilingue allemande de région frontalière¹², nous avons pu démontrer que les représentations vis-à-vis de la culture voisine ou plus précisément vis-à-vis des personnes vivant de l'autre côté de la frontière étaient majoritairement négatives. Partant de ce constat surprenant chez des enfants scolarisés en *erste Klasse* (équivalent du cours préparatoire), et ayant trouvé plusieurs indices pointant le lien entre ces représentations négatives et l'image que véhiculait la personne enseignante du pays voisin en cours, nous nous intéressons désormais aux représen-

12. Voir Julia Putsche, *Spracheinstellungen von Grundschülerinnen und Grundschülern in einer Grenzregion...*, op. cit., 2011.

tations des enseignants d'allemand et de français dans l'espace géographique en question.

Les résultats de recherche que nous présenterons ici se fondent essentiellement sur deux modèles théoriques. Le premier est celui développé par Albert Raasch¹³, qui propose une échelle de compétence transfrontalière pour l'enseignement des aspects culturels et civilisationnels en cours de langue en région frontalière. Les cinq étapes du modèle de Raasch sont les suivantes :

1. Compétence civilisationnelle
2. Compétence civilisationnelle contrastive
3. Compétence empathique
4. Compétence interculturelle
5. Compétence intraculturelle

Nous n'allons pas expliciter le modèle, mais renvoyons le lecteur aux nombreux travaux des dernières années qui le présentent et le discutent dans tous ses détails, notamment en s'appuyant sur les réalités sociodidactiques entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg¹⁴ ou la Sarre et

13. Voir Albert Raasch, « Grenzkompetenz - ein Weg nach Europa. Wissenschaften von der Sprache und Kontextwissenschaften im Gespräch », in Rudolf Denk (dir.), *Nach Europa unterwegs. Grenzüberschreitende Modelle der Lehrerbildung im Zeichen von europäischer Identität, Kultur und Mehrsprachigkeit*, Herbolzheim, Centaurus, 2005, p. 119-129 ; et Albert Raasch, « Von Baden-Württemberg nach Europa und zurück. Sprachenlernen und Sprachenlehren als sprachenspolitisches Handeln », *Synergies Pays germanophones*, n° 1, 2008, p. 21-40 (en ligne : <https://gerflint.fr/Base/Germanie/raasch.pdf>).
14. Voir Julia Putsche, « "Meine Vorstellung war, dass es viel stärker wäre." Berufliches Selbstverständnis von zukünftigen Fremdsprachenlehrer/innen in einer Grenzregion », *Babylonia*, n° 1, 2013, p. 65-70 ; Julia Putsche, « Qu'est-ce qu'une didactique des langues transfrontalière et comment conscientiser les enseignants de langues pour celle-ci ? », *Synergies Pays germanophones*, n° 9, 2016, p. 47-61 (en ligne : <https://gerflint.fr/Base/Paysgermanophones/jputsche.pdf>) ; Chloé Faucompré et Julia Putsche, « Les activités pédagogiques dans le cadre d'une didactique des langues en région frontalière : le cas d'un cours de français en 5. Klasse à Kehl, Bade-Wurtemberg », *Les Nouveaux Cahiers d'allemand*, vol. 33, n° 2, 2015, p. 161-176 (en ligne : https://www.atilf.fr/wp-content/uploads/publications/nca/atilf_NCA_2015-2.pdf) ; Julia Putsche et Chloé Faucompré, « Lehrkontext Grenzregion: Affekt und Kognition von FremdsprachenlehrerInnen der Nachbarsprache », *Zeitschrift für Interkulturellen Fremdsprachenunterricht*, vol. 22, n° 2, 2017, p. 143-154 (en ligne :

la Lorraine¹⁵, ou les deux¹⁶.

Nous nous intéressons à ce que pensent, ressentent et décident des enseignants de la langue voisine dans un espace frontalier très précis. Pour ce faire, nous nous référons aux travaux et au modèle de *teacher cognition* de Simon Borg¹⁷, qui souligne le fait que l’agir professoral en classe et les interactions avec les apprenants déterminent non seulement les représentations et ainsi l’identité de l’enseignant de langue, mais aussi ses attitudes : « “*Teacher cognition*” research is concerned with understanding what teachers think, know and believe. »

Borg utilise le terme *teacher cognition* comme « terme parapluie¹⁸ » pour rassembler le champ thématique de ce que nous qualifions de représentations sociales, attitudes, croyances, etc. : « *Beliefs, knowledge, theories, attitudes, images, assumptions, metaphors, conceptions, perspectives about teaching, teachers, learning, students, subject matter, curricula, materials, instructional activities, self*¹⁹ ».

Borg précise également que les représentations des enseignants sont déterminées par leur propre expérience scolaire en tant qu’ap-

nals.ulb.tu-darmstadt.de/index.php/zif/article/view/865) ; Julia Putsche et Chloé Faucompré, « Formation des professeurs de langues en région frontalière : croyances et représentations des futurs professeurs d’allemand en Alsace face à l’enseignement de la langue du voisin », *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 40, 2016, p. 47-60 (DOI : [10.4000/esp.817](https://doi.org/10.4000/esp.817)) ; et Chloé Faucompré et Julia Putsche, « Déconstruire les représentations des futurs enseignants de langues face à l’enseignement en région frontalière », in Daniel Elmiger, Isabelle Racine et Françoise Zay (dir.), *Processus de différenciation : des pratiques langagières à leur interprétation sociale*, Neuchâtel, Centre de linguistique appliquée, 2017, p. 227-238 (en ligne : <http://doc.rero.ch/record/288648>).

15. Voir Claudia Polzin-Haumann et Christina Reissner, « Language and Language Policies in Saarland and Lorraine: Towards the Creation of a Transnational Space? », in Barbara Alicja Jańczak (dir.), *Language Contact and Language Policies Across Borders : Construction and Deconstruction of Transnational and Transcultural Spaces*, Berlin, Logos, 2018, p. 45-55.
16. Voir Claudia Polzin-Haumann, Julia Putsche et Christina Reissner (dir.), *op. cit.*
17. Voir Simon Borg, *Teacher Cognition and Language Education*, London, Bloomsbury, 2008.
18. Voir Nicolas Guičhon, *L’Apprentissage des langues médiatisé par les technologies : contribution à l’épistémologie de la didactique des langues*, Le Havre, Université du Havre, 2011 ([tel-00806418](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00806418)).
19. Simon Borg, « Teacher Cognition in Language Teaching: A Review of Research into What Language Teachers Think, Know, Believe and Do », *Language Teaching*, n° 36, avril 2003, p. 82 ([doi:10.1017/S0261444803001903](https://doi.org/10.1017/S0261444803001903)).

prenants de langues, par leur formation professionnelle, par leur expérience sur le terrain (en durée et en variété de publics) et par les contextes socioculturels dans lesquels ils travaillent. Nous rajoutons au modèle de Borg les représentations et attitudes individuelles des enseignants qui sont, selon nous, indissociables des représentations et attitudes « professionnelles ».

Résultats de nos recherches

Une première recherche exploratoire

Dans le cadre d'une recherche exploratoire avec vingt enseignants-stagiaires de trois régions voisines (Alsace, pays de Bade, Rhénanie-Palatinat), nous avons mené des entretiens semi-guidés qui s'intéressaient aux représentations et au vécu personnel de la situation géographique chez ces enseignants en formation. Nous nous sommes (et leur avons) essentiellement posé la question de savoir comment ils vivaient professionnellement la situation géographique, c'est-à-dire comment ils se positionnaient en tant qu'enseignants d'une langue parlée à quelques kilomètres de leur lieu de travail et de vie.

Le choix quant à notre positionnement scientifique s'est fait en faveur d'une analyse qualitative des données enregistrées tout en adoptant une posture compréhensive. Il s'agissait d'une première collecte de données s'intéressant à ces questions, la recherche exploratoire était donc le moyen le mieux adapté au projet. Louis Trudel et ses collègues soulignent que la recherche exploratoire est l'outil le plus pertinent pour déclencher des recherches sur des questions pas ou peu étudiées jusque-là : elle permet en effet de « clarifier un problème plus ou moins défini. Elle peut aussi aider à déterminer le devis de recherche adéquat, avant de mener une étude de plus grande envergure. La recherche exploratoire viserait alors à combler un vide²⁰ ».

.....
20. Louis Trudel, Claudine Simard et Nicolas Vonarx, « La recherche qualitative

Les principaux résultats de cette recherche exploratoire montrent une situation très hétérogène quant à la perception individuelle de la situation géographique, du vécu de celle-ci, du choix ou de l'obligation de travailler dans la région et des habitudes adoptées en tant que citoyen de celle-ci. Les résultats reflètent en revanche une situation très homogène quant au rôle important de la langue du voisin dans l'espace frontalier, mais s'articulent à nouveau de façon hétérogène quant au rôle qu'aurait à jouer ou non l'enseignant de langue dans ce contexte précis.

Les travaux de Chloé Faucompré²¹ ainsi que ceux que nous avons menés de concert avec elle²² montrent la nécessité de réfléchir avec les enseignants de langue sur l'espace frontalier et sur l'idée d'une possible didactique transfrontalière.

De l'exploration à l'action : le Projet Strasbourg-Freiburg dans le cadre de la formation des enseignants

Suite aux résultats de ces travaux, nous avons mis en place un projet de recherche-action franco-allemand dans le cadre de la formation des futurs enseignants de la langue voisine, projet qui poursuivait un double objectif de formation et de recherche. À partir de l'année 2014-2015 et pendant les trois années universitaires suivantes, le projet de didactique transfrontalière Strasbourg-Freiburg a été réalisé dans le cadre de la formation des futurs enseignants de FLE à la *Pädagogische Hochschule* de Freiburg et de la formation des futurs enseignants de master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) Allemand à l'université de Strasbourg.

est-elle nécessairement exploratoire ? », *Recherches qualitatives*, HS n° 5, 2007, p. 39 (en ligne : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/trudel.pdf).

21. Voir Chloé Faucompré, « Vers la mise en place d'une didactique transfrontalière dans un *Gymnasium* en région frontalière », mémoire de master en sciences du langage (mention didactique des langues), Université de Strasbourg, 2014.
22. Voir les travaux mentionnés note 14.

Le projet se profilait dans une logique de recherche-action avec une volonté explicite de *Research Based Learning*²³, dispositif scientifique dans lequel les futurs enseignants se trouvent dans « la peau du chercheur » et donnent des propositions de solutions pour répondre à un problème existant. Nous avons opté pour cette démarche méthodologique pour deux raisons. Premièrement, il est évident qu'il faut mener ce type de recherche ensemble avec les praticiens (= les futurs enseignants, sur leur terrain d'enseignement). Deuxièmement, pour donner du sens à un tel projet en lien avec le terrain, cette récolte de données jusque-là inédite devait se faire sur le terrain et avec ses acteurs : « *Practitioner research must be about the lives of the practitioners. Practitioner research must concern itself with the nature of the lives that people are living together in the practice under investigation*²⁴. »

Le double objectif général du projet consistait en une récolte de données des représentations des futurs enseignants et en une sensibilisation à ce que pourrait être une didactique transfrontalière. Comme le souligne Dick Allwright, il y a un lien très fort avec le vécu (personnel et professionnel) des futurs enseignants et une volonté (d'où le positionnement en recherche-action) de déclencher une prise de conscience²⁵ chez ces futurs enseignants. Le volet *Research Based Learning* était l'élément-clé au niveau de l'ingénierie pédagogique du cours et donnait un rôle scientifique actif aux étudiants, qui eux seuls, dans leur double rôle d'étudiants en formation et d'enseignants sur le terrain, pouvaient réaliser l'aspect pratique sur le(s) terrain(s). Le travail sur les propres représentations des enseignants, sur leur évolution au cours du semestre et sur leur déconstruc-

23. Voir Mick Healey et Alan Jenkins, *Developing Undergraduate Research and Inquiry*, New York, Higher Education Academy, 2009 (en ligne : <https://www.advance-he.ac.uk/knowledge-hub/developing-undergraduate-research-and-inquiry>).

24. Dick Allwright, « Developing Principles for Practitioner Research. The Case of Exploratory Practice », *The Modern Language Journal*, n° 89, 2005, p. 357 (en ligne : <https://www.jstor.org/stable/3588663>).

25. Voir Véronique Rivière et Lucile Cadet, « “Quand je serai enseignante pour de vrai...” : d'un agir imaginé vers un agir assumé. Réflexions sur les mises en fiction de l'action d'enseignement dans une situation de formation professionnelle initiale à l'enseignement du FLE », in Fred Dervin et Nathalie Auger (dir.), *Pour une didactique des imaginaires dans l'enseignement/apprentissage des langues*, Paris, L'Harmattan, 2009 ([halshs-00375234](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00375234)).

tion vers une vision plus régionale de la perspective d'enseignement peut être considéré comme un travail de sensibilisation réussi. À nos yeux, il incombe à l'enseignant (de langue) d'être capable de se poser des questions sur ses pratiques professionnelles et ses propres représentations et attitudes ainsi que de se remettre en question en tant que personne enseignante. Cette capacité réflexive du praticien²⁶ se montre aussi bien dans les choix des contenus culturels pour l'enseignement que dans la réflexion sur la posture de l'enseignant et son éventuel rôle de passeur entre les cultures.

L'aspect franco-allemand du projet a également été un élément-clé du *setting* pédagogique et scientifique. Au cours du semestre, les étudiants strasbourgeois prenaient connaissance des didactisations des étudiants fribourgeois et vice-versa. Cette confrontation avec les produits didactiques de leurs pairs d'outre-Rhin permettait de déclencher une prise de conscience importante. Découvrir ce que les homologues allemands choisissaient comme contenu culturel de la région voisine provoquait un effet miroir et une découverte de son propre patrimoine culturel (parfois inconnu jusque-là).

L'interculturel et le plurilinguisme transfrontalier

Nous constatons, au terme des travaux menés, que les futurs enseignants de langue des deux côtés de la frontière ont (encore) une vision et une connaissance très hétérogènes du plurilinguisme et de l'interculturel. Les termes sont certes connus par la majorité des personnes interrogées, mais restent flous et parfois opaques, prêtant souvent à confusion. À ce sujet, les travaux (de caractère très engagé) du Conseil de l'Europe sont rarement connus par ces futurs enseignants.

Le terme de *plurilinguisme* (ou *Mehrsprachigkeit*) est souvent dissocié de l'enseignement d'une langue et plutôt utilisé pour parler de la composition du groupe-classe des apprenants. Il n'y a pas de connaissance

26. Voir Donald A. Schön, *The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action*, London, Temple Smith, 1983 (DOI : 10.4324/9781315237473).

des travaux scientifiques et des propositions didactico-pédagogiques qui en découlent, propositions suggérant d'inclure une approche plurilingue dans le cadre de l'enseignement d'une langue. Daniel Cošte²⁷ propose un répertoire des plurilinguismes tels qu'ils sont utilisés dans le domaine scolaire et éducatif, et met l'accent sur ces définitions très divergentes du phénomène, ainsi que sur l'appropriation confuse de celui-ci.

Les futurs enseignants de notre cohorte se servent du terme « plurilinguisme » pour désigner la composition du groupe-classe (alors qu'on parlerait plutôt de multilinguisme selon Cošte), ou pour renvoyer aux biographies langagières de certains apprenants. Il reste néanmoins inimaginable pour eux d'inclure une didactique plurilingue au sein de leur cours d'allemand (qui se déroule donc dans une logique monolingue). Ceci est intéressant, dans la mesure où on se situe à l'opposé des pratiques plurilingues dans la vraie vie au bord de la frontière, qui est marquée par un va-et-vient entre les langues chez les frontaliers, dans les situations de la vie quotidienne les plus banales comme faire des courses dans l'autre pays. Nous découvrons ici un positionnement « puriste » qui perdure et qui fait de l'objet enseigné (la langue du pays voisin si proche) quelque chose de peu « réel » dans le cadre du cours d'allemand.

Nous tenons à souligner un point annexe qui est un élément-clé de notre point de vue de didacticienne qui s'intéresse à la notion de *continuum* de maîtrise langagière et aux « savoirs civilisationnels » dans le contexte sociodidactique de la frontière. Selon nous, ces deux éléments doivent nécessairement être paramétrés par un *continuum* de connaissances et de compétences, et non pas dans une logique sommative qui tend vers le principe du « oui » ou du « non », et qui ne permet pas (ou que peu) d'évolution de la compétence.

Sur un plan non pas didactique mais sociolinguistique (peut-être même sociologique), en ce qui concerne la maîtrise de la langue voisine et ce que savent les apprenants sur leurs voisins et leurs façons

27. Voir Daniel Cošte, « Diversité des plurilinguismes et formes de l'éducation plurilingue et interculturelle », *Recherches en didactique des langues et des cultures*, vol. 7, n° 1, 2010 (DOI : [10.4000/rdlc.2031](https://doi.org/10.4000/rdlc.2031)).

de vivre, nous défendons le point de vue du *continuum* car nous sommes convaincue qu'aucun savoir langagier ou sociolinguistique n'est jamais complètement atteint dans ces situations de contact. Dans une situation géographique qui offre ou qui expose en permanence les personnes à leurs voisins, cet état « évolutif » et interactif de la chose devrait être un élément-clé des cours de langue, afin de thématiser, avec les apprenants, la situation particulière de leur contexte d'enseignement-apprentissage.

En général, le terme « interculturel » tel qu'il est employé dans le champ de la didactique des langues n'est que peu (voire pas du tout) connu par les futurs enseignants de langue. La notion est floue, et même si elle est connue via d'autres champs, les futurs enseignants l'associent au premier abord et sans *input* scientifique ou didactique à des éléments de « civilisation » ou de « culture ». Ils proposent un panel de différences entre des traditions, des coutumes, mélangés à des éléments que nous qualifions de « folklore » (le tout étant plus axé vers le savoir que vers le savoir-faire ou le savoir-être²⁸). Nous avons pu constater ces éléments au début de chaque cycle du projet de recherche-action cité plus haut et dans beaucoup de situations d'entretien avec des enseignants sur le terrain. Ce constat et son observation au cours des années nous a amenée à travailler de manière explicite avec les (futurs) enseignants sur leurs représentations face à la langue voisine.

28. Un exemple classique pour illustrer notre propos est la prétendue différence, évoquée par les futurs enseignants eux-mêmes, entre les petits-déjeuners allemand et français.

La nécessité de travailler sur les représentations des enseignants

Pour reprendre nos réflexions et positions de la section précédente, nous voudrions souligner la nécessité de faire réfléchir les (futurs) enseignants sur leurs représentations, de les faire verbaliser ces représentations et de travailler avec eux à partir de cette situation de départ sur leur rôle d'enseignants de langue et de culture. Tout ce que rassemble Simon Borg sous le « terme parapluie » de *teacher cognition* a une influence sur la manière d'enseigner et de se positionner en tant que praticien. La réflexion sur les représentations (et de ce fait aussi les attitudes) ne peut être qu'un élément constitutif de la formation des enseignants, car, comme le disent Michael Byram et ses collègues, il est impossible de rester neutre en tant que médiateur d'une langue-culture :

Les enseignants ne peuvent rester neutres dans le domaine culturel, du fait qu'ils réagissent aux cultures étrangères comme n'importe quel autre être humain – et non pas seulement en tant que professeurs de langue. Par conséquent, ils doivent analyser quelle peut être l'influence, au niveau subconscient, sur leur enseignement et sur leurs élèves, des clichés et des préjugés qu'ils véhiculent eux-mêmes. Les professeurs doivent également réfléchir à la manière dont ils vont réagir face aux préjugés de leurs élèves et dont ils vont remettre en cause ces idées préconçues – et ce, non seulement en tant qu'enseignants, mais également en tant qu'êtres humains inconsciemment influencés par leur propre expérience de l'altérité²⁹.

Indépendamment de la thématique de l'espace frontalier, nous voudrions souligner également l'importance de la proposition d'Aguilar Rio sur le savoir-être émotionnel d'un enseignant de langue. Nous sommes d'avis que la dissociation des représentations, des atti-

29. Voir Michael Byram, Bella Gribkova et Hugh Starkey, *Développer la dimension interculturelle dans l'enseignement des langues – une introduction pratique à l'usage des enseignants*, Conseil de l'Europe (en ligne : <https://rm.coe.int/16802fc3aa>).

tudes et des émotions n'est guère possible. Or, dans le cadre des formations certifiantes pour les langues étrangères, l'aspect du savoir-être émotionnel de l'enseignant (en lien avec la matière qu'il enseigne, non pas en tant que fonctionnaire d'un État précis) est un élément absent. Aguilar Rio pointe cette nécessité de faire réfléchir et de sensibiliser au savoir-être en tant qu'outil d'exploration du soi professionnel :

Il importe que la formation accompagne le futur enseignant dans un processus de prise de conscience par rapport à ses savoir-être émotionnels. Cette conscientisation est nécessaire afin que celui-ci soit en mesure de remplir efficacement sa fonction comme facilitateur de l'apprentissage. [...] Dans le but de sensibiliser aux propres savoir-être, à leur portée en situation d'enseignement, la propre image se révèle un déclencheur puissant en vue d'une exploration du soi³⁰.

Conclusion et perspectives. Une didactique des langues transfrontalière : pourquoi, pour qui et comment ?

Pourquoi ? Pour au moins trois raisons :

1. *Pour « donner du sens » à l'apprentissage de la langue et pour faire un lien avec la réalité sociale dans laquelle vivent les apprenants.* Nous l'avons suffisamment discuté auparavant. Les apprenants vivent et grandissent dans une région frontalière dans laquelle ils sont d'une manière ou d'une autre en contact avec la culture et la langue voisines. Même s'ils ne font pas eux-mêmes le déplacement dans le pays voisin, le
30. Voir Dagmar Abendroth-Timmer et Jose Ignacio Aguilar Río, « "Comment adopter le dispositif que nous avons expérimenté ?" : vers des adaptations possibles de la multilittératie de futurs enseignants de langue dans un dispositif multimodal et plurilingue », in Andreas Grünewald, Jochen Plikat et Katharina Wieland (dir.), *Bildung - Kompetenz - Literalität: Fremdsprachenunterricht zwischen Standardisierung und Bildungsanspruch*, Hannover, Kallmeyer Söche, 2013, p. 153.

voisin pourra se déplacer dans le leur. Or, un enseignement de contenus culturels « réels » issus de la région voisine fait sens. Cela permet aux apprenants de connaître l'autre, mais aussi de le comprendre, et dans le meilleur cas, de se mettre à sa place, dans une vraie démarche interculturelle.

2. *Pour favoriser une logique plurilingue et transculturelle « bottom-up ».* La logique bi- ou plurilingue tant soutenue dans une perspective *top-down* est quelque peu artificielle pour les citoyens de l'espace frontalier s'ils ne disposent pas de moyens et de raisons de s'intéresser aux réalités sociales qui se trouvent immédiatement « derrière » la frontière (même dématérialisée). Ils possèdent en revanche des connaissances et des représentations (individuelles ou socialement partagées) relatives à la culture cible et doivent pouvoir s'en servir comme tremplin ou comme point de départ d'une discussion qui a comme objet la situation socio-langagière et culturelle de la frontière.
3. *Pour sensibiliser à une construction européenne des citoyens au sein des espaces multilingues et multiculturels que représente l'UE.* Dans un positionnement délibérément engagé et humaniste³¹, il nous semble nécessaire (à travers des dispositifs encourageant des recherches-actions ou des recherches-interventions) de continuer à travailler sur la question de l'enseignement de la langue du voisin dans l'espace frontalier. Si cet enseignement et la réflexion didactique qui l'entoure ne peuvent avoir lieu dans un logique au-delà de la salle de cours, la construction européenne et la possibilité de discuter cette appartenance culturelle à une entité au-delà d'un pays ne seront pas possibles. L'idée que le cours de langue aide l'apprenant à aller au-delà des connaissances langagières et culturelles et qu'il contribue à sa formation intellectuelle générale nous est chère. Au lieu de mettre

.....
 31. Voir Philippe Blanchet, *La Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes, PU Rennes, 2012, p. 107.

l'accent sur des œuvres « vraiment représentatives » de la langue-culture cible, nous considérons les traces et les produits langagiers ou culturels de l'espace frontalier comme le « réel » lieu des contacts entre langues et cultures.

Pour qui ? Notre récolte de données s'est toujours focalisée sur un public de spécialistes, c'est-à-dire des enseignants d'allemand et leurs apprenants. Il va donc de soi que cette didactique transfrontalière est pour eux. Mais elle est aussi un moyen très pertinent pour les autres enseignants et apprenants (notamment dans les matières relevant des SHS) de rentrer en contact, de faire connaissance avec l'Autre et de s'approprier sa propre culture transfrontalière au-delà d'une culture frontalière certainement déjà inconsciemment bien entretenue. Nous voyons la visée transfrontalière de l'enseignement des langues et de l'enseignement tout court dans des contextes pareils comme quelque chose d'évolutif, en construction, qui reflète aussi bien les aspects de l'évolution de l'individu (= l'apprenant dans un processus de *Bildung*) et de son appartenance que la conscience de cette appartenance à un espace frontalier sans frontières mentales.

Comment ? Nous l'avons déjà dit dans d'autres contextes, un enseignement dans une logique transfrontalière est compatible avec l'enseignement-apprentissage d'une langue selon la perspective actionnelle. Le lien avec celle-ci et le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) ainsi que les autres travaux du Conseil de l'Europe est direct, car la situation de départ qui consiste à partir systématiquement du quotidien des apprenants et à les concevoir comme des acteurs sociaux de leurs apprentissages est en harmonie avec les préconisations du CECR. Enseigner dans une visée transfrontalière ne veut pas non plus dire exclure complètement les éléments culturels de la langue-culture cible qui ne relèvent pas de l'espace frontalier ! L'un n'exclut pas l'autre. Pour pouvoir faire fonctionner son enseignement dans une logique transfrontalière, il est nécessaire de connaître le vécu (trans)frontalier de ses apprenants et de laisser une place en cours de langue à la libre expression de leurs représentations pour pouvoir « construire » une

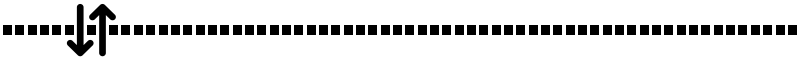
conscience transfrontalière à partir de ces éléments. Une compétence transfrontalière en langue(s)-culture(s) est ainsi une étape indispensable pour l'acquisition d'une compétence européenne dans une volonté de faire réfléchir les citoyens européens autour des questions du vivre-ensemble.

L'enseignement de la langue du voisin

Contribuer à la cohésion interrégionale et interfrontalière dans le Rhin Supérieur

CHLOÉ FAUCOMPRÉ

Institut für Romaniistik, Pädagogische Hochschule Freiburg
Université de Haute-Alsace



La cohésion interrégionale et interfrontalière : une question de définitions

Tout d'abord, signalons que nous avons choisi d'établir une différenciation entre trois termes auxquels nous aurons recours à différentes reprises tout au long de cette contribution, à savoir les termes de *transfrontalier*, d'*interfrontalier* et d'*interrégional*, ce qui nous permettra de mettre en avant les enjeux qu'implique l'utilisation de l'un ou l'autre de ces termes.

Notre étude s'est déroulée dans la région transfrontalière du Rhin Supérieur. Lorsque l'on parle d'une région dite *transfrontalière*, on véhicule l'idée du dépassement de la frontière comme ligne séparatrice, pour alors l'envisager comme un lieu de passage, voire comme

une interface « perpétuellement en devenir¹ », en raison notamment des coopérations mises en place. Les espaces transfrontaliers sont en effet nés d'une volonté politique de cohésion territoriale européenne, ce qui a replacé ces régions auparavant en périphérie dans une position centrale et leur a donné ainsi un rôle charnière en matière de développement économique², grâce à une institutionnalisation de la coopération. Cette structuration territoriale particulière donne à la région transfrontalière du Rhin Supérieur un caractère dynamique et réunificateur en raison de l'idée du dépassement des frontières en vue de réunir différents territoires en un seul. Cependant, en plus d'être un espace transfrontalier, le Rhin Supérieur est également un espace interfrontalier : en effet, « il est créateur, il met en mouvement des significations, des représentations, des pratiques culturelles et fait émerger un rapport nouveau à soi et à l'altérité. C'est un rapport entre territoires qui transforme les territoires en présence³ ».

Cette définition du terme *interfrontalier*, que l'on doit à Paul Blanquart⁴, nous paraît pertinente pour définir l'espace du Rhin Supérieur, car elle place le rapport à l'altérité au premier plan. Si le terme *transfrontalier* évoque en priorité la coopération économique institutionnalisée s'étendant au-delà des frontières, celui d'*interfrontalier* implique l'individu dans sa relation avec autrui, véhiculant une vision plutôt tournée vers l'intérieur que vers l'extérieur. Cela nous paraît important, car bien que l'individu soit implicitement compris dans la coopération transfrontalière telle qu'elle existe au sein du Rhin Supérieur, celui-ci n'est peut-être pas encore assez existant en tant que citoyen transfrontalier⁵ – ainsi que le prouve le manque

1. Estelle Evrard, « L'espace frontalier, région en construction », *Belgeo*, n° 1, 2013 (DOI : [10.4000/belgeo.10573](https://doi.org/10.4000/belgeo.10573)).

2. Voir Anne-Laure Amilhat-Szary et Marie-Christine Fourny (dir.), *Après les frontières, avec les frontières. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2006 ([halshs-00377502](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00377502)).

3. Voir *ibid.*

4. Voir Paul Blanquart, *Une histoire de la ville. Pour repenser la société*, Paris, La Découverte, 1997.

5. Voir Chloé Faucompré, « "L'Allemand c'est pas juste pour aller faire des courses" : tenir compte des représentations des élèves et des enseignants pour concrétiser une approche didactique transfrontalière », in Claudia Polzin-Haumann, Julia Putsche et Christina Reissner (dir.), *Wege zu einer grenzüberschreitenden*

de visibilité de tout ce qui est mis à la disposition des habitants du Rhin Supérieur, comme les manifestations transfrontalières⁶ organisées par les Eurodistricts⁷ par exemple. Ainsi, il est intéressant de mettre le terme *interfrontalier* en relation avec celui d'*interrégional*, par ailleurs souvent utilisé dans l'expression « coopération interrégionale » dans les textes relatifs au programme de financement Interreg⁸. Ces différentes échelles de coopération territoriale (transfrontalière, interfrontalière et interrégionale) visent à atteindre un objectif plus large, celui de la cohésion européenne, et s'inscrivent dans une volonté d'harmonisation du développement territorial, économique et social au niveau des régions composant l'Union européenne⁹. Toutefois, dans notre contribution, si nous parlerons de cohésion interrégionale et interfrontalière à travers l'enseignement-apprentissage de la langue de son voisin, ce sera afin d'insister sur la dimension locale d'une part, et sur la dimension humaine d'autre part, dans une optique d'harmonisation au niveau du *vivre-avec* autrui dans l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur, puisque, comme l'indique Albert Raasch,

*Grenzregionen haben also Aufgaben zu bewältigen, in denen sich die Chancen grenzüberschreitenden Miteinanders ebenso fokussieren wie die je besonderen gewachsenen Schwierigkeiten. Im Hinblick auf dieses grenzüberschreitende Handeln kommt den Sprachen und den Sprachkenntnissen eine herausragende Funktion zu*¹⁰.

deutsch-französischen Fremdsprachendidaktik. État des lieux, enjeux, perspectives, St. Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 2019, p. 109-136.

6. Il s'agit d'événements principalement culturels comme des concerts, des expositions, mais aussi des événements sportifs ou politiques visant à rassembler lors d'une même manifestation les citoyens résidant de part et d'autre de la frontière.
7. La région du Rhin Supérieur compte quatre Eurodistricts (PAMINA, Strasbourg-Ortenau, Freiburg/Centre et Sud Alsace et l'Eurodistrict trinational de Bâle). Un Eurodistrict permet une coopération transfrontalière dite de proximité, c'est-à-dire à une échelle plus locale.
8. Ce sont des programmes de coopération territoriale européenne financés par le Fonds européen de développement régional et menés entre acteurs locaux ou régionaux situés de part et d'autre d'une frontière européenne.
9. Parlement européen, *Cohésion économique, sociale et territoriale*, Fiches techniques sur l'Union européenne, 2019 (en ligne : http://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/fr/FTU_3.1.1.pdf).
10. Voir Albert Raasch, *Projekt Fremdsprachendidaktik für Grenzregionen. Konzepte*,

Enjeux et incohérences du Rhin Supérieur en matière d'enseignement-apprentissage des langues

Maintenant que nous avons explicité les termes-clés de notre contribution, nous allons rentrer progressivement dans le cœur de notre problématique de recherche en commençant par l'analyse du contexte, la région du Rhin Supérieur. Cette région transfrontalière englobe quatre territoires : l'ancienne région Alsace, le Sud du Palatinat, une partie du pays de Bade et le Nord-Ouest de la Suisse. Ces quatre régions sont réparties sur trois pays : la France, l'Allemagne et la Suisse, ce qui nous place dans une configuration trinationale. Cependant, notre étude s'étant déroulée dans les villes de Strasbourg (Alsace) et Fribourg-en-Brigau (Bade-Wurtemberg), nous avons mené notre recherche dans une perspective uniquement franco-allemande, et donc binationale.

Comme nous l'avons mentionné brièvement plus haut, le Rhin Supérieur possède cette particularité de bénéficier d'une coopération territoriale institutionnalisée à différents niveaux et dans différents domaines tels que l'éducation, la culture, l'environnement, les transports, etc. L'instance constituant son cadre institutionnel est la Conférence franco-germano-suisse, qui organise et structure la coopération transfrontalière au niveau régional. Dans notre domaine, à savoir l'éducation et la formation, la Conférence trinationale du Rhin Supérieur s'engage en faveur de l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin en soutenant les échanges scolaires transfrontaliers ainsi que la formation des enseignants *via* l'organisation de journées trinationales à visée didactique. En plus de cette institution, on retrouve aussi les programmes Interreg, déjà cités un peu plus haut, qui ont permis la réalisation de différents projets pédagogiques destinés à promouvoir l'apprentissage réciproque de la langue du voisin dans cet espace¹¹. Toutefois ces programmes restent toujours limités

Erfahrungen, Anregungen, Saarbrücken, Universität des Saarlandes, 1999.

11. On pensera notamment au projet de plateforme collaborative *Trischola*, mené dans le cadre du programme Interreg III Pamina, ou au manuel transfrontalier

dans le temps et ne trouvent par conséquent aucune continuité – sans compter qu'ils ne bénéficient que d'une visibilité réduite auprès des acteurs concernés. Au niveau de l'enseignement supérieur, cette région transfrontalière possède également un campus européen (Eucor) qui met en relation cinq universités françaises, allemandes et suisses¹² afin de faire tomber les barrières administratives en proposant des cursus universitaires transfrontaliers, mais aussi des financements pour des projets de recherche communs, ainsi que des formations à destination des étudiants, des enseignants-chercheurs et du personnel administratif.

Les Eurodistricts du Rhin Supérieur s'engagent eux aussi, à un niveau plus « micro », en faveur de l'apprentissage de la langue du voisin, en tentant de rapprocher les citoyens entre eux à travers l'organisation de manifestations culturelles et sportives transfrontalières par exemple. Mais là encore, le manque de visibilité de ces événements constitue un obstacle à la cohésion entre les citoyens de part et d'autre de la frontière, ceux-ci vivant les uns à côté des autres et se croisant lors d'activités quotidiennes, mais sans vraiment interagir¹³. À cela s'ajoute le constat alarmant du recul du bilinguisme dans la région :

Le recul du bilinguisme, tel qu'il se dessine actuellement, doit absolument être combattu parce qu'il signifie une régression massive pour la coopération transfrontalière dans les domaines de l'économie, des sciences, de la politique et de la société civile¹⁴.

Vivre dans le Rhin Supérieur, produit dans le cadre du programme Interreg II Rhin Supérieur.

12. À savoir les universités de Strasbourg, Haute-Alsace, Bâle, Albert Ludwig de Freiburg, et le *Karlsruher Institut für Technologie*.
13. Voir Chloé Faucompré, « L'enseignement de la langue du voisin en région frontalière : quelles compétences inter- et intra-culturelles définir ? », in Greta Komur-Thillo et Sladjana Djordjevic (dir.), *L'École, ses enfants et ses langues*, Paris, Orizons, 2018, p. 181-196.
14. Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur, *Charte pour la promotion du plurilinguisme* (en ligne : <http://www.conference-rhin-sup.org>, consulté le 25/08/2019).

Ce constat nous semble peu cohérent avec la politique linguistique éducative en Alsace, puisqu'en raison de son statut de langue régionale, l'allemand y est enseigné dans des cursus bilingues dès l'école primaire, en plus d'être systématiquement proposé comme première langue étrangère. Du côté allemand et tout le long de l'espace rhénan, nous retrouvons aussi des filières bilingues pour l'enseignement du français, ainsi qu'un enseignement précoce de cette langue dès l'école primaire. Cependant, à la rentrée de septembre 2018, une réforme faisant reculer l'apprentissage du français de la 1. à la 3. Klasse au niveau primaire a été mise en place par le *Kultusministerium* du Bade-Wurtemberg. Cette réforme est entrée en vigueur dans le cadre du *Qualitätskonzept*, qui a pour objectif de récupérer des heures afin d'améliorer l'acquisition de l'écriture et des mathématiques¹⁵. Étant donné qu'aucune exception n'a été faite pour les écoles primaires de l'espace rhénan, cette réforme ne fera qu'accentuer davantage le recul du bilinguisme au sein du Rhin Supérieur, ce qui aura inévitablement des répercussions sur la cohésion et la coopération interrégionales, la connaissance de la langue-culture du voisin étant indispensable à une bonne communication entre les individus.

Ainsi, nous pouvons conclure cette sous-partie en affirmant qu'une coopération transfrontalière institutionnalisée, aussi idéale puisse-t-elle paraître pour l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin, ne garantit pas à elle seule que celui-ci soit optimisé, et ce même s'il participe à une cohésion réussie entre les citoyens. Il manque en effet toute une ligne politique fondée d'une part sur la continuité des initiatives et des projets transfrontaliers menés en ce sens, d'autre part sur la cohérence des engagements liés aux enjeux du contexte transfrontalier.

15. Ministerium für Kultus, Jugend und Sport Baden-Württemberg, *Landtag von Baden-Württemberg*, Drucksache 16/2384, 2017 (en ligne : <https://www.landtagbw.de>, consulté le 25/08/2019).

Redéfinir la *langue du voisin* pour comprendre les défis à relever

Un autre élément qui nous a paru important dans nos recherches doctorales est le travail de définition de la *langue du voisin*. D'après nous, les connotations qui en émanent ne sont pas prises en compte dans l'enseignement-apprentissage, bien qu'elles constituent un indicateur précieux dans une perspective didactique et pédagogique.

Tout d'abord, le terme *voisin* est ambigu, puisqu'il renvoie à la fois à l'idée de proximité, et donc au connu, et à celle de distance, à ce qui est étranger. Cette ambiguïté est importante, car elle reflète exactement la nature des relations mutuelles des frontaliers : « la frontière est un de ces lieux où se forge l'identité nationale, et où, par conséquent, se matérialise l'opposition entre le national et l'étranger. Longtemps, celui qui vit de l'autre côté de la frontière est considéré comme voisin et adversaire à la fois¹⁶ ».

Par ailleurs, dans notre contexte de recherche, l'idée de l'adversaire est particulièrement présente en raison du passé guerrier que partagent la France et l'Allemagne. Le va-et-vient de l'Alsace entre les deux pays s'est accompagné de politiques linguistiques sévères qui ont déstabilisé la population sur la question de la langue à privilégier¹⁷, et qui ont engendré une véritable crise identitaire pour l'Alsace – crise identitaire qui se poursuit de nos jours, avec le déclin de la transmission du dialecte alsacien et le désintérêt des jeunes gens pour l'apprentissage d'une langue allemande perçue comme non exotique¹⁸.

De plus, à l'heure actuelle, le Rhin Supérieur assiste à un phénomène de chassé-croisé quotidien entre individus allemands et français,

16. Voir Laurent Dornel, « La frontière (le voisin) et l'étranger. Les enjeux identitaires d'un conflit frontalier », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 24, 2002, p. 11-124 (DOI : [10.4000/rh19.372](https://doi.org/10.4000/rh19.372)).

17. Voir Dominique Hučk, « Dispositions légales, aspects historiques et sociaux », in Dominique Hučk, Arlette Bothorel-Witz et Anemone Geiger-Jaillet (dir.), *L'Alsace et ses langues. Éléments de descriptions d'une situation sociolinguistique en région frontalière*, 2007 (en ligne : <http://ala.ustrasbg.fr>, consulté le 25/07/2019).

18. Voir Jacqueline Breugnot, « Les régions transfrontalières doivent-elles rester un défi ? », *Synergies Pays germanophones*, n° 6, 2013, p. 114-127 (en ligne : <https://gerflint.fr/Base/Paysgermanophones6/breugnot.pdf>).

ce qui peut exacerber le sentiment d'être envahi par son voisin et donc de se retrouver « en danger identitaire », puisque l'on est constamment confronté à la présence de l'Autre, sans même passer la frontière¹⁹. C'est pour cela que le Rhin Supérieur devrait être considéré par les individus comme un territoire commun ; et cela ne peut se réaliser que si l'on agit les uns avec les autres, et non plus les uns à côté des autres.

De plus, en raison de cette proximité permanente qui vient mettre en danger l'identité du soi, peut naître une volonté de se défendre, c'est-à-dire de se protéger en générant des représentations sur le voisin, sa langue et sa culture, représentations qui auront pour but de le rendre « moins étrange²⁰ ». D'après nous, il revient donc à l'enseignant de la langue du voisin en contexte frontalier de se renseigner sur les représentations de ses élèves, afin de connaître la nature de leur relation avec le voisin, sa langue et sa culture, et de pouvoir leur faire prendre conscience de la particularité de leur espace de vie pour leur propre apprentissage.

Ainsi, l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin (en contexte frontalier) doit se distinguer de celui d'une langue étrangère : il doit prendre en compte l'enjeu politico-économique pour garantir le bon fonctionnement de la coopération transfrontalière, ainsi que l'enjeu sociolinguistique et culturel que génère la confrontation constante à l'altérité, mais aussi l'enjeu communicationnel. Nous envisageons d'ailleurs ce dernier selon deux perspectives : il y a ce que les élèves savent déjà de cette langue-culture en raison de leur vécu de frontaliers (ce que Wolfgang Bufe appelle une « amorce de compétence régionale²¹ ») ; et il y a le caractère immédiat de la communication. Concernant ce dernier point, nous pouvons avancer que les apprenants

-
19. Voir Julia Putsché, « Qu'est-ce qu'une didactique des langues transfrontalières et comment conscientiser les enseignants de langues pour celle-ci ? », *Synergies Pays germanophones*, n° 9, 2016, p. 47-61 (en ligne : <https://gerflint.fr/Base/Paysgermanophones9/putsche.pdf>).
 20. Voir Nikos Kalamalikis, « Des représentations sociales. Ancrages, terrains, tensions », *Bulletin de psychologie*, n° 508, 2010, p. 289-292 (DOI : [10.3917/bupsy.508.0289](https://doi.org/10.3917/bupsy.508.0289)).
 21. Voir Wolfgang Bufe, « Didactique des langues en région frontalière, frontière de la didactique ? », *Études de linguistique appliquée*, n° 123-124, 2001, p. 305-312 (DOI : [10.3917/ela.123.0305](https://doi.org/10.3917/ela.123.0305)).

d'une région transfrontalière vivent une sorte de décalage entre la progression scolaire de l'apprentissage de la langue dont ils bénéficient au sein de leur établissement et leur vécu quotidien, où l'*input* dans la langue du voisin n'est pas didactiquement réduit, mais avec lequel ils doivent pouvoir composer, donnant alors à la langue du voisin un objectif communicationnel différent de celui qui serait lié à une langue étrangère : « Une langue étrangère est apprise dans le but d'être utilisée un jour, contrairement à la langue du voisin en région frontalière, que l'apprenant peut mettre à tout moment en application en contexte réel, le plaçant dans une dimension actionnelle immédiate²² ».

Conceptualiser une approche didactique transfrontalière

Après avoir relevé les différents enjeux et particularités de notre contexte, il convenait de trouver une réponse didactique adaptée.

Seuls les travaux d'Albert Raasch²³ ont su nous apporter un point de départ pertinent pour notre réflexion. En effet, ce dernier a proposé un modèle théorique civilisationnel présentant une succession de cinq compétences (civilisationnelle, civilisationnelle contrastive, empathique, interculturelle et intraculturelle) à mobiliser dans un cours de « langue du voisin » dispensé en région frontalière²⁴. Ce

-
22. Chloé Faucompré, *Enseigner la langue du voisin dans une région transfrontalière franco-allemande : quelle approche didactique s'y prête ? Étude exploratoire dans quatre établissements d'enseignement secondaire du Rhin Supérieur*, thèse de docteurat, Pädagogische Hochschule Freiburg et Université de Haute-Alsace, 2018.
 23. Voir Albert Raasch, « Grenzkompetenz – Ein Weg nach Europa. Wissenschaften von der Sprache und Kontextwissenschaften im Gespräch », in Rudolf Denk (dir.), *In Europa unterwegs. Grenzüberschreitende Modelle der Lehrerbildung im Zeichen von europäischer Identität, Kultur, und Mehrsprachigkeit*, Herbolzheim, Centaurus, 2005, p. 119-129 ; et Albert Raasch, « Von Baden-Württemberg nach Europa und zurück. Sprachenlernen und Sprachenlehren als sprachpolitisches Handeln », *Synergies Pays germanophones*, n° 1, 2008, p. 21-40 (en ligne : <https://gerflint.fr/Base/Germanie1/raasch.pdf>).
 24. Nous ne reviendrons pas sur ce modèle ici, puisqu'il est déjà présenté dans ce même volume dans la contribution de Julia Putsche, à laquelle nous renvoyons.

qui nous a paru intéressant est la compétence ultime que propose ce modèle, compétence qui ne figure d'ailleurs pas explicitement dans le modèle que Raasch propose, et qu'il nomme « compétence transfrontalière » : il s'agit de « la capacité à pouvoir agir et interagir avec son voisin tout en disposant des savoirs, savoir-faire et savoir-être directement liés aux caractéristiques de la région (trans)frontalière concernée²⁵ ». Cette compétence est selon nous centrale, car elle considère la prise en compte du contexte interrégional comme indispensable à l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin et a pour objectif de susciter chez les apprenants un sentiment d'appartenance à une culture commune et partagée avec le voisin. En ce sens, elle se distingue de la compétence de communication interculturelle, telle que Byram l'entend, c'est-à-dire comme « *the ability to interact with people from another country and culture in a foreign language*²⁶ ». C'est ainsi que nous avons décidé dans notre travail de thèse de la renommer *compétence de communication transfrontalière* – mais à notre sens, le nom de *compétence de communication interfrontalière* serait peut-être encore plus approprié.

Ce modèle étant jusqu'à présent resté au stade de la théorie, bien que nous ayons fait quelques propositions didactiques concrètes dans nos travaux ultérieurs²⁷, nous avons pris soin d'y apporter plusieurs modifications majeures, afin d'une part de l'adapter davantage aux enjeux de notre contexte, et d'autre part de le rendre plus facilement transposable. Nous proposons donc de :

1. différencier les cinq compétences des cinq niveaux – car certaines compétences peuvent tout à fait être travaillées de manière simultanée –, et y ajouter toutes les composantes de

25. Voir Chloé Faucompré, *Enseigner la langue du voisin dans une région transfrontalière franco-allemande...*, op. cit.

26. Voir Michael Byram, *Teaching and Assessing Intercultural Communicative Competence*, Clevedon, Multilingual Matters, 1997.

27. Voir Chloé Faucompré et Julia Putsché, « Les activités pédagogiques dans le cadre d'une didactique des langues en région frontalière : le cas d'un cours de français en 5. Klasse à Kehl, Bade-Wurtemberg », *Nouveaux Cahiers d'allemand*, vol. 33, n° 2, 2015, p. 161-176 (en ligne : https://www.atilf.fr/wp-content/uploads/publications/nca/atilf_NCA_2015-2.pdf).

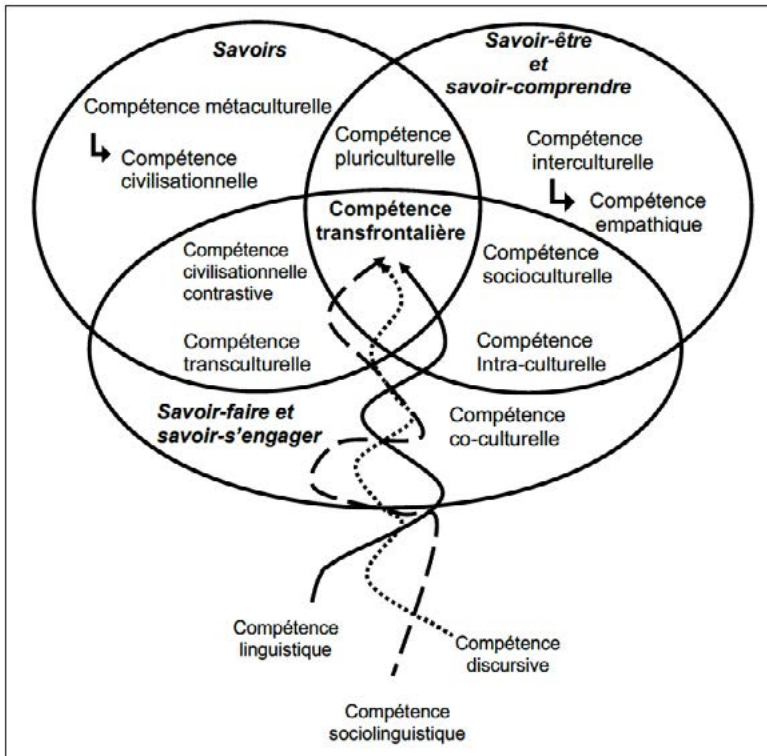
la compétence culturelle²⁸, afin de tenir compte de toute la complexité de l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin en contexte frontalier, et d'intégrer la compétence à communiquer langagièrement ;

2. *dynamiser le modèle* en ayant recours à une représentation cyclique, qui rappellerait le modèle de communication interculturelle de Byram, afin de rompre avec le caractère linéaire et statique des niveaux successifs, d'autant plus qu'il est tout à fait possible de considérer le modèle initial horizontalement²⁹, étant donné la relation d'interdépendance qu'entretiennent les différentes compétences entre elles ;
3. *faire figurer la compétence de communication transfrontalière* dans le modèle en lui conférant une place centrale, car elle constitue l'objectif ultime à atteindre ;
4. *parler d' « approche didactique »*, puisqu'il s'agit de proposer une orientation méthodologique pour l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin propre au contexte frontalier en lui attribuant une dénomination spécifique qui serait composée du nom de la langue en question suivie du contexte dans lequel celle-ci est utilisée, à savoir : Allemand Langue du Voisin et *Französisch als Sprache des Nachbarn*.

Nous avons élaboré une représentation schématique de notre proposition de modèle conceptuel pour une approche didactique transfrontalière dans le Rhin Supérieur (figure 1).

28. Christian Puren, « La compétence culturelle et ses différentes composantes dans la mise en œuvre de la perspective actionnelle. Une problématique didactique », *Intercambio 2^e série*, n° 7, 2014, p. 21-38 (en ligne : <https://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/13060.pdf>).

29. Voir Albert Raasch, « Grenzkompetenz... », art. cit.



**Figure 1. Modèle de compétence de communication transfrontalière³⁰
Définir un plan d'action pour pouvoir intervenir**

Après avoir élaboré cette nouvelle proposition de concept, nous nous sommes rendue sur le terrain afin de pouvoir répondre à la problématique suivante : comment mettre en place une approche didactique transfrontalière dans un cours de langue du voisin au sein d'établissements secondaires du Rhin Supérieur ? En effet, nous avons pour objectif de relever des éléments pertinents sur le terrain pour

30. Voir Chloé Faucompré, *Enseigner la langue du voisin dans une région transfrontalière franco-allemande...*, op. cit.

concrétiser notre approche dans la pratique. Autrement dit, nous voulions didactiser la proximité géographique afin de mieux préparer les apprenants aux enjeux du contexte transfrontalier par l'apprentissage de la langue du voisin.

Pour pouvoir répondre à cette question principale, nous avons dégagé les trois axes de recherche suivants :

1. Quelle est la place accordée à la thématisation et à l'intégration du contexte transfrontalier dans les cours de langue du voisin ?
2. Quelles représentations du voisin, de sa langue-culture et de son enseignement-apprentissage les apprenants et leurs enseignants ont-ils ?
3. Dans quelle mesure la prise en compte des représentations des apprenants ainsi que l'intégration d'éléments régionaux et transfrontaliers dans le cours de langue du voisin peuvent-elles avoir un impact sur leurs représentations et celles de leurs enseignants ?

Notre problématique exigeait donc un paradigme de recherche qualitatif à visée compréhensive, puisque nous cherchions à comprendre la manière dont les apprenants et les enseignants « pensent, parlent et agissent³¹ » par rapport à la langue-culture du voisin dans le contexte du Rhin Supérieur, ainsi que les significations qu'ils donnent à leurs actions. À cette volonté de comprendre notre terrain s'est ajoutée celle de proposer une solution aux incohérences relevées plus haut, ce qui exigeait de nous de nous positionner comme un chercheur engagé – car nous prenons publiquement position par rapport à l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin en contexte frontalier et avons une intention de transformation. Nous avons donc mis en place une recherche-action collaborative :

.....
 31. Voir Hervé Dumez, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », *Le Libellio d'Aegis*, vol. 7, n° 4, 2011, p. 47-58 ([hal-00657925](https://doi.org/10.1017/S112500071100025)).

L'objectif est donc l'avancement des connaissances par l'accompagnement dans l'identification de la nature des problèmes, les processus et la méthodologie à mettre en marche. De ce point de vue, ce n'est pas uniquement une expérience sur les connaissances, mais sur le vécu des praticiens aussi³².

Notre objectif était, après une première constatation sur le terrain d'éventuels dysfonctionnements, de coopérer avec les enseignants afin de faire d'eux de réels co-chercheurs engagés dans notre recherche de solutions – le but étant aussi, sur un plus long terme, l'appropriation de notre problématique par les acteurs (ici les enseignants de langue du voisin), dans une optique d'émancipation. En ce sens, la recherche-action et son caractère formatif nous paraissait être une démarche pertinente, car

elle permet au praticien d'apprendre à identifier ses besoins tout en restant en contact avec son terrain d'action et d'établir une démarche pour atteindre des objectifs de changement. Grâce à la réflexion personnelle qu'elle produit et à son dynamisme, elle aide à sortir de l'enseignement statique qui consiste à répéter une même stratégie sans parvenir à améliorer les résultats d'apprentissage. Elle permet également une meilleure prise de conscience de l'impact des interventions en classe³³.

Notre terrain était composé de quatre classes³⁴ réparties sur quatre établissements différents, dont deux dans la ville de Strasbourg (un collège du centre-ville avec section bilingue allemand et section

32. Voir Christian Gonzalez-Laporte, *Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations ? Rapport de recherche Labex ITEM* (hal-010221152014).

33. Voir Michèle Catroux, « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, vol. 21, n° 3, 2002, p. 8-20 (DOI : [10.4000/apliut.4276](https://doi.org/10.4000/apliut.4276)).

34. Nous avons débuté l'étude avec cinq classes, mais l'avons terminée avec quatre classes seulement suite à l'abandon du projet par une enseignante. La recherche s'est effectuée dans des classes de sixième pour le côté français, dans une 5. Klasse pour le *Gymnasium* et dans une 7. Klasse pour la *Realschule*. Nous voulions concentrer notre étude sur le début du secondaire, étant donné que différentes études ont déjà été menées au niveau primaire.

bilangue anglais-allemand et un collègue REP+ situé dans quartier ouest de la ville avec section bilangue anglais-allemand) et deux dans la ville de Fribourg-en-Brisgau (dans la 5. Klasse d'un *Gymnasium* et la 7. Klasse d'une *Realschule*). Nous tenions à mener la recherche dans différents types d'établissements, afin de prendre en compte un public assez large et hétérogène. En effet, l'approche didactique transfrontalière doit pouvoir profiter à tous, et non aux seules sections générales ou bilingues.

Faire un état des lieux sur le terrain

Afin de pouvoir répondre à la première de nos trois questions, nous avons eu recours à l'observation participante dans chacune des classes retenues pour l'étude, puisque cette approche ethnographique permet au chercheur de comprendre l'action observée de l'intérieur, en s'immergeant totalement afin d'en saisir toute la complexité³⁵. À l'aide d'une grille comportant des critères d'observation théoriquement guidés et d'une prise de notes libre, nous avons pu recueillir tout un ensemble d'informations que nous avons analysées selon une analyse thématique de contenu³⁶.

Voici nos principaux résultats découlant de l'observation :

1. *Le cours de langue du voisin comme discipline linguistique et décontextualisée* : l'enseignement-apprentissage de la grammaire occupait une place très importante dans les classes observées et se faisait le plus souvent de manière explicite et totalement décontextualisée. Aucun élément ne pouvait alors laisser penser que le cours se déroulait en région

.....
35. Voir Eugénie Duthoit, « Méthodologies de recherche et d'intervention en didactique des langues : l'apport de l'ergonomie de langue française », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, vol. 35, n° 1, 2016 ([DOI : 10.4000/apliut.5384](https://doi.org/10.4000/apliut.5384)).

36. Voir Laurence Bardin, *L'Analyse de contenu*, Paris, Puf, 2013 ([DOI : 10.3917/puf.bard.2013.01](https://doi.org/10.3917/puf.bard.2013.01)).

frontalière, d'autant plus que les enseignantes observées ne thématisaient jamais le Rhin Supérieur en tant que tel, ni la proximité géographique avec la langue-culture enseignée. Le lien entre le quotidien des élèves et la langue-culture enseignée dans la classe n'était pas fait systématiquement par les enseignantes. Ainsi, le voisin était présenté comme un étranger et non comme le voisin que l'on croise au quotidien et avec lequel les apprenants avaient probablement déjà été en contact. Cela s'explique selon nous par un certain manque de connaissance de l'espace frontalier et par une absence de prise de conscience du potentiel de la situation géographique, ainsi que par l'utilisation systématique du manuel – lequel possède un caractère national et fictif (en raison des documents majoritairement fabriqués), et non régional, alors que l'accès au document authentique régional est plutôt aisé lorsque l'on se trouve en contexte frontalier.

2. *Une approche interculturelle inexistant* : les enseignantes observées semblaient privilégier l'approche culturelle plutôt que l'approche interculturelle, préférant « [...] enseigner “la culture”, ou encore “la civilisation”, en offrant un catalogue d'informations parcellaires, une présentation décontextualisée³⁷ ». De plus, nous avons pu relever ce que nous avons appelé des « occasions manquées » de proposer une approche interculturelle, notamment dans la non-exploitation des remarques spontanées des apprenants, qui, la plupart du temps, étaient considérées comme intempestives par les enseignantes, alors qu'elles soulevaient bien souvent des problématiques interculturelles pertinentes pour le cours. Nous avons en effet constaté lors de ce type d'interventions que les apprenants possédaient cette fameuse *amorce de compétence régionale*, et donc que leur vécu quotidien en région frontalière leur avait fait acquérir

37. Voir Michèle Catroux, « La sensibilisation à l'interculturel dans l'enseignement de l'anglais à l'école primaire : observations en CE1 et CE2 », *Les Cahiers de l'ACEDLE*, n° 5, 2009, p. 37-68 ([DOI : 10.4000/rdlc.2045](https://doi.org/10.4000/rdlc.2045)).

certaines savoirs ignorés par les enseignantes, qui ne laissent que peu de place pour les partages d'expériences, ou ne savent pas toujours comment rebondir ou répondre aux questions et propos des élèves.

À partir de ces premiers résultats, nous avons élaboré un questionnaire semi-ouvert à destination des apprenants et un guide d'entretien individuel semi-directif pour interroger les enseignantes. Cette nouvelle phase de recueil de données avait pour objectif de répondre à notre deuxième question et donc de nous renseigner sur les représentations que les uns et les autres avaient de la région frontalière, du voisin, de sa langue-culture et de l'enseignement-apprentissage de sa langue-culture.

Voici un résumé des principaux résultats tirés des questionnaires semi-ouverts :

1. *Des attentes concrètes pour le cours de langue* : bien que le choix de la langue apprise soit majoritairement conditionné socio-économiquement (la raison avancée étant la plupart du temps l'avantage que constitue l'allemand ou le français pour accéder plus tard au marché du travail) et que la proximité géographique ne soit que très peu mentionnée, les apprenants semblent avoir des attentes très concrètes. En effet, le désir d'apprendre à communiquer et à interagir dans la langue cible se retrouve chez l'ensemble des apprenants. Nous avons pu en déduire que le contexte frontalier générerait chez eux un besoin langagier immédiat, auquel le cours de langue se devait de pouvoir apporter des réponses.
2. *Une connaissance très limitée de l'espace de la région frontalière* : ce qui s'est le plus fortement dégagé de nos résultats est le peu de connaissances qu'ont les apprenants de la région frontalière dans laquelle ils vivent, ainsi que l'inexactitude de leurs connaissances sur la région frontalière voisine. Ceci confirme le manque d'exploitation de leurs connaissances préalables et l'absence de thématization de l'espace du

Rhin Supérieur constatés lors des observations, mais aussi le peu d'importance de la coopération transfrontalière dans la vie quotidienne des individus.

3. *Un vécu transfrontalier distinct selon les apprenants* : bien que le fameux « tourisme d'achat³⁸ » soit la principale activité réalisée dans la région voisine, ce qui entraîne une vision plutôt réductrice de l'espace transfrontalier, il est évident que le milieu socio-économique des apprenants détermine ce qu'ils entreprennent au sein de cet espace. Cela dit, on constate dans l'ensemble une motivation majoritairement économique aux déplacements des Français chez le voisin allemand, et une motivation majoritairement touristique aux déplacements des Allemands en Alsace.
4. *Le voisin comme étranger* : les représentations des apprenants quant au voisin restent très stéréotypées, et leurs savoirs sur la langue-culture du voisin sont majoritairement nationaux – peu concernent la région du Rhin Supérieur. De plus, leurs savoirs restent très superficiels, qu'ils aient été acquis dans la classe ou hors de celle-ci. Autrement dit, ils concernent uniquement la partie émergée de l'iceberg³⁹, ce qui montre l'urgence et la nécessité d'envisager le cours de langue du voisin dans une dimension plus interfrontalière.

Ces informations sont selon nous très précieuses pour les enseignants de langue du voisin qui, à l'aide de cette collecte dessinant les contours des représentations de leurs élèves, ont pu obtenir des indicateurs leur permettant d'orienter leurs cours de manière pertinente et judicieuse.

.....
38. Voir Bernhard Köppen, « Motivations de visites et tourisme d'achat dans la région d'Outre Forêt et le Palatinat », in Angeliki Koukoutsaki-Monnier (dir.), *Représentations du transfrontalier*, Nancy, PU Nancy, 2011.

39. Voir Winston Brembeck, *The Development and Teaching of a College Course in Intercultural Communication: Readings in Intercultural Communication*, Pittsburgh, SIETAR, 1977.

Dans un troisième moment, nous avons mené des entretiens individuels semi-directifs avec chacune des enseignantes impliquées dans le projet, car il est important d'avoir accès au sens

que les acteurs donnent à leur pratique, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. [L'enquête par entretien] aura pour spécificité de rapporter les idées à l'expérience du sujet. Elle donne accès à des idées incarnées, et non préfabriquées, à ce qui constitue les idées en croyance et qui, pour cette raison, sera dotée d'une certaine stabilité⁴⁰.

Voici le résumé des principaux résultats de l'analyse des entretiens semi-directifs menés avec les enseignantes du projet :

1. *Une image positive du voisin* : si toutes les enseignantes interrogées possèdent une image très positive de la langue-culture du voisin, notamment en raison d'un apprentissage scolaire heureux de celle-ci, ce n'est pas la proximité géographique avec celle-ci qui aura forcément été l'élément déclencheur dans leur choix de l'enseigner. Cela s'explique par le fait que certaines des enseignantes ne sont pas originaires du Rhin Supérieur. Toutefois, nous avons pu noter que la proximité avec le pays voisin n'impliquait pas automatiquement des contacts réguliers et/ou familiers avec le voisin, ce qui entraîne chez les enseignantes des représentations parfois stéréotypées, bien que celles-ci soient le plus souvent liées à leur expérience personnelle. De plus, nous avons pu remarquer que l'exploitation de la proximité géographique dans leur vie privée était similaire à celle de leurs apprenants : les enseignantes françaises se rendent dans la région voisine pour des raisons économiques, tandis que les ensei-

.....
40. Voir Philippe Blanchet et Aline Gotman, *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 2007.

gnantes allemandes se rendent en Alsace, et au-delà, pour faire du tourisme.

2. *Une dissociation vie privée/vie professionnelle* : bien que les enseignantes aient manifesté une certaine conscience du potentiel de la proximité géographique pour leur enseignement de la langue, elles semblent dissocier leur vie privée de leur vie professionnelle. Autrement dit, elles ne se rendent jamais de l'autre côté de la frontière pour raisons professionnelles, ou alors très occasionnellement, lors d'échanges ou de sorties scolaires, mais jamais pour récupérer du matériel par exemple.
3. *Des prises d'initiatives trop faibles en raison d'une absence de « déclic »* : les initiatives prises par les enseignantes dans le cadre de leur enseignement se limitent à une sortie annuelle dans une des villes de la région voisine ou à un échange scolaire ponctuel, mais elles ne débouchent jamais sur un travail transfrontalier et coopératif étendu sur l'année avec une classe voisine. Au niveau du contenu de leurs cours, les enseignantes nous ont clairement expliqué qu'elles ne savaient pas forcément comment adapter leur cours au contexte régional, avant de préciser qu'elles n'y avaient surtout jamais réellement pensé avant de participer à notre projet. Selon nous, cela vient d'abord de leur formation non adaptée au contexte, mais aussi de l'utilisation systématique du manuel. Elles ont en effet été plusieurs à déclarer qu'avec un manuel à dimension régionale, elles seraient tout à fait en mesure d'adapter leur enseignement. Nous ne sommes guère convaincue par cet argument : du côté allemand, une enseignante avait recours à une nouvelle édition d'un manuel portant sur la ville de Strasbourg et ses alentours, et nous avons pu constater lors de nos observations qu'elle n'explicitait jamais la proximité géographique avec Strasbourg pendant le cours. De plus, la création d'un manuel irait à l'encontre du caractère dynamique de la région transfrontalière du Rhin Supérieur, l'objectif étant de proposer un cours en adé-

quation avec l'actualité transfrontalière, et non un manuel figé qui deviendrait rapidement inutilisable en raison de son caractère inactuel.

De ces résultats, nous avons pu déduire que ce qui manquait aux enseignantes n'était pas tant le savoir-faire qu'une prise de conscience relative au rôle qu'elles ont à jouer dans ce contexte.

De la théorie à la pratique

Afin que les enseignantes prennent part au projet, nous leur avons montré nos premiers résultats, ainsi que nos premières constatations relatives à l'urgence de proposer un cours de langue à dimension régionale dans le Rhin Supérieur. En tandem avec chacune d'elles, nous avons élaboré une unité didactique par classe à partir du modèle théorique présenté dans cet article, et nous avons pu ainsi dégager les critères suivants pour la concrétisation de l'approche didactique transfrontalière. Il faut :

1. *Faire découvrir le Rhin Supérieur aux apprenants*, pour que les apprenants ne se limitent plus au « tourisme d'achat », pour qu'ils apprennent à connaître l'environnement dans lequel ils vivent, et pour qu'ils prennent conscience du fait qu'ils partagent un même espace de vie avec le voisin.
2. *Tenir compte de leur amorce de compétence régionale*, pour pouvoir valoriser ce qu'ils savent déjà, et pour qu'ils puissent ainsi dessiner un lien cohérent entre leur vie quotidienne et le cours de langue du voisin, ce qui leur permettra en outre d'apprendre à se décentrer en prenant en compte leurs représentations influencées par la confrontation constante à l'altérité.
3. *Contextualiser régionalement l'ensemble de l'unité*, en définissant un objectif transfrontalier pour l'unité proposée et en

le combinant à un objectif linguistique, afin que les apprenants bénéficient d'un enseignement contextualisé les préparant réellement à interagir avec le voisin dans le contexte particulier du Rhin Supérieur. Cette contextualisation passe inévitablement par l'exploitation de supports régionaux authentiques, pour coller au plus près de la réalité linguistique et culturelle transfrontalière.

4. *Promouvoir l'apprentissage coopératif*, afin de favoriser le « faire-avec » et la compétence co-culturelle – pour, dans un objectif plus large, préparer les apprenants à développer une forme d'empathie pour le voisin et leur permettre, dans un second moment, d'agir avec lui dans la poursuite d'objectifs communs.
5. *Proposer un enseignement de la grammaire inductif et contextualisé*, pour que le cours de langue du voisin ne soit plus une discipline uniquement linguistique, mais qu'il concerne bien une langue-culture parlée dans un contexte précis.
6. *Avoir recours à la perspective actionnelle*, car celle-ci considère l'apprenant comme un acteur social immédiat – et non en devenir : « autrement dit, l'on ne se contente ainsi plus de former un “étranger de passage” capable de communiquer dans des situations attendues, l'on souhaite aider un apprenant à devenir un utilisateur efficace de la langue, un citoyen européen à même de s'intégrer dans un autre pays⁴¹. »

41. Voir Evelyne Rosen, « La perspective actionnelle et l'approche par les tâches », *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, n° 45, 2009, p. 487-498 ([DOI: 10.3138/cmlr.66.4.487](https://doi.org/10.3138/cmlr.66.4.487)).

Analyser l'impact

Notre analyse de l'impact de l'approche didactique sur les représentations des enseignantes et des apprenants s'est déroulée en trois temps : pendant la transposition didactique, pendant le test de l'unité didactique et après le test.

Pendant la transposition didactique effectuée en collaboration étroite avec chacune des enseignantes, nous avons pu constater que les enseignantes devaient faire face à de nombreuses contraintes institutionnelles et temporelles, à savoir le respect du programme et le nombre d'heures de cours imparties. Ces contraintes établissent un cadre plutôt strict, freinant beaucoup les enseignantes et constituant une sorte de carcan dont ces dernières ont parfois du mal à sortir pour prendre de la distance et envisager leur cours sous un autre angle. Cela s'est par exemple traduit par la difficulté que nous avons eue à leur faire changer l'ordre des contenus d'apprentissage, ou à leur faire privilégier l'enseignement inductif de la grammaire plutôt que l'enseignement déductif. Cette résistance au changement semblait fortement dépendre de leur formation, mais aussi de la pression de l'institution pour le côté français. Bien que toutes les enseignantes aient insisté pour que l'on travaille à partir de la trame proposée par leur manuel, l'étape de la co-construction les aura aidées à prendre de la distance avec cet outil et à se rendre compte qu'elles étaient tout à fait en mesure de proposer leur propre matériel. La négociation permanente entre nos intérêts de chercheur et ceux des enseignantes nous aura par ailleurs fait progresser, les unes comme les autres, vers un produit réellement co-construit correspondant aux exigences du terrain, et donc réellement adaptable. Si les entretiens avaient déjà permis aux enseignantes de s'engager dans la recherche-action, l'étape de la transposition a concrétisé leur engagement : elles sont devenues actrices à part entière de la recherche de solutions.

Lors de la phase de test, nous avons pu remarquer plusieurs choses intéressantes pour notre étude. Tout d'abord, nous avons pu constater l'efficacité du document régional authentique comme déclencheur de réactions spontanées chez les apprenants, dont il vient réacti-

ver les connaissances préalables ainsi que les représentations sur la langue-culture du voisin. Cependant, l'enseignante observée pendant la phase de test ne semblait toujours pas prête à réagir et à prendre en compte ces interventions spontanées, qui sont donc restées au stade d' « occasions manquées ». Nous avons également pu remarquer qu'il n'était pas toujours évident pour l'enseignante de faire un lien explicite entre le contenu du cours et la vie réelle en région frontalière, tandis que les apprenants, eux, le faisaient intuitivement. Cette observation nous a par ailleurs confirmée dans l'idée que le manuel est un outil inadéquat pour l'approche didactique transfrontalière, puisque même en utilisant du matériel portant sur le contexte frontalier, l'enseignante ne fait pas ce lien explicite d'elle-même. Elle ne le ferait donc pas plus avec un manuel proposant du contenu régional. Toutefois, bien que l'enseignante ait pris la liberté de modifier ce que nous avons co-construit au moment de l'appliquer en classe afin de se rapprocher de ce qu'elle faisait habituellement, nous avons pu noter un début d'appropriation de l'approche. En effet, en remarquant l'enthousiasme et la motivation des apprenants pour le matériel régional authentique, l'enseignante a parfois pris des initiatives spontanées pendant les cours, comme la prolongation imprévue d'une tâche par exemple.

Cette observation d'une phase de test nous aura permis de conclure que l'appropriation de l'approche demandait du temps, mais qu'elle était malgré tout en train de se faire et que notre accompagnement de chercheur était indispensable dans ce processus.

Après le test, nous avons redistribué des questionnaires semi-ouverts aux apprenants et mené des entretiens individuels semi-directifs avec les enseignantes.

Concernant les apprenants, nous avons pu retenir les éléments suivants :

1. *Du contenu utile et concret* : la majorité des apprenants s'est montrée favorable à l'approche didactique transfrontalière en la qualifiant d'informatrice et d'utile pour leur vie quotidienne. Le cours de langue du voisin est devenu pour les apprenants un pont vers l'extérieur de la classe : ils y

ont trouvé une raison concrète et motivante d'apprendre la langue du voisin. Bien sûr, cela ne concernait pas tous les apprenants, et nous sommes d'avis qu'une seule unité didactique ponctuelle durant l'année scolaire n'est pas suffisante. Mais ces résultats révèlent l'importance de la *cohérence* du cours de langue du voisin en région frontalière. Confrontés à du contenu réel relatif à ce qui se passe « sur le pas de la porte », et non à du contenu fictif, les apprenants prennent du plaisir à apprendre la langue du voisin, qui n'est alors plus une discipline uniquement linguistique, mais un moyen de « mieux » vivre dans l'espace du Rhin Supérieur.

2. *Un début d'identification à la région* : en comparant les réponses données dans le premier questionnaire et celles fournies dans le second, nous avons pu constater que les apprenants avaient commencé à prendre conscience du fait qu'ils vivaient dans un espace transfrontalier. L'unité a été un premier déclic et leur a donné envie de connaître davantage leurs voisins, surtout les jeunes gens de leur âge. Nous pouvons ainsi affirmer que cette approche a fait naître en eux un certain désir de cohésion interfrontalière.

Concernant les enseignantes, nous retiendrons avant tout leur changement de perspective, ainsi que leur prise de position engagée par rapport à leur enseignement dans ce contexte. En effet, à travers la transposition didactique, elles sont passées du stade de la « demande de matériel » à celui d'une posture active de co-recherche, pour enfin arriver à l'acquisition d'un savoir-être et d'un savoir-agir en tant qu'enseignantes de la langue du voisin en contexte frontalière. Les entretiens semi-directifs menés en fin de projet ont montré qu'elles avaient continué à évoluer depuis la phase de test et qu'elles avaient, pour certaines d'entre elles, prolongé le projet en mettant en place une nouvelle unité ou de nouvelles activités s'inscrivant dans une perspective transfrontalière. Il y a donc eu une émancipation

des enseignantes⁴² et un désengagement de notre part en tant que chercheur⁴³ – deux gestes caractéristiques de la recherche-action, démarche qui se présente à travers nos résultats comme pertinente pour la formation initiale des enseignants⁴⁴, grâce notamment à l'horizontalité des rapports qu'elle implique.

Pour conclure : quelles perspectives ?

Nous avons donc pu constater que dans le domaine de l'éducation au sein du Rhin Supérieur, « faire-avec » le voisin n'était pas une chose évidente ou systématique, et que cela devait dans un premier temps passer par une prise de conscience afin de permettre, dans un second moment, un engagement individuel des enseignants devenus conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans ce contexte. Nous ajouterons à cela que, en tant que chercheur, nous avons joué le rôle d'un lien entre les deux côtés de la frontière, mais que dans une logique du « laboratoire transfrontalier » (puisque c'est ainsi que se définit le Rhin Supérieur), la coopération devrait être interfrontalière : elle devrait se faire sans intermédiaire, et s'inscrire dans une perspective durable. Nous avons également pu voir que, de par sa cohérence, l'élaboration d'une approche didactique tenant compte du contexte frontalier pour l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin avait un impact certain sur le désir des individus de part et d'autre de la frontière de se rapprocher du voisin.

Toutefois, cette approche ne doit en aucun cas être figée dans un manuel, sous peine de ne pas répondre au caractère dynamique

42. Voir Gérard Podevin, « Processus évaluatif d'une recherche-action et démarche prospective : quelles convergences ? », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n° 1, 2011, p. 55-63 (DOI : [10.3917/rpve.501.0055](https://doi.org/10.3917/rpve.501.0055)).
43. Voir Jean-Jacques Richer, « Recherche-action et didactique du FLE », *Synergies Chine*, n° 6, 2011, p. 47-58 (en ligne : <https://gerflint.fr/Base/Chine6/richer.pdf>).
44. Voir Chloé Faucompré et Julia Putsché, « Déconstruire les représentations des futurs enseignants de langues face à l'enseignement en région frontalière », *Bulletin VALS-ASLA*, t. 2, n° spécial, 2017, p. 227-238 (en ligne : <http://doc.rero.ch/record/288648>).

du Rhin Supérieur. Elle doit pouvoir s'envisager dans une logique de durabilité, à savoir sur le long terme, et en perpétuelle évolution. Selon nous, cela ne pourra se réaliser que si les acteurs politiques, les enseignants-chercheurs du domaine et les enseignants de langue du voisin des deux côtés de la frontière sont en interaction constante, et s'ils œuvrent de la sorte à l'optimisation permanente de l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin. Ce n'est qu'ainsi que celui-ci pourra être continuellement renouvelé et adapté aux nouveaux enjeux et aux nouvelles situations qui émergeront dans le Rhin Supérieur.

Deux projets transfrontaliers autour des ressources minérales

***Regio mineralia* (Rhin Supérieur)
et le classement au titre du Patrimoine
mondial des monts Métallifères**

PIERRE FLUCK

Institut Universitaire de France



Cette présentation concerne deux entités géographiques que ne séparent que 300 kilomètres : d'une part le Rhin Supérieur, qui réunit les massifs anciens des Vosges et de la Forêt-Noire¹, d'autre part les monts Métallifères, à cheval sur la Saxe et la Bohême. Ces territoires se partagent une qualité très recherchée : constitués de terrains anciens de l'histoire de la Terre, ils hébergent des concentrations hors du commun de ressources métallifères. Leur échelle de taille soutient la comparaison, même si la surface d'affleurement des ter-

.....
1. Et un morceau du Palatinat.

rains « métallogénétiques² » du Rhin Supérieur est à peu près double de celle des monts Métallifères. La panoplie des richesses minérales – les *Bodenschätze* – qui suscitèrent la convoitise des sociétés humaines se révèle étrangement ressemblante dans les deux domaines géographiques, à l'exception de l'étain et de l'uranium, beaucoup plus abondants dans les monts Métallifères que dans le Rhin Supérieur. Les deux territoires ont été agités par une histoire minière intense en même temps que tourmentée, tant il est vrai qu'une mine, un filon, un gisement partagent la destinée commune de ne pas être inépuisables. Enfin, tous deux sont des lieux d'élection pour l'étude du *transfrontalier* ; des frontières en effet scindent chacun en deux parties, un peu diffuses dans les périodes anciennes marquées par un *patchwork* d'entités territoriales seigneuriales, mais qui se sont affirmées fortement au cours des derniers siècles. Une différence importante toutefois réside dans le fait que dans l'entité « Rhin Supérieur », un fossé d'une certaine largeur sépare les terrains anciens des Vosges de ceux de la Forêt-Noire ; le fleuve qui marque la limite des états l'emprunte en son axe. Pour l'autre ensemble en revanche, la géologie (et donc les gîtes métallifères) n'est absolument pas dérangée par l'existence de la frontière entre Allemagne et Bohême.

Chacune de ces deux entités possède des richesses patrimoniales à l'origine de projets transnationaux. Pour la première, il s'agit d'un projet Interreg (2016-2019), pour la seconde d'un projet de classement, initié dès le début du *xxi*^e siècle, au patrimoine de l'Unesco.

-
2. Nous entendons par là les formations susceptibles de concentrer ces accidents géologiques que sont les gîtes métallifères ; les plus fréquentes sont les filons, mais on rencontre également des *stockwerks*, des amas ou des minéralisations stratiformes. Dans l'Europe moyenne, ces gîtes sont plus fréquents et plus variés dans les terrains anciens des *socles* que dans la *couverture* des âges secondaire et tertiaire.

Le projet Interreg *Regio mineralia*

Cette première partie de notre exposé est le fruit d'un travail collectif mené par les partenaires principaux du projet, et je souhaite associer à cette publication les chercheurs qui pilotent ces différentes structures, à savoir Carole Bégeot, Bernard Bohly, Sebastian Brather, Guntram Gassmann, Joseph Gauthier, Laure Giamberini et Jean-Jacques Schwiens³. Ce projet revêt d'abord la dimension d'une recherche fondamentale. Celle-ci fédère – c'est un fait historique – les chercheurs français et allemands autour de trois champs disciplinaires qui bien évidemment s'interpénètrent dans une logique de transdisciplinarité : 1) les sciences de la Terre, 2) l'histoire et l'archéologie, 3) les sciences de l'environnement. Il va de soi que la compréhension de l'histoire des exploitations minières, qu'elle s'effectue à travers les sources ou sur le terrain (ou mieux encore, dans un va-et-vient associant les deux approches), se révèle indissociable de l'étude géologique de l'objet qui détermina l'activité : le corps minéralisé. Il est intéressant de superposer la carte géologique, qui révèle et détaille ce déterminisme naturel, à la marqueterie des territorialités seigneuriales pour les différentes époques de l'histoire. Tels domaines – et c'est le cas des terres des Habsbourg à dater du XIV^e siècle – se verront généreusement dotés, d'autres moins ou pas du tout. Ce constat de l'inégale distribution des prodigalités de la nature revêt un sens particulier lorsque l'on sait l'attachement des gouvernants au prestige de leurs ressources et à leurs droits régaliens⁴. Les chercheurs français et allemands revisitent ainsi l'histoire à l'aune des avancées de leurs enquêtes. Une époque retient plus particulièrement leur attention, les XIII^e et XIV^e siècles. Nous assistons en effet

3. Responsables, respectivement, des organisations partenaires université de Franche-Comté, associations « Maison de la Terre » et « Les Trolls », université de Fribourg-en-Brisgau, Service des monuments historiques du Bade-Wurtemberg, Association spéléologique pour l'étude et la protection des anciennes mines (ASEPAM), université de Lorraine, université de Strasbourg.
4. Il est à ce propos savoureux de constater l'ignorance qui paraît avoir été le fait des Ribeaupierre, jusqu'à la fin du XV^e siècle, vis-à-vis de l'existence sur le territoire de leur seigneurie (dans le val de Lièpvre) de riches filons d'argent... exploités semble-t-il par le duc de Lorraine !

en ces temps – les (rares) textes et surtout l'archéologie livrent ce fait au grand jour – à la transition d'une économie à caractère monastique ou seigneurial à la naissance d'une industrie mobilisant les capitaux d'une bourgeoisie émergente.

L'extraction des minerais, et plus encore le lavage et la métallurgie, ont laissé dans leur environnement des traces que révèle à présent l'archéologie. Ces « charges » en métaux lourds viennent se rappeler au bon souvenir de nos sociétés actuelles, comme une forme d'héritage en quelque sorte, que s'attachent à décrypter les chercheurs en sciences de l'environnement. La biosphère (petits vertébrés, invertébrés des milieux terrestres et aquatiques, plantes) se révèle à l'analyse piéger ces éléments lourds dans les parages des anciens lieux de production ; mais la contamination s'étend bien au-delà, comme l'attestent les dosages faits dans les feuillets des sédiments carottés dans les tourbières.

Si elles s'inscrivent dans la logique d'une recherche fondamentale, ces enquêtes n'en ouvrent pas moins toute grande la porte en direction d'enjeux sociétaux d'aujourd'hui. Au premier plan se positionne la nécessaire sensibilisation environnementale. Car nous sommes les héritiers de terrains pollués, plombés de métaux lourds, dont les sols se délestent partiellement au bénéfice de la biosphère. Si le moment est venu d'en prendre conscience, l'occasion en même temps se présente de retourner ce handicap pour faire de ces lieux un laboratoire d'études sur le comportement de portions de territoires représentatives de l'*Anthropocène*⁵.

Mais cet héritage dans sa fraction la plus voyante offre une toute autre manifestation de ce même *Anthropocène* : des paysages – aériens ou souterrains – témoins de l'activité des sociétés laborieuses, halles ou monceaux de stériles, tassements de puits qui s'égrènent par centaines sur les crêtes des filons, porches de galeries ouverts par le soin des équipes de bénévoles, réseaux souterrains d'une qualité « architecturale » que redécouvrent des explorateurs aux yeux écar-

5. On appelle ainsi l'époque géologique caractérisée par le fait que l'action de l'homme apporte davantage de modifications à la surface de la Terre que celle des agents naturels.

quillés, restes archéologiques d'habitats isolés ou groupés... Le terme de patrimoine s'appliquant à de tels objets n'est pas usurpé. Un patrimoine progressivement révélé à la citoyenneté – qui se l'approprie – à mesure que progresse l'investigation archéologique et historique. Cette appropriation revêt des formes variées tant dans les Vosges qu'en Forêt-Noire : visites guidées, sentiers d'interprétation, mines occasionnellement ou régulièrement ouvertes au tourisme⁶, expositions et réalisations muséales, centres de ressources⁷, ateliers participatifs...

Regio mineralia ambitionne tout particulièrement de promouvoir une petite collection de mines touristiques associatives (ou assimilées) qui ont fait ou font l'objet d'avancées dans la recherche. Quatre d'entre elles occupent des positions significatives. Nous évoquerons, pour la Forêt-Noire, les mines Caroline (à Sexau) et Eriřh (à Suggenthal), en partie ensevelies à l'origine sous un remplissage sédimentaire, et que des opérations assimilables à de vastes décombrages ont « mis au jour » et livré aux regards médusés des touristes ; et, pour les Vosges, le nœud minier de Wegscheid, qui est en train d'être lentement découvert à l'attention du public à la suite d'un arsenal d'approches archéologiques méticuleuses, fouilles aériennes et souterraines, pompages, relevés 3D, analyses archéométriques, qu'est venue compléter une herméneutique renouvelée du document d'archive. Nous assistons là en direct à une valorisation culturelle – un tourisme atteignant un très haut degré de raffinement – que seule une progression spectaculaire de la phase « recherche » a rendu possible. Il en va de même à Sainte-Marie-aux-Mines, en particulier à travers le système minier « *Eisenthür/Die Aich* » (dit aussi « mine Saint-Louis »), sans doute le plus beau fleuron d'architecture souterraine, dans le domaine des mines d'argent de la Renaissance, qui ait été livré au public⁸. En ce lieu, une investigation archéologique multiforme

-
6. La toute première dans l'histoire – rendons hommage à son promoteur Alfred Fischer – a été dès juin 1963 la mine dite Saint-Barthélemy, à Sainte-Marie-aux-Mines.
 7. Ainsi la bibliothèque de la Fédération patrimoine minier, à Sainte-Marie-aux-Mines, riche de 10 000 volumes, en cours d'indexation dans l'application Sudoc.
 8. Voir Pierre Fluřk, « Saint-Louis-Eisenthür (Sainte-Marie-aux-Mines, France

s'est prolongée, vingt-cinq années durant, grâce à des chantiers de jeunes bénévoles visant, morceau par morceau, à valoriser davantage encore le site, un filon en son entier qui recoupe presque perpendiculairement une crête montagneuse. Là, le visiteur n'est pas un touriste, il devient acteur, explorateur de l'espace et du temps. Toujours à Sainte-Marie-aux-Mines, en ville, une ancienne usine textile du milieu du XIX^e siècle a fait l'objet d'une réhabilitation⁹. L'association locale, un des sept partenaires principaux de l'UHA dans ce projet *Regio mineralia*, est en passe d'y réaliser un Observatoire des ressources minérales¹⁰. Au-delà d'une présentation muséographique sur le thème du « chemin de l'argent », de la géologie aux ateliers monétaires, cette structure se veut une « vitrine » de la recherche en cours. Une recherche qui depuis 2006 s'est emparée d'un secteur minier proche, l'Altenberg ou Vieille Montagne, devenu à force d'acharnement le territoire archéologique le plus étudié d'Europe en ce domaine (le dénombrement des opérations y dépasse largement la centaine).

Le deuxième objectif de *Regio mineralia* est donc une mise en réseau de ces mines touristiques qui s'inscrivent dans l'excellence en se nourrissant de la recherche. Une médiation transversale englobant l'ensemble des sites, une exposition de fin de projet qui se tiendra en quatre lieux, et enfin la réalisation d'outils pédagogiques innovants à l'adresse des scolaires viendront dès 2019 compléter les résultats obtenus.

Il est intéressant d'analyser la logique éminemment transfrontalière de ce projet, qu'annonce déjà le label « Interreg ». Il fédère des équipes relevant d'universités, de services culturels régionaux ou d'associations. Les publications – bilingues – sont produites en commun.

de l'Est) : sans doute la plus belle mine d'argent de la Renaissance. Bientôt vingt ans d'ouverture au public », 13^e Congrès International du TICCIH, Terni, 2006 ([hal-00491334](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00491334)). Des sites comme Leogang, en Autriche, ou les trois mines touristiques d'Annaberg soutiennent la comparaison ; en revanche le caractère tout à fait exceptionnel des documents d'archives, l'énorme effort d'archéologie souterraine mené dès 1984 et les dizaines de chantiers de jeunes mis au service de sa valorisation font toute la différence de la « mine Saint-Louis ».

9. Elle héberge, entre autres, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire du Val d'Argent.
10. Appelé aussi « L'Aventure des mines ».

Mais il y a mieux. Ces recherches et leur valorisation s'adressent à l'héritage d'une entité culturelle façonnée au fil de l'histoire par des entités sociétales extrêmement proches : les mineurs et métallurgistes, perpétuels migrants, inventeurs d'une *culture*. Une identité oubliée que partageaient aux beaux jours de l'acquisition des *Bodenschätze* des populations quelquefois nombreuses et qui circulaient, tout comme leurs techniques, d'un massif à l'autre de l'Oberrhein. Ainsi la redécouverte de l'histoire devient-elle pour la société d'aujourd'hui un vecteur de développement culturel. Peu importe, en définitive, le fait que le petit « bouclier » de formations anciennes Vosges-Forêt-Noire soit interrompu en son axe par un fossé de 35 kilomètres de largeur, ce qui se dévoile de part et d'autre offre une étrange similitude, au plan de la géologie, de l'histoire et du comportement des civilisations. Mais la deuxième partie de notre exposé nous en apprendra davantage encore sur ces sociétés.

Le projet de classement des monts Métallifères au patrimoine de l'Unesco

La seconde région transfrontalière objet de cette présentation s'étend pour 80 % de sa superficie du côté saxon, pour 20 % seulement du côté tchèque. On doit cette dissymétrie à des paramètres orographiques et géologiques : du côté saxon, les monts Métallifères¹¹ s'identifient à un plateau entrecoupé de vallées peu échanquées, et qui s'élève presque insensiblement jusqu'à la frontière ; sa retombée est en revanche brutale du côté de la Bohême. En ce versant en effet, le socle de terrains anciens n'affleure qu'en une frange assez mince, interrompue par une faille d'effondrement ; un *graben* (donc une zone effondrée qui n'est pas sans rappeler le fossé rhénan) prend le relais vers le Sud-Est¹².

11. *Erzgebirge*, en tchèque *Krušnohoří*.

12. On notera cependant que la frontière ne coïncide que partiellement avec la ligne de partage des eaux.

Si l'on reporte sur une carte l'ensemble des « sites » retenus pour le projet Unesco, ils viennent s'inscrire dans un rectangle de 95 kilomètres de grand côté pour 45 kilomètres de petit côté, la ville de Marienberg en occupant rigoureusement le centre ; seule la continuation septentrionale du champ filonien de Freiberg « s'évade » de ce rectangle vers le nord sur une distance d'une quinzaine de kilomètres.

Comment s'est fait le choix de la délimitation des entités ?

Un périmètre régional ne peut suffire au classement d'une région au titre de patrimoine de l'Unesco : les instances de l'ICOMOS exigent que soient délimitées avec une extrême précision topographique les entités qui se démarquent *mondialement* par leur originalité, leur authenticité, leur intégrité. S'agissant d'un patrimoine lié à l'extraction des ressources métalliques, la première attitude de l'observateur sera de reporter sur une carte, aussi minutieusement que possible, les étendues réelles des entités géologiques qui motivèrent l'activité minière : les corps minéralisés. Ces derniers sont pour leur très grande majorité assimilables à des filons, réunis en districts filoniens, ou champs filoniens¹³.

Le dossier présenté par les porteurs du projet de classement à l'adresse de l'Unesco a retenu 22 entités, qu'il ne faut pas chercher à superposer rigoureusement aux districts ou champs filoniens. C'est que les critères utilisés pour définir et délimiter de telles entités ne recouvrent que partiellement les seules caractéristiques géologiques. Ces critères en effet englobent également toute l'étendue des modifications paysagères induites par les sociétés qui marquèrent l'histoire : villes, mais aussi infrastructures hydrauliques, comme ces canaux qui s'allongent sur des centaines de kilomètres, ou encore ces chapelets d'étangs. À cela s'ajoutent, mais comme facteur rédhibitoire, les

13. Les exceptions sont des *skarns* (roches métamorphiques « imbibées » de minéralisations), ou des concentrations appelées *stockwerks*, qui ne se présentent que dans certains gisements d'étain.

atteintes passées ou actuelles qui affectent le potentiel hérité : dans bien des cas, elles ont conduit à éliminer des portions importantes de ce qui composait originellement le paysage minier, trop fortement adultéré alors pour répondre aux exigences de l'Unesco. Cette logique se complète d'ailleurs de la nécessité de définir des zones-tampons, qui peuvent faire intervenir d'autres considérations comme la gestion présente ou passée des territoires, en rapport avec les ressources en eau, en bois ou en énergies renouvelables.

Patrimoine culturel, patrimoine naturel, patrimoine mixte ?

S'il est soumis à l'Unesco dans la catégorie du patrimoine culturel, le patrimoine des monts Métallifères doit toute son existence, et donc son essence, aux entités géologiques que représentent les gîtes. Pris globalement, ceux-ci édifient bel et bien un patrimoine naturel¹⁴. Composé de structures géologiques de grande échelle (un filon par exemple), mais aussi de toute la minéralogie des espèces qui en constituent le remplissage, le gîte nécessite, de la part du public qui souhaiterait l'appréhender en tant que cadeau de la nature, une démarche particulière : accéder à l'observation directe des filons dans les mines touristiques, quelquefois n'en percevoir que le « négatif », ou bien, ce qui exige moins d'efforts, contempler les beaux échantillons dans les collections accessibles au public¹⁵. *Last but not least*, cette « minéralogie » représente un atout non négligeable à mettre au compte du *patrimoine des sciences*, dans la mesure où bon nombre d'échantillons des monts Métallifères ont servi à la description d'espèces minérales nouvelles, voire de métaux « nouveaux » (on pensera au germanium découvert à Freiberg). Un patrimoine scientifique étendu encore aux savants ou philosophes qui exercèrent leur activité

-
14. La question est évidemment la même pour le Rhin Supérieur. Nous l'exposons ici car nous nous positionnons dans une logique de patrimoine de l'Unesco.
 15. Celle de la *Bergakademie* de Freiberg, ou celle de la compagnie minière d'Ehrenfriedersdorf, comptent parmi les plus remarquables.

dans les régions concernées (Werner, Novalis, Goethe...), et bien sûr à la création de la première grande École des mines de l'histoire, celle de Freiberg, peut-être le véritable berceau des sciences géologiques.

Mais cette présence prégnante de « dons de Dieu¹⁶ » logés dans leur écrin (la nature) est surtout à l'origine d'une formidable aventure humaine. Tout comme nous l'avions perçu dans les deux massifs du Rhin Supérieur, elle attira des populations, induisit des transformations durables dans les paysages, fit s'édifier des villes nouvelles et des colonies ouvrières, impulsa des progrès dans les sciences et les techniques, modela les économies et façonna une culture spécifique. Pour cette raison, ce dossier est venu s'inscrire dans la catégorie des patrimoines *culturels* de l'Unesco. En réalité, un patrimoine mixte, à la fois naturel et culturel !

La problématique des candidatures multisites

Les monts Métallifères se présentent donc comme un ensemble de 22 entités rassemblées au sein d'une région. Le cas n'est pas unique. Les mines et fonderies d'étain et de cuivre de Cornouailles et du Devon occidental englobent une collection de localités offrant chacune des ensembles paysagers, qui occupent un biseau d'une centaine de kilomètres se terminant en pointe dans l'océan. Ce constat induit un questionnement épistémologique : faut-il classer des sites isolés¹⁷, ou vaut-il mieux les regrouper en « régions » ou territoires ?

Le regroupement offre des avantages et des désavantages. Le premier des désagréments est l'énorme travail qu'exigent l'analyse, le croisement et la synthèse de données complexes. Le second réside dans l'effort demandé à l'observateur, qui doit se plier à une démarche scrutatrice balayant une région dans son entièreté (on est loin de l'archétype d'une cathédrale ou d'un château). Au chapitre des atouts,

.....
16. C'est ainsi que les anciens exploitants considéraient les concentrations métallifères.

17. Encore que la notion de « site » soit elle-même élastique, nous englobons dans ce cas de figure au moins l'extension au périmètre d'un « district métallifère ».

à l'inverse, on relève qu'un classement « régional » évite d'avoir à présenter individuellement une gamme de sites qui pourraient se révéler concurrentiels. Des entités comme Freiberg, Marienberg, Annaberg, Schneeberg, Altenberg et Jáchymov auraient chacune les arguments pour prétendre individuellement à un classement comme Patrimoine mondial. La dernière citée, par exemple, s'entoure d'un paysage sacralisé par l'histoire, à travers le *Bermannus* d'Agricola¹⁸, et se dota d'une monnaie à l'origine des thalers et... des dollars. Quant à Annaberg, la ville héberge son *retable*, sans doute la représentation iconographique la plus spectaculaire du monde des mines et des métaux.

Mais le regroupement offre d'autres insignes avantages. En premier lieu, il permet d'agréger une galaxie d'éléments qui viennent en complément des « sites-phares » précités. Par exemple Mednik Hill, ou *Kupferberg*, en Bohême ; par la densité des travaux miniers qui en percent la surface, cette colline évoque d'une certaine manière le Cerro Rico de Potosi (en Bolivie), en « miniature » bien sûr. Un type d'objet non moins étrange est représenté par les exploitations alluvionnaires d'étain (à Bozi Dar, Eibenštok, Ehrenfriedersdorf), qui rendent vivants les dessins d'Agricola¹⁹ : elles sont à notre connaissance uniques au monde, pour l'époque médiévale et fini-médiévale.

En second lieu, le fait d'agréger, autour d'entités de niveau « mondial » incontestables, d'autres ensembles de haute qualité patrimoniale apporte à la contemplation de ces paysages hérités une dimension régionale et une cohésion véritable, et clarifie les règles de son organisation, qui échapperaient à l'observateur rivé sur les seuls sites « hors du commun ».

Ces atouts d'un classement multisites ont pour corollaires des considérations d'ordre sociologique et politique : l'effort demandé conduit à coupler un nombre assez important d'entités territoriales (communes et communautés d'agglomérations...), et même dans le cas présent deux États. Une logique qui force à transcender les fiertés locales ou les « prés carrés » pour rapprocher les esprits militants d'un

18. La première dissertation sur l'écologie d'un système économique (1530).

19. Ceux du *De re metallica*, Froben, Bâle, 1556.

même grand territoire. Les années 2010 ont vu, pour la première fois dans l'histoire, le regroupement des acteurs d'une région dans sa globalité, en particulier dans la dimension de la longueur de la chaîne. Un rapprochement bien sûr grandement facilité par l'étrange singularité de la culture minière, déjà évoquée à propos du Rhin Supérieur. *In fine*, cette candidature apparaît comme la manifestation d'un vaste élan de rapprochement des populations des monts Métallifères. Il n'est, pour s'en convaincre, que de voir l'engouement des foules lors de manifestations culturelles comme les parades de mineurs, qui rassemblent des acteurs ou figurants venus de localités très diverses.

Une autre réalité non moins digne d'attention entre en scène : pour la première fois dans l'histoire à une telle échelle, les chercheurs ou acteurs de la culture *saxons et tchèques* ont travaillé main dans la main, une logique que nous avons évoquée plus haut à propos des historiens et archéologues français et allemands du Rhin Supérieur. Par son caractère transfrontalier, ce projet se positionne en même temps, à son échelle, dans l'idée européenne. N'a-t-on pas décrit des alignements de puits effondrés, égrenés sur le tracé d'un filon, traversés par la frontière germano-tchèque ? Et par ailleurs, des villes minières tchèques, comme Horni Blatna, furent, à l'origine, d'authentiques colonies saxonnes.

Il est clair cependant qu'une région (un objet, une collection d'entités...) rangée au patrimoine de l'Unesco aura plus de rayonnement *si elle vit*. Cette condition peut être accomplie par des projets de valorisation ou d'aménagements, mais aussi et surtout par la recherche permanente - celle en particulier qui s'ancre dans la démarche archéologique, en plein éveil dans les monts Métallifères -, et par l'affirmation enfin d'un tourisme culturel qui, comme c'est le cas dans le Rhin Supérieur, se positionne en prolongement de cette recherche. Les travaux des chercheurs ne sont d'ailleurs pas qu'archéologiques, ou historiques. Ils englobent au même titre les sciences d'un environnement hérité de systèmes économiques si singuliers ; plus impactants sans doute sur le milieu que n'importe quel autre type d'activité humaine, ceux-ci se rappellent à nous par une résilience durable. Parmi les travaux les plus à la pointe pour les monts Métallifères se positionnent les

études portant sur les parages de la fonderie de la Mulde à Freiberg : impacts sur la végétation, les abeilles, les bovins, teneurs des sols en métaux lourds... Nous avons affaire là à un site hautement sensible porteur d'une haute valeur éducative par ses enseignements sur l'empreinte négative de l'action des hommes. Un objet qui par là rejoint la catégorie de ceux que certains désignent sous l'appellation de *dark tourism*. Cette enquête environnementale s'étend encore aux *Schlammhalden*, ces résidus de lavage qui s'étalent sur des kilomètres en position de fonds de vallées ; en cas d'inondation, celles-ci peuvent « lâcher » une partie de leur contenu, qui se trouve ainsi véhiculé par les fleuves... jusqu'à la mer du Nord !

Authenticité, intégrité

Authenticité et intégrité sont – on l'aura compris – deux critères que l'Unesco met en avant dans ses exigences. L'authenticité s'exprime en premier lieu dans le milieu souterrain, *a priori* préservé des atteintes du monde extérieur. Des interventions lourdes comme le décombrage manuel d'une salle de roue²⁰ n'enlèvent rien à l'authenticité du lieu, bien au contraire ils la rétablissent et la révèlent, comme c'est le cas pour les systèmes tout entiers des mines Eriřh et Caroline dans le Rhin Supérieur. Ainsi à Freiberg la roue hydraulique du puits Turmhof, détectée en 1983, a été progressivement dégagée des gravats qui l'encombraient par des étudiants.

Le problème se présente différemment lorsqu'on a affaire à des reconstitutions faisant usage de bois ou de maçonnerie. Une roue reconstituée n'est qu'une copie. En revanche, lorsque ces « copies » sont confectionnées *in situ*, elles ne peuvent que sanctuariser le cadre qui les accueille, l'action contribuant à faire comprendre au public comment fonctionnait l'objet technique. Des reconstitutions d'installations de préparation mécanique et de lavage interviennent à ce

.....
20. Une salle ayant contenu une roue hydraulique pour le pompage des eaux, ou la remontée des charges.

titre. Les mécanismes de l'atelier de préparation des minerais d'étain à Altenberg sont d'ailleurs « d'origine », même si les pièces de bois d'un *bocard* doivent être périodiquement remplacées (en va-t-il d'ailleurs autrement des cathédrales, dont beaucoup se voient progressivement renouvelées pierre par pierre ?).

Le critère d'authenticité se révèle plus protéiforme dès lors que nous abordons la question des villes et de l'urbanisation. Une ville vit, évolue à travers l'histoire et donc se transforme. L'industrie minière aussi évolue, et les villes *Renaissance* se parent plus tard de monuments baroques, comme à Schneeberg ou à Horni Blatna. Certaines parmi les quelque 23 villes minières de la région considérée ont peu subi l'empreinte des transformations du *xx^e* siècle, et peuvent donc être considérées comme des « conservatoires ». Marienberg est à cet égard édifiante par son périmètre carré et le schéma quadrillé de ses rues, autour d'une place centrale elle aussi carrée, de 100 mètres de côté. Très peu dénaturé, le vieux Freiberg figure au rang des plus belles villes minières par son authenticité préservée²¹.

Autre exigence de l'Unesco, le critère d'intégrité revient à réfléchir à la clarté du message véhiculé par les objets concernés. Certes, il serait plus facile de « classer » au titre du patrimoine une mine touristique, ou un carreau minier, ou une ville minière au cachet si singulier. Ce n'est cependant pas le « paysage » patrimonial que dégagent les monts Métallifères. Car dès lors qu'on se penche sur le dossier, on est frappé par l'extrême « atomisation » des types d'objets. Cette dispersion est peut-être une faiblesse. Nous allons montrer qu'elle est aussi une force.

Nous choisirons pour notre démonstration sept objets dissemblables, choisis presque aléatoirement dans l'énorme *corpus* des sites de la région considérée :

.....
21. Depuis 2010, ces entités sont regroupées en une association des villes minières ; une exposition itinérante les présente et une brochure les décrit.

1. une salle souterraine maçonnée de 50 mètres de hauteur... qui héberge une *machine à colonne d'eau* de 1846 : un objet technique singulier dans une cathédrale...
2. des myriades de monticules – semblables à de grosses taupinières – qui se révèlent être les résidus de l'exploitation alluvionnaire de l'étain dans une tourbière d'altitude, près de Bozi Dar...
3. une maison baroque à Schneeberg (ou à Horny Blatna)...
4. une galerie *Renaissance* dans la mine St. Briccius près d'Annaberg, livrée à l'investigation des visiteurs ébahis...
5. un lac de plaisance près de Grosshattmannsdorf...
6. la tour, construite de briques rouges, d'une usine de concassage du minerai d'uranium, près de Jačymov²²...
7. des collines boisées d'une grandeur démesurée, à Schlema-Alberoda²³.

Qu'est-ce qui réunit une collection de types d'objets aussi désordonnée ? La réponse est comprise dans l'aphorisme qui dit que « *Alles kommt vom Bergwerk her* » – aphorisme que les acteurs des manifestations culturelles de l'Erzgebirge mettent fièrement en avant. On pourrait le traduire par : « À l'origine de toutes choses se positionnent les mines ». En effet, sans l'exploitation minière, pas d'innovations techniques, pas de transformation des paysages naturels, pas de villes somptueuses édifiées *ex nihilo*, aucune de ces « sculptures en négatif » dans la montagne que sont les galeries *Renaissance*, pas de canaux de dérivation des rivières franchissant les crêtes en tunnels ; et les deux derniers exemples de notre liste de sept objets sont là pour témoigner d'un des plus grands égarements de la société humaine : le développement des armes nucléaires (nous y reviendrons un peu plus loin).

On pourrait compléter cette liste, en y ajoutant par exemple le château des comtes Büнау, qui firent fortune grâce à l'étain, ou une authentique colonie ouvrière qui s'est édifiée autour de l'industrie du

22. Tristement célèbre : elle employait des prisonniers politiques condamnés aux travaux forcés.

23. Ce sont les restes de la *Wismut Gesellschaft* (voir plus loin).

bleu de cobalt, ou encore une forêt de plateau dont le sol se révèle criblé de myriades de cratères semblables à ceux de la Lune, si bien rendus à notre regard grâce à l'intervention de la technologie du *lidar*... Tous ces éléments n'existent que du fait de la découverte et de la mise en exploitation des ressources minérales métalliques, ou des *Bodenschätze*.

Nous venons d'évoquer une sorte de paradoxe : la diversité de types d'objets qui pourtant tous s'inscrivent dans une thématique homogène, les mines métalliques et leur impact sur les paysages et l'évolution des populations humaines. Cette intégration de composantes à première vue tellement désordonnées se réalise pleinement à travers ce que nous appelons *le paysage minier*.

Protection et développement durable

Investis dès 2012 à travers une charte « Montanregion Erzgebirge », les acteurs de ce territoire positionnent au premier rang de leurs défis la protection des sites et leur intégration dans les perspectives du développement durable. Faut-il rappeler que ce concept – en allemand *Nachhaltigkeit* – avait déjà été élaboré en 1713 en Erzgebirge sous la plume du maître des mines von Carlowitz dans *Sylvicultura œconomica* ? La protection et la gestion efficace qui en est la garante sous-tendent en premier lieu l'information des publics. D'innombrables actions de sensibilisation auprès de scolaires et d'étudiants se prolongent par l'éducation d'un large public au travers d'animations variées, d'expositions, de sorties organisées. Les guides qui les assurent comme les enseignants se voient proposer des sessions de formation, garantie *sine qua non* de la qualité des prestations à l'égard des publics. Le milieu souterrain peut être abordé au travers des dizaines de mines aménagées ; et le paysage minier, lui, se découvre avec ou sans guide en arpentant les sentiers de découverte, fort nombreux. Une même ligne directrice que celle évoquée précédemment pour le Rhin Supérieur.

Les porteurs du dossier se sont montrés particulièrement attentifs aux formes d'aménagement du territoire potentiellement susceptibles d'impacter le patrimoine minier : constructions de routes, éoliennes,

pratiques agricoles, exploitation forestière, phénomènes d'érosion, gestion des eaux. Cas à part, cette dernière hérite d'infrastructures démesurées (les étangs et leurs digues, les tunnels, les canaux, sans oublier les gigantesques réservoirs souterrains que représentent les réseaux miniers engloutis) dont elle tire le meilleur parti dans l'économie des eaux pour les villes, pour la prévention des inondations (celle de 2002, restée dans les mémoires, a servi de test et de leçon), ainsi que pour la production d'énergie. Ces infrastructures représentent un patrimoine à part entière qui sert à bâtir le développement durable.

La part « grise » de l'héritage

Le problème des sites à valeur patrimoniale contaminés par les métaux lourds²⁴ transcende largement le cadre géographique des monts Métallifères. Un crassier à scories, par exemple, qui peut contenir 20 000 fois la teneur en arsenic admise, fait-il partie d'un patrimoine ? Cette question renvoie évidemment à celle de la définition du terme²⁵. Si le tas de résidus industriels s'inscrit dans un tout, s'il apporte un message pédagogique nous éduquant sur les égarements des sociétés humaines et la construction d'un *Anthropocène*, et s'il s'accompagne en plus de vestiges archéologiques (les restes d'une fonderie, par exemple), il s'intègre au patrimoine, assurément.

Mais ce projet comporte encore un volet qui vient se positionner en porte-à-faux par rapport à tous les autres : le paysage minier de l'uranium, source presque exclusive de l'arsenal nucléaire de l'Union soviétique, et en même temps sans doute la plus forte concentration mondiale de mines d'uranium. Un acharnement qui s'est dissimulé derrière cette étrange *Wismut Gesellschaft*, qui fut l'appellation donnée à ces centaines de puits d'extraction de l'uranium. Il nous reste le témoignage d'une aventure humaine phénoménale (en même temps

24. En particulier la séquence ABC « Arsen, Blei, Cadmium ».

25. Voir Pierre Flučk, « Le débordement patrimonial », *Dialogues mulhousiens*, n° 1 : « Patrimoine(s). Journées Doctorales Humanités, 2017 », décembre 2017, p. 9-25 (en ligne : <https://dialogues.hypotheses.org/jdh-2017>).

que désastreuse), inscrite dans une tranche de moins d'un demi-siècle de l'histoire du monde. Cet héritage lourd invite lui aussi à une pédagogie sur les égarements des sociétés humaines, à travers une autre forme de *dark tourism*, et en même temps à une réflexion sur la construction de l'*Anthropocène*. Formidable défi aux lois du développement durable, les travaux d'assainissement qui y sont menés²⁶ ont mobilisé des budgets colossaux.

Conclusions

Au niveau de l'Unesco, aucun autre dossier, dans le domaine des ressources minérales métalliques et de leur exploitation, ne peut être comparé à la candidature des monts Métallifères. Les Cornouailles offrent sans doute une similitude par le grand nombre des exploitations, leur concentration au sein d'une région de quelque étendue et leur force formatrice de paysages, qui dessine un système industriel tout entier, villes comprises. Une originalité émerge cependant pour les monts Métallifères : ils nous mettent en présence du *transfrontalier*, une dimension que viennent renforcer, d'une part les réajustements d'une frontière quelquefois mal définie dans l'histoire et sujette aux caprices des découpages territoriaux des seigneuries, d'autre part les migrations de populations de mineurs ou de fondeurs.

Une autre caractéristique originale de ce dossier est qu'il n'a pas été parachuté du fait d'une décision politique : sa construction s'inscrit dans une logique participative de rassemblement. À la base, des associations culturelles et des universitaires²⁷ ont développé une formidable synergie, une mouvance à laquelle on peut appliquer le qualificatif de *bottom-up*²⁸. En tous lieux s'exprime la fierté patrimoniale, portée

26. « Canalisation » des émissions internes de radon, couverture des haldes par des morts-terrains, réattribution de l'utilisation des terres...

27. La Technische Universität de Freiberg, qui impulse dès 2003 l'association Montanregion Erzgebirge.

28. Le travail des professionnels de la culture, du patrimoine, des sciences de la Terre et de l'environnement et des sciences juridiques, mais aussi celui de mil-

par les citoyens d'une région qui redécouvrent leur identité culturelle. Un critère qui ne trompe pas est la force des associations de bénévoles, au nombre d'une soixantaine pour le seul côté saxon²⁹.

Une troisième qualité de ce dossier réside dans le fait que la candidature, avec la gestion patrimoniale qui la prolongera, a pour effet une puissante accélération de la recherche scientifique, dont l'archéologie ne représente qu'une des facettes. C'est de la recherche en particulier que va se nourrir l'émergence d'une forme rénovée de tourisme culturel. Osons une comparaison : que serait la vallée des Rois sans le travail préalable des égyptologues ?

Retour à l'histoire. Ces monts Métallifères portent en germe, dès les XII^e et XIII^e siècles, la *culture minière germanique*. Celle-ci a essaimé à travers la *Mittelleuropa*, à la faveur de migrations de mineurs en direction d'autres territoires au gré des découvertes, vers l'est jusqu'en Transylvanie, vers l'ouest jusque dans le Rhin Supérieur et les monts du Lyonnais (faut-il rappeler que les cadres des mines de Jacques Cœur et de sa succession étaient allemands ?), et nous rejoignons là les conclusions de notre premier point. On désigne cette étendue sous l'appellation de « province minière germanique », une entité qui rassemble des hommes, des mentalités, des traditions, une langue, des techniques, des modes productifs étonnamment semblables. Une forme de préfiguration de l'Europe...

Activer la recherche afin de promouvoir un tourisme culturel de qualité irréprochable, sur des sites identifiés comme relevant d'un patrimoine de niveau mondial, en faisant participer la population, dans une logique transfrontalière, et dans une perspective de développement durable génératrice de retombées économiques... Voilà réunis les ingrédients d'une vraie réussite. On remarquera que les caractéristiques de *Regio mineralia*, pour le Rhin Supérieur, en représentent un calque presque parfait, mais « en estompé » : le mouvement participa-

liers de bénévoles, a été considérable. Le programme Montanregion Erzgebirge, réaffirmé par une charte en 2012, en est en quelque sorte une préfiguration.

29. Les associations sont présentes évidemment dans le Rhin Supérieur. Pour le seul massif des Vosges, la Fédération patrimoine minier rassemble quatorze d'entre elles.

tif n'y a pas encore vraiment émergé, et peu encore, au niveau des décideurs, croient dans la potentialité des retombées. Modèle sur le plan de la recherche archéologique, le Rhin Supérieur a encore à apprendre du « modèle transfrontalier Erzgebirge » au niveau des raffinements de sa valorisation.

Les travailleurs transfrontaliers, entre pratiques et représentations autour des frontières françaises de l'Est

PHILIPPE HAMMAN

Université de Strasbourg



Cette contribution constitue un retour synthétique sur les travaux sociologiques que nous avons conduits sur les relations transfrontalières autour des frontières françaises du Nord-Est depuis 2000¹. Méthodologiquement, ont été examinés différents terrains du Rhin Supérieur et de la « Grande Région » Saar-Lor-Lux,

1. Ces recherches ont donné naissance aux deux ouvrages suivants : Philippe Hamman, *Les Travailleurs frontaliers en Europe : mobilités et mobilisations transnationales*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; et *Sociologie des espaces-frontières. Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*, Strasbourg, PU Strasbourg, 2013. Nous avons également codirigé deux numéros de la *Revue des sciences sociales* portant sur le questionnement des frontières : « Frontières », avec Pascal Hintermeyer, n° 48, 2012 ; et « Dépasser les frontières », avec Maurice Blanc et Pascal Hintermeyer, n° 60, 2018 ([DOI : 10.4000/revss.1133](https://doi.org/10.4000/revss.1133)).

et au-delà du côté de la Belgique et de la Suisse. Nous nous sommes fondé sur de nombreux entretiens (avec des élus et des décideurs, des administratifs, des associatifs, des syndicalistes et des frontaliers), plusieurs vagues d'observations sur site, des archives et l'étude de la presse régionale.

Par rapport à la ligne directrice du présent ouvrage, deux questions se dégagent plus particulièrement : peut-on parler d'identité(s) transfrontalière(s) ? Et quels sont les traits distinctifs des représentations du transfrontalier ? Afin de répondre à ces questions, nous proposons de déplier « la » figure du travailleur frontalier, pour en dégager la pluralité concrète, à travers une double lecture par les pratiques et par les représentations, après avoir précisé les contours du travail frontalier.

Ce que désigne le phénomène du travail frontalier

Le travail frontalier gagne à être appréhendé sur un triple plan juridique, sociologique et socio-économique dans les espaces-frontières².

1. Sur le plan du droit, les travailleurs frontaliers se définissent par leur résidence et leur emploi dans deux espaces nationaux différents, contigus et délimités, entre lesquels ils opèrent des migrations pendulaires quotidiennes ou au moins hebdomadaires. Cet énoncé synthétise deux critères : la délimitation géographique des zones frontalières, qui correspond à une définition du frontalier sur le plan fiscal ; et le retour *a minima* une fois par semaine au domicile dans l'État de résidence, retenu pour la protection sociale. La posture des frontaliers est liée historiquement à des accords binationaux, et aujourd'hui, de plus en plus, à la réglementation de l'Union européenne. Mais, qu'il s'agisse de la protection sociale, des régimes de chômage, de maladie et d'invali-

-
2. Voir également Philippe Hamman, « Cross-Border Workers » et « Regionalization », in Élisabeth Lambert-Abdelgawad et Hélène Michel (dir.), *Dictionary of European Actors*, Bruxelles, Larcier, 2015, p. 91-93 et p. 309-312.

dité, des accidents du travail, des retraites ou encore des contributions sociales et fiscales, les textes ne coïncident pas pleinement entre les différents États.

Schématiquement, les travailleurs frontaliers paient leurs cotisations et bénéficient des prestations sociales dans l'État d'emploi, tandis qu'ils sont assujettis aux impôts directs (sur le revenu, etc.) dans le pays de résidence ou de travail, selon les cas. Au sein de l'Union européenne (et dans les relations bilatérales avec la Suisse), leur situation est en partie définie par le règlement 36/63 sur la base des articles 48 à 51 du Traité de Rome, et par les règlements 1408/71 puis 883/2004 et 987/2009 de coordination des systèmes de sécurité sociale : la législation nationale de chaque État demeure (il ne s'agit pas d'une harmonisation), mais des passerelles sont établies pour déterminer un cadre applicable aux cas des navetteurs.

En l'absence de normes européennes, des conventions bilatérales régissent la fiscalité, afin d'éviter une double imposition dans le pays de travail et celui de résidence. Entre la France et l'Allemagne, par exemple, la convention du 21 juillet 1959 spécifie que le travailleur est imposé à la source sur son revenu dans le pays d'accueil lorsque son domicile ou son lieu de travail est situé au-delà d'une zone de 20 kilomètres de part et d'autre de la frontière. Au sein de cet espace, il relève de la réglementation du pays de résidence. Pour les frontaliers français, un additif du 28 septembre 1989 a étendu la zone frontalière à l'ensemble des trois départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, et à une bande de 30 kilomètres de profondeur en Allemagne. L'enjeu est important, car l'impôt sur le revenu en France est moindre qu'en Allemagne et prend en compte la situation du ménage (conjoint, enfants...), ce qui n'est pas le cas au-delà de la zone frontalière (imposition en Allemagne comme équivalent d'un célibataire).

2. D'un point de vue sociologique, à la manière de l'étranger pour Georg Simmel³, le travailleur frontalier apparaît attaché à un groupe

3. Voir Georg Simmel, « Digressions sur l'étranger » [1908], in Isaac Joseph et Yves Grafmeyer (dir.), *L'École de Chicago*, Paris, Flammarion, « Champs essais », 1990, p. 53-59.

(local, professionnel, etc.) – il n'est pas simplement « de passage », comme un touriste –, mais il ne fait partie de ce groupe ni originellement (il est venu du pays voisin exercer un emploi), ni totalement (sa posture d'entre-deux le fait relever, moyennant une certaine coordination européenne, tantôt d'un État, tantôt de l'autre), ni à tout moment (il ne réside pas dans le pays d'activité, et opère des allers-retours entre deux lieux, l'entreprise et le domicile), ce qui le fait personnifier des relations d'échange avec l'extérieur, au-delà de la distance matérielle parcourue.

3. Sur le plan socio-économique, les relations transfrontalières de travail mettent en relation plusieurs niveaux : le droit et ses évolutions, la dépendance aux marchés de l'emploi et les transformations des profils des frontaliers, ainsi que les répercussions territoriales de ces flux entre les communes de résidence et les entreprises dans le pays d'emploi. L'importance du phénomène dans la région Grand Est est frappante, d'autant qu'elle s'exprime à la fois en valeur absolue et à travers de fortes concentrations territoriales. D'une part, suivant les statistiques disponibles⁴, la région rassemble plus de 160 000 frontaliers, soit 44 % du total des frontaliers en France métropolitaine. De l'autre, des espaces à proximité directe de pôles d'emploi situés de l'autre côté de la frontière connaissent des proportions de frontaliers dans la population active occupée qui dépassent les 40 %, que ce soit autour de Longwy et au nord de Thionville à proximité du Luxembourg, autour de Forbach et de Wissembourg à proximité de l'Allemagne, ou autour de Saint-Louis à proximité du pôle bâlois⁵. C'est pourquoi la place et la posture des travailleurs frontaliers sont très révélatrices de la consistance des espaces-frontières⁶ : on n'a pas affaire à une frontière-ligne, qui marquerait simplement la démarcation entre deux souverainetés nationales, ni uniquement à une dialectique coupure-couture, c'est-à-dire aux seules dimensions binaires du passage ou de l'obsta-

4. Voir *Insee Analyses Grand Est*, n° 3, 26 février 2016, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire (en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908466>).

5. Voir la carte proposée dans *ibid.*

6. Voir Philippe Hamman, « De la frontière à l'espace-frontière : quelques propositions d'analyse sociologique », *Revue des sciences sociales*, n° 48, 2012, p. 56-65.

cle, mais bien à un territoire doté d'enjeux en partie spécifiques. La définition fiscale de la zone frontalière entre la France et l'Allemagne l'illustre bien, et se retrouve *de facto* en termes de concentration de frontaliers dans les bassins d'emploi le long de la frontière allemande.

Ce n'est pas tout : la frontière est d'abord un espace de contraintes et d'opportunités. En particulier, les institutions et les normes européennes – celles des réglementations du travail, des politiques sociales, etc. – sont intégrées dans ces territoires comme autant d'occasions à saisir pour des groupes mobilisés. Les questions économiques et sociales, les univers professionnels et le rapport au politique se combinent pour distendre et modifier l'espace et les frontières. Pour preuve, le phénomène frontalier s'est aujourd'hui imposé sur l'agenda public dans les régions frontalières : on peut penser au développement des services européens de l'emploi EURES-Transfrontaliers, qui assument une mission de conseil pour la mobilité professionnelle – et donc le travail frontalier – au sein de la Grande Région et du Rhin Supérieur⁷ ; ou à la présence régulière et affichée des élus locaux et régionaux lors des assemblées générales des associations de frontaliers, qui sont devenues des « passages obligés » de l'activité de représentation des édiles⁸. Des cadrages s'opèrent alors, se distendant et se recomposant en permanence, entre l'institué et l'instituant⁹, les

7. Voir les sites <http://www.eures-granderegion.eu> et <https://www.eures-t-rhin-superieur.eu/a-propos-deures-t/offre-de-services> (consultés le 25/07/2018).
8. Les magazines publiés par ces associations en rendent compte, de même que la presse régionale. Par exemple, *Le Frontalier*, n° 1, 2018, p. 18, s'agissant du Comité de défense des travailleurs frontaliers de la Moselle et de son AG du 19 novembre 2017 à Sarreguemines ; ou *Frontalier magazine*, n° 139, 2018, p. 42-43, pour le Groupement transfrontalier européen d'Annemasse et son Congrès du 9 mars 2018 à Archamps. Plus largement, voir Philippe Hamman, « Une communication par et pour les travailleurs frontaliers ? Regards sociologiques sur les périodiques édités par deux collectifs de travailleurs frontaliers autour des frontières françaises de l'Est », in Vincent Goulet et Christoph Vatter (dir.), *Champs médiatiques et frontières dans la « Grande Région » Saar-Lor-Lux et en Europe*, Baden-Baden, Nomos, 2015, p. 185-231 (DOI : 10.5771/9783845263274-183).
9. Sur cette tension, voir Philippe Hamman, « Qu'est-ce qu'une Euro-région ? Identifications et frontières au défi de l'institution dans l'espace du Rhin Supérieur », in Angeliki Koukoutsaki-Monnier (dir.), *Identités (trans)frontalières dans l'espace du Rhin Supérieur*, Nancy, PU de Nancy, 2014, p. 53-76 ; et « Legal Expertise and Cross-Border Workers' Rights: Action Group Skills Facing European Integration », *International Journal of Urban and Regional Research*,

acteurs institutionnels nationaux et locaux, et d'autres proprement transfrontaliers (collectifs de travailleurs frontaliers, etc.), avec des conflits de légitimité sous-jacents¹⁰.

Saisir le travail frontalier du point de vue des pratiques

Le registre transfrontalier peut d'abord apparaître comme une voie de stabilisation économique, sociale et politique locale pour les décideurs. Permettre à quelqu'un de trouver un emploi dans une entreprise proche, dans l'État voisin, c'est aussi lui permettre de demeurer dans la commune, le département, la région. Ce sont là des politiques originales d'« assignation » à résidence, dans la mesure où les emplois exercés dans le pays voisin s'accompagnent de retombées en retour : même s'il s'agit d'échanges inégaux – le coût de la formation scolaire et professionnelle est supporté exclusivement par le système français –, ils peuvent éviter la « mort » d'un bassin alors que la désindustrialisation est avérée, notamment après les crises du charbon et de la sidérurgie en Lorraine – et c'est vrai aussi pour des espaces ruraux dans le Nord de l'Alsace, etc. Plus largement, cela assure un pouvoir d'achat supérieur et un taux de chômage moindre. Des tentatives de régulation de ces bénéfiques de développement économique existent même au niveau des pouvoirs publics, à l'exemple de l'accord franco-suisse de 1973 dit de rétrocession frontalière. Pour 2016, Genève a versé 281 millions de francs suisses à la France, qui les transfère aux départements et communes de résidence des frontaliers, en Haute-Savoie et dans l'Ain, au titre de la rétrocession de l'impôt à la source collecté auprès des frontaliers travaillant dans le canton. Cela vient notamment nourrir des investissements dans les infrastructures de trans-

vol. 32, n° 4, 2008, p. 860-881 ([DOI : 10.1111/j.1468-2427.2008.00821.x](https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2008.00821.x)).

10. Voir Philippe Hamman, « Défendre les travailleurs frontaliers : les apprentissages de la légitimation dans l'Union européenne », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 3, 2005, p. 445-476 ([DOI : 10.3917/rfsp.553.0445](https://doi.org/10.3917/rfsp.553.0445)).

ports, que rendent du reste nécessaires les déplacements pendulaires des frontaliers¹¹.

Pour autant, ces mobilités s'avèrent de plus en plus complexes : il ne s'agit pas uniquement de Français résidant à proximité et franchissant la frontière pour éviter le chômage ou trouver un emploi plus rémunérateur ; les flux sont plus diversifiés et entrecroisés, tissant une réalité régionale proprement transfrontalière dans les pratiques quotidiennes¹².

D'abord, les flux de travailleurs frontaliers s'accompagnent de mouvements inverses de résidents frontaliers : des Allemands, des Suisses ou des Luxembourgeois qui continuent à travailler dans leur pays d'origine mais ont élu domicile côté français. D'abord qualifiés de « frontaliers atypiques » par les administrations (*atypische Grenzgänger*), ils ont commencé à être de plus en plus nombreux dans les années 1990, et en 2012 ils représentaient pas moins de 19 700 personnes dans la région Grand Est, soit un navetteur sur huit, en progression de 5 000 actifs par rapport à 1999¹³.

Ensuite, cette double circulation tend à s'interpénétrer : il y a par exemple de plus en plus d'Alsaciens qui installent leur résidence dans l'Allemagne voisine. Fin 2013, 2 700 Français résidaient à Kehl, de l'autre côté du Rhin, juste à côté de Strasbourg – alors qu'ils étaient 1 060 en juin 2006. Ces déplacements de résidence sont motivés par des prix du foncier d'environ 40 % inférieurs et un marché de l'immobilier 30 % moins cher que dans l'Eurométropole de Strasbourg.

-
11. Soit 3,5 % des salaires bruts des frontaliers domiciliés en Haute-Savoie et dans l'Ain. Voir *La Tribune de Genève*, 26 avril 2017 (en ligne : <https://www.tdg.ch/story/16188909>). Le collectif des frontaliers d'Annemasse le souligne chaque année. Par exemple, en décembre 2017 : « Les deux départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie vont recevoir 282 millions de francs suisses, soit près de 240 millions d'euros, au titre des fonds frontaliers pour 2018. [...] Une manne financière qui permet aux transfrontaliers de participer activement au développement de leur commune et de leur département de résidence » (*Frontalier magazine*, n° 137, 2017, p. 6).
 12. Sans oublier un possible phénomène de multilocalité résidentielle : voir Philippe Hamman, « Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité », in Philippe Hamman et al. (dir.), *Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*, Strasbourg, Néothèque, 2014, p. 13-30.
 13. Voir *Insee Analyses Grand Est*, n° 3, op. cit.

Au printemps 2014, on a atteint la barre des 3 000 Français résidant dans le district de Kehl, soit 8 % de la population totale, ce qui n'a rien d'anecdotique¹⁴.

Enfin, des flux de frontaliers « virtuels » se repèrent aussi, à l'exemple de Lorrains employés par une entreprise de location de main d'œuvre sise au Luxembourg, notamment dans le secteur de l'intérim : cette dernière profite de conditions plus favorables, alors même que la personne missionnée peut exercer une activité... en Lorraine, c'est-à-dire matériellement sans franchir une frontière nationale. Le montage pour l'entreprise est bien pensé sur un plan proprement transfrontalier, puisqu'il s'agit de tirer avantage des différentiels de législations sociales et fiscales entre États¹⁵, ce qui rappelle les débats récurrents sur la concurrence déloyale attribuée aux « travailleurs détachés » au sein de l'Union européenne¹⁶.

Ces circulations socio-économiques s'avèrent d'autant plus saillantes dans les régions frontalières qu'elles sont à la fois structurantes et désstructurantes. Des tensions émergent dans l'interaction entre deux processus : des flux conséquents (de personnes, de biens, etc.), qui renvoient à une dynamique d'intégration, et des mises en contact où se recomposent des identités, avec des hybridations possibles (par le fait de travailler ensemble, etc.) mais aussi des altérités redéfinies (ainsi de l'image de certains « villages-dortoirs » en Alsace, rassemblant des résidents frontaliers allemands...). Une mise à distance de l'autre dans la proximité ressort ici, ce qui fait écho aux travaux de Norbert Elias et John Scotson sur les *Logiques de l'exclusion*¹⁷. De fait, les

14. Voir Rue89 Strasbourg, 14 février 2012, <https://www.rue89strasbourg.com/et-si-vous-vous-installez-a-kehl-542> ; et LesEchos.fr, 5 mars 2014, <https://www.lesechos.fr/2014/03/les-alsaciens-tentes-par-lexil-immobilier-en-alle-magne-274816> (consultés le 25/07/2018).

15. Voir Rachid Belkacem et Isabelle Pigeron-Piroth, « L'intérim transfrontalier : les marges de l'emploi aux marges des territoires », *Revue française de socio-économie*, n° 17, 2016, p. 43-63 (DOI : 10.3917/rfse.017.0043).

16. Pour un écho significatif, voir « Travailleurs détachés : le retour du plombier polonais », *L'Obs*, 27 novembre 2013 (en ligne : <https://www.nouvelobs.com/20131127.OBS7129/travailleurs-detaches-le-retour-du-plombier-polonais.html>).

17. Voir Norbert Elias et John Scotson, *Logiques de l'exclusion* [1965], Paris, Fayard, 1997.

avantages et les inconvénients d'une unification européenne plus poussée sont ressentis par de nombreux acteurs et revendiqués par chacun dans le sens le plus favorable, mais qui n'est pas le même dans tous les domaines : salaires, accès à la santé, prix à la consommation pour tel produit ou tel autre... Au-delà des institutions, cela traduit la place du citoyen dans le travail concret sinon quotidien de production des frontières¹⁸ : l'effet frontière repose précisément sur les conséquences subies mais aussi sur les appropriations/usages de ces différences. On le comprend, la frontière est aussi un terme discursif, susceptible d'investissements cognitifs et de perceptions diverses – politiques, populaires et académiques – qui se chevauchent toujours mais ne coïncident jamais : précisément, ces divergences font partie intégrante des frontières¹⁹.

Saisir le travail frontalier du point de vue des représentations

En lien avec les pratiques précédemment examinées, se dégage la coexistence de quatre figures – en tension – du travailleur frontalier.

1. *Le frontalier-privilegié ou opportuniste*, en quête d'un meilleur salaire, de prestations sociales supérieures et/ou d'une fiscalité moindre, et qui va donc exercer un emploi à proximité dans le pays voisin.

On pense par exemple au bénéfice des allocations familiales au Luxembourg dès le premier enfant, y compris après la réforme du 1^{er} août 2016, si l'enfant est élevé seul par un frontalier ou s'il s'agit d'un couple de frontaliers – et, dans le cas contraire, un complément différentiel existe tout de même par rapport aux prestations ver-

18. Voir Rumford Chris (dir.), *Citizens and Borderwork in Contemporary Europe*, London/New York, Routledge, 2014.

19. Voir Malcolm Anderson, *Frontiers: Territory and State Formation in the Modern World*, Cambridge, Polity, 1996.

sées en France²⁰. Cette attractivité se retrouve au Grand-Duché au niveau des salaires, et pas uniquement pour les cadres de la finance : en 2017, le salaire minimum légal est de 1 480 euros mensuels bruts en France, alors qu'au Luxembourg il est de 1 998 euros pour les travailleurs non qualifiés et de 2 398 euros pour les travailleurs qualifiés²¹. Le salaire moyen annuel au Luxembourg s'élève à 50 453 euros en 2016, soit le plus élevé des 35 pays de l'OCDE, devant la Suisse (48 430 euros) et bien devant l'Allemagne (37 366 euros) et la France (34 630 euros)²².

En termes de représentations, il est alors significatif de constater comment les frontaliers français travaillant au Luxembourg, en Allemagne ou en Suisse sont perçus par les annonceurs des magazines de leurs associations. Les inserts publicitaires de marques automobiles, par exemple, concernent spécialement des véhicules de luxe. Dans le bulletin du groupement des frontaliers d'Annemasse, les concessionnaires régionaux Mercedes-Benz, Jaguar, Volvo et Land Rover vantent leurs nouvelles berlines, de puissants 4x4 et des coupés sport, avec des prix d'appel autour de 50 000 euros – et ce numéro après numéro²³. À cela s'ajoutent régulièrement des publicités pour des piscines, des offres de vacances, ou encore des placements financiers et immobiliers, ce qui prouve que la cible est vue comme plutôt aisée.

De nombreux porte-paroles associatifs reconnaissent la prégnance d'un sentiment selon lequel le frontalier est un opportuniste, voire, selon les termes du président d'un comité du Haut-Rhin, « un paria qui vient à la soupe avec deux gamelles²⁴ ». C'est bien pour cela qu'en 2018 le Groupement transfrontalier européen d'Annemasse a lancé une campagne de communication, afin de faire face à la « préférence indigène » décidée en Suisse pour les chômeurs résidents,

20. Voir <https://www.frontaliers-grandeest.eu/fr/salaries/france-luxembourg/protection-sociale/prestations-familiales> (consulté le 25/07/2018).

21. Pour un temps plein, soit 35 heures hebdomadaires en France et 40 heures au Luxembourg.

22. Voir *L'essentiel.lu*, 6 mars 2018, <http://www.lessentiel.lu/fr/luxembourg/story/11740455>.

23. Pour une étude sur la période 2004-2014, voir Philippe Hamman, « Une communication par et pour les travailleurs frontaliers ?... », art. cit.

24. Voir Simon Kessler, *Frontaliers d'Europe. Rapport sur les migrations transfrontalières*, Strasbourg, Ed'Image, 1991.

à partir du 1^{er} juillet 2018, s'agissant des professions qui connaissent un taux de chômage supérieur à 8 %. Cette mesure fait passer les frontaliers au second plan des futures embauches²⁵. À l'origine de cette décision se trouve la mobilisation de mouvements politiques suisses dénonçant les travailleurs frontaliers : en 2005, le Mouvement citoyen genevois (MCG) a fait campagne avec le slogan « Zéro frontalier », et en 2009, le parti souverainiste Union démocratique du centre (UDC) a stigmatisé « la racaille d'Annemasse²⁶ ». Pour réagir à cette image négative, le collectif frontalier a estimé qu'il était « temps [...] de valoriser [une] image de travailleur qualifié au service de l'économie suisse. D'obtenir d'être traités à égalité avec les travailleurs résidents ! Notre campagne de communication va dans ce sens, nul doute qu'elle fera réagir²⁷ ! » Elle présente en effet sur des affiches, en gros plan, un jeune homme transfrontalier affirmant « Oui, j'ai une double vie. Ça vous heurte ? », ou une jeune femme transfrontalière déclarant « Si je vous dis que je suis trans', ça vous choque ? », avec pour commentaire « Dépassez vos propres frontières²⁸ ». « Quand la préférence indigène menace l'équilibre économique », titre encore le *Frontalier magazine* de juin 2018, où l'éditorial du président insiste, à propos d'une polémique avec un conseiller d'État de Genève :

Notre seule faute : avoir osé mettre en avant notre service emploi en relayant sur notre site internet l'implantation de Decathlon sur Genève, susceptible de générer des opportunités d'emploi. C'est ainsi que nous nous sommes fait traiter de flibustier, une attitude complètement schizophrène quand les dernières statistiques de l'emploi font état d'une pénurie de main d'œuvre qui s'amplifie de jour en jour²⁹.

25. Voir *Courrier international*, 3 juillet 2018, <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/contre-les-frontaliers-la-suisse-applique-desormais-la-preference-indigene>.

26. Voir *LesEchos.fr*, 16 mars 2018, <https://www.lesechos.fr/2018/03/on-en-parle-a-geneve-la-rebellion-des-frontaliers-en-suisse-986792>.

27. Voir « Éditorial du président du groupement d'Annemasse », *Frontalier magazine*, n° 139, 2018, p. 3.

28. Voir *ibid.*, p. 6.

29. Voir *Frontalier magazine*, n° 140, 2018, p. 1 et p. 3.

2. *Le frontalier victime de l'entre-deux*, qui, malgré les règlements de coordination, se verrait frappé par l'absence d'harmonisation européenne autour d'un certain nombre d'enjeux sociaux, de santé, de droit du travail, etc.

La non-coïncidence des taux d'invalidité entre la France et l'Allemagne l'illustre. Une personne reconnue invalide en France ne l'est pas nécessairement outre-Rhin, si les médecins allemands estiment qu'elle peut encore effectuer un « travail léger » à un poste adapté, quelle que soit sa nature. Dans un pareil cas, un frontalier peut ne plus conserver son emploi en Allemagne, et en même temps il ne saurait prétendre aux allocations chômage en France si les médecins français l'ont déclaré inapte au travail. Il n'obtient alors qu'une pension d'invalidité limitée, puisque calculée uniquement sur les années travaillées en France et non en Allemagne (où il est toujours défini comme apte). Dans l'hypothèse où la personne a effectué toute sa carrière professionnelle en Allemagne, elle ne perçoit qu'un minimum social. Les comités de frontaliers dénoncent régulièrement de telles situations, à l'instar du président de l'association de Moselle-Est dans son discours devant l'AG du 19 novembre 2017 :

C'est une honte de voir des travailleurs frontaliers ayant trimé pendant 35 ans se retrouver handicapés et malades avec une pension française de 100 euros. [...] Imaginez un travailleur qui a fait usage de la mobilité (toujours tellement mise en avant par nos gouvernants, nos *eurocrates*), qui a travaillé au Luxembourg, en Allemagne, en France, en Suisse, en Italie, qui tombe malade, se trouve dans l'incapacité de travailler. Devrait-il répondre à tous les critères de chacun de ces pays où il a travaillé pour toucher sa pension d'invalidité ? Ce serait le parcours du combattant. Non ! Si un État le met en invalidité, les autres devraient automatiquement suivre. Nous ne devrions pas entendre ce type de commentaire prononcé par un médecin conseil allemand, lors d'un séminaire à Kirkel [centre de formation syndicale en Sarre], qui nous

a dit textuellement : « tant que les doigts fonctionnent encore, on peut toujours travailler »³⁰.

3. *Les frontaliers vus comme groupe d'intérêt corporatiste, s'organisant collectivement et restant en justice, avec une grande maîtrise technique*³¹, pour l'emporter sur des dossiers emblématiques.

Cela a notamment été le cas à propos du prélèvement de la Contribution sociale généralisée (CSG) sur le salaire des frontaliers, contentieux qui a duré de 1992 à 2000. Le gouvernement français considérait la CSG comme un impôt, auquel les travailleurs frontaliers auraient donc été assujettis. Des associations de défense ont fait valoir qu'il s'agit matériellement d'une cotisation sociale car affectée au déficit de la sécurité sociale, quand bien même, formellement, la loi parle de prélèvement fiscal. Les frontaliers français n'auraient alors pas à la payer, puisqu'ils sont soumis aux cotisations sociales dans le pays d'emploi et non dans celui où ils résident. Après de nombreuses procédures, nationales d'abord, la Cour de justice de l'Union européenne leur a donné raison dans un arrêt du 15 février 2000, et cette décision est devenue le symbole de la capacité des groupements frontaliers à faire valoir leurs vues par une expertise militante. Les associatifs motivent ces procédures juridiques par le « combat contre toutes les discriminations frappant les travailleurs frontaliers », tout en soulignant des enjeux très concrets : « Cette victoire représente + 8 % sur les salaires bruts mensuels. Sans cette grande bataille [...], les travailleurs frontaliers se feraient plumer par le fisc depuis 1992 ». Il s'agit dès lors de dossiers « à rebonds » dans la défense des intérêts du « groupe » frontalier ; le nouveau contentieux qui préoccupe le comité des frontaliers de Moselle en 2018 le traduit :

30. *Le Frontalier*, n° 1, 2018, p. 11.

31. Voir Philippe Hamman, « L'expertise juridique dans la défense des travailleurs frontaliers. Des savoir-faire à l'épreuve de l'intégration européenne », in Hélène Michel (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, PU Strasbourg, 2006, p. 249-276.

Et voilà que maintenant l'État français nous impose la CSG sur les retraites allemandes, ceci après [que nous avons] obtenu la fin de l'imposition des retraites en Allemagne depuis le 1^{er} janvier 2016, après un dur combat de huit ans. Nous ne l'acceptons pas. [...] Tout le personnel du comité de défense se mobilisera pour faire valoir vos droits et vous aider dans vos démarches. Ensemble nous lutterons pour l'ABROGATION de cette mesure illégale³² !

4. *Le frontalier comme « pionnier de l'Europe »*, vivant par-delà une frontière dans la vie de tous les jours, entre domicile et travail.

Tel militant alsacien y insiste : « Nous, on est les pionniers de l'Europe au quotidien. Le Parisien qui achète une voiture allemande, il construit moins l'Europe que moi. J'ai épousé une Allemande et je vais en Allemagne, mes enfants sont bilingues et binationaux : nous, les frontaliers, on fait vraiment l'Europe³³ ! » Ces propos font d'autant plus sens qu'ils se doublent de représentations parfois critiques envers les institutions européennes, vues comme alliées du capitalisme par certains comités, à l'exemple du groupement de Moselle. Son président l'a martelé à chaque AG que nous avons observée, sans exception. En 2017, il concluait comme suit un long discours très offensif : « Nous, les travailleurs frontaliers, sommes les pionniers de l'Europe, mais pas de cette Europe du capital, de la spéculation, des paradis fiscaux, de la guerre. [Il faut] rompre avec Maastricht et les diktats de la Banque centrale européenne » – et ce après avoir commenté l'actualité sous cette même focale : « La *“Mutti Angela”* [Merkel] en remet une couche en disant que la France doit faire des réformes douloureuses. Et Macron s'exécute afin d'ériger la France en élève modèle vis-à-vis de Bruxelles et de Berlin³⁴ ».

Et l'on retrouve ainsi une dimension parfois insuffisamment mentionnée de l'analyse de la frontière chez Georg Simmel : celui-ci aborde les rapports des sociétés avec leur milieu en avançant le fait que la société accorde une importance davantage symbolique que physique

32. *Le Frontalier*, n° 1, 2018, p. 2, p. 5 et p. 9.

33. Entretien, Dingsheim, 2 décembre 2002.

34. *Le Frontalier*, n° 1, 2018, p. 7-19.

au territoire. En cela, il voit dans la frontière non pas un fait géographique avec des conséquences sociales, mais un fait social emportant des conséquences géographiques³⁵. Autrement dit, c'est à travers la construction de l'espace de la société que nous pouvons analyser des phénomènes sociaux³⁶, y compris l'importance symbolique accordée au territoire à travers ses acteurs et leurs identifications.

35. Voir Georg Simmel, *Sociology: Inquiries into the Construction of Social Forms* [1908], Leiden, Brill, 2009, vol. 2.

36. Voir Jean Remy, *L'Espace, un objet central de la sociologie*, Toulouse, Érès, 2015 ([DOI : 10.3917/eres.remy.2015.01](https://doi.org/10.3917/eres.remy.2015.01)) ; et Emmanuelle Lenel (dir.), *L'Espace des sociologues*, Toulouse, Érès, 2018 ([DOI : 10.3917/eres.lenel.2018.01](https://doi.org/10.3917/eres.lenel.2018.01)).

Pour une approche spatio-temporelle des navettes transfrontalières « longue distance »

**Le cas des travailleurs frontaliers
français travaillant au Luxembourg**

JIANYU CHEN^{a,b}, PHILIPPE GERBER^b & THIERRY RAMADIER^{a1}

a : Université de Strasbourg

b : Luxembourg Institute of Socio-Economic Research



Introduction et problématique

Les déplacements géographiques de plus de cent kilomètres, peu imaginables au XVIII^e siècle, coûteux au XIX^e siècle, toujours lourds à porter au XX^e siècle, deviennent aujourd'hui journaliers pour certains².

1. Les auteurs ont contribué à cet article à parts égales : leurs noms sont classés par ordre alphabétique.
2. Cet article fait notamment écho à une publication récente, mais dont la méthodologie socio-spatiale est développée plus précisément dans ce chapitre : voir

Cette possibilité, offerte par les avancées technologiques, notamment par l'invention des moyens de transport rapides longue distance tels que le train et l'avion, est d'ailleurs supportée par la transformation de l'espace géographique, avec la construction d'infrastructures telles que des gares, des aéroports, des réseaux ferroviaires à grande vitesse et des autoroutes. En outre, l'utilisation démocratisée de la voiture privée se situe au cœur de l'évolution de la relation individu-espace et du processus de la réorganisation urbaine. Ces dynamiques relationnelles ont conduit non seulement à la construction d'infrastructures de transport, mais également à l'étalement du tissu urbain ainsi qu'à la catégorisation et à la division des zones géographiques en fonctions³. Mais, comme le précisent les sociologues et les politistes, ce sont aussi les manières d'envisager les déplacements qui conditionnent les développements techniques et géographiques⁴, et pas uniquement l'inverse. L'éloignement entre le bassin de résidence et le bassin d'emploi fournit un excellent exemple de ces mécanismes. Envisager l'arrivée des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme un amplificateur de la discontinuité et de la fragmentation de l'espace inter- et intra- urbain⁵, qui participe à l'allongement de la distance physique des mobilités quotidiennes des individus, c'est accentuer exagérément le fait que les conditions matérielles déterminent

Jianyu Chen, Philippe Gerber et Thierry Ramadier, « Dynamiques socio-spatiales des actifs lorrains au regard de la métropolisation transfrontalière luxembourgeoise », *Espace populations sociétés*, n° 3, 2017 ([DOI : 10.4000/eps.7263](https://doi.org/10.4000/eps.7263)).

3. Voir Jean-Paul Hubert et François Delisle, « L'allongement des déplacements quotidiens contribue à l'émergence d'espaces urbains multipolaires, tandis que la mobilité baisse au centre des grandes agglomérations », *La Revue du CGDD*, vol. 3, 2010, p. 49-64 ; et Marc Wiel, « Comment gérer la transition urbaine », *Recherche - Transports - Sécurité*, vol. 58, 1998, p. 3-20 ([DOI : 10.1016/S0761-8980\(98\)80017-4](https://doi.org/10.1016/S0761-8980(98)80017-4)).
4. Voir Guillaume Courty, « Le sens unique. La codification des règles de conduite sur route (1894-1922) », *Politix*, n° 10/11, 1990, p. 7-20 ([DOI : 10.3406/polix.1990.2118](https://doi.org/10.3406/polix.1990.2118)) ; et Pierre Lannoy, « La mécanique des flux : l'ingénierie du trafic comme politique d'intégration », in Vincent Kauffman et Bertrand Montulet (dir.), *Mobilités, fluidités... libertés ?*, Bruxelles, PU Saint-Louis, 2004, p. 99-119 ([DOI : 10.4000/books.puosl.11223](https://doi.org/10.4000/books.puosl.11223)).
5. Voir Alessandro Aurigi, *Making the Digital City: The Early Shaping of Urban Internet Space*, London, Routledge, 2016 ([DOI : 10.4324/9781315249964](https://doi.org/10.4324/9781315249964)) ; et Margot Beauchamps, « Internet: Towards an Increasing Urban Fragmentation ? », 2008 ([halshs-00336006](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00336006)).

les pratiques spatiales : ces conditions ne font qu'offrir des possibilités, qui n'auront de réalité géographique que si elles sont ajustées à des conditions sociales ou à des aspirations en termes d'augmentation des bassins de recrutement pour les pourvoyeurs d'emploi. Par exemple, l'Enquête nationale de transport et déplacement de 2008 en France montre que les mobilités longue distance, malgré leur forte représentativité en termes de kilométrage, puisqu'elles représentent 40 % de la distance parcourue par an, ne représentent en revanche que 1,3 % des trajets effectués⁶. En outre, entre 1994 et 2008, la fréquence annuelle des mobilités « longue distance » pour motif professionnel a augmenté de 10 %, et c'est précisément la croissance des distances auprès des navettes domicile-travail qui en est responsable⁷. Pour résumer ces premières observations, la longue distance des navettes domicile-travail est plus importante d'un point de vue géographique (augmentation générale des distances parcourues, et lourdes infrastructures) que d'un point de vue socio-démographique (part faible mais grandissante de la population concernée).

Ce déséquilibre incite à rechercher des méthodes d'analyse qui conjuguent les dimensions géographique et sociologique pour analyser plus précisément les mobilités longue distance. D'autant que l'étalement urbain n'a pas les mêmes incidences sur la réduction des opportunités d'emploi selon les classes sociales. Par exemple, dans la région parisienne, entre 1990 et 1999 et à déplacement géographique constant (une heure), les ouvriers ont perdu un plus grand pourcentage d'opportunités d'emplois que les cadres⁸. De plus, la conception de la « longue distance » varie selon les époques, et son application se diversifie encore aujourd'hui. Dans la littérature, il est difficile de trouver l'origine de la définition de la distance longue dans l'étude des mobilités. Certains chercheurs, notamment les géographes des

6. Voir Richard Grimal, « Mobilité à longue distance : plus de voyages s'effectuent en train, mais les seniors restent adeptes de la voiture », *La Revue du CGDD*, 2010, p. 123-150.

7. Voir *ibid.*

8. Voir Sandrine Wenglenski, *Une mesure des disparités sociales d'accessibilité au marché de l'emploi en Île-de-France*, thèse de doctorat, Université Paris XII-Val de Marne, 2003 (en ligne : <http://www.theses.fr/2003PA123007>).

mobilités et du transport, s'appuient avant tout sur la distance physique ou orthodromique pour distinguer les déplacements locaux de ceux à longue distance. Nous constatons que le seuil de 100 kilomètres à vol d'oiseau du domicile est la référence de certains chercheurs⁹, alors que celui de 80 kilomètres en est une pour d'autres¹⁰. À quoi il faut ajouter, d'une part que ce seuil de distance physique se réfère plus souvent aux voyages occasionnels qu'aux navettes quotidiennes ; d'autre part qu'il est parfois qualifié d'artificiel¹¹. D'ailleurs, ce seuil de distance pour des voyages longue distance monte, d'après Eurostat, jusqu'à 1 000 kilomètres (Dorolle, 2015), ce qui diffère largement des autres seuils « par convention ». Le seuil de distance géographique joue désormais plutôt un rôle d'instrument méthodologique détaché des faits sociaux.

D'autres chercheurs, comme des sociologues des mobilités, utilisent quant à eux la distance-temps pour définir « la grande mobilité¹² ». Celle-ci correspond généralement à un déplacement simple (un aller) qui est supérieur à une heure¹³ ou encore qui dure entre 100–120 minutes¹⁴. C'est donc au prisme de la temporalité que l'on

-
9. Voir Audrey Dorolle, « La mobilité à longue distance des Français en 2014 », *La Revue du CGDD*, n° 693, 2015, p. 7 ; et Jean-Loup Madre et Joëlle Maffre, « Is It Necessary to Collect Data on Daily Mobility and on Long Distance Travel in the Same Survey? », *Transportation Research Circular*, 1999, p. 343-364 (en ligne : http://onlinepubs.trb.org/onlinepubs/circulars/eco26/15_madre.pdf).
 10. Voir Jimmy Armoogum, Jean-Paul Hubert, Sophie Roux et Thomas Le Jeannic, « Plus de voyages, plus de kilomètres quotidiens : une tendance à l'homogénéisation des comportements de mobilité des Français, sauf entre ville et campagne », *La Revue du CGDD*, 2010, p. 5-24 ; et Jean-Pierre Orfeuill, « La mobilité locale : toujours plus loin et plus vite », in Michel Bonnet et Dominique Desjeux (dir.), *Les Territoires de la mobilité*, Paris, Puf, 2000, p. 53-68 (DOI : [10.3917/puf.bonne.2000.01.0053](https://doi.org/10.3917/puf.bonne.2000.01.0053)).
 11. Voir Jean-Pierre Orfeuill et Danièle Soleyret, « Quelles interactions entre les marchés de la mobilité à courte et à longue distance ? », *Recherche - Transports - Sécurité*, vol. 76, 2002, p. 208-221 (DOI : [10.1016/S0761-8980\(02\)00013-4](https://doi.org/10.1016/S0761-8980(02)00013-4)).
 12. Voir Stéphanie Vincent-Geslin, Emmanuel Ravalet et Vincent Kaufmann, « Des liens aux lieux : l'appropriation des lieux dans les grandes mobilités de travail », *Espaces et sociétés*, n° 164-165, 2016, p. 179-194 (DOI : [10.3917/esp.164.0179](https://doi.org/10.3917/esp.164.0179)).
 13. Voir Emmanuel Ravalet, Stéphanie Vincent-Geslin, Vincent Kaufman, Gil Viry et Yann Dubois, *Grandes mobilités liées au travail, perspective européenne*, Paris, Economica, 2015.
 14. Voir Stéphanie Vincent-Geslin et Iragaël Joly, « Raisons et pratiques de la pendularité intensive. Le temps de trajet, entre temps subi et temps choisi »,

observe la distance d'un déplacement, et c'est une accessibilité en référence à un « budget-temps » qui supprime la distance physique¹⁵.

Sur le même principe, en s'appuyant sur la dimension temporelle des mobilités, un déplacement impliquant au moins une nuitée hors du domicile complète la définition de longue distance¹⁶. Ainsi, la longueur du déplacement se réfère dorénavant de manière plus directe à ce qu'on appelle des mobilités de « longue durée ». La durée longue se définit soit par 2 heures par jour et 3 jours par semaine, soit par plus de 60 nuits hors du domicile par an¹⁷. Cette définition permet donc de lier la temporalité du déplacement à la pratique personnelle de la mobilité par le fait du non-retour au domicile le jour du déplacement.

Enfin, un dernier « seuil », conjuguant la dimension physique avec une dimension politique, est utilisé pour qualifier une navette quotidienne longue distance. Il s'agit du franchissement d'une frontière d'État. Ainsi, un déplacement vers l'étranger est généralement considéré comme « long » en soi¹⁸. Mais d'autres approches s'inspirent de cette première conception politique pour lui donner une dimension plus psycho-géographique que politique. Il s'agit alors de se référer au bassin de vie de la personne et de définir la longue distance comme résultant du franchissement de ces frontières géopolitiques¹⁹, aboutissant à un bassin de vie transnational ou transfrontalier²⁰. Définir

Les Cahiers scientifiques du transport, n° 61, 2012 (en ligne : https://afitl.msh-lse.fr/tl_files/documents/CST/N61/Joly61.pdf).

15. Voir Jean-Philippe Leresche, Dominique Joye et Michel Bassand, *Métropolisations : interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Genève, Georg, 1995.
16. Voir Richard Grimal, art. cit.
17. Voir Gerardo Meil Landwerlin, « Summary. Job Mobility in Europe: Greater Differences among Social Groups than among Countries », in Gerardo Meil et Norbert F. Schneider (dir.), *Mobile Living Across Europe. Vol. 1: Relevance and Diversity of Job-Related Spatial Mobility in Six European Countries*, Opladen, Barbara Budrich, 2008, p. 305-318 ; et Emmanuel Ravalet, Yann Dubois et Vincent Kaufmann, « Grandes mobilités et accès à l'emploi », *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. 53, n° 3, 2014, p. 57-76 (DOI : [10.3917/rpve.533.0057](https://doi.org/10.3917/rpve.533.0057)).
18. Voir Richard Grimal, art. cit.
19. Voir Vincent Kaufmann, « Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines : la question du report modal », *Recherche - Transports - Sécurité*, n° 68, 2000, p. 88.
20. Voir Christophe Enaux et Philippe Gerber, « Les déterminants de la représentation transnationale du bassin de vie. Une approche fondée sur l'attachement au lieu des frontaliers luxembourgeois », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5,

un bassin de vie est souvent aussi compliqué que de définir une longue distance géographique et plusieurs approches s’y appliquent²¹. Toutefois, cette définition ouvre une nouvelle dimension de la distance géographique, puisqu’elle repose sur les pratiques observées plutôt que sur des cadres spatiaux et temporels qui souvent sont sans lien avec les pratiques.

Dès lors, la longue distance des mobilités est saisie selon quatre dimensions : la dimension physique où s’impose le seuil de distance orthodromique, la dimension temporelle s’appuyant sur l’accessibilité du lieu de destination ou les nuitées hors du domicile, la pratique résidentielle occasionnelle comme indicateur irréversible d’un déplacement qui met à mal la notion de navette, et enfin la dimension territoriale se fondant sur le fait de franchir une frontière étatique ou les limites d’un bassin de vie. Ces dimensions prises une à une et leur conjugaison ont permis de contribuer aux analyses des mobilités individuelles dans le cadre des réorganisations actuelles de l’espace urbain à partir de ce qu’il est convenu d’appeler le processus de métropolisation. Toutefois, ces indicateurs ne nous semblent pas suffisamment satisfaisants dès lors que nous souhaitons lier de manière plus serrée le processus de métropolisation aux mobilités quotidiennes des individus, d’autant plus que ces mobilités ne peuvent être étudiées indépendamment des mobilités résidentielles²². Autrement dit, en prenant en considération l’étendue spatio-temporelle du processus de métropolisation, le développement des infrastructures de transport au cours de ce processus de développement urbain ainsi que la perception sociale de la distance géographique lors du déplacement quotidien, comment peut-on définir une navette domicile-travail longue distance aujourd’hui ? Derrière ces dimensions en constante évolution,

2008, p. 725-752 ([DOI : 10.3917/reru.085.0725](https://doi.org/10.3917/reru.085.0725)).

21. Voir Samuel Carpentier et Philippe Gerber, *Structure des mobilités locales et reconfiguration des espaces de vie transfrontaliers luxembourgeois*, Nancy, PU Lorraine, 2012.
22. Voir Jean-Yves Authier, Jennifer Bidet, Anaïs Collet, Pierre Gilbert et Hélène Steinmetz, « État des lieux sur les trajectoires résidentielles », 2012 ; et Jean-Pierre Lévy et al., *L’Accès à la ville : les mobilités spatiales en questions*, Paris, L’Harmattan, 2002.

quel pourrait être le point d’ancrage qui nous permettrait de qualifier la distance géographique des mobilités pendulaires de sorte à distinguer les longues distances des plus courtes sans se référer uniquement à la métrique du topographe ? Nous proposerons une méthodologie spatio-temporelle qui s’appuie sur les mobilités résidentielles de navetteurs et qui ont un point commun géographique : tous résident en France et travaillent au Luxembourg. En définitive, cette proposition cherche à articuler différents indicateurs de longue distance déjà développés (distance, temps, frontière et pratique résidentielle ponctuelle) pour les faire converger sur les mobilités résidentielles.

Pour ce faire, la frontière entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg nous semble un terrain et un outil tout à fait pertinents. Cette frontière crée en effet une discontinuité importante du territoire métropolitain et des bassins de vie. Cette discontinuité entre deux États-nations n’est pas seulement une séparation politique, mais aussi une séparation entre la réserve résidentielle et le bassin d’emploi du fait d’une discontinuité socio-économique, notamment au niveau des loyers, des prix immobiliers et fonciers et des salaires²³. Par ailleurs, l’étalement de l’aire métropolitaine en question dépasse maintenant les seuils de distance physique convenus pour évoquer des longues distances (par exemple, la distance à vol d’oiseau entre la ville de Metz, désormais grande pourvoyeuse de main-d’œuvre de la métropole luxembourgeoise, et la ville de Luxembourg, est supérieure à 100 kilomètres). Cela permet d’examiner à quel degré le rapport à la distance géographique peut varier entre individus, et surtout entre groupes sociaux, soumis aux navettes franco-luxembourgeoises.

23. Voir Lanciné Diop, « Luxembourg : les marchés fonciers et immobiliers transfrontaliers à l’épreuve de la métropolisation », *CEP/INSTEAD Working Paper*, n° 48, 2011 (en ligne : <https://liser.elsevierpure.com/fr/publications/luxembourg-les-marchés-fonciers-et-immobiliers-transfrontaliers-à>) ; et Lanciné Diop, « Métropolisation transfrontalière et spécialisation sociale à Luxembourg », *L’Espace géographique*, vol. 40, n° 4, 2011, p. 289-304 (DOI : [10.3917/eg.404.0289](https://doi.org/10.3917/eg.404.0289)).

Principe méthodologique

Chaque jour, près de 90 000 résidents français passent la frontière franco-luxembourgeoise pour aller travailler au Grand-Duché, ce qui représente la moitié du contingent des travailleurs frontaliers allant au Luxembourg²⁴. Cela constitue le deuxième bassin d'emploi transfrontalier en Europe occidentale après l'arc jurassien franco-suisse²⁵. Cette migration importante des actifs frontaliers débute à la fin des années 1980, alors que l'État luxembourgeois reconvertisse son économie principale vers la place financière. Depuis 1990 jusqu'aujourd'hui, la prospérité économique du Luxembourg élargit progressivement son aire d'influence vers le sud de la région Lorraine²⁶, et l'effectif des frontaliers lorrains connaît à la fois une multiplication en nombre et une évolution socio-professionnelle, avec de plus en plus de cadres et de professions intermédiaires²⁷. Cela fut d'ailleurs un des indicateurs de la métropolisation transfrontalière luxembourgeoise²⁸.

Dans un précédent article²⁹, nous avons proposé une méthodologie socio-spatiale qui permettait de constater que la métropolisation luxembourgeoise se distribuait de manière hétérogène sur l'espace résidentiel lorrain. Les noyaux urbains secondaires (par rapport à la métropole), tels que Longwy, Thionville et Metz, connaissaient généralement une évolution socio-spatiale différente des communes périphé-

24. Source : Statec 2018.

25. Voir Sandrine Devaux, « Les promoteurs de l'idée de la Grande Région », in Gaëlle Crenn et Jean-Luc Deshayes (dir.), *La Construction des territoires en Europe : Luxembourg et Grande Région. Avis de recherches*, Nancy, PU Nancy, 2010, p. 63.

26. Voir Philippe Gerber et Samuel Carpentier, « Impacts de la mobilité résidentielle transfrontalière sur les espaces de la vie quotidienne d'individus actifs du Luxembourg », *Économie et Statistique*, n° 457-458, 2013, p. 78-95 (halshs-01073276).

27. Voir Frédéric Berger, « Développement de l'emploi transfrontalier au Luxembourg et portrait sociodémographique des frontaliers », *Population & Emploi*, vol. 8, 2005 (en ligne : <https://liser.elsevierpure.com/fr/publications/d%C3%A9veloppement-de-lemploi-transfrontalier-au-luxembourg-et-portrai>).

28. Voir Christophe Sohn (dir.), *Luxembourg: An Emerging Cross-Border Metropolitan Region*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.

29. Voir Jianyu Chen, Philippe Gerber et Thierry Ramadier, « Dynamiques socio-spatiales des actifs lorrains... », art. cit.

riques ou rurales. En prenant en considération la dimension fonctionnelle en lien avec la mobilité résidentielle et quotidienne (prix fonciers et immobiliers, accessibilité aux transports), c'était également les caractéristiques socio-culturelles antérieures de l'espace qui configuraient celles du présent³⁰. Metz et Longwy en sont une preuve, Longwy disposant avant tout d'une concentration résidentielle des classes ouvrières³¹, Metz accueillant davantage de cadres. Par conséquent, les catégories socio-spatiales que nous avons déjà observées montrent l'inégale distribution des frontaliers de différentes catégories socio-professionnelles dans l'espace à partir de leur mobilité résidentielle.

Si les analyses quantitatives à l'échelle des catégories socio-spatiales permettaient de constater que les communes de résidence des frontaliers connaissaient des dynamiques sociales différentes, et que le processus de métropolisation luxembourgeois modulait la *gentrification* des communes lorraines plus ou moins rapidement sur le plan spatial, de sorte que l'« attractivité » des communes en termes de décision résidentielle variait fortement entre frontaliers, une telle échelle d'analyse ne permettait pas néanmoins d'évoquer dans quelle mesure les mobilités résidentielles des frontaliers sont liées aux navettes transfrontalières à longue distance, et ce, dans les différentes phases de métropolisation. En effet, la considérable croissance de l'effectif des frontaliers masquait le reste des phénomènes socio-spatiaux.

Nonobstant, la construction de la catégorie des communes d'« accueil courant » reste remarquable. Cette catégorie est constituée dès lors qu'une présence résidentielle des travailleurs frontaliers dans la commune apparaît durant au moins une période censitaire. Ainsi, bien que la croissance des frontaliers soit soutenue, une échelle géographique d'analyses plus précise permettrait de saisir la subtilité quantitative des évolutions des mobilités résidentielles dans chaque commune.

30. Voir Christophe Enaux et Philippe Gerber, art. cit.

31. Voir Éric Auburtin, « Anciennes frontières, nouvelles discontinuités : les impacts du développement du travail frontalier sur les populations et les territoires du Nord lorrain », *Espace populations sociétés*, n° 2, 2005, p. 199-210 ([DOI : 10.4000/eps.2801](https://doi.org/10.4000/eps.2801)).

De ce fait, nous dirigeons notre focale méthodologique vers l'aspect spatio-temporel des pratiques résidentielles à l'échelle communale, sans pour autant dans un premier temps fouiller leurs dimensions sociales, de façon à mieux comprendre la persistance des mobilités quotidiennes à longue distance. Autrement dit, nous cherchons à mieux appréhender le phénomène des navettes domicile-travail qui ne génèrent ni la bi-résidentialité, ni le recul professionnel du bassin d'emploi, ni le rapprochement résidentiel au-delà de la frontière. Certes, la dimension monétaire est un facteur pesant sur la décision de déménagement, mais c'est en particulier au travers des évolutions (dans le temps) des localisations résidentielles (dans l'espace) des frontaliers que nous tenterons de distinguer la longue distance des courtes navettes transfrontalières.

Nous suivrons les raisonnements suivants : l'hétérogénéité des dynamiques spatio-temporelles des effectifs frontaliers joue sur l'évolution démographique variée dans chaque commune. Pour une période d'étude donnée, certaines communes gagnent en effectif frontalier tandis que d'autres perdent. De tels gains ou pertes résidentiels de frontaliers ne doivent pas être appréhendés comme le résultat d'une simple volonté individuelle de déménagement, ou d'une décision liée aux seuls aspects fonctionnels des conditions de résidence, comme la proximité du lieu de travail, le prix foncier ou immobilier ou l'accès aux réseaux de transports, mais comme un ensemble plus large de facteurs liés à des styles de vie, ensemble qui module la trajectoire résidentielle. En d'autres termes, le gain ou la perte de résidents frontaliers dans une commune est le produit de faits sociaux qui résultent des interactions entre l'individu et l'espace/temps. La définition de la « distance » varie donc selon la position des individus sur leur trajectoire résidentielle et professionnelle. Ainsi, nous considérons que les communes qui perdent résidentiellement des frontaliers au cours du temps « s'éloignent » de la métropole luxembourgeoise, tandis que celles qui en gagnent s'en « rapprochent ».

À partir de cette définition socio-spatiale de la distance, nous pouvons observer *a priori* cinq types de communes :

1. Les « communes constamment éloignées » sont celles qui perdent constamment des frontaliers au cours de la période étudiée (période de croissance ou de stabilité démographique).
2. Les « communes constamment rapprochées », à l'inverse, sont celles dont la part de frontaliers croît de manière continue durant la même période.
3. Les « communes éloignées fluctuantes » sont des communes qui perdent des parts de frontaliers à la fin de la période de référence, tout en connaissant une trajectoire plus complexe qu'une perte cumulée dans le temps, avec auparavant soit un gain, soit une stabilité des effectifs frontaliers.
4. Sur le même principe, les « communes rapprochées fluctuantes » gagnent des parts de frontaliers la dernière année de la période d'étude, tout en ayant également des évolutions antérieures complexes.
5. Enfin, les « communes stables » se distinguent des autres types de communes par le fait qu'elles ont toujours accueilli des frontaliers pendant toute la période d'étude, et qu'elles ne connaissent pas d'évolution démographique positive ou négative pour ce qui est des frontaliers.

Cette typologie des communes permet de déterminer la distance des navettes domicile-travail en dépassant la dichotomie « longue ou courte » imposée par les seuils de distance géographique ou temporelle. Par exemple, les navettes ayant comme origine une commune constamment éloignée ne peuvent pas être systématiquement qualifiées de navettes longue distance au sens géographique, car nous qualifions une distance socio-spatiale résidentielle de la commune à la métropole luxembourgeoise et non une distance socio-spatiale du trajet (en termes d'origine-destination géographique/kilométrique). En revanche, cette qualification résidentielle des navetteurs luxembourgeois nous permet d'apporter dans un second temps des éléments de réponses sur l'accroissement ou, au contraire, la réduction des distances entre l'origine et la destination des navettes franco-

luxembourgeoises, en confrontant cette fois la qualité résidentielle de la distance des navettes (qualité environnementale : proche vs éloignée) à leur qualité géographique (qualité spatiale : courte vs longue³²). En opérant de la sorte avec les autres types de communes et en croisant l'ensemble des analyses effectuées, nous sommes alors en mesure de définir, dans une perspective monographique propre au processus de métropolisation d'une agglomération, la qualification résidentielle de la navette franco-luxembourgeoise. Dans le cadre d'une croissance soutenue des frontaliers français travaillant au Luxembourg depuis le début des années 1990, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes en guise d'illustration des possibilités de cette méthode :

1. Les communes « constamment rapprochées » étaient plus nombreuses par le passé qu'aujourd'hui. Le résultat cartographique serait un descripteur géographique précis de l'étalement de la métropolisation luxembourgeoise, d'une part parce qu'il permet de saisir les concentrations/déconcentrations du peuplement des frontaliers sur une période plutôt qu'à un moment donné (ou que par empilement dynamique des données), d'autre part parce qu'il rend compte de la complexité géographique du processus de métropolisation et de la structure spatiale parfois contre-intuitive des communes démographiquement « proches » ou « éloignées » de la métropole luxembourgeoise.
 2. L'arrivée des frontaliers travaillant au Luxembourg est un des principaux moteurs de la *gentrification* de la région Lorraine. Le prix du foncier et de l'immobilier connaît une augmentation en corrélation avec la proximité géographique (ou l'accessibilité aux transports) de la métropole. Les communes constamment éloignées se trouvent dans un premier temps davantage au sud de la région, mais se
-
32. Pour ne pas retomber dans l'écueil de la longue distance géographique en soi, il faudrait idéalement savoir si les frontaliers de la commune concernée ont en moyenne réduit ou augmenté la distance géographique de leur navette par rapport à leur lieu de résidence précédent.

dirigent plus vers le nord pour la période plus récente du processus de métropolisation. Cela implique une relégation résidentielle par la *gentrification* des communes à proximité de la frontière, sans distinguer dans un premier temps l'influence socialement différenciée. Donc, certaines communes constamment éloignées commencent à apparaître spatialement plus proches de la frontière que les communes constamment rapprochées.

3. Les communes constamment éloignées ne se développent pourtant pas aux alentours des centres urbains lorrains, car ces communes urbaines offrent une opportunité de vivre en ville sans habiter au Luxembourg.

Sources de données et techniques d'homogénéisation

Les recensements de population française sont souvent des données sur lesquelles les chercheurs s'appuient pour étudier les mobilités (quotidiennes ou résidentielles). Pour le contingent français des travailleurs frontaliers dans la Grande Région³³, il est également possible de faire appel à cette riche base de données, même si d'autres sources d'information systématiques ont déjà été exploitées³⁴. Les recensements connaissent néanmoins leur lot de contraintes pour les cas particuliers transfrontaliers. Ainsi, au niveau des navettes domicile-travail, ils fournissent bien la commune de résidence en France, mais non la commune de travail pour les frontaliers, les recensements délivrant uniquement le pays étranger de travail, sans indiquer non plus la fréquence de franchissement de la frontière³⁵.

33. La Grande Région se compose du Grand-Duché de Luxembourg, de la Lorraine en France, de la Wallonie en Belgique, ainsi que de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat en Allemagne.

34. Voir par exemple Michel Ramm et Marc Schneider, « Essai de cartographie du bassin d'emploi transfrontalier luxembourgeois à partir de données administratives », *Population et territoire. Cahiers du CEPS/INSTEAD*, n° 5, 2005, p. 40.

35. Voir Rachid Belkacem et Isabelle Pigeron-Piroth (dir.), *Le Travail frontalier au*

Délimitation de la période et terrain d'étude

Les jeux de données de recensement français offrent une étendue temporelle suffisante depuis 1968 jusqu'en 2013, dans la mesure où elles couvrent la période de métropolisation luxembourgeoise depuis la fin des années 1980 jusqu'à nos jours. En nous appuyant sur les données harmonisées à l'échelle départementale, il est possible de fournir un large panorama de l'évolution des travailleurs frontaliers lorrains. Ainsi, nous distinguons deux phases de la croissance métropolitaine des frontaliers : la première phase correspond au début de la métropolisation, à partir du recensement de 1982 (ceux de 1968 et de 1972 présentant en fait très peu de frontaliers), et se poursuit alors que la croissance connaît un essor fulgurant (recensements de 1990 et de 1999) ; la deuxième phase démarre vers la fin des années 1990, et se poursuit avec les recensements de 2008 et de 2013, qui présentent un tassement de l'augmentation relative des effectifs frontaliers.

Les bases de données à l'échelle du département sont utiles pour circonscrire l'étendue tant temporelle que géographique. Parmi les quatre départements lorrains, trois se détachent clairement par leurs effectifs de frontaliers, qui représentent 97,4 % du total de la période de référence entre 1982 et 2013. Dès lors, nous délimitons le pourtour de notre terrain d'étude, nommé dorénavant la « Lorraine limitrophe », à ces trois départements limitrophes du Luxembourg, de la Belgique et de l'Allemagne : la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et la Moselle.

Homogénéisation des limites communales

Afin d'éviter les éventuels problèmes d'erreur écologique ou les questions de *Modifiable Area Unit Problem*³⁶ à des fins de comparaison

sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux. Pratiques, enjeux et perspectives, Nancy, PU Nancy, 2012.

36. Voir Stan Openshaw, « Ecological Fallacies and the Analysis of Areal Census Data », *Environment and Planning A*, vol. 16, n° 1, 1984, p. 17-31 (DOI : [10.1068/a160017](https://doi.org/10.1068/a160017)).

avec les autres pays limitrophes d'Allemagne et de Belgique, nombre de recherches sur les questions socio-résidentielles ou liées au marché de l'emploi des frontaliers français vers le Luxembourg se fondent sur des données à l'échelle géographique du canton. Cependant, si l'on s'inscrit dans le cadre d'un cas d'étude uniquement français, l'échelle cantonale s'avère souvent inadéquate, car elle peut inclure dans une même unité géographique à la fois de petites communes urbaines et des municipalités périphériques et rurales dont les dynamiques résidentielles et la composition sociodémographique sont diverses³⁷. Par conséquent, afin de préciser l'évolution des mobilités résidentielles des frontaliers, l'échelle communale reste la plus pertinente. On distingue alors les communes d'accueil des frontaliers et les communes sans accueil, en fonction de la présence ou de l'absence résidentielle des frontaliers ; mais on distingue aussi les communes éloignées des communes rapprochées, en fonction du gain ou de la perte démographique.

Toutefois, le pourtour administratif des communes a évolué pendant la période d'étude avec des fusions, des dissociations et des changements de nom de communes, rendant certaines variables incohérentes entre les recensements. Pour assurer la comparaison de l'évolution démographique de chaque unité géographique, nous avons harmonisé la limite des communes en fonction de la dernière nomenclature de 2016. Cette démarche se cale sur la correspondance constante entre le Code officiel géographique (COG) et le code INSEE des communes pendant les années concernées. Au total, 1 824 communes sont déterminées sur les trois départements lorrains limitrophes : 594 se trouvent en Meurthe-et-Moselle, 501 en Meuse et 729 en Moselle.

37. Voir Josette Debroux, « Stratégies résidentielles et position sociale : l'exemple des localisations périurbaines », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, 2011, p. 121-139 ([DOI : 10.3917/esp.144.0121](https://doi.org/10.3917/esp.144.0121)).

Une prise en considération relative des frontaliers

Les communes de la Lorraine limitrophe connaissent naturellement des évolutions démographiques imputables aux mouvements des résidents lorrains qui ne travaillent pas au Luxembourg, que ce soit les retraités, les élèves/étudiants ou encore les actifs résidant en Lorraine et y travaillant (ces personnes composant tout de même la grande majorité des résidents). Il faut donc relativiser l'effet de la croissance démographique contextuelle du terrain en effectuant les éventuelles comparaisons selon une certaine proportion de frontaliers (plutôt qu'en nombre brut). Plus précisément, puisque les mobilités quotidiennes et résidentielles se diversifient également selon des caractéristiques démographiques (par exemple, les personnes retraitées disposent de plus de stabilité résidentielle³⁸), cette proportion d'effectifs des frontaliers est relative à la population de la commune ayant une activité professionnelle et étant âgée de 25 à 54 ans. Pour cela sont acquis le fichier harmonisé des recensements³⁹ et le fichier harmonisé thématique sur l'emploi⁴⁰.

Construction des catégories spatio-temporelles

Pour parvenir à construire techniquement les typologies de communes de résidence telles que mentionnées plus haut, la différence de proportion des frontaliers entre deux recensements consécutifs doit être calculée. Chaque phase de métropolisation correspondant *grosso modo* à trois recensements consécutifs, la différence proportion-

-
38. Voir Jean-Claude Driant *et al.*, « La mobilité des personnes âgées dans le marché du logement. Une approche dynamique à l'aide de l'enquête logement de 2002 », *Viellissement de la population et logement. Les stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, La Documentation française, 2007, p. 247-266.
 39. Source : Recensement de la population 1968-2013 : fichier détail harmonisé, INSEE (producteur), ADISP-CMH (diffuseur), octobre 2016 (en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2414084?sommaire=2414232>).
 40. Source : INSEE : Position vis-à-vis de l'emploi des actifs de 25-54 ans aux recensements de 1968 à 2014, séries départementales et communales (en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893185>).

nelle entre le troisième et le deuxième recensement contribue à déterminer l'état final de la commune pour la qualifier de « rapprochée » ou d' « éloignée » (gagnant ou perdant en proportion de frontaliers). Ensuite, pour constituer la trajectoire historique de chaque commune, ce processus se répète encore une fois entre le deuxième et le premier recensement de chaque phase de métropolisation.

Sachant que le type « commune stable » n'existe finalement pas (étant donné que toutes les communes connaissent au moins un changement démographique durant la période d'étude), cinq types de communes sont finalement établis (voir tableau 1). Sont considérées comme « constamment éloignées » les communes qui ont perdu tous leurs habitants frontaliers au premier recensement de chaque phase et qui n'attirent plus de frontaliers ultérieurement. À cela s'ajoutent des « communes non frontalières » qui ne sont pas habitées par les frontaliers pendant les trois recensements de chaque phase.

Catégories spatio-temporelles	Nombre de communes	
	Début de la métropolisation (1982-1999)	Fin de la période de référence (1999-2013)
Commune constamment éloignée	13	29
Commune éloignée fluctuante	103	304
Commune constamment rapprochée	158	275
Commune rapprochée fluctuante	66	183
Commune non frontalière	1484	1033
Total	1824	1824

Tableau 1. Résumé des typologies des communes dans les deux phases de métropolisation

Résultats

D'un point de vue « cartographique », deux constats généraux s'imposent. Tout d'abord, l'étendue géographique des communes d'accueil des frontaliers s'amplifie sur le terrain, quelle que ce soit la trajectoire de l'évolution démographique. 791 communes frontalières sont détectées dans la deuxième phase entre 1999 et 2013, ce chiffre étant seulement de 340 communes dans la première phase entre 1982 et 1999. Ensuite, l'étalement des communes constamment rapprochées s'élargit davantage dans la deuxième phase que dans la première, où ce type de communes se trouvait beaucoup plus concentré et proche de la frontière franco-luxembourgeoise, autour de Thionville et Longwy, entre 1982 et 1999. En même temps, ces communes constamment rapprochées semblent plus fragmentées par les autres types de communes dans la deuxième phase que dans la première, en particulier par les communes éloignées fluctuantes. Cependant, le nombre des communes constamment rapprochées est près de deux fois plus important dans la phase récente qu'auparavant (275 communes sont concernées entre 1999 et 2013, contre 158 entre 1982 et 1999). Notre première hypothèse est donc à moitié rejetée. D'un côté, il est vrai que la croissance démographique et géographique a un impact sur l'évolution résidentielle des frontaliers sur le terrain d'étude, en accroissant le nombre de communes rapprochées. De l'autre côté, néanmoins, la répartition spatiale de ces communes témoigne de la complexité et de l'ampleur du processus de métropolisation qui s'ancre (dans l'espace, en confortant la position de ces communes) et se diffuse (dans le temps, en augmentant leur nombre) à la fois dans le paysage résidentiel des trois départements considérés.

Les communes constamment éloignées connaissent également une augmentation en nombre ainsi qu'un élargissement de l'étendue géographique au cours des décennies. Ce type de communes, qui se trouvaient auparavant au sud de Thionville mais également au nord de Nancy, apparaissent par après au sud de Nancy et au nord de Thionville, tout en se rapprochant géographiquement de la frontière, avec des communes telles que Audun-le-Tiche, Ottange et Zoufftgen.

Dès lors, notre deuxième hypothèse semble être confirmée. Cette hypothèse se situe au cœur de notre définition de la « distance longue », qui tente non seulement de compléter les définitions de convention, mais également de les dépasser. Les définitions de convention, fondées sur la distance physique ou temporelle, semblent ici à l'opposé des faits sociaux, puisque c'est exactement les communes adjacentes à la frontière qui perdent constamment des résidents frontaliers durant la période récente.

Enfin, malgré leur augmentation en nombre (de 13 à 29), les communes constamment éloignées ne se visualisent pas autour des centres urbains lorrains, à l'exception de Nancy. Toutefois, il faut remarquer l'évolution importante des typologies de communes aux alentours de Longwy. Cette agglomération urbaine, qui concentrait auparavant des ouvriers, a connu récemment des mobilités résidentielles de frontaliers plus fluctuantes que les autres, et cela d'autant plus que la plupart des communes à l'ouest de Longwy s'éloignent de manière fluctuante. Quant à l'agglomération de Metz, elle offre en fait un contraste révélateur, avec une croissance importante des communes constamment rapprochées, à la fois en nombre et en étendue géographique. Notre troisième hypothèse est dès lors confirmée.

Il est aussi intéressant de noter qu'à l'ancienne concentration des communes constamment rapprochées le long de l'axe principal de transport Metz-Thionville-Luxembourg, a succédé une réalité plus fragmentée, tandis que les nouvelles communes constamment rapprochées de la phase récente se dirigent vers la frontière franco-allemande et le territoire meurthe-et-mosellan.

Conclusion et perspectives

Malgré la forte croissance du nombre de frontaliers en Lorraine, et la réelle complexité de la spatialisation et de l'évolution du processus de métropolisation de l'agglomération luxembourgeoise, la catégorisation spatio-temporelle se fondant sur l'évolution de la pratique des mobili-

tés résidentielles des frontaliers à l'échelle communale permet de compléter les définitions de convention des distances « longue et courte » des déplacements, tout en introduisant la dimension spatio-temporelle de la relation entre les navettes domicile-travail et la trajectoire résidentielle des individus. Au-delà des quatre dimensions généralement utilisées pour caractériser une navette longue, à savoir le seuil de la distance orthodromique supérieure à 80 ou 100 kilomètres, la distance-temps de plus d'une ou deux heures, les nuitées hors du domicile et le contexte géopolitique, se dessine une cinquième dimension liée à la construction et à l'évolution démographique des mobilités résidentielles. Ainsi, certaines communes qui géographiquement sont proches de la frontière luxembourgeoise sont ici, grâce à la méthodologie employée, considérées comme éloignées car l'évolution résidentielle des frontaliers dans les dernières décennies est contraire au courant général de l'augmentation démographique des frontaliers.

Pendant, cette méthodologie reste encore concentrée dans un premier temps sur des aspects avant tout démographiques et ne prend pas en considération la dimension sociale de ces évolutions : il reste encore de la place pour approfondir les évolutions socio-résidentielles au sein de la typologie retenue. Par exemple, l'« éloignement » d'une commune pèse-t-il le même poids pour un cadre frontalier et pour un ouvrier frontalier ? Quelle est la variation de la composition socio-professionnelle des frontaliers à l'issue des changements de catégories entre par exemple « communes éloignées » et « communes rapprochées fluctuantes » ? L'éloignement ou le rapprochement des communes peut-il servir également d'indicateur de la *gentrification* des communes ? Un approfondissement quantitatif peut être envisagé pour répondre à ces questionnements.

Par ailleurs, l'éloignement ou le rapprochement résidentiel en tant que tel permettrait-il de mieux comprendre le fait que certains frontaliers déménagent en s'éloignant géographiquement de la frontière vers le lointain tout en maintenant leurs navettes transfrontalières⁴¹ ?

41. Voir Philippe Gerber, « Stratégies de déplacement des navetteurs frontaliers du bassin de main d'œuvre luxembourgeois », *Cahier du STATEC*, n° 100, 2005, p. 103-125.

La construction de la trajectoire résidentielle d'un frontalier débutant par une « commune constamment éloignée » et terminant par une « commune constamment rapprochée », mais orthodromiquement inversée, semble capable de mieux éclairer un tel phénomène.

On peut en outre se poser la question suivante : quelles seraient les différentes raisons, selon les classes sociales, expliquant une trajectoire résidentielle géographiquement éloignée donnée ? Les rencontres sur place avec les individus peuvent nous aider à découvrir des éléments révélateurs.

Quoi qu'il en soit de ces questionnements, on peut souligner que cette méthodologie permet non seulement de lier les approches quantitative et qualitative, mais aussi les mobilités quotidiennes, résidentielles et sociales pour comprendre le phénomène étudié. Pour ce faire, les jeux de données pour constituer un panel de suivi des frontaliers seraient utiles, afin de faciliter le ciblage des individus et de reconstituer leur trajectoire résidentielle de telle à telle commune.

Comment les villes de résidence des travailleurs frontaliers répondent-elles à leurs besoins ?

Quatre études de cas dans la Grande Région

RACHID BELKACEM, FABIEN GILLE & BENOÎT SCALVINONI

Université de Lorraine



Introduction

La Grande Région désigne un territoire de 65 400 km² comptant 11,3 millions d'habitants et qui est constitué de deux *Länder* allemands, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat, d'une ancienne région administrative française, la Lorraine, d'une région belge, la Wallonie, et de l'État du Luxembourg ou Grand-Duché. Or ce territoire est chaque jour traversé par 225 000 travailleurs frontaliers (OIE, 2016). La notion de *travailleur frontalier* renvoie très officiellement selon le règlement (CE) 883/2004 à « toute personne qui exerce une activité salariée ou non salariée dans un État membre et qui réside

dans un autre État membre où en principe elle retourne chaque jour ou au moins une fois par semaine ». Les travailleurs frontaliers de la Grande Région représentent pas moins du quart de tous ceux recensés dans l'Union européenne¹. En Europe, seule la Suisse accueille une main-d'œuvre frontalière encore plus nombreuse, avec 278 534 personnes concernées en 2013 selon l'Office fédéral de la statistique.

Avant-dernier pays de l'Union européenne par la superficie avec 2 586 km², le Luxembourg attire – en plus de près de 90 000 travailleurs immigrés – 168 660 travailleurs frontaliers occupant 44 % des emplois du Grand-Duché et originaires de Lorraine (83 440 individus), de Belgique (44 790 individus) et d'Allemagne (40 430 individus). Inversement, la Lorraine est l'entité de la Grande Région qui compte le plus grand nombre de travailleurs frontaliers sortants (105 840 individus), qui le sont très majoritairement au Luxembourg, en Allemagne (17 200, dont 15 800 pour la Sarre), et dans une moindre mesure en Belgique (5 200).

Un « effet frontière » ou un « effet distance² » est la cause la plus évidente du travail frontalier. Concrètement, la majorité des échanges frontaliers s'effectue dans un bandeau frontalier de 10 km³. Le travail frontalier permet aux individus d'obtenir des rémunérations plus élevées⁴ ou plus généralement de sortir du chômage dans le pays d'origine ou d'obtenir un emploi plus en rapport avec leurs qualifications⁵.

1. Voir Rachid Belkacem et Isabelle Pigeron-Piroth, « L'intérim transfrontalier : les marges de l'emploi aux marges des territoires », *Revue française de socio-économie*, n° 17, 2016 (DOI : [10.3917/rfse.017.0043](https://doi.org/10.3917/rfse.017.0043)).
2. Voir Julien Dubois-Pot, « Le travail frontalier lorrain au diapason des économies limitrophes », *INSEE Économie lorraine*, n° 233, 2010 (en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1291480>).
3. Voir Grégory Hamez, « Vers un modèle multiscale des territoires frontaliers intérieurs à l'Union européenne », *Belgeo*, vol. 1, 2013 (DOI : [10.4000/belgeo.10558](https://doi.org/10.4000/belgeo.10558)).
4. Voir Laetitia Hauret et Mireille Zanardelli, « Les déterminants de la biactivité frontalière au Luxembourg », in Rachid Belkacem et Isabelle Pigeron-Piroth (dir.), *Le Travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux. Pratiques, enjeux et perspectives*, Nancy, PU Nancy, 2012.
5. Voir Marie-Dominique Wagnon, « Motivations et mobilité », *INSEE Économie lorraine*, n° 139, 1995.

Les différences institutionnelles entre les différents territoires de la Grande Région, qui génèrent des différences fiscales et de prestations sociales, tout comme les disparités liées aux coûts de l'immobilier de part et d'autre des frontières⁶, peuvent motiver les individus à traverser une frontière pour occuper un emploi et expliquent l'ampleur du « navettage transfrontalier⁷ ». À un niveau plus macrosociologique, le travail frontalier agit véritablement comme « un facteur de régulation des marchés régionaux du travail⁸ » au sens où, tendanciellement, des territoires (la Lorraine et la Wallonie) en reconversion et accusant un chômage relativement élevé jouxtent des territoires (la Sarre et le Luxembourg) plutôt marqués par une croissance économique et des besoins en main-d'œuvre.

C'est dans ce contexte que nous présentons les résultats d'une recherche interdisciplinaire associant l'économie, la géographie et la sociologie, et qui a bénéficié d'un financement du pôle CLCS de l'université de Lorraine. Nous avons en effet réalisé une enquête qualitative se focalisant sur quatre études de cas. Cette enquête a pris la forme de quatre monographies de communes frontalières de la Grande Région. Nous avons ainsi isolé les communautés d'agglomération (CA) lorraines de Longwy, Thionville, et Forbach, ainsi que l'administration communale (AC) belge d'Arlon. À l'exception de Forbach, frontalière de l'Allemagne, ces communes sont frontalières du Luxembourg. Notre problématique de recherche était de comprendre quels sont les apports, les enjeux, les contraintes et les problématiques de ces communes frontalières. Autrement dit, nous avons cherché à mettre au jour les spécificités et les difficultés singulières de l'administration des communes de résidence d'un grand nombre de travailleurs frontaliers.

6. Voir Olivier Denert, « Les flux de travailleurs frontaliers en France et en Europe », in Raçhid Belkacem et Isabelle Pigeron-Piroth (dir.), *op. cit.*
7. Voir Torben Dall Schmidt, Tanja Buch et Annkatrin Niebuhr, « Cross-Border Commuting in the Danish-German Border Region - Integration, Institutions and Cross-Border Interaction », *Journal of Borderlands Studies*, vol. 24, n° 2, 2009 (DOI : [10.1080/08865655.2009.9695726](https://doi.org/10.1080/08865655.2009.9695726)).
8. Voir Monique Borsenberger, Raçhid Belkacem et Isabelle Pigeron-Piroth, « Les travailleurs frontaliers lorrains », *Travail et Emploi*, n° 106, 2007 (en ligne : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/belkacem_borsenberger_pigeron.pdf).

Dans le cadre de notre enquête qualitative, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs politiques, institutionnels ou associatifs pertinents. Nous nous sommes ainsi entretenus⁹ avec le bourgmestre, l'échevin à la mobilité, le conseiller en mobilité et la responsable en charge des travailleurs frontaliers du syndicat belge FGTB de la ville d'Arlon, le maire, le responsable de la CA aux affaires transfrontalières et les responsables de la Maison ouverte des services pour l'Allemagne (MOSA) de la ville de Forbach, le maire, l'ancien maire (2008-2014) et actuel conseiller régional de Lorraine (depuis Grand Est) et un conseiller municipal d'opposition de la ville de Longwy, le maire et le premier assesseur de la ville de Thionville¹⁰, ainsi que la Responsable de l'Euregio Saar-Lor-Lux implantée à Esch-sur-Alzette au Luxembourg. A également été interrogée une grosse vingtaine de travailleurs salariés. Ces derniers témoignages ne seront toutefois pas exploités dans la présente contribution.

Que représente le phénomène frontalier pour ces quatre localités ?

Située en Moselle à environ 6 km de la frontière luxembourgeoise, la CA de Thionville a connu une croissance démographique de 3,7 % en 45 ans et totalise 79 469 habitants en 2013, répartis sur les 13 communes qui la composent. Thionville même compte près de 40 000 habitants. Deuxième collectivité de Meurthe-et-Moselle par le nombre d'habitants (61 181), les 21 communes de la CA de Longwy sont à grande proximité des frontières à la fois luxembourgeoise et belge dans le territoire des « Trois frontières ». Forte de 21 communes toutes très proches de la frontière allemande, la CA mosellane de Forbach

9. Les auteurs souhaitent témoigner de l'accueil et de la disponibilité des interlocuteurs rencontrés, dont les témoignages ont naturellement été décisifs pour la finalisation de cette enquête.
10. Malgré nos relances nombreuses, il ne nous a pas été possible de nous entretenir avec la responsable de la Maison du Luxembourg, une association frontalière située au centre de Thionville.

représente 79 450 habitants. Au dernier recensement, Arlon compte 30 092 habitants, ce qui en fait la ville la plus peuplée de la province du Luxembourg. Elle connaît une expansion démographique constante : plus 24 % de 1990 à 2015, soit une densité de 244 habitants/km² contre 197, quinze ans plus tôt.

Ces quatre CA ou AC sont particulièrement concernées par le travail frontalier. Au début de la décennie, Thionville, Longwy et Forbach intégraient les vingt zones d'emplois¹¹ françaises comptant le plus grand nombre de travailleurs frontaliers, respectivement 32 900 des 106 500 actifs occupés, 22 000 des 51 900 actifs occupés, et 10 000 des 96 300 actifs occupés. Thionville arrivait deuxième de ce classement juste derrière le Genevois français. Représentant 10,5 % de sa population active, le nombre de travailleurs frontaliers de la zone d'emplois de Forbach avait baissé de 1 000 individus en l'espace de cinq ans¹². Selon les chiffres officiels communiqués par la CA, près de 50 % des actifs longoviciens seraient des travailleurs frontaliers, dont plus de 80 % vers le Grand-Duché. Selon le maire, 33 % des actifs de Thionville seraient des travailleurs frontaliers. Officiellement, 13 407 travailleurs frontaliers au Luxembourg résident à Arlon (OIE, 2014). Selon le bourgmestre, la proportion de travailleurs frontaliers serait de précisément 46 %.

S'agissant des indicateurs de performance économique¹³ de ces différents territoires, les taux de chômage officiels de Longwy, Thionville et Forbach sont respectivement de 20 %, 14 % et 26 %¹⁴. Les taux de pauvreté dans ces mêmes villes sont respectivement de 24,6 %, 15,6 % et 29,5 %. Quant à la part des ménages fiscaux imposés, les taux sont de 31 % (avec une médiane du revenu par ménage de 17 332 euros), 42,9 % (médiane de 22 000 euros) et 39,7 % (médiane de 16 062 euros). Malgré des disparités, il a été démontré que les emplois frontaliers augmentent le revenu moyen des cantons lorrains à proximité du Luxembourg. Le canton de Thionville intègre même les 10 % des cantons les plus

11. Une aire urbaine et d'emplois plus large que le cadre de la CA.

12. Voir Jean-Michel Floch, « Résider en France et travailler à l'étranger, une situation en plein essor », *INSEE première*, n° 1537, 2015 (en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283859>).

13. Sauf mention contraire, source INSEE.

14. Source : Direction générale Statistique et Information économique.

riches de France¹⁵. En 2012, le taux de chômage à Arlon était de 8,6 %, le revenu par habitant de 19 598 euros, pour un indice de richesse de 118 (Direction générale Statistique et Information économique). On le voit, le travail frontalier « booste¹⁶ » le revenu des habitants et donc la richesse des CA lorraines frontalières. Le maire de Longwy fait noter que « le travail frontalier est une chance pour un certain nombre de [ses concitoyens] ». Pour le maire de Thionville, les emplois luxembourgeois sont « toute la richesse du territoire thionvillois ». Et ce dernier « tire la richesse de l'évolution démographique » de sa CA, qui attire de nouveaux habitants cherchant à travailler au Luxembourg. Pour le maire de Forbach, les emplois sarrois ont permis de mieux supporter la « crise » et donc la perte des emplois dans les secteurs d'activités auparavant historiques du territoire (sidérurgie, houillères). Les emplois vacants de l'autre côté de la frontière maintiennent donc sur place les populations actives ou en attirent de nouvelles. Ce phénomène génère un cercle vertueux, comme l'explique la directrice de l'Euregio :

Ça rajeunit quand même un certain nombre de communes. Grâce aux frontaliers, une population s'est stabilisée alors qu'on aurait peut-être pu perdre 300 habitants. Des écoles sont maintenues. Même s'ils sont un peu dortoirs, nos villages sont encore là. Ils ne sont pas comme ceux de la Lozère ou du Cantal où il n'y a plus rien ! C'est un argument de plus pour demander à y maintenir un bureau de poste ou une crèche. C'est un sacré avantage, même pour le milieu rural, ici. En zone de proche frontière, on reste avec des villages encore vivants, avec des groupements pédagogiques, des écoles, un bureau postal même s'il n'est pas ouvert tous les jours. On reste avec une présence minimale de services publics qui disparaissent dans d'autres villages plus excentrés et plus éloignés de ce pôle d'attraction.

15. Voir Jean-Philippe Thanry, « Revenus des frontaliers lorrains du Luxembourg », *INSEE Économie lorraine*, n° 280, 2012 (en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1290851>).

16. Aurélien Biscaut, « Les revenus des ménages du nord lorrain "boostés" par les salaires frontaliers », *INSEE Économie lorraine*, n° 154, 2009.

La gestion de la mobilité des travailleurs frontaliers, problématique majeure des aires urbaines frontalières du Luxembourg

Les difficultés quotidiennes en matière de mobilité vécues par les travailleurs frontaliers sont une préoccupation majeure des communes frontalières du Luxembourg. Concrètement, le processus de périurbanisation transfrontalière entrave les trajets vers le lieu de travail¹⁷. La distance moyenne domicile-travail parcourue par les frontaliers est élevée : 44 km pour ceux qui travaillent au Luxembourg. À titre de comparaison, cette distance moyenne tombe à 15 km pour les français travaillant en France. De fait, la durée des trajets quotidiens des frontaliers est particulièrement longue, en moyenne 53 minutes par trajet¹⁸. Si 86 % des frontaliers se rendent à leur travail en utilisant la voiture¹⁹, quel que soit le mode de transport utilisé, ils sont particulièrement éprouvés par ces longs déplacements quotidiens. Leur énervement, leur fatigue, etc., croissent avec les distances parcourues²⁰. Cette augmentation des distances a aussi pour conséquence une augmentation de la taille de l'espace de vie qui se compose du domicile et du lieu de travail²¹.

Absolument tous les élus des CA et AC limitrophes du Luxembourg reviennent sur cette problématique au cours des entretiens. Le bourgmestre de la ville d'Arlon s'interroge : « Vous en avez pour une heure,

17. Voir Samuel Carpentier, David Epstein et Philippe Gerber, « Implications de la mobilité quotidienne dans les stratégies résidentielles transfrontalières », *Espace populations sociétés*, n° 3, 2012 (DOI : [10.4000/eps.5142](https://doi.org/10.4000/eps.5142)).

18. Voir Philippe Gerber et Frédéric Schmitz, « Voiture ou transports en commun ? Comment les frontaliers se rendent-ils au travail ? », *Les Cahiers du CEPS-INSTEAD*, hors-série : « La Mobilité des frontaliers au Luxembourg : dynamique et perspectives », 2012 (en ligne : <https://liser.elsevierpure.com/fr/publications/voiture-ou-transports-en-commun-comment-les-frontaliers-se-rendent>).

19. Voir Frédéric Schmitz, « Combien de temps du domicile au travail ? », *Les Cahiers du CEPS-INSTEAD*, hors-série : « La Mobilité des frontaliers au Luxembourg : dynamique et perspectives », 2012.

20. Voir Samuel Carpentier et Christophe Enaux, « Le vécu quotidien du déplacement domicile-travail », *Les Cahiers du CEPS-INSTEAD*, hors-série : « La Mobilité des frontaliers au Luxembourg : dynamique et perspectives », 2012.

21. Voir Samuel Carpentier, David Epstein et Philippe Gerber, art. cit.

une heure et demi pour aller au Luxembourg. Ça à l'aller et au retour. Il y a un vrai problème qui se pose au Luxembourg, qui est celui de la mobilité. Qu'est-ce que l'on doit faire ? » Le premier assesseur de Thionville évoque « une circulation infernale ». Un conseiller municipal de Longwy commente :

Plus on est près de la frontière mieux on est. Plus on est éloigné, comme dans le secteur de Boulogny, plus on est dans la très grande banlieue de Luxembourg. Et plus vous êtes éloignés, plus cela devient difficile. Il y a du travail au Luxembourg, mais quand vous êtes par exemple à Longuyon, il y a 18 km pour aller à Longwy que vous ajoutez aux embouteillages entre Longwy et Luxembourg, donc 18 km d'emmerdements en plus.

Le maire de Thionville fait ce commentaire : « Si vous allez au Luxembourg maintenant ou dans une demi-heure, Thionville-Luxembourg, vous allez mettre 20 minutes. Si vous y allez à 6-7 h du matin, vous mettez 3 heures ! » Le site internet officiel de la CA de Thionville présente cette information honnête :

Les 13 communes de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville représentent plus du tiers des 90 000 frontaliers français qui, chaque matin et chaque soir, franchissent l'ancien poste de douane de Zoufftgen. Un frontalier peut passer 3 à 4 heures par jour dans les transports. Des temps d'attente qui engendrent du stress, de la fatigue, un équilibre de vie moindre.

Notons que plusieurs des interlocuteurs interrogés rapportent les problèmes de santé qui en découlent pour les travailleurs frontaliers qui vivent ces difficultés au quotidien. C'est notamment le cas du maire de Thionville : « Je suis médecin. Et je me suis rendu compte qu'il y a de plus en plus de *burnouts* majeurs au Luxembourg. Majeurs ! Des problèmes d'absentéisme. Des problèmes de retard au boulot ». Des contraintes qui peuvent faire renoncer les individus à commencer ou

continuer à travailler au Grand-Duché, comme le conclut le bourgmestre d'Arlon :

Des jeunes qui ont envie de venir travailler au Luxembourg. Ils demandent à des copains qui leur disent qu'ils vont mettre une heure et demi. Ils ne veulent plus ! Les cerveaux ne veulent plus aller travailler là-bas et préfèrent rester à Namur, Charleroi, etc. On travaille à Arlon, on gagne un peu moins notre vie, mais quel cadre de vie ! En 10 minutes, on est chez soi.

Une constatation également partagée par le maire de Thionville : « Et puis, tout doucement, une musique de gens qui disent : "Moi, c'est bien ! Aller passer 45 heures au Luxembourg. 5 heures dans ma baignole tous les jours, c'est bien ! Pour gagner 1 500 euros de plus ? Moi, je suis diplômé, je reviens en France". »

Ces difficultés sont telles que le ministre des Transports luxembourgeois, le conseil régional de Lorraine et l'État français ont présenté en 2009 la mise en place d'un SMOT ou Schéma de mobilité transfrontalière : « L'acquisition de nouvelles rames ; l'augmentation de la capacité du réseau ferroviaire ; la construction de nouvelles gares et de parkings périphériques permettant le rabattement des automobilistes vers les modes de transports alternatifs [notamment le covoiturage] ; le développement de nouvelles lignes d'autocars transfrontalières, complémentaires du réseau ferroviaire » constituent les principales actions entreprises au titre du SMOT. Le discours du maire de Thionville illustre bien les avantages de ces mesures :

On travaille sur un METTIS, un tram qui va enjamber la Moselle. Et surtout, on va créer 3 parkings silos, de 1 500 places en tout. Des P+R [*park & ride*]. En gros, pour vous donner une idée, le nombre de passagers, il y a trois ans, qui montaient en gare de Thionville pour aller au Luxembourg, c'est 3 000. 3 000 tous les jours. L'année dernière, 6 000 ! La région met des rames plus longues, plus hautes, plus fréquentes pour 9 000 en avril 2019. En quatre ans, je vais avoir une multiplication par trois.

Selon une étude récente, 17,5 % des navetteurs entre Thionville et le Luxembourg utilisaient les transports en commun en 2015, soit un des flux au sein du sillon lorrain où le taux de recours aux transports en commun est le plus élevé.

Le même type de dispositifs est déployé sur l'AC d'Arlon. D'une part, un parking *park & ride* - un projet initié de longue date mais jusqu'alors empêché faute de disposer des moyens financiers nécessaires - doit voir le jour à Arlon. L'échevin à la mobilité de la commune commente à ce propos : « C'est un combat que nous avons commencé, le *park and ride*, en 2002 ! On pense qu'on va réussir à le terminer entre 2020 et 2022. Il faut que ça mûrisse ». D'autre part, et en lien avec ce premier projet, il est convenu que le coût pour les Arlonais des trajets en train vers le Luxembourg doit évoluer sensiblement à la baisse. Concrètement, si le coût des transports ferroviaires intraluxembourgeois (CFL) est modique pour l'utilisateur, les prix des trajets en train depuis des gares belges (SNCB) sont actuellement plus élevés et dissuadent les Arlonais d'y recourir, ce qui participe à la saturation des axes routiers. Le conseiller en mobilité puis le bourgmestre de la ville d'Arlon commentent successivement sur le sujet :

Cela dépend où vous allez au Luxembourg. Mais à la limite, les gens préfèrent rouler, en faisant des longs détours, que d'attendre dans les bouchons. Le train, on n'en parle même pas ! Le souci du train, c'est la tarification. Ils vont baisser au premier décembre. La tarification transfrontalière va subir une baisse de 13,50 euros pour le prix d'un abonnement de base, comme annoncé en mai dernier, mais il y aura aussi une réduction de 135 euros pour le prix de base des abonnements annuels. Cela représente un coût financier supplémentaire annuel de 300 000 euros exclusivement supporté par le Grand-Duché de Luxembourg. Par contre, en parallèle, les parkings doivent être gratuits en retour. Donc, le 1^{er} décembre prochain, le parking de la gare à Arlon sera gratuit pour tous ceux qui possèdent un abonnement ferroviaire. La baisse des coûts et la gratuité des parkings entreront en vigueur le 1^{er} décembre.

Par ailleurs, la CA de Thionville expérimente une solution plus inédite, à savoir la construction sur la commune de Yutz d'un espace de télétravail baptisé S-HUB. Ses caractéristiques techniques sont les suivantes :

Cet immeuble implanté sur l'Espace Meilbourg à Yutz est situé sur la partie dite « îlot A31 », le long de l'axe autoroutier Metz-Thionville [...] pour une fin de travaux envisagée dernier trimestre 2018. Chaque étage d'environ 450 m² sera divisible en plateaux modulables à partir de 80 m², pour une surface de plancher totale d'environ 2 250 m². Le montant de l'investissement pour la première phase est de 4 560 000 euros HT²².

Le S-HUB doit à terme accueillir 10 000 salariés frontaliers. Pour le maire de Thionville, le S-HUB est « une nouvelle façon de gérer, complémentaire aux autres solutions, la mobilité ».

Enfin, s'agissant de Forbach, des efforts sont également consentis pour développer des transports en commun assurant la liaison vers l'Allemagne et en particulier Sarrebruck, comme le rapporte le vice-président de la CA :

Il y a l'exemple déjà réussi de la ligne de bus entre Saint-Avold et Sarrebruck. Le MS1, le Moselle-Saar 1. C'est une ligne de bus avec un cadencement d'une heure qui va de Sarrebruck jusqu'à Saint-Avold et de Saint-Avold à Sarrebruck. La CA de Forbach fait partie des cofinanceurs et des organisateurs [...]. Ensuite, le deuxième, qui est plutôt un projet, c'est l'extension du tram de la Saarbahn de Sarrebruck jusqu'à Forbach [...]. Il arriverait à la gare multimodale de Forbach. C'est un tram qui pourrait utiliser soit les voies de chemin de fer de la SNCF, soit qui utiliserait l'ancien réseau des houillères de Lorraine.

Mais l'aide à la mobilité des travailleurs frontaliers de l'agglomération sous-tend un objectif particulier.

.....
22. « Bâtiment S-Hub Meilbourg One », communication mise en ligne sur le site internet de la CA de Thionville.

L'intensification du travail frontalier au cœur de la politique locale de Forbach

On l'a rappelé, le taux de chômage à Forbach est élevé. Or le maire de Forbach fait cette conclusion : « On est donc confronté à ceci. D'un autre côté, en face, on a l'Allemagne qui a des demandes en main-d'œuvre. Et nous, qui avons beaucoup de chômage. » Le vice-président de la CA enchérit : « Il n'y a pas beaucoup de chômage en Sarre. Ils sont même plutôt en déficit de demandeurs d'emploi. Des sociétés importantes de l'automobile ou de l'industrie en Sarre cherchent du personnel. La Sarre a un taux de chômage bas et en plus a un déficit de jeunes puisque la natalité est en berne ». Toutefois, l'attractivité des emplois sarrois est loin d'être au niveau de celle des emplois luxembourgeois. À ce propos, le vice-président de la CA concède : « Maintenant, tous les emplois en Allemagne ne sont pas si bien payés que ça. Il y a beaucoup de petits emplois ». Si l'Allemagne est marquée par une croissance économique et un faible taux de chômage (officiellement 4,8 %), ce pays est aussi caractérisé par l'ampleur des emplois précaires. En outre, le SMIC y a été introduit récemment, instauré le 1^{er} janvier 2015 (au Luxembourg, le salaire minimum, le plus élevé des pays de l'Union européenne, équivaut à 1 998,59 ou 2 398,30 euros selon la qualification des individus). En 2010, le salaire mensuel brut moyen était estimé à 3 709 euros au Luxembourg contre 2 882 euros en Allemagne et 2 567 euros en France²³.

Salaires moins lucratifs, contraintes administratives, barrière langagière, ces caractéristiques expliquent la moins grande propension des Lorrains à tenter l'aventure frontalière en Sarre. En outre, le *Bundestag*, le parlement allemand, a adopté le 1^{er} janvier 2005 une loi relative aux pensions et retraites réclamant directement aux travailleurs frontaliers retraités la part de l'imposition des travailleurs frontaliers que l'État français aurait normalement dû verser à l'État allemand. C'est dans ce contexte qu'il convient aux dires du maire de Forbach de promouvoir et d'encourager le travail frontalier :

.....
23. Source : Comparatif social européen.

L'attractivité de Thionville par rapport au Luxembourg se fait d'elle-même. Nous, nous avons besoin de faire un *marketing* de notre territoire. Notre territoire n'est pas assez identifié. On n'a pas fait le boulot de *marketing*, de promotion. On est plus, dans une certaine mesure, la tête dans le guidon. On n'est pas assez dans la promotion d'un espace transfrontalier qui est d'ailleurs la seule perspective de ce territoire.

Une première action concrète visant cet encouragement du travail frontalier consiste à mieux accompagner les actifs intéressés par cette perspective. C'est dans ce but que la MOSA a été créée en juillet 2015, à Forbach même, à proximité de la gare SNCF. Ses missions sont expliquées en ces termes par sa responsable :

Nous, on fait une présentation neutre de l'état des lieux. Information juridique, on peut le faire. On a toutes les brochures. On peut leur dire quel est leur statut, ce que ça veut dire par rapport à la Sécurité sociale. Quel est le pays compétent ? Est-ce qu'on paye ses cotisations ? Au chômage, à qui s'adresser et quels sont les formulaires à remplir ? On les accompagne pour les aider à remplir les formulaires [...]. On ne les fait pas à leur place, mais on les guide. Et on fait le lien avec les administrations.

Cet accompagnement juridique et administratif des travailleurs frontaliers vise ostensiblement à l'accroissement du nombre de travailleurs frontaliers, comme l'affirme par exemple le vice-président de la CA :

Il faut les informer sur les caisses de retraite, les caisses de maladie, les fiches de paie, sur les emplois disponibles, sur les transports en commun, etc. [...]. Il y a un chômage assez important des jeunes côté mosellan. Il n'y a pas beaucoup de chômage en Sarre. Ils sont même plutôt en déficit de demandeurs d'emploi.

La seconde grande action, multiforme, entreprise par la CA de Forbach consiste à adapter la qualification de la main-d'œuvre locale

aux besoins du marché du travail allemand, à agir sur son employabilité. Cet objectif promeut tout d'abord la maîtrise de la langue allemande, pour l'instant globalement insuffisante selon la responsable de la MOSA : « Nous, ce qu'on voit, c'est qu'il y a une offre d'emplois en Allemagne qui existe et une génération intermédiaire qui n'est pas capable d'aller travailler en Allemagne parce qu'elle ne maîtrise pas la langue. » L'intensification de l'apprentissage de l'allemand est clairement une orientation assumée par le maire de Forbach :

L'enjeu, c'est d'arriver à travailler sur une stratégie allemande comme les Allemands ont la *Frankreich Strategie*. Cette stratégie est soutenue par la région de la Sarre, qui a décidé d'y aller franc-jeu. D'ici 2030, tous les jeunes Sarrois devraient maîtriser le français [...]. Toutes nos écoles à Forbach, à tous les niveaux, proposent généralement l'apprentissage de l'allemand. Nous avons même inscrit ça dans le périscolaire, par rapport à l'initiation. La maîtrise de la langue est aujourd'hui absolument importante, par rapport aux échanges professionnels, culturels et pour pouvoir répondre à la demande.

Dans la foulée de cette dernière initiative, l'action directe sur la qualification de la main-d'œuvre locale se fait au travers des formations et stages professionnels qui peuvent être réalisés directement dans des entreprises allemandes. L'enjeu est, selon le maire de Forbach, de donner une plus grande lisibilité du niveau de qualification de la main-d'œuvre lorraine aux employeurs allemands :

Généralement, quand ils recevaient des Français, malgré leur qualification, ils leur faisaient reprendre toute la formation. Des rencontres ont été faites avec les gens des Chambres de l'industrie allemandes, avec les enseignants français, pour essayer d'expliquer notre système de formation. Ce travail a été fait dans certains lycées. Ce sont des initiatives locales [...]. Il y a une ouverture au niveau des entreprises allemandes pour des élèves en France.

Des efforts sont également faits pour améliorer la diffusion des offres d'emploi disponibles en Allemagne, en impliquant directement les personnels de l'agence nationale pour l'emploi allemande. En outre, cette coopération guide les candidats dans leur démarche et les oriente sur les formations utiles, comme le souligne le maire de Forbach :

Aujourd'hui, dans le cadre d'avoir une offre et une demande d'emplois proches, on essaie de trouver quelles sont les connexions qui sont possibles [...]. Un travail a été fait avec l'*Arbeitsamt*, le Pôle emploi allemand, pour déjà voir quelles étaient les offres et faire en sorte, qu'au niveau du Pôle emploi en France, on puisse faire un meilleur accompagnement des salariés qui sont en demande d'emploi par rapport à l'Allemagne. Avant, on se retrouvait dans une situation où il y avait des gens en recherche d'emploi, maîtrisant la langue, qui s'adressaient directement au Pôle emploi allemand. Il y a donc eu beaucoup de pertes en termes de candidatures [...]. Cela pouvait décrédibiliser les demandeurs d'emploi français, on a eu aussi beaucoup d'échecs. Aujourd'hui, avec cette articulation, le demandeur d'emploi qui est intéressé par le travail en Allemagne, premièrement peut trouver les offres en France, et deuxièmement peut avoir un accompagnement avec un conseiller du Pôle emploi allemand pour voir si les compétences sont là, si la maîtrise de la langue est là, etc., pour permettre d'avoir une meilleure capacité d'embauche.

Effets pervers

Action à la baisse sur le taux de chômage local, augmentation du revenu moyen des habitants, maintien de commerces et de services publics, la forte présence de travailleurs frontaliers joue positivement sur le développement des CA/AC frontalières. Dans le même temps, les besoins des travailleurs frontaliers représentent une charge financière supplémentaire et peuvent alimenter des effets pervers. La directrice de l'Euregio tire cette conclusion générale : « Thionville-Centre est

plus chère que les villages alentours. Les maires de petites communes transfrontalières sentent bien cette pression. La pression immobilière, la pression en termes d'écoles, de crèches, de services de la petite enfance. » Lorsqu'ils n'habitent pas déjà des communes pratiques ou travaillent en horaires postés, les contraintes en termes de mobilité poussent les travailleurs frontaliers à se rapprocher de la frontière²⁴. Ce phénomène crée une inflation immobilière.

De manière générale, au début des années 2000, malgré la hausse des prix de l'immobilier en France, « les différences fiscales [...] en termes d'acquisition immobilière et de taxes foncières » se sont traduites par une augmentation significative, en l'espace de 10 ans, des ventes immobilières dans les zones frontalières lorraines, le prix de l'are ayant presque doublé aux mêmes dates sur certains secteurs²⁵. Les travailleurs frontaliers se concentrent donc dans certains territoires contigus à la frontière et dans les villes situées dans la proche périphérie du Grand-Duché, de Trèves à Arlon en passant par Thionville²⁶, Longwy, mais aussi les communes rurales à proximité immédiate des frontières du Luxembourg²⁷. Autrement dit, les travailleurs frontaliers s'installent à la marge des métropoles transfrontalières, et des villes comme Thionville, Longwy, Arlon, Bastogne ou encore Saint-Vith qui intègrent le proche « bassin de vie » de Luxembourg-Ville²⁸. En parallèle, les enquêtes récentes confirment que les coûts de l'accès à la propriété au Grand-Duché sont exorbitants (en 2011, le prix moyen du m² d'une maison y était au minimum de 2 500 euros, de 3 500 euros

24. Voir Fabien Gille et Benoît Scalvinoni, « L'impact territorial des pratiques des travailleurs frontaliers : les exemples contrastés des CA de Thionville et de Forbach », *Espace populations sociétés*, n° 3, 2017 (DOI : [10.4000/eps.7253](https://doi.org/10.4000/eps.7253)).

25. Voir Éric Auburtun, « Anciennes frontières, nouvelles discontinuités : les impacts du développement du travail frontalier sur les populations et les territoires du Nord lorrain », *Espace populations sociétés*, n° 2, 2005 (DOI : [10.4000/eps.2801](https://doi.org/10.4000/eps.2801)).

26. Voir Lanciné Diop et Christian Lamour, « L'urbanité aux frontières du Luxembourg : de la polarité industrielle à la périphérie métropolitaine », *Territoire en mouvement*, n° 23-24, 2014 (DOI : [10.4000/tem.2566](https://doi.org/10.4000/tem.2566)).

27. Voir Antoine Decoville et Christian Lamour, « Vers une territorialité métropolitaine transfrontalière hybride ? », *Métropoles*, n° 14, 2014 (DOI : [10.4000/metropoles.4914](https://doi.org/10.4000/metropoles.4914)).

28. Voir Philippe Gerber et Frédéric Schmitz, art. cit.

à Luxembourg-Ville), et qu'un effet frontière « dans la structuration du prix des maisons s'observe dans toutes les zones frontalières²⁹ ». Cette inflation immobilière explique par ailleurs que le nombre de frontaliers luxembourgeois dans leur propre pays progresse de manière constante. Ils étaient 4 200 dans ce cas de figure en 2013.

Selon les statistiques d'une agence immobilière, les prix d'achat moyen au m² d'un appartement et d'une maison sont respectivement en Lorraine de 1 416 et 1 257 euros et en Moselle de 1 485 et 1 390 euros. Ces valeurs sont de 900 et 1 231 euros pour Forbach, 1 405 et 1 215 euros pour Longwy, et 1 802 et 2 012 euros pour Thionville, cette dernière commune étant la plus chère des vingt principales villes de Lorraine, devant Nancy et Metz. À Arlon, le prix moyen des maisons ordinaires est évalué à 249 816 euros, ce qui en fait la dix-neuvième commune la plus chère des 263 communes de Wallonie. Plus précisément, « l'arrondissement d'Arlon reste celui où le prix des maisons est toujours le plus cher en province de Luxembourg » (BELGA, 2018). Sur ce sujet, le bourgmestre commente :

Une étude a été faite, on est plus cher qu'à Charleroi. Mais on n'est pas comme au Luxembourg. Par rapport à Mons ou à Charleroi, un terrain de 12 ares, vous êtes facilement à 125 ou 150 000 euros. Et vous n'avez encore rien mis dessus ! Il faut encore construire la maison, les plans d'architecte, ça vaut encore 250 000 euros, pour quelque chose qui n'est pas un château. On est aux alentours de 1 300 à 1 500 euros du m² hors frais de TVA. Notre TVA est à 21,28% ! [...] Beaucoup de Luxembourgeois viennent construire à Arlon, et font donc aussi grimper les prix.

Une problématique que le maire de Thionville signale également :

À 10 km d'ici, on est à côté du pays où le prix de l'immobilier est maintenant le plus cher d'Europe. Les appartements qui se construisent en

29. Voir Lanciné Diop, « Luxembourg : les marchés fonciers et immobiliers transfrontaliers à l'épreuve de la métropolisation », *CEPS INSTEAD*, n° 48, 2011 (en ligne : <https://liser.elsevierpure.com/fr/publications/luxembourg-les-marchés-fonciers-et-immobiliers-transfrontaliers-à>).

groupe, c'est 22 000 euros le m². Londres, c'est 15 000, actuellement. Le mec qui achète 100 m², c'est 2,5 millions [...]. Thionville explose, et donc l'immobilier est très cher. Il faut que je gère cela aussi. Actuellement, le prix moyen du m², c'est 3 500 euros. Dans certains quartiers, les prix sont de 4 500 euros le m². Il y a donc une forte pression immobilière. Et on voit tout doucement des Luxembourgeois venir habiter en France.

Plus ou moins marquée, cette inflation immobilière générée par l'afflux de travailleurs frontaliers peut créer ce qu'il convient d'appeler un clivage entre les résidents des communes frontalières qui sont travailleurs frontaliers et ceux qui ne le sont pas, entre ceux que le maire de Thionville finit par nommer respectivement au cours de l'entretien les « frontaliers » et les « Thionvillois ». Le maire de Longwy distingue également les « frontaliers » des « Longoviciens ». Ce clivage réside dans le fait que, en Lorraine, « les loyers les plus élevés sont payés à proximité immédiate de la frontière luxembourgeoise. Il en résulte des problèmes d'accès au logement pour certains groupes de personnes, par exemple pour les non-frontaliers, les personnes aux revenus modestes ou les jeunes sans revenu³⁰. » Plus précisément,

les revenus des frontaliers employés au Luxembourg tendant à être plus élevés, la Lorraine se voit confrontée à de nouveaux défis. Par exemple, on observe l'apparition d'un clivage social dans la zone d'emploi de Longwy : on relève à Longwy le pourcentage de salariés à faible revenu le plus élevé en Lorraine, alors que parallèlement, le pourcentage de frontaliers dans la population active augmente ici régulièrement³¹.

Sur ce sujet, le maire de Thionville fait cette remarque : « Sur une ville comme Thionville, c'est 33 % des salariés qui travaillent au Luxembourg. Mais cela veut dire qu'il y a 67 % des gens qui ne travaillent pas au Luxembourg, et ça, c'est important à signaler, parce

30. Voir Michaël Vollot, « Luxembourg et Nord Lorraine : les deux facettes de "l'Eldorado" », *Traits d'agences. L'actualité des agences d'urbanisme*, n° 55 : « Dynamiques transfrontalières », 2012.

31. Source : INSEE, 2012.

qu'on l'oublie trop souvent ». Il revient également en détail sur le cliage potentiel que l'inflation immobilière et les écarts de revenus peuvent susciter entre les Thionvillois frontaliers et les autres :

le revenu médian par habitant du côté de la Côte des Roses, c'était 950 euros, et de l'autre côté, c'était 5 500 euros. Voilà ! Un rapport de 1 à 8 entre deux quartiers. C'est cette difficulté à gérer pour un maire entre à la fois une exigence de ses habitants parce qu'ils travaillent au Luxembourg, ont des revenus très élevés, et entre des gens qui vivent sur le territoire sans travailler au Luxembourg. Et, tout doucement, arrive une petite fracture. On le sent bien.

Sur cette thématique, l'échevin à la mobilité de la ville d'Arlon évoque « une difficulté d'ordre moral ». Il s'exprime :

Dans une famille vous pouvez avoir trois enfants. Certains peuvent décider de faire des études poussées. S'ils travaillent à Arlon, ils gagneront nettement moins leur vie qu'un de la bande qui aura bien pris son temps, qui n'aura pas le même diplôme que ses frères et sœurs mais qui ira travailler de l'autre côté de la frontière et gagnera beaucoup plus ! Quand on dit : « Travaillez, vous en serez récompensés ! », ce n'est pas tout à fait vrai. Je connais tout un tas de familles où se pose ce problème moral. Étonnant, hein ? On n'en parle jamais.

Si les coûts de l'immobilier sont encore raisonnables, le conseiller municipal de Longwy interrogé en arrive à la conclusion que les fortes disparités de revenus entre les habitants travailleurs frontaliers et non-frontaliers participent à la montée des votes pour les partis de l'extrême droite, lesquels obtiennent des scores élevés à Longwy comme à Forbach.

Quid du financement ?

Dans le cas enfin des villes frontalières lorraines limitrophes du Luxembourg se pose le problème du financement des dispositifs et infrastructures dédiés plus spécifiquement aux besoins des travailleurs frontaliers.

S'agissant du travail frontalier, et comme l'a montré Monique Borsenberger, le traité de Rome a cherché à « dépasser le principe de territorialité qui gouverne la législation de la plupart des États-membres et limite le bénéfice de prestations de Sécurité sociale aux seuls résidents³² ». La définition de l'État compétent en matière de prestations sociales est réalisée au début des années 1970. Ainsi, le règlement (CE) 1408/71 stipule parmi les règles générales que

la personne qui exerce une activité salariée sur le territoire d'un État membre est soumise à la législation de cet État, même si elle réside sur le territoire d'un autre État membre ou si l'entreprise ou l'employeur qui l'occupe a son siège ou son domicile sur le territoire d'un autre État membre (article 13. a).

Plus récemment, une « modernisation et une simplification de la coordination des systèmes de Sécurité sociale » a été appliquée (règlement (CE) 883/2004). Très concrètement, un travailleur frontalier est donc rattaché au droit du pays du lieu de l'activité salariée. À ce titre, son employeur est par exemple tenu de verser les charges sociales telles qu'elles sont définies par la loi du pays d'exécution du travail. C'est finalement seulement dans le domaine du droit fiscal que le traité de Rome et les règlements européens adoptés par la suite n'imposent pas de règle d'application unique. Des accords bilatéraux conclus entre les différents États membres décident si l'imposition sur le revenu des travailleurs frontaliers tient compte du pays de résidence, du pays du lieu de travail ou même d'un système mixte. Le cas du Luxembourg illustre bien cette possibilité. Les travailleurs fronta-

32. Voir Monique Borsenberger, Rachid Belkacem et Isabelle Pigeron-Piroth, art. cit.

liers français et allemands paient leurs impôts sur le revenu à l'État du Luxembourg. Mais un accord de rétrocession fiscale a cependant été conclu entre le Luxembourg et la Belgique, qui récupère une partie des richesses tirées de l'imposition de ses travailleurs frontaliers.

Les ressources financières annuelles versées au titre de cet accord de rétrocession fiscale sont selon le bourgmestre d'Arlon de l'ordre de 7 millions d'euros, les dotations totales de l'AC étant de 50 millions d'euros. Pour mieux appréhender l'apport de ce montant au budget d'exercice de la commune, il est opportun de laisser la parole à l'échevin à la mobilité, qui compare la situation actuelle à une période plus ancienne :

En tant qu'échevin, j'ai connu la situation où nous n'avions pas la dotation. La dotation est arrivée en 2002 ou en 2003. Je ne sais plus. Vous imaginez avant ce qu'il fallait faire ? Quand vous avez 40 % de votre population, 35 % à l'époque, qui ne paye pas l'impôt local, ce n'était pas rigolo du tout ! Et eux avaient des exigences en termes de mobilité, de crèches, d'enseignement. Ce n'était donc pas particulièrement juste pour le Belge travaillant en Belgique. On a pris à l'époque des mesures qui n'étaient pas nécessairement justes. On a à l'époque augmenté l'impôt sur les biens immobiliers. Eh oui ! Pour que celui qui construisait une grosse villa, parfois même avec une petite piscine paye davantage. Avec des effets pervers ! J'ai connu des personnes âgées, veuves, qui consacraient un mois de leur pension à avoir le droit d'habiter dans leur propre maison.

Ces ressources issues de la rétrocession fiscale sont autant de ressources qui échappent aux administrateurs des communes frontalières des autres territoires, comme le déclare la directrice de l'Euregio :

[Les élus de Moselle] disent qu'ils hébergent des frontaliers qui paient leurs impôts au Luxembourg, qu'ils ont la taxe d'habitation en échange mais que ça ne suffit pas, loin de là, pour développer des écoles, des crèches, des infrastructures. Ici, les communes ne suivent pas, elles n'ont pas du tout de moyens, d'autant plus qu'elles n'ont plus d'entre-

prises sur leur territoire. Par contre, il faut qu'elles créent des écoles à leur charge, etc. D'où cette volonté, de la part d'un certain nombre d'élus, d'obtenir une rétrocession fiscale de la part du Luxembourg.

Une position notamment tenue par le maire de Longwy :

Sur le fond, est-ce qu'on peut être d'accord sur cette idée de rétrocession ? Oui, bien évidemment. Si le Luxembourg était d'accord, qu'une contrepartie soit versée aux territoires français. C'est la position que j'ai eue depuis de très nombreuses années. Vous ne trouverez aucun écrit de ma part qui soit contraire à cette idée.

Le maire de Thionville rapporte cette problématique, il déclare : « Ça pose des problèmes en termes de financement. Quand je crée une crèche ou une école, c'est avec des financements qui ne sont pas liés à la fiscalité luxembourgeoise. » En revanche, il ne fait pas partie des partisans de la mise en œuvre d'une forme de rétrocession fiscale : « Villerupt, il y a une énorme banderole, à la mairie de Villerupt. C'est marqué : "Rendez-nous nos sous !" Je suis un des seuls à être très, très pragmatique, à travailler sur du projet. » On le voit, son positionnement vise davantage à faire directement co-financer par l'État luxembourgeois des infrastructures et des services autour du travail frontalier utiles de part et d'autre de la frontière :

Je connais bien les ministres luxembourgeois. Je les comprends un peu. Ils ne veulent pas refaire un chèque en bois qui va repartir à Paris et ne va pas servir à créer des infrastructures frontalières. Ils veulent s'engager sur du projet. Le parking de covoiturage à Metzange [par exemple]. Il va y avoir un énorme parking de 800 places. On va le monter là. Ils sont prêts à payer, à y participer, à participer à tout ce qui va servir la mobilité des frontaliers et qui quelque part sert l'intérêt de l'État luxembourgeois.

« Pragmatique », le maire de Longwy encourage tout autant le Grand-Duché à co-financer des infrastructures bénéfiques pour les territoires de part et d'autre de la frontière :

À partir du moment où les Luxembourgeois disent portes closes sur ce sujet, ce n'est pas la peine d'essayer. Il faut donc essayer de trouver de nouvelles formes de rétrocession. C'est ce qu'on a essayé de faire avec Christian Eckert, notamment lors de la dernière CIG du mois de février 2017, qui a pu permettre un accord de principe sur un co-financement des infrastructures de mobilité.

Autre solution imaginée par le maire de Thionville, que le coût des infrastructures orientées vers le développement du travail frontalier soit directement amorti par leurs utilisateurs, les travailleurs frontaliers :

C'est un peu un laboratoire, ici. Un laboratoire de gens qui travaillent au Luxembourg, qui paient leur taxe d'habitation en France, mais toute la fiscalité est quand même retenue au Luxembourg. Et des Thionvillois qui travaillent en France, qui paient leur fiscalité complètement en France et qui paient, quelque part, aussi un peu pour les frontaliers. Et, tout doucement, il y a une sorte de rupture qui est en train de se faire entre des gens qui travaillent en France et qui disent qu'ils ne veulent pas construire de nouveaux parkings pour les frontaliers [...]. Première possibilité, le parking de Metzange, je le rends payant. C'est ce que je vais faire. Dans ce cas-là, le parking est payé par l'utilisateur. Deuxième possibilité, on aurait pu le rendre gratuit. Mais c'est alors payé par le Thionvillois. Je suis tout doucement en train de dissocier ce qui revient aux frontaliers et qui est un service payant.

Conclusion

À des degrés divers, les emplois frontaliers participent significativement au développement des CA et AC étudiées. Dans les quatre cas étudiés, le travail frontalier permet une réduction du chômage local et une augmentation du revenu moyen des habitants, et stabilise ou fait augmenter la population active, ce qui maintient des services publics, des commerces et des services à la personne.

S'agissant des communes frontalières du Luxembourg, la mobilité est la difficulté majeure citée par les élus politiques et représente un poste de dépense particulièrement élevé, du fait de l'ampleur des flux quotidiens des travailleurs frontaliers. Ce phénomène n'est pas tellement observé à Forbach. Au contraire, les communes à proximité de la Sarre comptent un nombre moins élevé de travailleurs frontaliers, et les politiques publiques locales visent assurément à l'accroître significativement.

Inflation immobilière, fortes disparités de ressources entre les habitants selon qu'ils travaillent ou non de l'autre côté de la frontière : les élus de la Grande Région ont aussi à gérer un clivage qui peut naître chez leurs administrés selon qu'ils sont des travailleurs frontaliers ou occupent un emploi sur le territoire. Il est enfin à noter que les communes de la Grande Région ne disposent pas toutes des mêmes ressources pour gérer une même problématique. Dans une certaine mesure, les élus lorrains souffrent d'un manque à gagner comparative-ment aux élus belges, ne bénéficiant pas de la rétrocession fiscale. Dès lors, le projet de loi de finances de 2018 visant notamment la suppression de la taxe d'habitation pourrait venir freiner les investissements soutenant le travail frontalier de ces communes frontalières.

Le processus de construction des identités professionnelles transfrontalières

**Le cas des personnels de l'hôpital
de Cerdagne (Espagne/France)**

BRIGITTE BALDELLI & ANISSA HABANE¹

Université de Perpignan



Introduction

Depuis 1990, le programme européen Interreg participe financièrement à l'émergence d'espaces transfrontaliers marqués non seulement par une proximité géographique, mais aussi par une volonté de coopération en termes économiques, sociaux et territoriaux. Le domaine de la santé donne à voir de multiples initiatives en matière de politique de santé et de réseaux de soins, initiatives qui visent à répondre aux besoins communs des populations de part et d'autre de la frontière,

-
1. Les auteures tiennent à remercier chaleureusement Vincent Goulet pour son apport à cet article.

en favorisant une offre de soins de proximité par des mutualisations d'équipements et des complémentarités de soins². L'expérience la plus aboutie³ est celle de l'hôpital de Cerdagne, construit⁴ sur la commune de Puigcerdà en Basse Cerdagne à 1200 mètres d'altitude. En fonctionnement depuis septembre 2014, ce lieu unique en Europe tente de satisfaire au mieux les besoins des populations de la Basse Cerdagne espagnole, qui abrite près de 18 500 habitants, et de la Haute Cerdagne française, qui concentre près de 14 500 habitants (en prenant en compte la communauté de communes Capcir Haut-Conflent). Une période transitoire de cinq ans a été mise en place pour aboutir à un fonctionnement optimal du projet d'hôpital. Au cours de cette période, une répartition entre l'Espagne et la France selon le ratio 60 %/40 % est appliquée aussi bien dans les organes de gouvernance que dans les financements des investissements, des équipements et du fonctionnement de l'hôpital. Nous nous intéresserons dans cet article à l'hôpital de Cerdagne à la fois en tant qu'espace professionnel et en tant qu'espace de recompositions identitaires. L'identité est une notion pluridisciplinaire qui a donné naissance à une abondante littérature en sciences humaines. Cependant, son emploi est souvent nébuleux, le terme étant doué d'une « polysémie dangereuse, équivoque⁵ » : on lui reproche en somme d'être une sorte de « mot-valise⁶ ». Les théo-

-
2. Voir François Moullé et Sabine Duhamel (dir.), *Frontières et santé. Genèses et maillages des réseaux transfrontaliers*, Paris, L'Harmattan, 2010 ; et Irene Glinos et Matthias Wismar, *Hospitals and Borders: Seven Case-Studies on Crossborder Collaboration and Health System Interactions*, Copenhagen, World Health Organization, 2013 (en ligne : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/107323>).
 3. Voir Irene Glinos et Rita Baeten, « Dream vs. Reality: Seven Case-Studies on the Desirability and Feasibility of Cross-Border Hospital Collaboration in Europe », *Social Science & Medecine*, n° 124, 2015, p. 331-337 (DOI : [10.1016/j.socscimed.2014.07.015](https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2014.07.015)).
 4. Le coût de la construction de l'hôpital de Cerdagne s'est élevé à 31 millions d'euros, avec une prise en charge à 60 % par le Fonds européen de développement régional (FEDER), et pour les 40 % restants une contribution partagée par les autorités de la Catalogne (60 %) et le gouvernement français (40 %).
 5. Voir Philippe Hamman, « Comment repenser production et revendications d'identité », in Adeline Cherqui et Philippe Hamman (dir.), *Production et revendications d'identité. Éléments d'analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 238.
 6. Claude Dubar, *La Crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Puf, 2010, p. 1 (DOI : [10.3917/puf.dubar.2010.01](https://doi.org/10.3917/puf.dubar.2010.01)).

riciens de l'identité sociale⁷ mettent en avant l'importance des espaces professionnels et du tissu relationnel pour la construction identitaire sociale et professionnelle : le groupe d'appartenance et l'environnement humain sont des espaces socialisateurs et producteurs d'identité. L'identité professionnelle, en particulier, est dynamique : elle débute au cours de la formation de chaque professionnel et continue à se développer tout au long de sa carrière. Claude Dubar définit la construction de l'identité professionnelle à travers une double transaction. La première est une transaction subjective, relative à l'individu, la seconde est une transaction objective, relative aux autres :

La première transaction (biographique) concerne l'identité pour soi et s'enracine dans la dialectique entre l'identité héritée (de sa famille d'origine) et l'identité visée, en continuité ou en rupture avec elle. La seconde transaction (relationnelle) est constitutive de l'identité pour autrui et s'éprouve dans la dialectique entre l'identité revendiquée et l'identité reconnue⁸.

L'hôpital en tant qu'espace professionnel transfrontalier permet la transaction subjective où chaque personnel concilie les identités héritées et visées, et la transaction objective où des identités lui sont attribuées par des acteurs multi-échelles aux multiples représentations, jugements et attentes. Il s'agit de vérifier si la socialisation des professionnels en action au sein de l'hôpital a conduit à un changement des représentations identitaires. De quelle manière le processus de socialisation transfrontalier agit-il sur les transactions objectives et subjectives des personnels de l'hôpital ? Comment contribue-t-il à changer le professionnel dans son rapport à son identité et dans ses pratiques ?

-
7. Voir Hugues Everett Cherrington, *Men and Their Work*, Glencoe, Free Press, 1958 ; et Renaud Sainseaulieu, *L'Identité au travail*, Paris, Presses de la FNSP, 1977 (édition 2019 en ligne : <https://www.cairn.info/l-identite-au-travail--9782724624502.htm>).
 8. Claude Dubar, « Une sociologie (empirique) de l'identité est-elle possible ? », in Suzie Guth (dir.), *Une sociologie des identités est-elle possible ?*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 27.

Nous partons de l'hypothèse que c'est le changement des représentations du professionnel sur lui-même et sur son espace professionnel ainsi que l'hybridation des pratiques qui tendent à construire une identité professionnelle transfrontalière au travers d'échanges de valeurs, de références intellectuelles et techniques, mais aussi d'ancrages historiques et culturels dans le contexte singulier d'un hôpital « en train de se faire ». La littérature sur les processus de construction identitaire en contexte transfrontalier en Europe n'est pas abondante. Nous avons retenu pour notre analyse des études complémentaires sur : l'implication des collectivités territoriales à travers l'action publique pour (re)créer une identité locale (on pensera au cas de l'espace transfrontalier basque abordé par Zoé Bray et Jean-Baptiste Harguindéguy⁹) ; la spécificité des travailleurs frontaliers¹⁰ ; ou encore l'hypothèse du développement d'une identité partagée entre les travailleurs français et allemands de l'entreprise Smart à Hambačh en Moselle¹¹. Outre les rapports et documents publics sur l'hôpital et des articles et reportages issus de la presse, notre recherche repose sur l'exploitation de la littérature existante et sur trente entretiens semi-directifs menés en 2017 et 2018 avec des personnels de l'hôpital de Cerdagne. Nous avons interrogé à la fois des membres du personnel soignant, administratif et technique de l'hôpital (entretiens de durées variables entre 15 minutes et 2 heures environ), ainsi que dix patients cerdans français et espagnols et cinq acteurs externes. En ce qui concerne l'observation des pratiques, nous n'avons pas pu, à ce stade de la recherche, nous entretenir avec les cadres de l'hôpital, nos sollicitations répétées n'ayant pas été honorées en raison de la crise politique liée au référendum du 1^{er} octobre 2017 sur l'indépendance de la Catalogne. Toutes ces données ont été mises

-
9. Voir Zoé Bray et Jean-Baptiste Harguindéguy, « Une sociologie de la construction identitaire. Le cas de la coopération transfrontalière franco-espagnole au Pays basque », *Pôle Sud*, n° 20, 2004, p. 191-202 ([DOI : 10.3406/pole.2004.1186](https://doi.org/10.3406/pole.2004.1186)).
 10. Voir Philippe Hamman, *Sociologie des espaces-frontières*, Strasbourg, PU Strasbourg, 2013.
 11. Voir Grégory Hamez, *Pour une analyse géographique des espaces transfrontaliers. Contribution théorique et méthodologique*, HDR, Université de Rouen, 2015 ([tel-01321837](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01321837)).

en relation avec une observation participante. Nous présenterons nos résultats de la recherche selon trois niveaux d'analyse : micro, méso, macro. Le premier démontre une socialisation transfrontalière fondée sur l'action au quotidien. Le deuxième interroge les recompositions identitaires à la lumière de la gouvernance. Le troisième aborde les jugements et valeurs des professionnels de l'hôpital et leur influence sur l'émergence d'une identité professionnelle transfrontalière.

Résultats

De nombreux facteurs influent sur la construction de l'identité professionnelle transfrontalière du personnel de l'hôpital de Cerdagne, tels que les pratiques professionnelles quotidiennes au sein de l'hôpital ou les contextes professionnel, organisationnel (gouvernance) et politique.

Les pratiques professionnelles au quotidien comme supports de la socialisation transfrontalière

Concrètement, l'hôpital de Cerdagne fonctionne sur la base de 195 ETP¹² (essentiellement les personnels de l'ancien hôpital de Puigcerdá), et de personnels français à hauteur de 32 ETP qui proviennent soit de mises à disposition (Centre hospitalier de Perpignan, ou GCS Pôle sanitaire cerdan¹³ pour les missions de restauration, de nettoyage et de blanchisserie), soit de recrutements spécifiques (embauche par contrats de droit espagnol¹⁴). Deux dynamiques ont

12. C'est-à-dire *équivalents temps plein*.

13. Le GCS (Groupement de coopération sanitaire) Pôle sanitaire cerdan est composé de trois membres : l'Union pour la gestion des établissements des caisses d'Assurance maladie (UGECAM) Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ; l'Association Joseph-Sauvy ; et le Groupement européen de coopération territoriale « Hôpital de Cerdagne » (GECT-HC).

14. Données du Memòria - compte rendu 2017 de l'hôpital de Cerdagne.

été observées : une première où les professionnels de l'hôpital tendent à s'accorder sur des pratiques de compromis qui leur ont été demandées dans l'organisation (plurilinguisme, horaires des repas) et sur des pratiques liées à leur *habitus* (au sens que Pierre Bourdieu¹⁵ donne au mot), où les professionnels confrontés à des situations affectives et signifiantes (le corps, la souffrance, la mort) font appel à leur ancrage culturel.

Au quotidien, les professionnels travaillent dans les trois langues (catalan, espagnol et français) aussi bien pour l'accueil et les soins des patients que pour la communication entre personnels. Le multilinguisme fonctionne dans les situations courantes de travail, mais le catalan et l'espagnol sont majoritaires, compte tenu des flux de patients catalophones ou hispanophones (populations immigrées d'Espagne en provenance du Maroc et des pays d'Amérique latine), plus importants que les flux transfrontaliers de patients français, malgré une hausse de ces derniers¹⁶. Le trilinguisme varie beaucoup d'un personnel à l'autre. Il n'est pas lié aux niveaux hiérarchiques et de qualification, mais plus à l'origine des personnels. Les personnels qui résident dans les communes cerdanes espagnoles et françaises ont côtoyé souvent de près ou de loin ces trois langues. Nous avons pu échanger avec des personnes parfaitement trilingues au service des urgences ou à l'accueil. D'autres professionnels tentent de communiquer dans la langue du patient, même s'ils la maîtrisent mal. Les personnels bénéficient depuis plusieurs années d'une formation de 16 heures en langue. En réunion de service, selon les services, on parlera uniquement l'espagnol, ou dans sa langue maternelle (catalan, espagnol ou français). Les professionnels interrogés soulignent que les pratiques étant les mêmes, à l'exception de l'utilisation de quelques produits, et les termes médicaux étant

15. Voir Pierre Bourdieu, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 105, 1994, p. 3-12 ([DOI : 10.3406/arss.1994.3118](https://doi.org/10.3406/arss.1994.3118)).
16. Selon les données des rapports annuels de l'hôpital de Cerdagne, les patients français venus en consultation externe (hors urgence et hospitalisation) demeurent minoritaires (ils représentaient un peu moins de 6 % en 2015 et 10,1 % en 2017). La fréquentation du service des urgences est en revanche légèrement supérieure en raison de la fréquentation touristique (les patients français représentent 15,9 % en 2015 contre 16,9 % en 2017).

très proches, notamment par leurs racines latines, la compréhension de la langue de l'autre se trouve facilitée. Les professionnels s'appuient sur les autres collègues lorsqu'il y a un doute dans la compréhension avec le patient. Nous constatons à travers nos entretiens et observations que la maîtrise imparfaite des trois langues n'est pas source de tensions. L'échange fluide en deux ou trois langues montre l'adaptation quotidienne mais aussi la confiance que s'accordent les professionnels pendant les actes de soins.

Malgré des qualifications professionnelles différentes en Espagne et en France¹⁷, il demeure une similarité organisationnelle, avec des actes techniques de soins qui permettent de faire fonctionner « naturellement » cet établissement de santé avec des équipes mixtes. Toutefois, ces professionnels peuvent avoir une identité professionnelle (construite dans les pratiques hospitalières) marquée, soit par une double culture de santé catalane et espagnole, soit par une culture de santé française. Ainsi, la culture d'accompagnement des patients est différente en Espagne et en France, notamment l'accompagnement du patient vers l'autonomie : celui-ci se fera avec le soutien de la famille à l'hôpital de Cerdagne, alors qu'il s'effectuera uniquement avec le patient dans le cas d'un hôpital en France. Des consignes ont été données par la directrice des soins infirmiers afin que les professionnels catalans et français tiennent compte de cette différence dans la prise en charge des patients. Ainsi, ils assurent les soins d'hygiène de base des patients français et laissent en revanche à la famille catalane la possibilité d'assurer les soins d'hygiène de base (toilette, rasage...) et d'aider le patient à manger. Par ces différences de prise en charge des patients, les professionnels recréent des postures culturelles à l'intérieur de l'hôpital.

Les professionnels reconnaissent qu'ils construisent des compétences sur les langues mais aussi sur les manières de faire. Face à une situation de soins, les professionnels trouvent les ajustements nécessaires pour répondre aux besoins des patients. La répartition des tâches, la compréhension des actes se déroulent sans anicroche. Mais,

17. La formation d'infirmière dure deux années en Espagne, contre trois en France.

dans les coulisses de l'hôpital, là où les activités professionnelles ne sont plus sous le regard du patient, des tensions sont perceptibles dans les discours critiques des uns et des autres.

Une gouvernance qui peine à trouver le cap transfrontalier

La Cerdagne relève de deux États voisins, d'où des différenciations qui conduisent les populations cerdanes à connaître des frontières juridiques, sociales, symboliques... La gouvernance de l'hôpital tente d'y remédier, mais au sein de l'hôpital, des frontières persistent malgré l'action fédératrice des actes quotidiens.

La Cerdagne est un espace de vie et d'appartenance bordé par une frontière, caractérisé par une mémoire, une histoire et une culture communes¹⁸. Toutefois, les coopérations transfrontalières en termes de soins de santé des populations cerdanes sont récentes. L'idée d'un hôpital transfrontalier a fait son apparition dans les années 1980¹⁹, mais ne s'est concrétisée qu'en 1994 par la volonté affichée de Francis Montané, président départemental de l'Ordre des médecins²⁰, de créer un hôpital commun à la Basse et à la Haute Cerdagne pour que les populations puissent accéder aux soins de proximité et pour répondre aux difficultés que rencontraient les Cerdans français (il faut près d'une heure de trajet pour atteindre la clinique de Prades et 1 heure 45 minutes pour le CHU de Perpignan). Naît alors une volonté politique des parties françaises et catalanes de mettre en place une politique de santé

18. Les populations cerdanes ont partagé autrefois un destin commun (une partie de la Cerdagne a été abandonnée à la France lors du traité des Pyrénées en 1659) dont perdurent encore certaines traces : l'usage de la langue catalane et la célébration de fêtes catalanes notamment.

19. Voir José Miguel Sanjuán et Joan Gil, « One Hospital for the Border Region: Building the New Cerdanya Hospital (Spain-France) », in Irene Glinos et Matthias Wismar (dir.), *op. cit.*

20. Voir Raymonde Séchet et Régis Keerle, « Le projet d'hôpital commun transfrontalier de Cerdagne : des difficultés de la coopération transfrontalière en matière de santé dans un contexte pourtant favorable », *Annales de géographie*, n° 675, 2010, p. 536-559 ([DOI : 10.3917/ag.675.0536](https://doi.org/10.3917/ag.675.0536)).

transfrontalière pour répondre aux besoins des populations cerdanes qui connaissent des problématiques communes (espaces ruraux faiblement peuplés, vieillissement, insuffisance des infrastructures de santé de proximité, inadaptation de l'offre aux besoins...). Le projet d'hôpital transfrontalier naît en 2003 avec la réalisation d'une étude préalable²¹ à la création d'un hôpital transfrontalier en Cerdagne dans le cadre du programme Interreg III (2000-2006). Une déclaration d'intention de coopération en matière de santé est ensuite signée le 19 mars 2007 : le ministre français de la Santé et la conseillère de la Santé du gouvernement de la Catalogne s'y engagent à créer le Groupement européen de coopération territoriale (GECT), un outil juridique européen mis en place pour gérer les aspects de gouvernance et les aspects financiers de la coopération transfrontalière. Le processus de mise en place du Groupement européen de coopération territoriale « Hôpital de Cerdagne » (GECT-HC²²) est long, principalement parce que le gouvernement français souhaite un accord entre l'Espagne et la France, et non pas entre la Catalogne et la France²³. La construction de l'hôpital connaît également des retards dus aux écarts de législations nationales²⁴. En l'absence d'application directe du droit communautaire, l'hôpital de Cerdagne est soumis au droit de l'État et de la communauté autonome espagnols²⁵. L'hôpital est régi par un conseil d'administration, un bureau exécutif et un conseil consultatif. La direction de l'hôpital de Cerdagne est assurée par un binôme : le directeur est espagnol et médecin ; le directeur-adjoint est français et gestionnaire d'établissement. La fonction de direction-adjointe n'existant pas en Espagne,

21. Signature du protocole d'accord entre le président du conseil régional du Languedoc-Roussillon et le président de la *generalitat de Catalunya*, avec comme partenaires l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH-LR) et le *Servei Català de la Salut* (CatSalut).

22. Le Groupement européen de coopération territoriale « Hôpital de Cerdagne » (GECT-HC) s'est constitué en vertu de la convention du 26 avril 2010 passée entre le gouvernement français, l'Agence régionale de santé Languedoc-Roussillon, la Caisse nationale d'Assurance maladie et le gouvernement de la Catalogne.

23. Voir José Miguel Sanjuán et Joan Gil, art. cit.

24. Voir Raymonde Séchet et Régis Keerle, art. cit.

25. Voir l'article 9 de la *Convention de coopération sanitaire transfrontalière et de constitution du Groupement européen de coopération territoriale « Hôpital de Cerdagne »*.

elle peine à trouver sa légitimité et connaît un fort *turn-over* (troisième changement de directeur-adjoint en quatre ans).

La gouvernance de l'hôpital rencontre plusieurs difficultés. La mixité des personnels espagnols et français suivant le ratio 60%/40% n'est pas atteinte. L'hôpital peine à recruter des Français à cause de la différence de traitement salarial et de temps de travail. À ce jour, la mixité est uniquement notable pour le service administratif et le groupe des aides-soignantes. L'élaboration du futur projet d'établissement de l'hôpital transfrontalier qui définit les objectifs généraux de l'hôpital en matière de soins infirmiers, de gestion RH et de système d'information était en suspens lors de la phase de notre enquête. Dans le cadre de sa réalisation par une entreprise de conseil dédiée à la santé, il y a eu une phase de consultation et de restitution participative des professionnels au sein de l'hôpital. Remis en 2016, il n'a pas encore été validé en l'état par le conseil d'administration et n'a donc pas été mis en œuvre, principalement parce qu'il induit des tensions entre partenaires²⁶ : « le premier jet de ce projet d'établissement va à l'encontre de notre établissement. » Quelques professionnels de l'hôpital ayant participé aux entretiens afin de contribuer à la définition du projet d'établissement ont manifesté une certaine frustration ou impatience, car ils attendent de pouvoir agir sur leur environnement de travail. D'autres déplorent l'absence d'objectifs stratégiques de la direction : « l'hôpital, c'est comme si c'était un bateau à la dérive, sans direction, sans capitaine. »

La gouvernance de l'hôpital semble vouloir bien faire, c'est pourquoi elle hésite et ralentit les prises de décision ; mais cette lenteur s'explique aussi par le fait qu'elle regroupe des acteurs distincts (politiques, publics, privés, associations) qui ont des stratégies et des enjeux différents (politiques, économiques, budgétaires...), ce qui génère des tensions et de la concurrence. Par exemple, l'Agence régionale de santé (acteur français) a interféré dernièrement sur le GCS Pôle sanitaire

.....
26. L'hôpital de Cerdagne travaille en réseau avec d'autres établissements en Cerdagne (le CGS Pôle sanitaire cerdan, localisé à Err en France, et dédié à la gériatrie ; et la Fondation Hôpital de Puigcerdà) afin de mutualiser certains services de soins.

cerdan, membre du projet d'hôpital transfrontalier, en préconisant dans le nouveau Plan régional de santé (2018) la fermeture de 15 lits de médecine pour des raisons de rentabilité. Enfin, il faut prendre en compte la crise politique que constitue la déclaration d'indépendance de la Catalogne (27 octobre 2017), et l'exil de Carles Puigdemont, le président de la *generalitat* de Catalogne. Cette situation entretient depuis des mois une tension politique et un climat de défiance des Catalans vis-à-vis des autorités nationales (Espagne, France) et supranationales (Europe)²⁷. La situation politique a ralenti certaines prises de décision de la gouvernance de l'hôpital et a pu exacerber les crispations à l'égard et au sein de l'hôpital transfrontalier. Un professionnel français révèle par exemple qu'il a entendu un professionnel catalan dire qu'il ne soignerait pas de patients français. Face à une gouvernance qui tâtonne, certains professionnels de l'hôpital ont exprimé des craintes relatives à l'avenir, car ils ne voyaient pas de stratégie pour anticiper la fin des subventions européennes fin 2019. Des acteurs de la gouvernance proposent pour avancer de se tourner vers l'instance supranationale afin d'établir une norme réglementaire spécifique à l'hôpital.

L'identité « correspond toujours à des processus, des modes de production et des revendications²⁸ ». La zone d'incertitude produite par la gouvernance influe négativement sur la construction de l'identité professionnelle transfrontalière des personnels de l'hôpital, qui témoignent pour certains de craintes relatives à l'avenir. À ce stade, il manque à l'hôpital transfrontalier la production de nouvelles normes organisationnelles. L'identité, dynamique, demande la recherche d'un équilibre entre stabilité et mouvement. Dans le cas de la construction d'une identité transfrontalière, si cette dynamique « penche » du côté de la stabilité, les conséquences en seront des difficultés à s'adapter au contexte de l'hôpital. À l'inverse, si le changement est si important que l'identité s'en trouve heurtée, alors peut s'ensuivre un repli et une nostalgie du passé : « avant c'était mieux », diront alors certains pro-

27. La France et l'Union européenne n'ont pas reconnu la déclaration d'indépendance de la Catalogne. Les indépendantistes catalans ont par exemple bloqué à plusieurs reprises le passage-frontière à Puigcerdà.

28. Philippe Hamman, art. cit., p. 238.

fessionnels de l'hôpital. Sans un certain équilibre entre adaptation et préservation, le risque sera d'aboutir à une juxtaposition de plusieurs identités en lieu et place de l'émergence d'une identité transfrontalière.

Jugements et valeurs

Le jugement des multiples acteurs à l'égard des compétences professionnelles et du professionnalisme des personnels de l'hôpital de Cerdagne est crucial pour améliorer leurs performances et pour favoriser l'émergence d'une identité professionnelle transfrontalière.

Les personnels sont confrontés aux représentations des Cerdans français qui n'ont pas confiance en la qualité des soins prodigués à l'hôpital de Cerdagne. La méfiance de la population française s'explique par des barrières mentales²⁹. Les Français persistent à dévaloriser la qualité des soins prodigués en Espagne. Les motifs en sont multiples. La méconnaissance des professionnels catalans et français des systèmes nationaux de soins de santé³⁰ de part et d'autre de la frontière³¹ engendre des tensions et donne lieu au dénigrement des pratiques des uns et des autres. En pratique, des médecins français se plaignent de ne pas avoir les comptes rendus des médecins de l'hôpital de Cerdagne lors de la prise en charge de leurs patients. La conséquence est que les médecins français orientent leurs patients vers des confrères dans les Pyrénées-Orientales plutôt que de les envoyer à l'hôpital transfrontalier, pourtant à proximité. L'absence de certaines spécialités, la présence uniquement occasionnelle de spécialistes (de manière hebdomadaire ou bimensuelle) au sein de l'hôpital de Cerdagne et la pres-

29. Voir Xavier Oliveras Gonzáles, « La cooperación transfronteriza en la Cerdanya (frontera España-Francia) », *Boletín de la Asociación de Geógrafos Españoles*, n° 62, 2013, p. 38 (en ligne : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=4258326>).

30. Ces systèmes nationaux conduisent à des modalités différentes de prise en charge des soins : en Catalogne, les patients se rendent dans des centres de santé qui les orientent ensuite si besoin vers l'hôpital ; en France, le patient se rend chez son médecin traitant. Il est libre de choisir son prestataire de soins et (dans une certaine mesure) sa complémentaire santé.

31. Voir José Miguel Sanjuán et Joan Gil, art. cit.

cription de médicaments qui n'ont pas d'équivalents en France n'ont pas aidé à changer la donne. La qualité se mesure aussi en partie sur des critères de temporalité des soins : en Espagne, par exemple, le renvoi du patient à son domicile est plus rapide qu'en France, et l'attente pour l'accès aux soins est jugée trop longue par les patients français. Ainsi s'établit dans les discours un lien entre temporalité des soins, système de soins et compétence des praticiens. Ce discours produit une certaine méfiance vis-à-vis de la médecine catalane. Le défi pour l'hôpital de Cerdagne est de donner l'image d'un établissement où se pratique une médecine non pas catalane, mais transfrontalière. D'où la nécessité d'arriver à recruter des médecins français, ce qui s'avère néanmoins difficile en pratique.

Les institutions européennes produisent une image positive de l'hôpital de Cerdagne, avec un effet d'exemplarité qui peut à son tour influencer sur la formation de l'identité professionnelle transfrontalière du personnel. Le 20 avril 2016, le Comité européen des régions a décerné à l'hôpital le prix « Construire une Europe sans frontières », ce qui est une valorisation symbolique de l'expérimentation qui y est pratiquée par la gouvernance et par les équipes professionnelles. Pourtant, certains professionnels provenant de l'ancien hôpital de Puigcerdà ne comprennent pas en quoi ce nouvel hôpital mérite des distinctions officielles. Certes, le projet d'hôpital de Cerdagne est une innovation en matière de gouvernance transfrontalière, mais il ne peut se réduire uniquement à la construction d'un édifice architectural et à la constitution d'un organigramme franco-espagnol. Il s'agit surtout d'organiser le travail et les rapports des professionnels au sein de cet hôpital, de produire du commun. Autrement dit, ce ne sont ni les références catalanes, ni les références françaises qui doivent primer, mais des références communes produites à la fois par les pratiques professionnelles du quotidien et par l'appropriation par les professionnels des décisions prises par la direction (volonté *top-down* de transmettre la langue de l'autre à travers des formations en langue). Certains témoignages indiquent une implication du personnel à plusieurs vitesses : « Il y a des gens qui étaient très bien à la fondation à Puigcerdá [ancien hôpital de Puigcerdá] et qui ne veulent pas en faire plus », « ils ne veulent

pas se donner les moyens de faire [du nouvel établissement] un hôpital performant ». D'autres ont le sentiment d'une instrumentalisation politique, d'une surenchère médiatique, parce que selon eux peu de choses ont changé dans les pratiques professionnelles : « Quand on nous décerne des prix cela me donne honte car nous n'avons rien fait ». « On a construit l'hôpital, et on a vite déménagé en septembre 2014 en faisant un effort, et on travaille comme on faisait avant. Notre forme de travail n'a pas changé, nous n'avons pas de plan stratégique, on continue pareil. On n'avait pas besoin de ce nouvel hôpital pour faire cela ». Ces divergences de jugement sur les valeurs professionnelles entre les personnels de l'hôpital ne contribuent pas à générer un sentiment d'appartenance ni à favoriser la construction d'une identité professionnelle transfrontalière.

Discussion

Notre recherche interroge la construction des identités en lien avec un territoire transfrontalier, une organisation et des professions. Zoé Bray et Jean-Baptiste Harguindéguy³² ont montré les effets de la socialisation des individus dans l'espace transfrontalier basque dans le cadre d'un dispositif intercommunal transfrontalier prenant la forme d'un consortium. Ce consortium a été prévu entre autres pour construire et valoriser le sentiment identitaire transfrontalier *via* des initiatives culturelles, sociales, politiques et économiques. Pour ces deux chercheurs, la question est de savoir si les individus de cette zone construisent une identité transfrontalière, mais aussi européenne. Ils repèrent dans leurs résultats une forme de socialisation non aboutie, mais qui valorise le sentiment d'être européen dans cet espace. En interrogeant ce résultat, ils montrent que cette construction est très fragile, car peu ancrée dans les pratiques, et qu'un processus de changement est également à l'œuvre dans les mentalités, mais que les pra-

32. Voir Zoé Bray et Jean-Baptiste Harguindéguy, art. cit.

tiques (culturelles et festives, les habitants étant libres d'y participer ou non) ne suivent pas encore forcément. Dans notre recherche, les pratiques sont imposées par la structure hospitalière, elles sont nombreuses et partagées. Une forme de socialisation est aussi à l'œuvre : l'acquisition progressive du trilinguisme et la réalisation quotidienne de tâches entre professionnels français et catalans en constituent la base. Soulignons ici que la problématique linguistique est dépassée au sein de l'hôpital de Cerdagne alors qu'elle se pose encore régulièrement dans d'autres situations transfrontalières, comme par exemple dans les rencontres syndicales interregionales au sein des Conseils syndicaux interrégionaux (CSI) et du réseau des services européens de l'emploi EURES - Transfrontalier³³. Pourtant, cette base n'est pas suffisante pour une socialisation aboutie. Les pratiques de soins, d'accueil et d'organisation se partagent entre les Français, les Catalans et les Espagnols, mais elles ne mènent pas à l'affirmation d'un sentiment d'identité professionnelle transfrontalière.

Les professionnels interrogés exercent leurs métiers au sein d'un hôpital laboratoire de l'intégration européenne, en cours d'assemblage, comme un « puzzle », pour reprendre la métaphore d'un professionnel interrogé, avec ses « morceaux » imbriqués faisant couture et ceux, plus nombreux, qui manquent d'ajustement et font donc coupure. Claude Courlet a formalisé la dialectique de la rupture et du rapprochement que peut occasionner une frontière dans des territoires contigus à travers la distinction entre « frontière-coupure » et « frontière-couture³⁴ ». Or les différentes frontières qui traversent le territoire sont actives également à l'intérieur de l'hôpital. Malgré la dynamique de socialisation, les frontières dues au droit (du sol, du sang, du travail) et les frontières symboliques (us et coutumes, mais aussi diplômes) continuent d'agir entre les différents personnels dans leurs actes quotidiens³⁵ comme les soins ou le rapport à la mort et à

33. Voir Philippe Hamman, art. cit., p. 187.

34. Voir Claude Courlet, « La frontière : couture ou coupure ? », *Économie et Humanisme*, n° 301, 1988.

35. Voir Brigitte Baldelli et Anissa Habane, « Les identités professionnelles transfrontalières : l'exemple de l'hôpital de Cerdagne », in François Moullé et Sabine Duhamel (dir.), *Frontières, territoires de santé et réseaux de soins*, Arras,

la famille. Néanmoins, des ajustements structurels sont créés pour les rapprocher (repas, soins partagés), et des solutions sont inventées pour que les interactions soient de plus en plus effectives. C'est en nous référant à nouveau à Claude Dubar que nous pouvons saisir la construction identitaire à l'œuvre en rapport avec la socialisation et les « coupures/coutures³⁶ » de l'hôpital. La transaction objective des personnels de l'hôpital a la particularité de donner à voir des identités attribuées (valorisantes ou dévalorisantes) par des acteurs multi-échelles aux multiples représentations, jugements et attentes. Il n'est pour s'en convaincre que de considérer l'exemple des membres de la direction, qui subissent de multiples pressions générant un attentisme pour certaines prises de décisions. La transaction subjective, par ailleurs, concilie les identités héritées et visées des personnels et multiplie les manières d'être, de faire et de penser au sein de l'hôpital – lesquelles « manières » font couture quand elles s'inscrivent dans la reconnaissance d'une culture technique de soins et se développent dans le travail conjoint des personnels catalans et français, dans leurs discussions et leurs partages ; et c'est alors que se fabrique du transfrontalier. Mais elles peuvent aussi faire coupure en générant des tensions, freiner le processus de socialisation et donner lieu par exemple à une implication différenciée du personnel au sein de l'hôpital (on pensera notamment au cas de certains professionnels indépendantistes). Pour l'heure, les professionnels sont en train d'ajuster leurs pratiques, même s'ils butent sur les contraintes d'une gouvernance qui peine à donner un cap à l'établissement et qui ne soutient pas suffisamment la production du transfrontalier. Cela s'explique, principalement, par le fait que les institutions européennes, acteur prépondérant dans le projet d'hôpital transfrontalier, influent sur les transactions objectives des professionnels de l'hôpital par leurs évaluations positives ou négatives. Elles ont financé en partie la construction de l'hôpital de Cerdagne, mais pas l'accompagnement pour favoriser la coopération

PU Artois, à paraître.

36. Voir Claude Dubar, *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991 (édition 2015 en ligne : <https://doi.org/10.3917/arco.duba.2015.01>).

entre des professionnels qui ne travaillaient pas ensemble jusque-là. Cette dimension n'a pas été anticipée et la gouvernance de l'hôpital n'a pour l'instant pas mis en place suffisamment d'outils pour aboutir à une culture d'accompagnement transfrontalière et à des formations sur l'interculturalité, même si une certaine volonté en la matière a récemment émergé³⁷. Par conséquent, nous relevons l'existence d'un processus de socialisation dans cet espace transfrontalier, mais celui-ci demeure incomplet : la socialisation est en effet en action au sein de l'hôpital de Cerdagne, mais elle n'est pas assez soutenue au niveau politique et organisationnel.

Enfin, à travers l'exemple de l'hôpital de Cerdagne, on découvre les défis que soulève le transfrontalier quand il quitte le discours pour tenter de s'incarner dans des équipements et des pratiques. Cet espace précis du transfrontalier fait se rencontrer les différents droits et réglementations, encadrés depuis le XIX^e siècle dans des États-nations territoriaux. Il devient de fait un lieu de transgression, où se multiplient les exceptions au droit commun illustrées par exemple par des disparités sociales et fiscales³⁸. L'expérimentation juridique et réglementaire conduit à « détricoter » les droits nationaux et à réintroduire dans les États-nations un « droit du sujet » différent selon l'origine des individus, droit attaché à la personne qui s'oppose à un droit du territoire qui assurerait l'égalité de tous. Dans la pratique, d'un État membre à l'autre, le statut des personnels défini dans les Conventions de coopération sanitaire transfrontalière et de constitution du Groupement européen de coopération territoriale conduit à de multiples disparités entre les personnels³⁹. Cette situation n'est pas sans influencer la construction des identités transfrontalières. En effet, il est difficile de

37. La participation de l'hôpital de Cerdagne au groupe pluriprofessionnel de travail sur les effets frontières des personnes âgées en Cerdagne mis en place en 2017 par l'Association Joseph-Sauvy, dans le cadre du projet européen Interreg Prospective transfrontalière sanitaire et sociale - Prospectsaso (2016-2019), montre son intérêt à travailler et à trouver des solutions ensemble.

38. Voir Philippe Hamman, art. cit.

39. Voir Danielle Charles-Le Bihan, « Le GECT, outil opérationnel de gestion de projets de développement territorial et/ou structure de gouvernance multi-niveaux ? », in Guy Baudelle et Danielle Charles-Le Bihan (dir.), *Les Régions et la politique de cohésion de l'Union européenne*, Rennes, PU Rennes, 2017, p. 193.

construire du sens pour une identité commune avec une remise en cause du droit ou une hétérogénéité des statuts. Le cas de l'hôpital de Cerdagne illustre une rupture de l'égalité de traitement : différences de statut des personnels, de traitement salarial, d'horaires de travail, de prise en charge des patients, de prise en compte des usages culturels, de taux de remboursement des patients... Au sein de l'hôpital, les deux législations nationales s'enchevêtrent pour créer des réalités sociales nouvelles et déstabilisantes pour la direction de l'hôpital, qui résiste désormais à l'enquête. Il n'est pas anodin que certains membres de la direction se tournent en dernier recours vers une instance supranationale, « l'Europe », qui devrait prendre directement en charge l'équipement/institution, selon le principe rassurant d'une souveraineté unique. Le recours à l'intégration européenne est une façon de fuir les rugosités du transfrontalier, par le passage à une souveraineté de rang supérieur, mais toujours pensée avec les cadres mentaux de l'État-nation. En ce sens, le transfrontalier est bien le laboratoire d'une autre forme de citoyenneté, d'une autre forme de rapport aux pouvoirs publics.

Conclusion

À l'hôpital de Cerdagne, le transfrontalier résulte d'un double processus de construction de l'identité professionnelle. Il est possible d'observer que la transaction objective tantôt valorisante, tantôt dépréciative, n'opère pas de la même manière pour tous les personnels et diffère selon qu'ils sont catalans ou français. Quant à la transaction subjective des professionnels, elle est influencée par les divers groupes d'appartenance au cours de la trajectoire professionnelle et sociale. Par leurs pratiques et/ou par leurs discours, les professionnels et les acteurs qui gravitent autour de l'hôpital de Cerdagne retranscrivent des discontinuités en termes de frontières. Produire du commun au-delà des frontières politiques, juridiques, culturelles, organisationnelles, financières, etc., construit le transfrontalier. L'aspect technique des métiers

de santé mais aussi les valeurs d'altruisme constituent des éléments culturels partagés largement par la communauté soignante, au-delà de toutes les frontières. Les identités professionnelles s'ajustent aux changements produits au sein de cet hôpital, en incorporant des éléments de la culture de l'autre, mais il manque une orientation plus forte. C'est à la gouvernance qu'il revient de mieux promouvoir la dimension transfrontalière en la valorisant dans un projet d'établissement afin de parvenir à résoudre les coupures relevant de l'organisation du travail. En jouant sur les frontières culturelles, en s'adaptant ou non à la langue du patient, en valorisant ou en dénigrant leurs collègues, les professionnels entretiennent des représentations sur l'hôpital transfrontalier comme espace en devenir, non abouti. Les professionnels sont pris dans une triangulation entre des pratiques binationales, une gouvernance qui ne parvient pas à objectiver la dimension transfrontalière de l'établissement et une Europe qui est appelée à la rescousse mais qui ne donne pas d'éléments de reconnaissance forte pour les travailleurs. Ils ne se donnent pas d'identité transfrontalière : ils ne sont ni travailleurs frontaliers, ni travailleurs transfrontaliers, ni travailleurs européens. Il ne s'est pas encore créé de statut de travailleur transfrontalier de l'hôpital. Mais si cela se produisait, l'hôpital de Cerdagne ne deviendrait-il pas un exemple de lieu qui inventerait un nouveau droit qui ne ferait plus référence à un État-nation ?

Grammaire du sujet transfrontalier : soi-même pas comme un autre

**Virtualités politiques, rébellion aux frontières,
quotidienneté et autoreprésentations**

ODOME ANGONE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar



Une sélection de quatre romans dont *53 cm*, *Les Tâches d'encre*, *Petroleum* et *Cyr@no*¹ de l'écrivaine helvético-gabonaise Bessora nous rappelle que les identités à généalogie éclatée² sont des marques d'individuation (dé)partagées entre frontière, territoire, histoire, mémoire, colonialité et autoreprésentation pour habiter le Monde dans sa Relation³. Les romans de Bessora analysent la dissidence dis-

1. Bessora, *53 cm*, Paris, Le Serpent à Plumes, 1999 ; Bessora, *Les Tâches d'encre*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2000 ; Bessora, *Petroleum*, Paris, Denoël, 2004 ; Bessora, *Cyr@no*, Paris, Belfond, 2011.
2. L'éclatement ici n'est pas dispersion mais le fruit d'une construction transversale et dynamique issue du Divers au sens glissantien.
3. Voir Édouard Glissant, *Poétique de la Relation. Poétique III*, Paris, Gallimard, 1990 ; et Felwine Sarr, *Habiter le monde. Essai de politique relationnelle*, Québec, Mémoire

cursive des sujets transfrontaliers comme des formes symboliques de rébellion aux frontières en l'absence de références institutionnelles et sociopolitiques inclusives. Élaborés depuis les marges, de tels discours, alternatifs et contestataires, offrent ainsi des propositions politiques émancipatrices inhérentes à la construction d'auto-représentations (parfois extraterritoriales) en guise de mécanisme d'auto-reconnaissance pour survivre à la normalité de leur quotidien et de leur réalité identitaire.

La figure trouble du métis dans 53 cm

Zara Sem Andočk (53 cm) est une mère célibataire, parisienne née à Bruxelles. Fille de Théodore, né lui à Lambaréné au Gabon, et de Tatiana, née à Lausanne en Suisse, « Zara : celle qui est maigre aux fesses » doit ce prénom à son père, « un nom fang qui ne s'écrivait pas, jusqu'à ce que des Portugais accostent à Sao Tomé vers 1472⁴ ». Ayant un papa diplomate, elle passe son enfance entre la Suisse, la Belgique, les États-Unis, la France et le Gabon. Elle grandit ainsi dans un environnement polyglotte mais ne perfectionne que le français car on ne parle, dans leur nid chic, ni fang ni suisse allemand ; langues mortes, occasionnellement ressuscitées pour un patriarché, pour une grand-mère.

53 cm nous plonge dans la problématique des catégorisations sociales établies au sein de la société française selon des clichés et stéréotypes arbitrairement appliqués aux sujets racialisés pour justifier de l'étrangeté de leur altérité. Zara, le personnage principal, est une « métisse » qui nous relate ses péripéties administratives lorsqu'on ne répond pas, comme elle, aux patrons de différenciation établis par le discours dominant (« je ne suis pas de race stéatopyge. Je ne suis pas de nationalité française non plus ; l'étrangeté, c'est la condition nécessaire et suffisante d'admission à l'Office des migrations internationales⁵ »).

d'encrier, 2017.

4. Bessora, 53 cm, *op. cit.*, p. 55-66.

5. *Ibid.*, p. 13.

Avec sarcasme et humour, la narratrice critique les mécanismes d'exclusion institutionnelle savamment orchestrés par la *xénophobie d'en-haut* appelée autrement racisme d'État, notamment par le truchement d'une bureaucratisation incongrue des formalités de régularisation réparties entre la CAF⁶, la DDASS⁷, l'OMI⁸ et la préfecture, souvent dans le but d'asphyxier la motivation de celui sur qui plane, par les *épistémès* racistes, les fantasmes de l'imposture et de l'usurpation⁹.

Les observations de Zara nous poussent à mettre à nu le plafond de verre alimenté par la cartographie cadastrale, catalyseur subséquent des frontières de l'entre-soi à l'œuvre, de façon insidieuse, dans l'architecture territoriale de l'Île-de-France. Son regard nous conduit à penser que la racialisation comme politique d'exclusion s'est construite en étroite relation avec les écosystèmes d'une politique territoriale fondée sur une urbanisation ségrégationniste de la ville de Paris¹⁰. En effet, Zara nous fait remarquer que la fragmentation socio-spatiale dont la *périphérique* est la ligne de démarcation et la zone-tampon est non seulement une solution « jubilatoire » à la gestion des flux migratoires mais aussi une frontière physique devenue invisible pour contrôler les transformations ethnico-raciales et de classe (« Île-de-France est très

-
6. Caisse d'allocations familiales.
 7. Direction départementale des affaires sociales.
 8. Office des migrations internationales.
 9. Voir Sophie Body-Gendrot et Catherine Wihtol de Wenden, *Police et discriminations raciales, le tabou français*, Paris, L'Atelier, 2003 ; Saïd Bouamama, *Les Discriminations racistes : une arme de division massive*, Paris, L'Harmattan, 2010 ; Pascal Blanchard et al., *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005 (en ligne : <https://www.cairn.info/la-fracture-coloniale--9782707149398.htm>) ; Didier Fassin et Eric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006 ; Albert Memmi, *Le Racisme*, Paris, Gallimard, 1982 ; Pierre Tévanian, *Le Racisme républicain : réflexions sur le modèle français de discrimination*, Paris, Esprit frappeur, 2002 ; et Sabine Belliard, *La Couleur dans la peau. Ce que voit l'inconscient*, Paris, Albin Michel, 2012.
 10. Voir Anne Clerval et al., *Espaces et rapports de domination*, Rennes, PU Rennes, 2015 (DOI : [10.4000/books.pur.59225](https://doi.org/10.4000/books.pur.59225)) ; Milena Doytcheva, *Une discrimination positive à la française. Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, Paris, La Découverte, 2007 ; Cris Beauchemin et al., *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, 2015 ; et David Harvey, *Géographies de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2008.

semblable aux villages argonautes des Îles Trobriand, situées au large de l'Australie. Elle se divise en deux anneaux : Paris, anneau central et sacré, centre de la vie civile, et Banlieue, anneau périphérique et profane, lieu de la vie sauvage¹¹ »).

La narratrice souligne par ailleurs l'histoire des migrations en France : *quid* de l'incongruité des constructions socio-historiques sur le mythe identitaire de la souche chromosomique des *Gaulois d'origine originelle*, attaquant par ricochet les concepts flous et persuasifs comme le droit du sol, la naturalisation, l'assimilation ?

La *ca't d'identité gauloise* est originaire d'un village fasciste appelé Vichy. Née le 27 octobre 1940, de mère inconnue et de père Pétain, elle permettait de repérer des barbares qui avaient pour signe particulier d'être juifs. Pétain, l'heureux papa de *ca't d'identité gauloise*, s'était inspiré d'un autre bébé gaulois, né en 1917 : la *ca't d'identité pou' ét'angers* destinée à la surveillance des barbares indignes de la République qui, depuis le 02 octobre 1888, étaient obligés de déclarer leur identité en se soumettant à des examens anthropométriques, le bertillonage : forme du nez, du front, des oreilles ; couleur des yeux, de la peau, des cheveux ; nature des poils, des rides, des paupières ; contour général de la tête, taille du crâne et autres stigmates physiques. Aujourd'hui, l'OMI ne procède plus à un examen anthropométrique, mais à un examen sanitaire : même si vous avez une épaule plus basse que l'autre, elle ne peut pas vous refouler¹².

Dans les dernières pages du roman, Zara ne manque pas de revenir sur

l'idée de race dans la pensée française [et sur l'implicite lié à] l'Homme universel, un mâle mélanisé qui s'est nommé Blanc car il se croyait immaculé [...]. L'homme de couleur blanche souffre parfois de mélanite, une inflammation des pigments qui peut conduire à l'ethnocentrisme,

11. Bessora, 53 cm, op. cit., p. 37-38.

12. Ibid., p. 50.

une maladie virale si honteuse que le Blanc accuse les autres hommes de porter ce virus qu'il a élevé lui-même et qu'il s'est inoculé tout seul... C'est pour cela que le Blanc appelle les autres : *hommes de couleur*¹³.

Zara conclut son analyse en jetant un regard critique sur les paradoxes du siècle des Lumières, période d'incubation de thèses racistes¹⁴, à l'exemple de cette pépite de Voltaire tiré de son *Traité de métaphysique* : « Les Européens me paraissent supérieurs à ces nègres, comme ces nègres le sont aux singes, et comme les singes le sont aux huîtres¹⁵ ». Car, dit-elle, la Race et la Raison ont la même racine, *Ratio*. Le racisme est rationnel et cartésien, la Raison et la Race dirigent le monde ; ils sont le moteur de l'Histoire universelle¹⁶.

Le Code noir et l'abandon de l'enfant mulâtre dans *Les Taches d'encre*

Le roman est un véritable *sudoku* familial dans lequel on peut se perdre si l'on n'y prend pas garde. Bernard et Azraël Fričk sont frères, les hasards de la vie ont lié d'amitié Aimé Eulalie et Azraël Fričk. Mais Azraël est loin d'imaginer que Bianca Lévêque, qui est la femme de son frère Bernard, donc sa belle-sœur, est la demi-sœur d'Aimé, avec qui ce dernier veut régler un vieux contentieux familial.

Aimé Eulalie est un grand collectionneur de femmes et de locomotives miniatures. Il possède deux magasins, place des Fêtes, dans

13. *Ibid.*, p. 176.

14. Voir Élisabeth Badinter, *Le Retour de la race : contre les statistiques ethniques*, Paris, L'Aube, 2009 ; Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1988 (édition 2017 en ligne : <https://www.cairn.info/Race-nation-classe--9782707152084.htm>) ; Nicolas Bancel et al., *Culture coloniale en France. De la Révolution française à nos jours*, Paris, CNRS, 2008 ; Nicolas Bancel et al., *La République coloniale*, Paris, Albin Michel, 2003 ; et Nicolas Bancel et al., *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte, 2010 (en ligne : <https://www.cairn.info/rup-tures-postcoloniales--9782707156891.htm>).

15. Bessora, *Les Taches d'encre*, op. cit., p. 177.

16. *Ibid.*, p. 39.

le dix-neuvième arrondissement de Paris : une boutique de fleurs, Floriland, et un espace funéraire, Funland. Sa résidence principale est un studio de quarante-cinq mètres carrés, situé rue de la Convention, dans le quinzième arrondissement de Paris. Le « beau gosse », autrefois abandonné par son père biologique, y accueille sa fille Valentine de huit ans, une à deux fois par semaine, en espérant obtenir sa garde. Sa garçonnière de trente et un mètres carrés, rue Pierre-I^{er}-de-Serbie, au quatrième étage d'un ancien hôtel réaménagé en petits appartements, est un « baisodrome » où il distribue habituellement, depuis son divorce huit mois plus tôt, ce qu'il qualifie de « réflexes de lordose » à ses amantes attirées et occasionnelles, qu'il appelle chacune M^{me} Eulalie, suivi d'un numéro pour égrainer son cha-pelet de conquêtes.

Malgré sa carapace de « grand bellâtre à rouflaquette auburn, au bouc brun et à l'œil vairon », Aimé Eulalie est dévasté de l'intérieur par le manque d'affection de son père biologique qui l'a abandonné à la naissance. La névrose liée à l'histoire de l'abandon d'Aimé par son géniteur a fait de lui un redoutable sadique nécrophile qui pratique « la sodomie chez l'alphabétisé, mort ou vif¹⁷ ». Devenu psychopathe et animé par un désir impérieux de « tordre le cou à Bianca et Xavier Lévêque », ses demi-frère et sœur et enfants légitimes de Francis Lévêque, son père biologique, Aimé n'arrêtera sa folie meurtrière qu'une fois qu'il aura littéralement éborgné Bianca, pour laver l'honneur de « sa mère, Eulalie, et de ses onze demi-frères et sœurs abandonnés ».

Bianca Lévêque est née le 26 mai 1965 dans l'ancienne Léopoldville. Son père, un franc-maçon franco-belge nommé Francis Lévêque, débarqua au Congo belge, futur Zaïre, en 1954, à l'âge de vingt ans, accompagné de sa jeune et grande épouse, Anne-Sophie, doublement originaire de Levallois-Perret et de Normale supérieure, quoiqu'elle eût un aïeul indo-chinois. C'est sur les recommandations du frère d'Anne-Sophie, le père Brossard, lui-même missionnaire au Rwanda, que Francis Lévêque obtint sa position d'administrateur de colonie, à Léopoldville.

17. *Ibid.*, p. 70.

À l'indépendance du Congo belge, en 1960, Francis Lévêque demeura dans le pays, où il se recycla dans le conseil en dictature, auprès d'un roi-colonel nommé Mobutu, qui se transforma bientôt en roi-maréchal-président fondateur du parti unique populaire et du Zaïre révolutionnaire. Léopoldville la belge fut rebaptisée Kinshasa la zaïroise par Mobutu.

Hormis son frère missionnaire au Rwanda, Anne-Sophie avait encore une sœur à Levallois, Aglaë, qui recueillit et éleva Bianca, dès 1975, de retour à la *métropole*, à la suite des décès presque simultanés de ses deux parents.

Qui est donc Aimé Eulalie et que représente son patronyme dans la généalogie méconnue des Lévêque ? Aimé est fils d'Eulalie, une jeune fille entrée au service des Lévêque à l'âge de douze ans, en 1958, avec son cousin pareillement *illettré*. Les deux mineurs avaient rejoint, chez les Lévêque, leur vieil oncle Tom, titulaire d'un poste irrévocable de *boy* auprès de l'administrateur de Léopoldville. Anne-Sophie Lévêque transforma très vite la petite Eulalie en femme de ménage et le cousin en cuisinier. Alors qu'Eulalie touchait un salaire insignifiant, l'administrateur de colonie Francis Lévêque, animé par les largesses d'un système d'exploitation coloniale sur l'*indigène*, s'octroya sans merci un droit de cuissage sur sa domestique, tant et si bien que le 26 septembre 1960, l'année de l'indépendance, Eulalie reçut, pour son quatorzième anniversaire, un nouveau-né métis. Trop métissé pour disculper monsieur l'administrateur, le nourrisson fut envoyé chez une tante d'Eulalie par M^{me} Lévêque.

En évinçant le bébé, Anne-Sophie ne faisait qu'appliquer un droit coutumier du colon : l'abandon de l'enfant mulâtre. Cette ancienne obligation légale, instituée par le Code noir au xvii^e siècle, préservait l'honneur de l'épouse bafouée et la couleur de peau de la descendance, « les chères têtes blondes ». Quand le père du « bâtard » était aristocrate, la loi lui interdisait de transmettre ses titres nobiliaires à son enfant, quand bien même il l'aurait voulu : « on ne souille pas impunément le sang bleu ».

La tante d'Eulalie habitait une locomotive désaffectée dans une ancienne gare de brousse, à côté d'un vieux chantier forestier. L'enfant,

abandonné, comme la locomotive, la gare et le chantier forestier, ne devait jamais connaître sa famille paternelle, et ce, bien qu'il ait été baptisé Aimé, par un missionnaire texan. Pour son premier anniversaire, Aimé fut adopté par un Belge stérile, propriétaire d'une scierie à quelques kilomètres de la locomotive. Quatre ans après la naissance d'Aimé, le mal-aimé bienheureux, sa mère Eulalie se maria avec un fonctionnaire des postes alphabétisé, et Francis Lévêque, l'administrateur de colonie, reporta son droit de cuissage sur des chairs tout aussi noires, mais plus fraîches.

Âgé de quinze ans, en juillet 1975, Aimé quitta la locomotive qui l'avait vu grandir dans la brousse, pour la jungle parisienne. Quelques semaines plutôt, Bianca, sa demi-sœur qui ne le connaissait pas, âgée elle de dix ans, avait été rapatriée à la métropole chez tante Aglaë parce qu'on venait de retrouver le corps de sa mère, sans vie, égorgée, sous une locomotive abandonnée à côté d'une gare de brousse désaffectée. Le cadavre d'Anne-Sophie Lévêque avait été sodomisé. Le crime ne fut jamais élucidé, et Aimé s'extrada, sans que l'on sache trop pourquoi, vers la France.

Entre 1986 et 1989, Aimé séjourna au Congo-Kinshasa, appelé Zaïre à l'époque, afin de liquider la scierie de son père adoptif, belge, stérile, décédé malheureusement avant de le revoir.

Francis Lévêque eut au total deux enfants *légitimes*, Bianca et Xavier, et douze *bâtards*, avant de mourir, en 1974, d'un cancer de la prostate. Sur les douze *mulâtres*, le cadet mourut en bas âge, huit furent recueillis par leur oncle maternel, deux autres par des missionnaires américains, et Aimé par le vieil exploitant forestier belge et stérile.

Au-delà du contentieux familial autour des Lévêque, plusieurs sujets cruciaux sont soulevés dans ce roman, dont la domination d'autrui par l'acte de dévoration qui traverse les conversations des personnages, rétro-alimentant l'imaginaire colonial qui subsiste/persiste même dans le patrimoine gastronomique français. Le bestiaire de la domination, souscrivant à une cannibalisation de la tradition gastronomique, amène ici à dévorer symboliquement l'autre à travers l'imagerie des papilles gustatives, et ce *via* des dénominations culinaires arbitraires : « Mais ce gigot à la marocaine est inconnu à Casablanca. Tout

comme les têtes-de-nègres inconnues en Nigritie, les congolais inconnus en Congolie et les p'tits-beurres inconnus en Algérie¹⁸. » De n'être pas née cinq ans, ou même cinquante ans plus tôt, Bianca conçoit, très tôt, une indicible nostalgie. Depuis toute petite, elle dévore un congolais par semaine, le mercredi après-midi. Ce congolais, gâteau acheté en pâtisserie, est, avec les anciens francs grâce auxquels elle paie sa femme de ménage, un pansement sur la mélancolie coloniale¹⁹.

De même, à partir de l'intertexte autour du *Traité des couleurs* (1810) de Goethe, la question de la perception des couleurs est un autre débat qui parcourt le roman de Bessora :

Ces sujets voient moins de couleurs que nous ; voilà pourquoi ils confondent diverses couleurs. Le ciel leur paraît rose, la rose bleue, et réciproquement. Mais on peut se demander : voient-ils les deux objets bleus ou roses ? Voient-ils le vert orangé ou l'orangé vert²⁰ ?

En outre, dans certaines dispositions du corps, et en particulier quand le sang est échauffé et la sensibilité extrême, on peut susciter une lueur aveuglante, insupportable, en appuyant d'abord légèrement, puis de plus en plus fort sur l'œil²¹.

Le palimpseste ci-dessus mentionné interroge ironiquement le conflit de la perception des couleurs basé sur la sensibilité arbitraire du regard, du daltonisme en passant par l'achromatopsie de Bernard, sans oublier la dyschromatopsie de Bianca, dont la généalogie rhizomorphique révèle un arrière-grand-père indo-chinois du côté maternel, même si elle refuse d'appartenir à une minorité ethnique, se réclamant belge de Levallois-Perret, elle qui a, en sus, un prénom italien (Bianca pour Blanche).

18. Bessora, *Petroleum*, op. cit., p. 53.

19. *Ibid.*, p. 36.

20. *Ibid.*, p. 19.

21. *Ibid.*, p. 20.

Petroleum : ces fils d'on ne sait qui

Médée Argo est une géologue française expatriée sur l'*Ocean Liberator*, un navire de forage pétrolier qui prospecte au large du Gabon. Elle y fera la connaissance de Jason Nomsî, le chef cuisinier embarqué, avec qui elle tisse des liens d'amitié sincère, jusqu'au jour où une explosion à bord du navire entraînera la disparition mystérieuse de Jason et la mort d'Étienne Girardet, ingénieur jurassien (Jura suisse) expatrié au Gabon pour le compte d'Elf. S'ensuivra une enquête qui conduira le lecteur vers l'œil du cyclone pour démasquer le vrai coupable. Jason, qui fut longtemps soupçonné, est innocenté au grand bonheur de Médée qui est tombée amoureuse de lui, et avec qui naîtra une idylle rappelant la légende grecque de la toison d'or.

En effet, les parallélismes avec ce mythe grec dans *Petroleum* sont à observer dans un premier temps au niveau de la similitude des noms des personnages (Médée Argo, Jason, etc.), puis au niveau de l'épreuve imposée à Jason Nomsî. Suite à l'explosion du navire, l'épreuve ici consiste à disparaître littéralement, comme qui aurait effectué un voyage énigmatique et initiatique dans un au-delà mystérieux d'où il doit revenir transformé : le symbolisme d'un tel voyage est analogue à celui d'une visite chez les morts, car il prend la valeur d'une initiation, Jason s'initiant effectivement au bwiti²² pendant son absence. Si la toison d'or du bélier merveilleux que doit rapporter le Jason grec représente un talisman de puissance, voire d'immortalité, qui dans les royautés achéennes est aussi gage de fécondité, le Jason gabonais lui s'initie au bwiti pour renaître de ses cendres...

Au-delà de l'anecdote, le roman fait l'exégèse de la présence coloniale en Afrique équatoriale à travers l'exploitation des premiers gisements pétroliers gabonais vers les années 30 du siècle dernier par Elf. La présence de cette multinationale dans le pays fit naître des réseaux tentaculaires dont est née la nébuleuse « Françafrique », surgeon du passé colonial. Des noms emblématiques comme Bongo et Elf s'y mêlent, illustrations du capitalisme sauvage et synonymes des griffes

.....
22. Le bwiti est une religion syncrétique pratiquée au Gabon.

de la mondialisation économique dans le monde postcolonial. Ce qui conduit le narrateur à interroger également la colonialité du pouvoir, dont le pivot réside dans une racialisation pyramidale des travailleurs et des postes au sein des filiales de sociétés multinationales comme Elf-Gabon. Le découpage expatriés/nationaux y est flagrant : « pour le même poste et à compétence égale, l'employé expatrié est systématiquement cadre du fait de l'expatriation, tandis que l'employé gabonais est automatiquement non-cadre du fait de son indigénité²³. »

Orphelins de père pour la plupart, les personnages de Bessora ont souvent en commun des drames ou déchirements familiaux issus de rapports conflictuels avec la figure paternelle. Si Médée a grandi sans ses parents biologiques, morts dans un accident de moto auquel elle a miraculeusement survécu lorsqu'elle avait deux mois (son frère et elle ont été adoptés par deux familles différentes), Jason est un « fils d'on ne sait qui²⁴ », élevé par sa tante Louise. De même, Étienne Girardet, né Étienne Crottaz, fils d'agriculteur rebelle contre son patronyme et son destin de finir agriculteur comme son père, a préféré réécrire sa naissance en prenant le nom de jeune fille de sa mère, Girardet²⁵. On pourrait aussi s'intéresser à Flavie Minko, étudiante en sciences économiques et stagiaire à bord du navire : bien que née au Gabon de père gabonais et de mère guadeloupéenne, elle grandira à Paris auprès de sa tante maternelle, envoyée loin des regards indiscrets par son père « nourricier » et « légitime » Alidor Minko, car jugée « trop pâle » pour ne pas susciter des soupçons, le géniteur biologique et père naturel étant Étienne Girardet.

23. Bessora, *Petroleum*, op. cit., p. 43.

24. *Ibid.*, p. 68.

25. *Ibid.*, p. 21-22.

Cyr@no : cybermo(n)de, dédoublement, réincarnation, dualité, duel ou antagonisme ?

Le roman raconte l'histoire d'une Parisienne, Roxane Berger, et de son double Cyr@no, livrées toutes deux à des monologues à bâtons rompus, ou plutôt à des dialogues intérieurs qui finissent « toujours en confrontation²⁶ ».

Influencée par sa mère qui fut actrice et metteuse en scène, Roxane aspire à devenir comédienne²⁷. Mais notre héroïne passe sans succès une série de castings qui ont pour dénominateur commun de jouer le rôle de Cyrano. Une ironie du sort, peut-on penser, car par passion pour son métier, sa mère a choisi de la prénommer Cyrano pour rendre hommage à Savinien de Cyrano, dit de Bergerac. Mais l'officier d'état civil circonstanciel ayant refusé d'inscrire l'enfant sous cette identité usurpatrice, sa mère Rose Berger l'appellera alors Roxane « par défaut ». Plus tard, Roxane reviendra à la charge pour se servir de Cyr@no, une coiffeuse imaginaire, comme avatar d'un faux profil pour un site de rencontres virtuelles, afin de reconquérir Christian Belhomme de Franqueville, un blond divorcé qui, dans la vraie vie, a abandonné Roxane sans élégance après une nuit sans lendemain alors qu'elle croyait avoir trouvé en lui son partenaire pour la vie.

Du côté de sa vie professionnelle, ce n'est pas non plus la panacée, Roxane est toujours recalée dans les castings : elle n'a jamais le bon profil. L'indétermination de son génotype semble être l'une des causes. « Trop typée » ou « pas assez », elle a « tous les types à la fois ». « En théorie, c'est très bien. Dans la vie de tous les jours c'est ennuyeux. Au cinéma, ce n'est pas possible. Mauvais pour les castings. Ça leur évoque la dilution des cultures ; ils préfèrent le choc des civilisations²⁸ », conclut-elle.

26. Bessora, *Cyr@no*, *op. cit.*, p. 21.

27. Si en son temps sa mère a exercé comme actrice et metteuse en scène, c'est parce qu'elle a pu monter sa propre compagnie de théâtre : elle n'a donc pas échappé non plus à la discrimination.

28. Bessora, *Cyr@no*, *op. cit.*, p. 10-12.

N'ayant jamais connu son père, elle sait bien peu de choses de lui. Rose Berger, sa mère, lui a affirmé alternativement que son géniteur était Sydney Poitier, Jean Rochefort et Charles Bronson. « Ça se pourrait », songe-t-elle, car elle est « relativement crépue, suffisamment thé au lait avec des yeux en amande²⁹ », et représente donc la synthèse génétique de ses trois pères potentiels. Physiquement, Roxane se définit comme une « androgyne, femelle hybride » habitée par un « corps ambigu ». D'ailleurs, elle se présente comme un « avatar » pouvant « contenir toutes les âmes³⁰ ». En outre, le patrimoine généalogique de Roxane du côté maternel nous révèle que sa mère, engendrée elle aussi par un père inconnu, « vit le jour à Saint-Forget dans la vallée de Chevreuse au lendemain de la Libération, probablement d'un tirailleur sénégalais de passage. Dès sa naissance, elle n'a pas eu le type européen. Mais elle n'avait pas le type africain non plus³¹ ». Ainsi, la généalogie composite du côté maternel est loin d'être un long fleuve tranquille permettant de cerner l'identité de notre personnage, et son hybridation biologique sera une sorte d'épine dans son rapport à l'autre, au sein d'une société où les catégories sont pré-fabriquées, racialisées par l'inconscient collectif. Son sentiment du « ni-ni », alimenté par une société qui la situe constamment dans la frontière diffuse du « pas assez », se convertit en double négation pour finir comme un boulet qui la pousse à se sentir de nulle part³².

Cyr@no, son avatar sur l'internet, n'est certes qu'une créature virtuelle, mais si présente dans la vie de notre personnage que l'*alter ego* de Roxane finit par acquérir progressivement une existence propre et une épaisseur quasi « humaine », au point que Christian en tombe amoureux, ignorant que derrière l'avatar se cache Roxane, sa relation fugace d'un soir. Fort de son autonomie et de son emprise sur Roxane, l'avatar Cyr@no va tenter de s'émanciper en éjectant Roxane d'elle-même pour la déposséder de son identité. En fin de compte,

29. *Ibid.*, p. 14.

30. *Ibid.*, p. 218.

31. *Ibid.*, p. 10.

32. Voir Esther Benbessa, *La République face à ses minorités*, Paris, Mille et une nuits, 2003 ; et Pap Ndiaye, *La Condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Gallimard, 2009.

Roxane, « la comédienne effacée », ne fut-elle pas la première à usurper toute sa vie l'identité de son *alter ego* et avatar virtuel Cyr@no, la « coiffeuse inventée », en se faisant passer pour cette dernière afin de s'attirer frauduleusement les faveurs de Christian au moyen d'un faux profil n'existant que sur un site de rencontres ? On aurait donc affaire ici à une sorte de « contre-usurpation ».

Comment reconnaître la copie de l'original et l'original du plagiat lorsque toutes les formes coexistent et se complètent, tel est le nœud gordien ou la réflexion cornélienne que nous propose Bessora à travers l'anecdote autour de ce dédoublement de personnage. De Roxane ou de Cyr@no, qui habite le corps de l'autre ? L'exorcisme réside ici dans quelques points essentiels. Sur le plan sentimental, on peut lire le dédoublement de Roxane comme un psychodrame thérapeutique : sa relation virtuelle, qui n'est qu'un fantasme inassouvi de sa vraie relation échouée, serait une volonté de se guérir de la frustration de l'amour unilatéral qu'elle éprouve pour Christian en se réinventant/en renaissant via son avatar Cyr@no, telle une naufragée dans toute l'étendue des possibilités qu'offrent le cybermonde et ses réseaux sociaux. Sur le plan professionnel, Roxane espère aussi prendre un nouveau départ, en « tuant » symboliquement Savinien de Cyrano, dit de Bergerac, son homonyme dramaturge qui fait de l'ombre à sa carrière et à qui elle tente de faux procès tout au long du roman. En effet, Cyrano de Bergerac, le « vrai », « l'authentique », « l'historique », « le réel » résonne sur un second plan à travers les échos contemporains des personnages de Bessora : « Cyr@no aime Christian, pour plaire à Roxane. Et Christian aime Cyr@no sans le deviner. Mais qu'importe qui l'on aime, au fond, tant qu'il y a l'émeuvement et la dévoration ? Je suis la résolution dramatique du conflit amoureux³³ », lance Roxane. Et en cela, ce n'est pas tout à fait un hasard si Roxane, qui est aussi Cyrano dans le roman de l'écrivaine helvético-gabonaise, tombe amoureuse d'un Christian, puisque dans *Cyrano de Bergerac*, la célèbre pièce d'Edmond Rostand, le pacte sentimental passé entre Cyrano et Christian les lie jusqu'à la mort.

33. Bessora, *Cyr@no*, op. cit., p. 214.

Entre dérision, satire, sarcasme et ironie, d'autres parallélismes et divers éléments de vraisemblance nous rappelant la pièce de Roštand sont visibles dans le *Cyr@no* de Bessora. Car le roman offre évidemment plusieurs autres pistes de réflexion.

Du point de vue politique et au-delà de la fiction, l'écrivaine helvético-gabonaise nous pose des questions identitaires autour du sentiment d'appartenance multiple et divers, et du droit de choisir des autoreprésentations fractales et rhizomorphiques lorsqu'on est comme Roxane un sujet issu de la frontière, de l'entre-deux ou de l'entre-plusieurs. L'écrivaine souligne donc qu'entre mimétisme et acceptation de sa différence, tout se joue parfois dans les angles morts de l'assignation « par défaut ». Cette lecture permet d'envisager les conversations entre Roxane et son *alter ego* comme des conversations entre le personnage et son inconscient refoulé, ce qui peut être analysé comme une échappatoire, un exutoire ou un refuge pour mieux comprendre les batailles intérieures parfois contradictoires que se livrent les sujets hybrides.

Relevant d'une politique du *soi-même pas comme un autre*, le je(u) ambivalent, car trouble et troublant, de l'hybridité ou des hybridations dans un compénétrant « Je est un autre », est une technique narrative réitérative chez Bessora qui aboutit souvent à un dédoublement, une gémellité, une réincarnation, une dualité, un duel ou un antagonisme. Un tel choix narratif permet peut-être de décliner les multiples facettes d'une identité plurielle, ce qui invite les interlocuteurs, c'est-à-dire les autres et nous, à un incessant renouvellement du regard qui s'opère par le déplacement de la perception et donc de la réception, afin d'apprécier la complexité des identités-frontières.

L'écriture transfrontalière de Sylvie Germain au cœur de *L'Inaperçu*

LOUBNA ACHHEB

Université Mohamed Lamine Debaghine – Sétif 2



Créer des frontières, tracer et marquer indéfiniment les lisières qui séparent les mondes pour mettre en évidence les différences entre ces univers multiples, tel est le but ultime de la société humaine. Cette société semble, aujourd'hui, complètement dépossédée de ses anciennes croyances. La modernité ouvre des fenêtres sur le monde et crée par là des fissures au sein de ces anciennes forteresses pour permettre au nouvel ordre transfrontalier de voir le jour. Ce dernier se place à l'épicentre de l'espace littéraire moderne.

Le préfixe « trans », d'origine latine, est défini dans le dictionnaire *Larousse* comme suit : « au-delà, exprimant l'idée de changement, de traversée. » Le transfrontalier correspond au dépassement des frontières, à l'ouverture à l'autre. Ainsi, comment se traduit l'écriture transfrontalière de Sylvie Germain au sein de son roman *L'Inaperçu* ?

Sylvie Germain, dans *L'Inaperçu*, efface les frontières, les gomme et crée, à la place, des espaces-traités d'union. Elle utilise une écriture arborescente aux multiples ramifications pour mettre en lumière

le caractère transfrontalier de son récit. Son « style » d'écriture se déploie « dans les détails, mais dans tous les détails, et dans toutes leurs relations¹. »

Elle marque sa fresque romanesque par les courbes de plusieurs mondes qu'elle tente d'entrelacer : le mot et sa signification, le réel et l'imaginaire, la mémoire et l'histoire, le personnel et le social, le genre romanesque et le conte. Elle crée des personnages hybrides, métamorphosés, en mouvement, qui tentent de survivre dans un univers où les frontières sont préétablies. Ces personnages reflètent le métissage de leur société française anciennement colonisée par l'Allemagne : « La perspective postcoloniale [...] réfère ceux-ci aux pratiques coloniales, à l'enracinement culturel et à l'hybridation caractéristique d'un contexte social très particulier². »

Germain érige cet univers romanesque en plantant les poutres d'une écriture transfrontalière, originale et vibrant à son rythme : « le terme d'auteur est un terme flou, qui pose [...] inévitablement une certaine définition de ce que devrait être la littérature³ ». Sylvie Germain utilise, dans son écriture, des figures de style qui marquent cet entrelacs entre les différents mondes que nous essaierons d'étudier en nous appuyant sur les deux disciplines suivantes : la stylistique et la sociologie de la littérature.

Récit arborescent et personnages transfrontaliers

Sylvie Germain crée une écriture transfrontalière fondée sur un lien solide avec la nature. Le récit progresse selon une arborescence spécifique. Les événements de l'histoire se tissent, se succèdent, s'interpénètrent et se suivent selon une ramification parallèle à l'image

-
1. Gérard Genette, *Fiction et diction*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 221.
 2. Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, Puf, 1999, p. 50 (édition 2013, DOI : [10.3917/puf.mour.2013.01](https://doi.org/10.3917/puf.mour.2013.01)).
 3. Alain Brunn, *L'Auteur*, Paris, Flammarion, 2001, p. 13.

de l'arbre. Elle contribue, ainsi, à faire éclore un « arbre-roman » tel que représenté par son personnage Marie :

Un jour elle lui a dit : « J'ai longtemps voulu devenir un arbre, quand je serais grande, mais maintenant, c'est un livre que j'aimerais devenir. Un arbre-livre, dont chaque feuille serait une page écrite par le vent, les insectes, le soleil et la pluie, les oiseaux, les rayons de lune. Chaque printemps, une nouvelle histoire s'inventerait, elle resplendirait en été, se défeuillerait en automne, s'effacerait en hiver, et ça recommencerait, sans fin⁴.

Nous voyons se succéder, au sein de l'histoire, un ensemble d'éléments de la nature, une aquarelle de couleurs qui traduisent la volonté de l'auteure de dépasser la frontière limitée des mots pour animer les images produites par son écrit et leur donner vie.

Cette histoire commence en hiver durant la période de Noël, qui marque la rencontre entre Pierre Zébrouze et Sabine Bérynx. Pierre-Ephrem est le père Noël d'un centre commercial, et les enfants de Sabine prennent une photo avec lui. Cette photo permet aux deux personnages de se rencontrer et de connaître par la suite un amour déguisé en une profonde amitié.

Sabine a quatre enfants, trois garçons et une fille qui s'appelle Marie. Cette dernière est l'élément-clé de l'histoire, car sa douloureuse expérience de voir son père mourir en percutant un arbre la conduit à développer une obsession quasi frénétique des arbres. L'arbre devient l'air qu'elle respire, son inspiration, sa philosophie spécifique de la vie. Elle se crée une amie imaginaire, Zoé, qui lui permet de voyager de son monde vers le monde de la fiction.

Marie est douée du pouvoir transfrontalier du passage de la réalité vers la fiction. Mais elle n'est que l'écho ou le reflet de deux autres personnages : Pierre-Ephrem et Zélie. Pierre-Ephrem est également un passeur qui nous permet de nous déplacer d'un monde vers un autre à travers son prénom composé. La mère de Pierre lui donne ce prénom

4. Sylvie Germain, *L'Inaperçu*, Paris, Albin Michel, 2008, p. 86.

comme symbole de l'amour virtuel qu'elle n'a jamais pu concrétiser avec son mari Pacôme. Ephrem est un prénom chéri par son père car il renferme son amour inavoué et son homosexualité refoulée. Ce prénom, rejeté violemment par sa mère, crée en Pierre-Ephrem une blessure béante car il se trouve, malgré lui, prisonnier à l'entre-deux de ses parents, de ses prénoms. Il n'est plus Pierre ni Ephrem mais plutôt le « trait d'union » qui les rattache.

Zélie de même est un personnage transfrontalier. Elle est la sœur de Pierre du côté de sa mère. Zélie est le fruit défendu de l'amour entre une Française mariée et un soldat allemand à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale. Elle est métisse et crée une sorte de pont en chair et en os entre deux pays anciennement ennemis.

Or Marie semble, à un moment de l'histoire, ne faire plus qu'une avec Zélie, car les mêmes idées semblent surgir de la même source. Pierre est également une sorte de miroir reflet de la famille Bérynx, permettant à chacun de se voir sous son vrai jour. Cette confrontation avec soi-même permet à Sabine comme à Marie et à son frère Henri de se frayer un chemin vers la lumière après avoir traversé les pénombres de la dure réalité suite à la mort du mari et père.

Pierre, Marie et Zélie appartiennent à la même source ou au même arbre et se transforment, chacun son tour, en miroirs projetant leurs propres reflets qui se fondent, se confondent et à travers lesquels nous sont révélés les préjugés sociaux et les réalités amères de l'époque. Genette évoque cet entremêlement des reflets, de soi-même et de l'autre : « En lui-même, le reflet est un thème équivoque : le reflet est un double, c'est-à-dire à la fois un autre et un même⁵. »

Zélie se suicide et l'histoire de cet être hybride se défait : « Zélie [...] le nouveau-né, marqué d'une double tare – la bâtardise et le déshonneur patriotique⁶... ». Rejetée par les deux sociétés française et allemande et peinte comme une erreur de la nature, cette créature *bifrons* finit en fantôme errant, transformant Pierre en ombre-miroir et Marie en simple reflet :

5. Gérard Genette, *Figures I*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 21.

6. Sylvie Germain, *L'Inaperçu*, op. cit., p. 211.

elle pressentit entre elle et celle qu'elle-même avait été jusqu'à très récemment une parenté si aiguë qu'elle pensa par instants avoir écrit elle-même certaines phrases, à croire qu'il y avait eu, à distance spatiale et temporelle, vol de mots, de cris, de questions... Zélie se mettait parfois à distance d'elle-même, érigeant le pronom « je » en troisième personne, et elle omettait la ponctuation. L'absence de points à la fin des phrases donnait l'impression à Marie qu'elle risquait de tomber au bout de chacune, de tomber à pic dans le gouffre béant sous la surface des mots⁷.

Les personnages de l'histoire appartiennent à la même famille, seuls Pierre et la gouvernante des enfants leur sont étrangers, mais ils finissent dans le cercle familial des Bérynx, car la gouvernante épousera à la fin de l'histoire le grand père Charlam, et Pierre est vite adopté par Sabine et ses enfants, du moins *via* les liens du cœur. Des liens indéfectibles qui continuent à se solidifier malgré l'absence soudaine et prolongée de Pierre :

Mais quand, et où, commence une famille ? À chaque nouvelle union il en naît une neuve, et le surgeon à son tour devient souche. Peu à peu, les racines plus anciennes s'enfoncent dans la nuit, se dissolvent en silence. L'humus qu'elles forment en se décomposant continue cependant à nourrir l'arbre en incessante métamorphose⁸...

La famille se transforme, évolue, se métamorphose et suit le rythme de la nature car elle emprunte la forme de l'arbre qui se régénère à travers le temps. Ainsi, nulle personne n'est irremplaçable, le père se réincarne en Pierre, la grand-mère en la gouvernante et Zélie hante Pierre et se voit renaître à travers Marie.

L'arbre familial n'est qu'une représentation en miniature de l'arbre mondial. Ces personnages « interchangeable » reflètent la réalité de peuples à leur tour remplaçables dans le rôle qu'ils jouent dans cette

7. *Ibid.*, p. 145.

8. *Ibid.*, p. 83-84.

vie. Une « mimésis » du monde réel se développe à travers ce récit, confirmant les propos de Genette : « La représentation littéraire, la mimésis des anciens [...], c'est le récit⁹. »

Citons ici ce passage sur les victimes des guerres qui deviennent les bourreaux de demain et vice versa :

lui, Charlam, il en a sa claque des carnages, la Première Guerre mondiale a jeté sa grande ombre sur son adolescence, la Seconde, vingt ans plus tard, a ranimé cette ombre, encore plus lourde et suffocante, puis se sont répandues les guerres de décolonisation. Eh bien, puisque chacun a réclamé son dû d'indépendance, que chacun donc reste chez soi [...]. Henri prétend vouloir témoigner [...]. Les témoignages se télescopent, se contredisent, une guerre chasse l'autre, on finit par les confondre [...]. Les victimes et les bourreaux se font souvent interchangeable [...], permutables, car il n'y a pas des bons et des méchants rangés en blocs distincts et fixes de chaque côté d'une barrière [...]. Il est fréquent que le souffre-douleur d'un jour se mue en tortionnaire dès que l'occasion s'en présente¹⁰.

Cette représentation de l'histoire en boucle est peinte par Auerbach de la façon suivante :

j'ai nommé *figurative* la conception de la réalité qui a prévalu à la fin de l'Antiquité et durant le Moyen Âge chrétien [...]. Selon cette conception, un événement qui s'est passé sur la Terre ne signifie pas seulement cet événement même, mais aussi, et sans préjudice de sa réalité concrète *hic et nunc*, un autre événement qu'il annonce ou qu'il répète en le confirmant¹¹.

L'écriture arborescente s'étend tel un arbre et appuie la pensée dialectique de Lucien Goldman, car l'individu n'a de sens qu'une fois

9. Gérard Genette, *Figures II*, Paris, Le Seuil, 1969, p. 55.

10. Sylvie Germain, *L'Inaperçu*, op. cit., p. 174-175.

11. Eriřh Auerbach, *Mimésis, la représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris, Gallimard, 2000, p. 550-551.

immergé dans le groupe social : « toute vérité partielle ne prend sa véritable signification que par sa place dans l'ensemble¹². » Le narrateur est hétérodiégétique, omniscient et utilise la troisième personne du singulier pour parler des personnages de l'histoire. Il met donc une distance voulue entre lui et ces êtres de papier pour donner un effet réaliste à son récit. Il enlève à ses personnages leur individualité en les privant d'utiliser le « je », en prenant lui-même la parole et en parlant d'eux en utilisant le « il » pour les inclure dans le groupe social comme éléments dépendants du tout. Cette mise à distance est parallèle à celle qu'opère Zélie dans sa représentation de sa personne en faisant du « je » un « elle ». « Zélie Zélie Zélie j'ai beau crier murmurer écrire mon nom personne ne répond pas même moi Je s'est sauvée¹³ ».

Le narrateur raconte l'histoire du roman selon un ordre chronologique pour suivre l'ordre naturel de la vie. Cependant, des bouleversements s'opèrent à des points précis de l'histoire car le passé surgit soudainement en *flashback* pour justifier l'état mental des personnages. Il évoque ainsi la mort du père Bérinx, qui conduit sa fille Marie à voyager du réel à l'imaginaire. Il met également en lumière les raisons qui ont conduit Pierre à se transformer en fantôme errant et en simple reflet de son entourage, à savoir l'absence d'amour au sein de sa famille et la naissance de sa demi-sœur Zélie, hybride et repoussée par les deux sociétés française et allemande. Une reconstitution mémorielle s'opère et reflète l'histoire de l'invasion allemande en France. Cette mémoire personnelle de Pierre qui voit sa mère complètement dénudée et crâne rasé au milieu de la foule avec sa fille nue dans les bras, preuve de son déshonneur, est en fait une parcelle de la grande histoire de la Deuxième Guerre mondiale et une dénonciation de certaines bavures du passé.

Le récit de Sylvie Germain, « fini, mais non achevé¹⁴ », se ferme sur le personnage principal en quête des personnes aimées de son

12. Lucien Goldman, *Le Dieu caché*, Paris, Gallimard, 1959, p. 15.

13. Sylvie Germain, *L'Inaperçu*, op. cit., p. 151.

14. Dominique Budor et Denis Ferrari, *Objets inachevés de l'écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001, p. 28 (en ligne : <http://books.openedition.org/psn/9804>).

passé récent. *L'explicit* de l'histoire dévoile l'éternel déplacement du héros dans l'espace et dans le temps et permet à l'auteure d'éterniser sa boucle transfrontalière.

Figures hybrides et textes transgénériques

Sylvie Germain utilise, dans son écriture, des figures de style hybrides pour révéler sa réalité transfrontalière. Ses textes représentent un véritable métissage dans lequel plusieurs genres s'interpénètrent, faisant basculer le roman du réel vers l'imaginaire et vice versa :

Ce nouveau vraisemblable est très différent de l'ancien, car il n'est ni le respect des « lois du genre », ni même leur masque, mais procède de l'intention d'altérer la nature tripartite du signe pour faire de la notation la pure rencontre d'un objet et de son expression¹⁵.

L'intertextualité y a également une grande place, car la référence à certaines grandes œuvres démarque les lignes frontalières du roman unique et en fait un produit social conforme à la théorie sociologique de Lucien Goldman. Ce roman est donc « transtextuel » et « transgénérique ».

L'auteure utilise des figures de style qui marquent l'hybridité de son roman. Elle utilise principalement la métaphore, la synecdoque et l'antithèse. La métaphore est la figure de base qui donne au récit son pouvoir transfrontalier. Elle « peut être ouverte à de multiples interprétations¹⁶ », et elle passe d'une fonction à une autre :

Nous faisons de la métaphore [...] une figure exemplaire, prototypique des autres, parce qu'elle est potentiellement capable de remplir toutes

15. Roland Barthes, *Littérature et réalité*, Paris, Le Seuil, 1982, p. 89.

16. Umberto Eco, *De la littérature*, Paris, Grasset, 2002, p. 192-193.

les fonctions dont une figure peut être investie, résumées par les trois règles : plaire, émouvoir, instruire [...]. La métaphore résume et symbolise de plus le pouvoir et les limites du langage¹⁷.

Les mots sont pour l'écrivaine l'essence même de la métaphore. Marie les décrit ainsi : « un dictionnaire [...], elle a dit que c'était pour mieux fouiller dans les boyaux des mots et traquer les poux qui leur courent dans la tête¹⁸. »

La langue suit le tracé de l'arbre. Elle emprunte ses contours, et possède selon Sylvie Germain « ses racines » et « ses dérivés ». Mais les mots ont leurs failles ou leurs « poux », que l'auteure et ses personnages tentent de dépasser pour tendre vers la véritable créativité littéraire :

Encore des mots dont la tête doit grouiller de poux, et aussi de coccinelles, de libellules, de hannetons et de sauterelles. Maintenant qu'elle possède un dictionnaire, elle va pouvoir aller fouiller dans la langue, elle se fera des listes de mots avec leurs dérivés, leurs synonymes, leurs homonymes et leurs composés. Et elle déterrera leurs racines. Avec les racines, on peut faire d'excellentes décoctions¹⁹.

Le mot « instantané » a été décomposé par Sabine de la façon suivante :

L'instantané ! Ce mot qui lui est venu à l'esprit y fait soudain la pause, il sonne drôlement, se dit-elle, et elle le décompose mentalement : in-stant-ané. Elle appelle à la rescousse ses bribes de souvenirs des leçons de latin de l'époque où elle était collégienne, et recommence sa dissection : préfixe *in* – dans, parmi, en, sur ; verbe *stare*, *status* – se tenir debout. Mais qu'est-ce qui se tient debout ?, et sur, ou dans quoi ? Une miette de temps solidifiée luisant sur le cours du temps comme un grain de mica dans une nuée de poussières ? L'instant : la grâce d'un

17. Catherine Fromilhague, *Les Figures de style*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 86.

18. Sylvie Germain, *L'Inaperçu*, op. cit., p. 56.

19. *Ibid.*, p. 59.

funambule décrivant une arabesque sur son fil tendu au-dessus d'un abîme. Mais ses pensées s'emballent et se mettent à divaguer : instant à naître, instantané-le-divin-enfant [...]. L'enfant est né... un cent d'années, un sans d'année, un sang d'année, un sang damné²⁰...

L'écrivaine crée, par cette multitude de métaphores sur la notion du temps, un parallélisme avec l'enfant au « sang damné » de l'histoire, Zélie, la métisse indésirable, l'être qui aurait dû raccorder les liens tendus entre deux pays anciennement ennemis et qui pourtant se suicide à cause de l'impact social de son hybridité :

Elle avait bien demandé l'équivalent du mot père, pas celui de papa, ce mot-là ne revenait qu'à Pacôme qui en assurait parfaitement la fonction. *Vater. Mein Vater. Mein richtiger Vater, Herr Johann Bohmland...* Celui-là n'avait pas d'autre fonction que celle d'exister quelque part, de vivre en intouchable, en invisible, derrière « un rideau de fer », longue balafre qui coupait l'Europe en deux²¹...

Cette métaphore de « la balafre », comme référence au mur de Berlin, conduit Zélie vers cette même blessure :

Les lavis représentaient presque tous un visage féminin [...] dont il était difficile de deviner l'âge, l'extrême jeunesse du modèle étant chaque fois parasitée, voire phagocytée par des déformations, des outrances, des blessures, des marques de grande vieillesse [...]. Le regard [...] semblait condenser à l'excès des contraires - transparent et obscur, fixe et tremblant, candide et violent, défiant et suppliant²².

La métaphore est en déplacement dans l'œuvre, du pays au personnage, au mot. Ces ramifications et ces branchages de métaphores s'interpénètrent pour faire perdurer « l'arbre-roman ». La métaphore

20. *Ibid.*, p. 40.

21. *Ibid.*, p. 223.

22. *Ibid.*, p. 144.

émigre d'un contexte à un autre pour donner naissance à une multiplicité de sens métissés.

L'auteure justifie une succession de métaphores par les rêves que font Marie et sa mère Sabine. Marie mène le lecteur vers la compréhension du symbole du personnage de Pierre-Ephrem, qui est double. Ephrem représente le fantôme évanescent de l'histoire :

Le rêve de Marie : [...] Ephrem !... À ce dernier nom lancé dans le puits, aucun plouf caverneux ne fait écho, le nom-caillou ne chute pas à pic comme les précédents, il descend à la façon d'une plumule ou d'une feuille, lentement et sans bruit, et aucun visage ne transparait, le gris de l'eau prend juste un éclat argenté²³...

Il est, en même temps, le miroir reflétant des réalités cachées et inavouées du monde qui l'entoure. « L'éclat argenté » que prend l'eau lorsque le caillou Ephrem chute en son sein, se dotant de la légèreté d'une plume, est la preuve vivante de sa qualité de reflet.

Le rêve de Sabine nous introduit dans un autre monde car il met en parallèle l'image du papillon géant qui n'a plus de couleurs, Pierre, avec le fantôme de son mari Georges :

Le rêve de Sabine : [...] Le papillon osseux s'anime, il bat des ailes et s'envole lourdement. « C'est un machaon, dit Georges apparaissant dans le champ de vision de la rêveuse, un machaon géant, mais il a perdu ses couleurs. Et moi mon billet de loterie. À cause de toi. Tu perds toujours tout, imbécile²⁴ ! »

« Le billet de loterie » se trouve au centre du tourment. L'argent facile est le noyau du malheur de la famille Bérynx et le cœur vibrant de toute guerre depuis la création de l'humanité. La matière a, par cet effet, son impact sur la vie de l'homme, et le marxisme prend ses marques dans ce passage. Une référence intertextuelle à *La Peau*

23. *Ibid.*, p. 123.

24. *Ibid.*, p. 125.

de *Chagrin* est introduite subtilement dans cet extrait. Cette peau qui écourte la vie du personnage principal de Balzac et qui lui donne le pouvoir de s'enrichir est pareille à ce « billet de loterie » « d'Amadou » perdu qui provoqua la mort de Georges.

Sylvie Germain cite également implicitement *Les Caves du Vatican* d'André Gide lorsque Pierre joue avec un mendiant à pile ou face pour voir s'il accepte ou pas la proposition de travailler dans le magasin de Marie. Cette scène met en exergue les jeux du hasard qui ont marqué la vie du personnage principal de Gide, Lafcadio. Ce dernier se focalise sur les ombres et les lumières qui pénètrent dans le compartiment du train dans lequel il se trouve, et c'est le chiffre qui va décider soit du meurtre qu'il doit commettre soit de la survie de son compagnon de route. Ce personnage bascule de sa condition de héros à celle d'anti-héros, tandis que dans *L'Inaperçu* Pierre-Ephrem se métamorphose de l'état d'ombre insignifiante vers celui d'être à part entière.

Le passage de la pièce de monnaie renvoie en outre aux *Misérables* de Victor Hugo, lorsque l'enfant fait basculer involontairement sa pièce de monnaie sous le pied de Jean-Valjean qui refuse de la lui rendre. Cette histoire est l'une des plus marquantes dans le parcours du héros qui passe de son état de voleur à celui d'homme honnête. Germain cite Fantine et la représente comme le double de la mère de Pierre car toutes les deux ont été trompées par la lâcheté des hommes et ont succombé dans les limbes de l'injustice sociale et de ses préjugés.

Sylvie Germain utilise par ailleurs la synecdoque comme « un lieu discret d'émergence de la subjectivité²⁵ ». La synecdoque est une figure qui tente de reconfigurer la peinture romanesque de l'auteure. Elle permet au lecteur de voir l'histoire selon un angle différent. Le récit se focalise sur l'image du « pied » de Marie qui prend une grande ampleur dans le roman :

Son père était mort, sa poupée Angèle écrabouillée, son pied droit broyé dans les tôles, mais Zoé, elle, était intacte. La seule pleinement rescapée, du fait de sa nature fluide, de son corps subtil. Expulsée de la voi-

25. Catherine Fromilhague, *Les Figures de Style*, op. cit., p. 61-62.

ture au moment de l'accident, Zoé ne s'était pas aplatie contre l'arbre, mais s'y était introduite à la façon d'une dryade, elle avait juste changé d'habitat. Et, pense Marie, Zoé se chausse parfois, comme d'une bottine, de son pied scié pour s'amuser. Dorénavant, elles ont cela en commun, un pied pour deux, chacune l'utilisant à sa manière, Zoé par fantaisie, par coquetterie, Marie pour s'aventurer derrière la peau des choses, sous la terre, jusqu'aux séjours des morts, et sous l'écorce des arbres. Un pied pour la mener ailleurs, profond dans l'humus, la glaise, les roches, jusqu'au magma²⁶.

Ce pied vivant est le reflet de Marie. Il représente la part d'elle-même qui n'est plus mais qui l'aide, cependant, à transpercer le réel pour pouvoir accéder au monde imaginaire. C'est donc son pied qui lui donne le pouvoir transfrontalier de voyager entre ces deux univers. Ce pied est le point de départ qui justifie le caractère transgénérique du texte. Le conte y prend une grande part, avec des références au petit poucet, au chat botté et au motif des bottes magiques. Le pied imaginaire de Marie l'aide à développer son imagination et lui permet de devenir écrivain.

Un autre conte prend des proportions démesurées dans ce roman, car il devient une sorte de métaphore du roman. C'est le conte de Benjamin Rabier, que l'auteure présente ainsi :

Agrafée à la carte correspondant à ses huit ans, il y avait une page arrachée à un livre [...] de contes de Benjamin Rabier, on y voyait des troncs d'arbres immergés dans l'eau à mi-tronc, et sur cette eau bleu pâle tachée de vert et d'orangé voguaient des souris embarquées dans des sabots de bois. Une grenouille se tenait dans un coin, l'air malicieux, assise sur un nénuphar. Sabine avait lu le texte écrit sous l'image. « Mais que se passe-t-il dans la forêt inondée ? Des centaines d'embarcations transportent des mulots, des musaraignes, des rats d'eau et des écureuils. D'ailleurs, toutes ces gondoles improvisées ont la forme d'un sabot : quel est donc ce mystère ? C'est tout simplement la

26. Sylvie Germain, *L'Inaperçu*, op. cit., p. 53-54.

taupe Régliſſe qui vient de sauver la vie à tous les rongeurs, ses frères, de la forêt inondée²⁷ ».

L'auteure procède à l'emboîtement du conte dans le roman en l'inſérant dans la boîte à souvenirs de Georges Bérynx, le mari de Sabine. Mais ce conte se propage au sein du roman et reflète le naufrage des personnages submergés par leurs expériences passées et étouffés par les dérives d'une société injuste. Pierre représente « la taupe Régliſſe », car il est le sauveur des autres personnages perdus de l'histoire, dans la mesure où il est le miroir qui les oblige à faire face à leur propre réalité, comme Narcisse face à son reflet. Le roman se trouve ainsi contaminé par les éléments du conte.

La sans domicile fixe incarne la grenouille du conte de Rabier de la façon suivante :

Il y a pire que les clodos, aux yeux de Marie, ce sont les clochardes [...]. Aucune pudeur chez la clodo, aucun souci du regard des autres [...]. Elle vidait tranquillement sa vessie, laissant s'étaler son urine autour de ses pieds ainsi qu'un nénuphar jaune et malodorant. La femme évoquait vraiment une grosse grenouille installée sur une plante aquatique [...]. Les contes disaient donc vrai, les êtres humains pouvaient se transformer en batraciens²⁸.

L'auteure ne se contente pas du conte comme genre importé dans l'œuvre mais se réfère également à d'autres domaines artistiques comme la peinture. Sylvie Germain cite l'histoire de l'artiste Hokusai pour marquer l'espace de la fracture. Cet entre-deux marque la séparation des lambeaux qui en s'unissant ne forment plus qu'un objet aux cicatrices et aux frontières délimitées :

il lui a parlé de Hokusai qui vers la fin de sa vie se faisait appeler « le vieillard fou de peinture ». Une légende à son propos racontait

27. *Ibid.*, p. 27-28.

28. *Ibid.*, p. 59.

qu'un vase sur lequel il avait peint une vue du Fuji-San s'étant brisé, il l'avait recollé et s'était appliqué à en souligner toutes les lignes de fracture avec un fil d'or, afin d'inscrire sur le vase restauré la mémoire de sa chute et d'en rehausser la beauté [...]. Puis il a tendu à Marie [...] une chaînette en or [...] pour entourer sa cheville [...]. Elle [...] a cassé en deux [le bijou] et [l'a] jeté par terre²⁹.

L'auteure donne par ailleurs à un tableau de Rothko un pouvoir absolu sur l'œuvre. Ce tableau se trouve à l'épicentre de la vie des personnages car il représente le trait d'union qui relie différentes frontières. Le tableau est construit à partir d'antithèses qui représentent la vision du monde du peintre :

la reproduction du tableau de Rothko demeure pour Henri une fenêtre ouverte sur le monde, sur l'inexploré du monde – là encore, il s'agit d'un inaperçu qu'un homme s'est appliqué à rendre discernable, sensible, l'inaperçu de drames où le visible et l'invisible, la lumière et la nuit se frôlent, en s'éraflant ou se caressant, où les couleurs se meuvent à fleur d'immobilité en un double mouvement de contraction et de dilatation, où une aventure silencieuse se joue dans l'inconnu d'un espace en expansion³⁰.

Sylvie Germain relie les deux mots opposés par la conjonction de coordination « et ». Ce « et » est à son tour un trait d'union pour marquer le mouvement du mot vers son opposé. Ce déplacement s'effectue à la fin de l'histoire par l'intermédiaire de Pierre-Ephrem, qui se métamorphose de son ancien état de reflet-ombre à celui d'être de chair et de sang. Il se met sous chrysalide pour concrétiser ce processus transfrontalier :

Mais chaque goutte du temps qui s'écoule ainsi au ralenti est saturée de souvenirs, d'ombres et de leurs mêlées, de chuchotis, pareille

29. *Ibid.*, p. 89.

30. *Ibid.*, p. 193.

à celles qui suintent sur la voûte des grottes et qui, lorsqu'elles sont pleines, mûres comme des grains de raisin gorgés de suc, se détachent et tombent. Leur chute est longue, étrangement lourde et légère, discrète et brillante, muette et sonore à travers le gouffre rocheux. Ainsi se forment les stalactites et les stalagmites. Lorsqu'elles se rejoignent, une colonne torse se dresse, immense cordon ombilical reliant les tréfonds au sommet, les ténèbres au seuil du jour. Le processus peut durer des milliers d'années. En Jésus le Bœuf, il a duré huit ans³¹.

Et il finit par se transformer en être de lumière à l'image du tableau de Rothko : « Elle lui trouve [...] des yeux d'une couleur étrange, gris argenté, comme ensoleillés de lune³², [...] comme des flaques de pluie avec du soleil dedans³³. »

Conclusion

Pour conclure, nous dirons que l'écriture de Sylvie Germain est profondément transfrontalière. Elle représente le monde du roman par le biais d'un récit arborescent inspiré de l'image de « l'arbre-roman ». Ses personnages se meuvent et se déplacent d'eux-mêmes à l'autre, d'un pays à un autre et du réel à l'imaginaire. Subissant l'influence familiale et sociale, ils finissent par se métamorphoser.

L'auteure utilise certaines figures hybrides telles que la métaphore, la synecdoque et l'antithèse pour marquer le passage transfrontalier à l'intertextualité. L'écriture transfrontalière procède par références à d'autres romans, à d'autres genres littéraires et à d'autres arts pour aboutir à une écriture originale, transcendante, épurée et tendant ses ramifications vers l'autre face de la frontière qui sépare la littérature de ce qu'il faut bien appeler le réel.

31. *Ibid.*, p. 136.

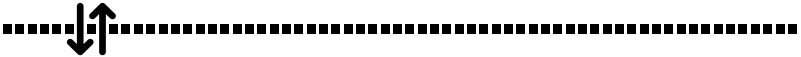
32. *Ibid.*, p. 239.

33. *Ibid.*, p. 240.

Propagande et construction de la culture transfrontalière chinoise

YUE YUE

Université de Bretagne occidentale



Après 1949 et la prise du pouvoir par le PCC, en Chine, la propagande s’empare du thème des zones frontalières. Elles sont présentées, d’une part comme un espace encore sous-exploité qu’il faut mettre en valeur (un « *Far East* » en écho au *Far West* américain), d’autre part comme proches de la frontière, cette limite territoriale qu’il faut défendre face aux puissances étrangères présentées comme « capitalistes » et « impérialistes ». Elle mobilise également le sentiment national, et en appelle au tréfonds du patriotisme chinois, mettant en avant des promesses d’avenir et, à ce titre, exaltant un projet fédérateur et mobilisateur : la mise en valeur des nouvelles richesses naturelles des régions frontalières, fondement nécessaire de la construction d’un monde nouveau par la création d’une industrie moderne et puissante.

Cette propagande accompagne une politique volontariste. Mao Zedong avait lancé le slogan « Allez dans les régions frontalières, allez dans des endroits où le pays a besoin de vous, afin d’établir la

frontière et de mettre en valeur les régions frontalières¹ ». De fait, ce n'est pas là une incitation mais un ordre. En effet, il est ordonné à des milliers de soldats de l'Armée de libération de s'installer dans les régions frontalières. À l'image des colons romains, outre leur rôle militaire, ils doivent assurer un emploi agricole ou ouvrier dans le cadre de la planification du développement économique du territoire où ils sont déplacés. Ils sont bien vite rejoints par d'autres : mendiants, ouvriers, jeunes intellectuels ou encore prisonniers de guerre. Cette migration forcée constitue le plus grand déplacement de populations jamais orchestré par un État², et conduit à une sinisation de zones qui étaient jusqu'alors jugées comme périphériques par le pouvoir impérial.

De plus, les régions frontalières sont habitées par des populations non-hans - des « minorités » -, dans les années 1950³, sur ordre du pouvoir chinois. À l'époque impériale, ces territoires étaient considérés comme périphériques et leur d'intérêt était stratégique et commercial. Il s'agissait de zones-tampons entre la Chine et ses voisins, dont les voies de communications étaient sous la domination du pouvoir impérial représenté par un préfet et des troupes. Jamais celui-ci n'y a mené une politique d'assimilation systématique en imposant la langue et la culture chinoises ou des principes confucéens. La sinisation se limitait à une élite ralliée au régime impérial et qui était le relais de la domination chinoise : aussi, sur place, les langues et les cultures indigènes perduraient-elles. Pour les Chinois, ces non-Hans n'étaient pas pleinement chinois, ils restaient des « barbares ». Et les non-Hans eux aussi avaient ce sentiment d'altérité. En 1950, dans les zones frontalières, il était dénombré cinquante-cinq minorités, parmi lesquelles trente dont la langue se rattachait à quatre grandes familles linguistiques. Et onze de ces langues étaient parlées par des peuples

1. Voir Sun Baoquan, « De la théorie définissant les relations entre la Chine ancienne et les peuples barbares à l'unification du territoire frontalier : la transformation de la notion de frontière et des rapports du pouvoir chinois avec les minorités », *Journal de l'Université de Yunnan*, n° 6, 2015, p. 43-47. Nous traduisons tous les titres.
2. Voir Zhao Rukun, « L'immigration chinoise dans les zones frontalières, années 1950-1960 », *Études sur l'histoire du PCC*, n° 2, 2012, p. 23.
3. Voir Ma Dazheng, « La politique et la gestion frontalière dans la Chine ancienne », *Études sur la région ouest*, n° 4, 2002, p. 8.

installés de part et d'autre de la frontière, par des peuples transfrontaliers⁴. Du point de vue administratif, il existait huit pays et une région chinoise habités par ces peuples transfrontaliers⁵. Ce sont, au nord-ouest, des Kazakhs, au nord-est, des Mongols ainsi que des Coréens⁶, et au sud, une vingtaine de peuples⁷ (une dizaine au contact du Vietnam⁸ et une dizaine encore au contact du Laos⁹). Par ailleurs, avant 1919, pour ces peuples transfrontaliers, la frontière n'est pas conçue comme une ligne séparant deux États, mais plutôt comme une « marche commerciale », c'est-à-dire comme un espace continu correspondant à celui occupé par cette population, population qui est différente par son origine, sa langue et sa culture, de celle dominante dans les deux États situés de part et d'autre de la marche. Ces peuples des marches avaient conscience de former une même communauté, voire une nation, dont l'existence se nourrissait d'échanges continuels, en particulier familiaux.

Traditionnellement, ces marches ont été assimilées à des territoires lointains, peuplés par des barbares, et sur lesquels pèse la menace ennemie. Les Chinois qui y étaient envoyés étaient éloignés de leur famille et de leur culture. Ils souffraient alors d'isolement, et, de plus, ils connaissaient, en raison des conditions climatiques et de la pauvreté de ces régions, des conditions de vie difficiles, souffrant de la faim et de la soif, alors que le contrôle de la frontière exigeait une attention et des efforts sans cesse renouvelés. Par ailleurs, ceux qui étaient envoyés

-
4. Voir Jin Chungzi, « Les minorités transfrontalières en Chine », *Minzu tuanjie*, n° 5, 1995, p. 22.
 5. Voir Li Junqing et Li Haibo, « Les minorités chinoises transfrontalières et la gestion des affaires publiques de la frontière », *Cahiers de la gestion publique*, t. 12, 2015, p. 7.
 6. En fait, il y a officiellement en tout cinquante-six minorités sur le territoire chinois, puisque les Hans sont réputés être une minorité alors qu'ils constituent la majorité du peuple chinois.
 7. Voir Cao Peng, *Études sur les nations transfrontalières depuis vingt siècles dans le nord-est de la Chine*, Beijing, PU de l'Université centrale des minorités, 2013.
 8. Voir Shuai Youfu, « Les minorités transfrontalières entre la Chine et le Vietnam », *Journal frontalier Hongh*, 6 juin 2011.
 9. Voir Fan Honggui, « Études sur les nations transfrontalières en Chine entre le Vietnam et le Laos. Compte rendu d'une enquête menée sur le terrain portant sur les populations d'Asie du Sud-Est, sous la direction de Makoto Tsukada », *Cahiers du Musée national des minorités du Japon*, n° 32, 2006.

dans les zones frontalières éprouvaient le sentiment que les Chinois de l'intérieur n'avaient pas conscience des souffrances qu'ils enduraient pour les protéger ; aussi avaient-ils la sensation d'être abandonnés à leur triste sort, et, mélancoliques et nostalgiques, n'aspiraient-ils qu'à quitter au plus vite ces zones frontalières. Cette tonalité négative se retrouve dans l'ensemble de la littérature chinoise. Le premier exemple de cette vision que nous pouvons donner, qui est également l'un des plus connus, se trouve dans un poème figurant dans le *Shijing* (*Le Classique des vers*), qui est la première anthologie poétique chinoise, datée du VII^e siècle avant Jésus-Christ :

Cueillons les fougères, cueillons les fougères
 Les fougères sont tendres.
 Nous disons : à quand le retour, à quand le retour ?
 Notre cœur est accablé de soucis,
 Notre cœur soucieux brûle de tristesse.
 Nous endurons la faim, nous endurons la soif.
 Nous ignorons combien de temps durera le service
 Et personne pour envoyer un message chez nous.
 Quand nous sommes partis autrefois
 Les saules nous caressaient.
 À présent je pense au pays.
 La pluie et la neige tombent en abondance,
 La route où nous avançons est longue.
 Nous endurons la faim, nous endurons la soif, nos cœurs sont blessés
 de chagrin
 Et personne pour avoir pitié de nous¹⁰ !

Ce poème et d'autres qui se trouvent dans le *Shijing* livrent des représentations qui, reprises et répétées, sont devenues des stéréotypes, supports de thèmes poétiques. Un genre littéraire spécifique en est né, qui a inspiré des générations de poètes chinois, tant à

10. Voir Jacques Pimpaneau, *Anthologie de la littérature chinoise classique*, Arles, Piquier, 2004, p. 68-69.

l'époque Han qu'à l'époque Tang, lors de laquelle ce genre des poèmes sur la frontière connaît son apogée. Si, dans les poèmes de ce genre, la veine naturaliste donne lieu à des descriptions de paysages souvent sublimées par l'expression poétique, les stéréotypes demeurent. Cette permanence traduit, chez les poètes classiques chinois, une non-prise en compte d'évolutions pourtant réelles, une distanciation et une absence totale d'empathie pour les zones frontalières et leurs habitants. Cette distance est d'ordre culturel : les zones frontalières non sinisées apparaissaient aux lettrés chinois façonnés par les idées confucéennes comme « barbares ». Ce jugement dévalorisait ces zones et leurs habitants, qui étaient ainsi infériorisés et méprisés par les lettrés chinois, et plus largement par les Hans.

Cette vision des zones frontalières issue de la culture chinoise ne pouvait être celle du PCC. En effet, le projet communiste constitue une rupture nette et brutale avec l'ancien régime et sa culture confucéenne. Le pouvoir entend mettre en valeur au plus vite les zones frontalières, au profit de l'industrialisation du pays et du développement de la puissance chinoise – volonté qui exige l'intégration de ces régions dans un projet national auquel les populations locales doivent adhérer et contribuer. Pour les convaincre et les entraîner, le contenu des œuvres, désormais diffusées sous forme de chansons, est tout autre que celui de la littérature classique. Et pourtant, malgré de nombreuses différences, il existe une ressemblance entre la représentation des zones frontalières dans la poésie chinoise classique et leur représentation dans la propagande communiste des années 1950-1970. En effet, en dépit de son aspect plus réaliste, la chanson de propagande – comme précédemment les poèmes classiques – ne rend pas compte des zones frontalières en elles-mêmes, en particulier de leur vie économique et de leur société. Partout dans les zones frontalières sont célébrés les effets bénéfiques du communisme chinois. Cette glorification, par son caractère identitaire très marqué, renforce l'idée d'une frontière linéaire (en opposition à l'idée de marche), en deçà de laquelle vit le peuple chinois et se développe le modèle communiste défini par Mao Zedong. Mais cette frontière, dans les années 1950-1970, n'est pas, comme précédemment entre 1920 et 1949, une ligne dont il faut assurer la défense face

aux ennemis étrangers. Le temps est au déploiement vers l'extérieur d'une Chine devenue communiste. L'internationalisme lié au mouvement communiste (« Prolétaires de tous pays, unissez-vous ») met l'accent sur l'établissement de liens avec les « pays frères », surtout s'ils sont frontaliers de la Chine. Ainsi, la continuité géographique avec le Vietnam est soulignée, ainsi que la participation à un même combat révolutionnaire. La géographie et l'histoire récentes font de la Chine et du Vietnam des « frère et sœur » communistes :

L'eau est connectée à l'eau
 Les montagnes sont connectées aux montagnes.
 Les peuples chinois et vietnamien se joignent par les mains.
 L'amitié de Pékin, Hanoï.
 L'unité de la révolution lie la Chine au Vietnam. Nous sommes frères et
 [sœurs,
 Nous sommes intimes,
 Nous nous battons ensemble,
 Nous nous soutenons les uns les autres.
 Saluez la victoire glorieuse au brillant lendemain.
 La rivière Rouge unit Hanoï et Pékin.
 L'ondulant fleuve Yangtze célèbre la Chine et le Vietnam.
 Chine ! Vietnam !

D'autres chansons célébrant cette fraternité idéologique évoquent les relations de la Chine communiste avec l'URSS ou encore avec la Corée du Nord, dont elle a soutenu le combat contre la Corée du Sud et ses alliés américains. Loin d'être un divertissement, la chanson, qui est le média privilégié de la propagande du PCC, traite, à sa manière, des problèmes sociaux et politiques du pays, se renouvelle au rythme de l'actualité, et, par sa diffusion exclusive – les chants traditionnels sont exclus du champ public –, contribue à l'embrigadement des Chinois, à leur endoctrinement, mais aussi à leur alphabétisation, et pour les minorités à leur sinisation et donc à leur acculturation.

Cette sinisation et cet endoctrinement des zones frontalières sont confortés par deux séries d'actions complémentaires. D'une part, le

gouvernement, qui envoie sur place des instituteurs et des professeurs chinois, procède à l'ouverture systématique, selon l'importance des lieux habités, d'établissements d'enseignement élémentaire, secondaire ou supérieur, ainsi que de cours du soir intensifs pour les adultes – tous ces établissements étant conçus sur le modèle chinois et appliquant des programmes dont le contenu a été revu et redéfini par le gouvernement communiste. D'autre part, des habitants des régions rurales ou urbaines frontalières, soigneusement sélectionnés, sont envoyés dans des villes chinoises pour les « immerger » dans la culture chinoise et l'idéologie communiste, afin qu'au terme de leur formation, une fois de retour au pays, satisfaits de la distinction dont ils ont été l'objet et de la promotion qu'elle leur a valu, ils soient autant d'auxiliaires, de relais et de porte-paroles du PCC, quadrillant ainsi de façon systématique les régions frontalières.

Menée à marche forcée, cette réorganisation culturelle accomplie en Chine et dans les régions frontalières posait, au-delà de la frontière, des problèmes dans certains États voisins – Japon, Corée et Vietnam surtout – et dans les marches. Au Japon, en Corée et au Vietnam, la civilisation chinoise, en raison de son haut degré de développement, avait exercé une influence : la langue chinoise y était parlée, l'écriture en chinois pratiquée, et en Corée le confucianisme s'était imposé. Dans les marches, chacun des peuples transfrontaliers avait élaboré une culture commune, peu sinisée, dotée d'une langue propre – qui n'était pas le chinois –, fondement d'une identité régionale affirmée et vivace. La réorganisation culturelle rebattait des cartes issues d'une histoire parfois millénaire, puisque remontant largement à l'époque Tang, d'autant que dans la partie des marches qu'il contrôlait, le gouvernement chinois entendait faire disparaître la culture traditionnelle et en imposer une nouvelle, donnée comme supérieure¹¹.

Conscient des tensions qui peuvent résulter de ce programme, le gouvernement chinois agit rapidement. Dès 1950, il dote des villes frontalières comme Nanning, Guilin et Yanbian d'établissements scolaires

11. Voir Zhou Xiaobing, *Études et réflexions sur le développement de la langue chinoise en Corée, au Japon et au Vietnam*, Guangzhou, Presses de la Faculté des sciences humaines, 2008, p. 29-34.

capables de recevoir les étudiants des pays voisins, qui, selon leur désir et avec l'accord des autorités chinoises, peuvent ensuite poursuivre leur formation dans les universités les plus prestigieuses de Chine¹². L'effort est important, puisque, par exemple, depuis 1965, on dénombre plus de 2 000 étudiants vietnamiens ayant fait leurs études dans une vingtaine de villes chinoises. D'autre part, dans les marches, au-delà de la frontière, le gouvernement chinois, avec l'accord des gouvernements concernés, construit des établissements scolaires enseignant le chinois, l'exemple du Laos étant à cet égard emblématique¹³.

Ces établissements scolaires implantés dans les régions où vivent des populations transfrontalières sont autant de points d'appui et de relais de la propagande chinoise. À partir d'eux sont largement diffusés, dans les villages et les bourgs voisins, des *flyers*, des affiches, parfois de très grand format, ou encore des panneaux. Sont également déployées des banderoles – et bien sûr des chansons sont entonnées, encore et encore. Élaborés avec soin par le service de la propagande du PCC, les slogans affirment hautement l'amitié de la Chine communiste envers le peuple concerné. Au moment des guerres de Corée puis d'Indochine, et de la guerre du Vietnam, ces déclarations d'amitié (« Vive l'amitié avec le Vietnam », par exemple) se doublent de l'affirmation d'un soutien total et sans faille de la Chine communiste à la lutte entreprise au nom du communisme. De telles affirmations sont fondatrices de nouvelles fraternités, celles d'une idéologie partagée et d'une lutte commune menée pour son triomphe. La force de la propagande est jugée telle par le PCC, que, comme le rapporte Neville Maxwell, lors de la guerre entre la Chine et l'Inde¹⁴, les Chinois diffusèrent de façon systématique des discours enregistrés dans lesquels étaient psalmodiés les slogans suivants : « Les invités de la montagne gelée », « Les symphonies de la steppe du matin », « La sonnette annonce l'arrivée de la caravane dans la montagne », « Le village Meng Longsha », « Les fleurs rouges de la

12. Voir Zhu Fanghua, « Études sur la méthode et le développement de la langue chinoise au Laos », *Pédagogie de la langue chinoise dans les pays étrangers*, n° 54, 2010, p. 74.

13. Voir Jiang Zhonmu, « Études sur la situation de l'enseignement du chinois au Laos », *Southeast Asian Studies*, juin 2010, p. 84.

14. Voir Neville Maxwell, *India's China War*, London, Cape, 1970.

montagne de Tianshan » – et ce afin de convaincre les soldats indiens de cesser le combat et de se rallier à la cause communiste.

La fin de la guerre du Vietnam (1974), l'échec du Tiers-Monde à se constituer en une force internationale, la désintégration du bloc oriental (1989) suivie de l'éclatement de l'URSS (1991) et de la fin de la guerre froide créent un contexte international nouveau, alors que le développement industriel de la Chine la consacre bientôt comme « l'usine du monde », en fait la deuxième puissance économique mondiale, la première exportatrice mondiale et une puissance financière de premier plan, la Chine étant, de nos jours, le premier détenteur de la dette américaine. Son économie, qui s'est ouverte de façon pragmatique au capitalisme, est désormais mondialisée, et sa puissance ne cesse de se renforcer. Parallèlement, en politique internationale, la Chine a multiplié les accords bilatéraux avec les États de tous les continents, affirmé son attachement au multilatéralisme et martelé sa volonté de jouer un rôle de premier plan dans le concert international. Dans ce nouveau contexte, une phase nouvelle de la politique internationale chinoise s'est ouverte avec Xi Jinping, élu en novembre 2013 président de la République populaire de Chine. À partir de 2015, il affirme sa volonté de voir la Chine améliorer ses relations avec les États voisins, ce qui se traduit par une réorientation de la propagande autour de ce thème. Puis en 2017, Xi Jinping lance véritablement le projet « Une route et une zone », plus communément désigné en français sous le nom de « Nouvelle Route de la soie », et en anglais par l'expression « *One Belt, One Road* ». Ce projet gigantesque prévoit l'établissement d'une route terrestre doublée d'une route maritime, toutes deux dotées des infrastructures nécessaires, reliant l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Dans un tel projet, les zones frontalières chinoises se trouvent investies d'une importance stratégique majeure. Le 9 mai 2017, le ministère chinois de la Culture publie des directives. Deux axes y sont définis. Le premier est d'« améliorer pleinement le niveau de développement culturel dans les zones frontalières », c'est-à-dire de renforcer le développement culturel des zones frontalières afin de conforter, avec leur sinisation encore accentuée, leur appartenance à la Chine. Le second est d'intensifier les liens entretenus avec les pays proches, afin d'établir

une « coopération de bon voisinage », en prenant pour cela toutes les « mesures efficaces pour garantir l'enracinement d'une série de projets politiques et culturels ». Par ailleurs, la propagande met en exergue le nouvel état d'esprit de coopération qui doit s'instaurer à l'échelle du monde : « Faire des travaux avec le cœur lie le cœur du pays concerné ». Et elle met en outre l'accent sur l'indispensable ouverture sur le monde dans le cadre d'une économie désormais mondialisée : elle fait l'éloge de la coopération internationale, nécessaire pour mener à bien un tel projet, et dont la réalisation est profitable pour chaque État, la manne qu'on peut en attendre devant profiter à tous. Le projet se veut concret, pragmatique dans sa réalisation, et bénéfique à tous une fois mené à bien. Il est exempt de toute référence idéologique explicite, et en ce sens il est empreint d'œcuménisme voire d'irénisme et d'éclectisme. En janvier 2017, Xi Jinping déclarait à Genève : « Laissons l'idée de communauté de destinée humaine éclairer l'avenir ». L'objectif est fixé : il passe par la mise en œuvre d'une politique extérieure chinoise redéfinie qui en appelle à la notion de coexistence pacifique entre les États traités sur un pied d'égalité, se faisant mutuellement confiance, et étant par conséquent à même de se comprendre les uns les autres, et de coopérer, en fonction de leurs intérêts respectifs, dans le cadre de projets dont les bénéfices seront partagés équitablement (accords gagnant-gagnant). La propagande chinoise met en avant ce qu'elle désigne comme un « nouveau type de relations de pouvoir », fondé sur des valeurs éthiques – « honnêteté, bienfaisance et tolérance » –, où chaque État serait pour son voisin un « bon partenaire » : un tel partenariat devant permettre, par sa progression de proche en proche, et sa généralisation à des secteurs de plus en plus variés, la construction d'un monde nouveau et d'une communauté humaine renouvelée, celle que Xi Jinping désigne par la notion de « communauté de destin ». Cette notion, issue de la tradition chinoise et nourrie de la sagesse orientale, est présentée comme le but de la politique internationale qu'il mène depuis son accession au pouvoir. Dans un tel programme, l'objectif de convaincre les États voisins des bonnes intentions de la Chine et de l'intérêt qu'ils ont à se lier à elle confère aux zones fron-

talières un rôle particulier : elles sont comme la vitrine des résultats à attendre, et à ce titre elles doivent être exemplaires.

Ainsi, du point de vue politique, la frontière garde-t-elle tout son sens. Comme Malcom Anderson le rappelle, aucune vie politique, sociale et économique régulée ne peut s'organiser sans frontière¹⁵. Les frontières, en effet, ne sont en rien « naturelles » : elles sont des constructions nées de l'histoire et façonnées par les événements qui l'ont marquée. Elles fixent une limite en deçà de laquelle un État exerce sa souveraineté nationale, et définissent des ensembles territoriaux pouvant participer à des projets communs : ainsi sont-elles un « produit de la pratique sociale ». Dans les faits, en Asie, la mise en œuvre de la nouvelle politique extérieure chinoise se heurte à de nombreux et lourds obstacles. L'Inde et le Vietnam gardent le souvenir d'un passé récent où les forces chinoises les ont attaqués : conflit frontalier entre Inde et Chine (20 octobre–20 novembre 1962), qui conduit à l'annexion du territoire d'Aksai Chin par les Chinois ; premier conflit sino-vietnamien, dit encore troisième guerre du Vietnam (17 février–16 mars 1979), qui voit la Chine intervenir contre le Vietnam, dont les troupes viennent d'envahir le Cambodge afin de mettre fin au régime totalitaire des Khmers rouges ; puis deuxième conflit sino-vietnamien (février–mars 1984), qui se limite à un conflit frontalier autour du mont Laoshan. Quant aux États issus de l'ancienne URSS, qui ne sont plus comme au temps de son existence sous la protection du « grand frère » russe, ils craignent la puissance chinoise. Cette crainte est également partagée par les pays du sud et du sud-est asiatique. Il en va de même pour le Japon et la Corée du Sud, qui sont de grandes économies alliées avec les États-Unis, lesquels disposent dans ces États de bases militaires manifestement tournées vers la Chine. Ajoutons que Taïwan reste un problème spécifique. La Chine ne reconnaît pas cet État, allié des États-Unis et devenu une grande économie, et continue d'affirmer sa volonté de réunifier la Chine et de considérer comme inamicale toute tentative d'un État de se rapprocher

.....
15. Voir Malcolm Anderson, « Les frontières : un débat contemporain », *Cultures et conflits*, n° 26-27, 1997, p. 15-34 ([DOI : 10.4000/conflits.359](https://doi.org/10.4000/conflits.359)).

de Taiwan. Pareille méfiance, partagée, de par le monde, par d'autres États, a été renforcée, tout particulièrement dans l'opinion publique des puissances occidentales, par les événements de la place Tiananmen en juin 1989. L'intervention de l'armée chinoise et de ses chars d'assaut, ainsi que la sévère répression qui a suivi ces événements, ont fait l'objet de vives critiques dans le monde entier et ont donné une image très négative de la Chine. En Occident, la condamnation fut quasi-unanime, un embargo sur la vente d'armes à la Chine a même été décrété, et la Chine s'est alors retrouvée très largement isolée et ostracisée¹⁶. Ajoutons à ce tableau que la situation intérieure de la Chine pose également au gouvernement chinois son lot de problèmes : mécontentement politique avec aspiration à plus de liberté individuelle, mécontentement social en raison des conditions de salaire et de vie, inquiétude face à la dégradation de l'environnement et à la pollution grandissante, inquiétude face à la montée des inégalités sociales et interrégionales, ou encore vives tensions religieuses dans le nord-est du pays... Ces problèmes intérieurs sont autant d'obstacles potentiels à la réussite de la politique extérieure prônée par Xi Jinping.

Afin de surmonter ces obstacles, Xi Jinping a demandé au gouvernement, à l'administration et aux médias d'employer tous les moyens à leur disposition pour diffuser une nouvelle image, éminemment positive, de la Chine. S'inspirant des travaux d'Harold Adams Innis¹⁷ sur la communication, Xi Jinping a précisé ce qu'il attendait de la propagande, à savoir des réalisations méticuleuses ne rechignant pas à s'inspirer des pratiques étrangères afin de mieux être reçues à l'étranger, avec le recours à de nouveaux concepts, catégories et images. Mais, tant dans la forme que dans le fond, les éléments de propagande doivent garder un caractère chinois en lien avec l'histoire et la culture chinoises, et notamment ses arts graphiques. Cette culture chinoise, forte de son ancienneté et de la reconnaissance internationale dont

16. Voir Candice Trandai, « La diplomatie économique de la Chine en Asie du Sud-Est », in *La Chine aujourd'hui : dynamiques domestiques et internationales*, Villeneuve d'Ascq, PU Septentrion, 2014 (DOI : [10.4000/books.septentrion.8224](https://doi.org/10.4000/books.septentrion.8224)).

17. Voir Harold Adams Innis, « Introduction », *The Bias of Communication* [1951], Toronto, Toronto U.P., 1964.

elle jouit, doit être le fondement de la nouvelle image de la Chine diffusée de par le monde. À cet égard, la vidéo *The China's Five-Year Plan* (Xinhua, 27 octobre 2015, 3:03) est révélatrice de la place prise par la culture dans la nouvelle image de la Chine ainsi que dans la propagande chinoise.

Si l'on définit la puissance politique comme la capacité d'un État à faire valoir ses intérêts sur la scène internationale et à imposer, à un ou à plusieurs autres États, en totalité ou en partie, l'acceptation de ses projets, il existe trois façons d'y parvenir : la menace voire la coercition (le « bâton »), les concessions (la « carotte »), ou l'accord sur le projet devenu alors partagé et commun¹⁸. Un tel accord suppose des arguments pour retenir l'attention, « séduire » et convaincre le partenaire désigné. On parle de *soft power* ou encore de « pouvoir de cooptation », c'est-à-dire d'un pouvoir qui fait en sorte que les dirigeants de l'État ou des pays partenaire(s) soient désignés (comme cooptés) par ceux de l'État porteur du projet pour le mener à bien. Cette capacité à séduire et à convaincre est fonction, certes, de la nature du projet présenté, de la possibilité de le mener à bien dans l'immédiat selon les moyens qui lui sont affectés et le contexte international – certaines puissances pouvant par leur hostilité rendre un projet irréalisable, au moins momentanément, et étant donc maîtresses du calendrier¹⁹ –, et des intérêts que chacun espère en tirer. Mais au-delà de ces aspects strictement matériels, qui sont essentiels, jouent également des éléments en rapport avec les représentations que les habitants d'un État ont d'un autre État. De telles représentations comportent des éléments négatifs, et d'autres positifs. Parmi ces derniers, ceux qui ont trait au niveau de puissance et de civilisation atteint au cours de l'histoire, et donc à l'importance du rayonnement culturel d'un pays, sont essentiels.

La comparaison de la propagande des années 1950–1970 avec celle relative au projet « Une route et une zone » est révélatrice d'évolutions d'ordre divers. S'adressant désormais au monde entier et non plus seu-

18. Voir l'interview accordée par Joseph Nye à Joel Whitney pour *Courrier International*, 25 décembre 2008.

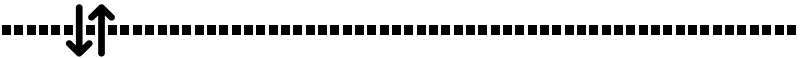
19. Voir Joseph Nye, *Le Leadership américain : quand les règles du jeu changent*, Nancy, PU Nancy, 1992, p. 241.

lement aux pays proches ou frères, la propagande, qui n'est plus seulement d'expression orale, a gommé ses aspects idéologiques par trop clivants et a mis l'accent sur un projet devant être mené en commun, annonciateur de progrès partagés équitablement entre des pays traités sur un pied d'égalité, en alliés. L'image de la Chine n'est plus celle d'un pays communiste isolé et en construction, d'un modèle en gestation devant convaincre de la justesse de sa cause, mais celle d'un pays issu d'une longue histoire et d'une brillante civilisation. Cette mise au premier plan de la culture chinoise doit provoquer l'émotion, l'intérêt et l'admiration propices au déclenchement de sentiments de bienveillance, de sympathie et d'adhésion à une cause riche de promesses, c'est-à-dire autant de ressorts que s'efforçait d'activer la propagande chinoise des années 1950-1970. Quant aux zones frontalières, elles ne sont plus ces zones dévalorisées et méprisées dépeintes dans la Chine impériale, mais des zones stratégiques dont le projet a encore renforcé l'importance. En effet, pour les pays proches, elles sont les lieux où la réalité chinoise est la mieux à même d'être appréhendée, puisque qu'elles donnent à voir l'état réel du niveau d'ouverture du pays, de son développement, de la réalité des projets proposés à la coopération internationale et de ce qu'ils peuvent apporter en termes d'activités, d'emplois, de richesse et d'amélioration du niveau de vie des populations. Ainsi les zones frontalières permettent-elles de juger du contenu de la nouvelle politique chinoise, de juger de sa sincérité, de vérifier si elle n'est pas un simple effet d'annonce. Les zones frontalières paraissent alors comme la vitrine d'un monde dont les Chinois, dans un cadre désormais plus ouvert sur l'extérieur, ont entamé la construction, et dont la réalisation grâce à la coopération internationale serait source, pour tous, de profits.

Le phénomène transfrontalier : le regard heuristique de la francophonie canadienne

JEAN-FRANÇOIS LANIEL

Université Laval, Québec



En quoi le phénomène *transfrontalier*, et plus particulièrement le *nationalisme transfrontalier*, ressemble-t-il à et se distingue-t-il du phénomène *transnational*, et plus particulièrement du *transnationalisme* ? Voilà la question heuristique à laquelle ce court texte tentera d'offrir des éléments de réponse, à partir du cas canadien, et plus exactement à partir du cas de la francophonie canadienne. Pour le résumer d'une phrase, la francophonie canadienne se caractérise-t-elle d'abord par une forme de *nationalisme transfrontalier*, ou d'abord par une forme de *transnationalisme* ? Pareille question posée à la francophonie canadienne nourrit une autre question, plus universelle cette fois : la perméabilité des frontières étatiques en contexte de mondialisation induit-elle *ipso facto* le dépassement des frontières nationales ? La migration et les réseaux transfrontaliers favorisés par l'économie globalisée sont-ils synonymes de cosmopolitisme postnational ?

Le transfrontalier, autrement dit, est-il soluble dans le paradigme du transnationalisme, tel que le conçoivent la science politique et la sociologie ?

Pour tenter de répondre à ces questions, la francophonie canadienne fournit un cas d'étude intéressant. De la Nouvelle-France des XVII^e et XVIII^e siècles au Canada français des XIX^e et XX^e siècles, puis à la Francophonie canadienne d'aujourd'hui (XXI^e siècle - ?), la définition de l'identité francophone en Amérique du Nord a changé de formes et de visages à de nombreuses reprises. Chaque fois, ceux-ci ont cherché à rendre compte de la réalité historique, culturelle et politique des populations francophones réparties en Amérique du Nord¹, et tout particulièrement des populations francophones sises au Canada, notamment dans les régions limitrophes du Québec, c'est-à-dire en Ontario et en Acadie. On compte en effet un million de francophones de langue maternelle et près de trois millions de francophones et de francophiles à l'extérieur du Québec, sur le territoire canadien. C'est de l'identité et de la caractérisation savante de cette population francophone pan-canadienne, et donc des liens entre le Québec et les francophones hors Québec, qu'il sera ici question.

Nous proposerons : 1) dans un premier temps une brève lecture critique des travaux portant sur les liens entre francophones au Canada ; 2) puis un cadre d'analyse à visée synthétique des relations entre communautés francophones au Canada, à l'aune d'une relecture du paradigme du « nationalisme transfrontalier » tel qu'il a été développé par le politologue anglais Rogers Brubaker ; 3) le tout afin de contribuer à distinguer le phénomène transfrontalier du phénomène transnational, non pour invalider ce dernier, mais pour en circonscrire le potentiel descriptif et analytique. En cela, nous sommes d'avis que l'étude de la francophonie canadienne permet de saisir avec acuité la complexité et la diversité du phénomène transfrontalier, en ce qu'il s'agit d'une population dont la définition de soi oscille entre le phénomène proprement national et le phénomène strictement linguistique et économiciste

1. Voir Joseph Yvon Thériault, « Les trois régimes des francophonies nord-américaines », in Martin Pâquet et Serge Dupuis (dir.), *Faire son temps. Usages publics du passé dans les francophonies nord-américaines*, Québec, PU Laval, 2018, p. 13-28.

(le français comme « valeur ajoutée »), d'une part, et dans la mesure, d'autre part, où cette population est alimentée de mouvements migratoires issus des réseaux récents de la francophonie internationale, mais aussi des réseaux et territoires historiques de la francophonie canadienne, ce qui est trop souvent négligé, pour des raisons que nous expliciterons à l'instant.

L'étude de la francophonie canadienne après la « fin du Canada français »

En effet, l'étude des relations entre communautés francophones au Québec et hors Québec s'est considérablement appauvrie depuis les années 1960, c'est-à-dire depuis la Révolution tranquille québécoise (1960) et les États généraux du Canada français (1966, 1967, 1969). Sous l'impulsion modernisatrice des Canadiens français du Québec, faite d'étatisme, de laïcisme et d'indépendantisme, les Canadiens français se sont progressivement redéfinis et réinstitutionnalisés à partir de leurs territoires provinciaux respectifs. De Canadiens français qu'ils étaient depuis le XIX^e siècle, les Canadiens français sont devenus Québécois, franco-ontariens, franco-manitobains, franco-saskwanais et ainsi de suite. Pour plusieurs, cette provincialisation du Canada français, souvent entendue comme éclatement national et cloisonnement provincial, a marqué la fin d'une nationalité et même d'une identité francophone transfrontalière et pan-canadienne². Chose certaine, depuis les années 1960, le Québec et la francophonie hors Québec sont pour l'essentiel étudiés en vases clos, en silos territoriaux, hormis certaines réflexions à visées prospectives³.

Et pourtant, l'enjeu des relations entre Québécois et francophones hors Québec fait régulièrement surface dans l'actualité canadienne.

2. Voir par exemple Marcel Martel, *Le Deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroutes du Canada français*, Ottawa, PU Ottawa, 1997.

3. Voir par exemple Simon Langlois et Jean-Louis Roy, *Briser les solitudes. Les francophonies canadiennes et québécoises*, Québec, Nota Bene, 2003.

Encore récemment, à la suite d'un procès sur le droit des écoles francophones du Yukon d'accueillir des étudiants de langue maternelle anglophone, procès qui s'est rendu jusqu'à la Cour suprême du Canada, le ministre québécois responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Jean-Marc Fournier, a déclaré toute son estime pour les francophones hors Québec, en appelant au renforcement de la solidarité entre Québécois et francophones hors Québec. Comme plusieurs ministres avant lui, notamment Benoît Pelletier, il a défini le Québec, seul État francophone en Amérique, comme le phare de la francophonie continentale, porteur d'une responsabilité singulière à l'égard des francophones hors Québec.

Cette actualité persistante des relations entre francophones au Canada ne constitue néanmoins que la pointe émergée de leurs relations politiques et démographiques plus profondes. Politiques, car dès 1961, soit au lendemain de la Révolution tranquille, l'État québécois s'est doté jusqu'en 1975 d'un *Service du Canada français d'outre-frontières* ; celui-ci fut remplacé jusqu'en 1992 par un *Secrétariat permanent des peuples francophones* ; puis, dès 1995, par une première *Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada*, qui fut renouvelée et bonifiée en 2006. Démographiques, car si 18 450 immigrants dont la première langue officielle parlée (PLOP) est le français ont immigré hors Québec entre 2006 et 2011, ils furent 33 570 résidents du Québec dont la PLOP est le français à migrer hors Québec au cours de la même période⁴. C'est dire qu'environ deux fois plus de Québécois que d'immigrants francophones migrent hors Québec. Si l'on retire du calcul la région métropolitaine du grand Toronto⁵, c'est près de sept fois plus de Québécois que d'immigrants francophones qui migrent hors Québec. Alors que le renouvellement des communautés francophones hors Québec est un enjeu

4. Sources : Statistiques Canada, *Recensement*, 2006 ; *Enquête sociale sur les ménages*, 2011.

5. La province de l'Ontario reçoit 70 % de l'immigration francophone hors Québec (voir Aude-Claire Fourot, « Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada », *Politique et sociétés*, vol. 35, n° 1, 2016, p. 26, DOI : [10.7202/1035791ar](https://doi.org/10.7202/1035791ar))

prioritaire⁶, et que de nombreux travaux recensent l'immigration francophone à partir d'une approche transnationale⁷, on ne sait à peu près rien des Québécois francophones qui migrent hors Québec, au Canada.

Nous ne le savons pas, redisons-le, car le « paradigme de la rupture » du Canada français sert généralement de cadre interprétatif des relations entre communautés francophones au Canada. Comme si après la fin de la « communauté imaginée » canadienne-française, pour paraphraser Benedict Anderson, les liens transfrontaliers s'étaient effectivement tous rompus entre francophones au Canada, prévenant toute possibilité de recomposition relationnelle, voire de simple permanence⁸. Sous une forme ou une autre, pareille thèse axiomatique détourne d'un intérêt de recherche *approfondi, systématique* et *global* des relations entre populations francophones au Canada, au seul profit, pour le sujet qui nous intéresse ici, d'une étude des mouvements migratoires internationaux, dits transnationaux.

-
6. Voir Diane Adams, « L'immigration et la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 16, 2003, p. 27-35.
 7. Le transnationalisme est généralement synonyme de postnationalisme. Lire les travaux de la figure de proue de l'« École de Toronto » : Monica Heller, *Paths to Post-Nationalism: A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford, Oxford U.P., 2011 (DOI : [10.1093/acprof:oso/9780199746866.001.0001](https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199746866.001.0001)). Sur l'« École de Toronto », voir Joseph Yvon Thériault et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français », in Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, 2008, p. 205-238. Sur son terreau sociologique singulier au sein de la francophonie canadienne, voir Joseph Yvon Thériault, « À quoi sert la Franco-Amérique ? », in Dean Louder et Éric Waddell (dir.), *Franco-Amérique*, Sillery, Septentrion, 2008, p. 355-365.
 8. Joël Belliveau note d'ailleurs que la dimension politique et identitaire nationale est exclue des réflexions savantes sur les liens entre francophones au Canada. Voir Joël Belliveau, « Cinq représentations savantes de la francophonie des Amériques : réflexions autour d'un ouvrage récent », *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, n° 3, 2013, p. 93-105 (DOI : [10.7202/1016690ar](https://doi.org/10.7202/1016690ar)). Lire aussi Anne Gilbert, « À propos du concept d'Amérique française », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n° 1, 1998, p. 103-120 (DOI : [10.7202/057187ar](https://doi.org/10.7202/057187ar)).

Le paradigme du nationalisme transfrontalier

Pour remédier à cette importante lacune, il nous semble important de dégager dans un premier temps un paradigme d'analyse à même de capter la complexité et l'évolution des liens entre francophones au Canada, sur la longue durée. Il faut bien nommer la particularité du fait francophone au Canada pour en cerner puis en préciser la dynamique. Comme d'autres, nous disons que les communautés francophones au Canada peuvent être dites *nationalitaires*⁹. Le nationalitaire se distingue des mouvements nationalistes dont l'objectif premier est la constitution d'un État-nation souverain, d'une part, et des mouvements ethnoculturels dont le but est la reconnaissance étatique des différences culturelles, d'autre part. Si le nationalitaire partage certains traits avec ces deux formes politiques et culturelles, il s'en distingue néanmoins dans la mesure où il cherche avant tout un espace d'autonomie lui permettant de « faire société », à l'image du nationaliste, mais dans le cadre de l'État où il se trouve, à l'exemple de l'ethnoculturel. À la lumière de l'affaiblissement contemporain des États-nations dans le contexte de la mondialisation, cette posture de la « dévolution maximale¹⁰ » est de plus en plus prise, à la fois parce que certains espèrent que les États-nations consentiront plus fréquemment à la décentralisation et parce que certains jugent que les gains escomptés par la souveraineté nationale s'estompent. Des expressions européennes telles que l'« Europe des nations » ou l'« Europe des régions » y renvoient avec des accents propres.

De fait, le phénomène nationalitaire semble privilégié en Écosse, en Corse, dans les Pays basques et même au Québec, là où la souveraineté politique est néanmoins possible grâce à l'existence d'un État national. Il est toutefois une option « maximale » chez les minorités

-
9. Voir Joseph Yvon Thériault, « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 15-32 (DOI : [10.1522/cla.thj.ent](https://doi.org/10.1522/cla.thj.ent)).
 10. Voir Michael Keating, « Rethinking Sovereignty. Independence-Lite, Devolution Max and National Accommodation », *Revista d'Estudis Autònoms i Federals*, n° 16, 2012, p. 9-29 (en ligne : <https://www.raco.cat/index.php/REAF/article/view/262523>).

nationales sans État, sises au sein d'États plurinationaux, alors en quête d' « autonomie culturelle » et de « complétude institutionnelle¹¹ ». Pareille situation est celle des francophones hors Québec, mais aussi celle de nombreuses populations diasporiques en Europe, tout particulièrement en Europe centrale et en Europe orientale, qui habitent à l'extérieur de leurs frontières étatico-nationales, sur des territoires limitrophes. En cela, le nationalitaire peut être dit un phénomène typique des « petites nations¹² » où, pour des raisons historiques, coïncident rarement territoires historiques, populations culturelles et administrations politiques. S'institue dès lors une relation particulière entre ces communautés de même nationalité, c'est-à-dire entre les territoires où elles possèdent un État (souverain ou non) et les territoires où elles sont des minorités nationales.

Toute une littérature scientifique dite du « *kin-state nationalism* », ou du *nationalisme transfrontalier*, se consacre justement depuis quelques décennies à comprendre la dynamique du « triangle relationnel » entre l' « État-parent », les « minorités nationales » et l' « État-hôte¹³ » ; entre, pour notre propos, le Québec, les communautés francophones hors Québec et le Canada. Pareil cadre théorique du nationalisme transfrontalier offre de stimulantes ressources d'analyse et de comparaison, que nous souhaitons mettre à profit dans l'étude de l'espace mouvant qu'est l'espace post-canadien-français. Car, loin d'être fixe, le nationalisme transfrontalier varie grandement *en forme* et *en intensité*. Il peut prendre la *forme classique* de l'annexion du territoire limitrophe, mais davantage aujourd'hui la *forme nationalitaire*, c'est-à-dire celle d'un activisme et d'un soutien en faveur des minorités nationales par la signature de traités bilatéraux, l'offre de soutien financier et institutionnel, la constitution de réseaux nationaux au sein de la société

-
11. Voir Stéphanie Chouinard, « The Rise of Non-Territorial Autonomy in Canada: Towards a Doctrine of Institutional Completeness in the Domain of Minority Language Rights », *Ethnopolitics*, vol. 13, n° 2, 2014, p. 141-158 (DOI : [10.1080/17449057.2013.794495](https://doi.org/10.1080/17449057.2013.794495)).
 12. Voir Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Les Petites Nations. Culture, politique et universalité*, Paris, Classiques Garnier, 2020.
 13. Voir Rogers Brubaker, « National Minorities, Nationalizing States, and External National Homelands in the New Europe », *Daedalus*, vol. 124, n° 2, 1995, p. 107-132.

civile, ou encore l'octroi de droits et de privilèges nationaux (visas de travail, etc.)¹⁴. Le nationalisme transfrontalier varie également en intensité, car toutes les minorités que l'État-parent désigne comme sœurs ne se reconnaissent pas en lui, ni ne partagent ses aspirations – et vice versa. Autrement dit, le nationalisme transfrontalier fournit un *cadre d'analyse complexe, évolutif et à portée comparative* pour les relations entre communautés francophones au Canada.

L'heuristique du paradigme du nationalisme transfrontalier

Déjà, il a permis de complexifier la nature et l'évolution des relations entre communautés francophones au Canada¹⁵. Il permet de dégager et d'articuler quatre périodes dans l'histoire récente des relations entre francophones au Canada, plutôt que seulement deux, comme on a coutume de le faire, en opposant les périodes canadienne-française et contemporaine, l'une marquée par le pan-canadianisme et l'autre par la provincialisation.

En effet, on peut dire que le nationalisme canadien-français a eu deux moments-types, et non un seul. Le premier correspond au *nationalisme providentialiste* de la nation culturelle canadienne-française. Entre 1840 et 1920, sous l'égide de l'Église catholique alors faite Église-nation, le Canada français s'est institutionnalisé aux dimensions du Canada et du continent nord-américain, en puisant à même l'héritage français et surtout à même l'héritage catholique de la Nouvelle-France et de l'Empire français d'Amérique. Des petits Québec

-
14. Voir Zsuzsa Csergo et James M. Goldgeier, « Kin-State Activism in Hungary, Romania, and Russia: The Politics of Ethnic Demography », in Trištan James Mabry et al. (dir.), *Divided Nations and European Integration*, Philadelphia, Pennsylvania U.P., 2013, p. 89-126 (DOI : [10.9783/9780812208276.89](https://doi.org/10.9783/9780812208276.89)).
 15. Nous reprenons ici une réflexion développée plus longuement dans Jean-François Laniel, « L'État québécois est-il un État-parent ? Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post)canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 58, n° 3, 2017, p. 549-579 (DOI : [10.7202/1043465ar](https://doi.org/10.7202/1043465ar)).

(dits « petits Canada ») ont alors essaimé dans tout le Canada et dans toute la Nouvelle-Angleterre, lorsqu'un million de Canadiens français ont migré hors Québec à la recherche de travail, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le principal combat politico-religieux du Canada français fut alors celui pour le respect juridique des minorités religieuses et nationales, marqué au coin de l'évangélisation de l'Amérique du Nord, d'où son caractère providentialiste.

Le deuxième moment canadien-français peut être appelé *nationalisme laurentien*. Il correspond à la tendance croissante du nationalisme canadien-français à investir le territoire et l'État de la province du Québec, entre 1920 et 1960. Au cours de cette période, il s'agissait pour les élites canadiennes-françaises de faire de l'État de la province du Québec l'État national de tous les Canadiens français, et tout particulièrement l'État des Canadiens français sis dans les régions limitrophes du Québec et du fleuve Saint-Laurent – d'où le qualificatif *laurentien*. Si le Canada français devait être souverain un jour, pensait-on alors, il engloberait une partie de l'Est et du Nord de l'Ontario, ainsi qu'une partie de l'Acadie, dans un nouveau pays baptisé la Laurentie. Lors de cette période, c'est le combat pour l'autonomie étatique provinciale qui occupe le devant de la scène, tandis que c'est la société civile laïque, dont l'Ordre de Jacques Cartier, qui poursuit l'institutionnalisation pan-canadienne de la nationalité francophone, ce que favorisait une conception corporatiste du lien social et subsidiaire de l'État.

Pour leur part, le nationalisme québécois et la Francophonie canadienne caractérisent deux autres périodes. La première, ou la troisième dans notre chronologie, va de 1960 à 1995. Elle correspond à l'édification d'un État et d'une nation politique proprement *québécois*, ayant pour destinataire les habitants du territoire québécois, et non plus la nation canadienne-française pan-canadienne. C'est la période type de la rupture du Canada français. On reconnaît à cette période le moment fort des luttes constitutionnelles et du projet indépendantiste québécois. Les combats politiques de cette période visent, pour le Québec, à obtenir « l'égalité ou l'indépendance », soit la reconnaissance constitutionnelle du Québec comme société distincte, à défaut de quoi l'indé-

pendance de l'État québécois est proposée. Les Canadiens français hors Québec, désormais extérieurs à la nouvelle nationalité québécoise, cherchent quant à eux à être reconnus comme minorité nationale par l'État canadien, afin d'obtenir droits et subsides, et se fédèrent au sein de la Fédération des francophones hors Québec en 1975, qui deviendra en 1991 la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada. L'État québécois adopte néanmoins une politique de la main tendue à l'endroit des francophones hors Québec, désormais dits « frères » du Canada français, ou « frères de la diaspora ». Les francophones se rencontrent également dans les nouvelles institutions francophones du Canada désormais officiellement bilingue (1969), dont Radio-Canada.

La dernière période correspond à la période contemporaine, celle de la dénommée *Francophonie canadienne*, parfois aussi nommée *Francophonie d'Amérique*, qui débute en l'an 2000¹⁶. L'État québécois et surtout la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada ont pris acte de la fin du Canada français, mais aussi des conséquences du fédéralisme canadien tel qu'il a été refondé dans la constitution de 1982, sans le Québec et sans les francophones hors Québec. En bref, à partir de 1982, ce ne sont plus les deux nationalités qui sont en conflit latent, mais les majorités et les minorités. En effet, tout gain juridique obtenu par les francophones hors Québec est susceptible d'être octroyé aux Anglo-Québécois, au risque d'affaiblir les protections linguistiques dont s'est doté le Québec depuis la Révolution tranquille. Désormais, l'État québécois se considère comme le foyer de la francophonie en Amérique, tandis que les anciens Canadiens français se disent francophones du Canada ou d'Amérique. Pour l'essentiel, l'État québécois cherche à animer culturellement et linguistiquement la

16. Pour un plus long développement, voir Jean-François Laniel, « De l'Amérique française à la Francophonie d'Amérique : la transformation des horizons nationalitaires en francophonie canadienne », in Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national*, Québec, PU Québec, 2016, p. 297-343 (en ligne : <https://www.puq.ca/catalogue/livres/retour-sur-les-etats-generaux-canada-2917.html>).

Francophonie d'Amérique, dans laquelle se trouvent aussi, de manière privilégiée, les francophonies canadiennes.

Transnationalisme et transfrontalier : axiomes et heuristiques

Ainsi en arrivons-nous à la question du caractère d'abord transfrontalier ou d'abord transnational de cette francophonie canadienne contemporaine. Explicitons ce que l'on entend communément par ces termes. Ce sont les universitaires américaines Nina G. Schiller, Linda Basch et Cristina Blanc-Szanton qui, dans un article programmatique publié en 1992, ont formulé la version forte du nouveau paradigme transnationaliste en études migratoires¹⁷. Elles le placent d'emblée sous le signe de la mondialisation. Les anciennes conceptions de la migration ne suffisent plus, écrivent-elles au début de leur texte. À l'heure de la mondialisation, de l'affaiblissement des États-nations, des nouvelles technologies, de l'économie globalisée, un nouveau type de migrants émerge, « fait de ces réseaux, activités et styles de vie qui englobent leur société d'accueil et de naissance. Leurs vies traversent les frontières nationales et rassemblent deux sociétés dans un seul champ social¹⁸ ». Elles nomment ces nouveaux migrants les « transmigrants ». Ils vivent, écrivent-elles, « simultanément » dans deux univers sociaux ayant une consistance propre, autonome, comme champ, flux, réseau ou communauté transnationale. Elles dégagent six axiomes-clés¹⁹ du transnationalisme, qui en font un proche parent du postnationalisme :

.....
17. Voir Nina G. Schiller, Linda Basch et Cristina Blanc-Szanton, « Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 645, n° 1, 1992, p. 1-24 ([DOI : 10.1111/j.1749-6632.1992.tb33484.x](https://doi.org/10.1111/j.1749-6632.1992.tb33484.x)).

18. *Ibid.*, p. 1. Nous traduisons.

19. *Ibid.*, p. 5.

1. les catégories usuelles des sciences sociales (tribu, groupe ethnique, nation, société, culture) sont limitées car elles impliquent une clôture, une frontière ;
2. l'expérience migratoire transnationale est « inextricablement » liée à la mondialisation capitaliste, et doit être étudiée en rapport avec elle ;
3. le transnationalisme s'intéresse à la vie quotidienne d'individus migrants, et aux relations qu'ils nouent ;
4. l'expérience de ces transmigrants modifie en profondeur les construits identitaires usuels ;
5. en cela, les concepts de fluidité et de complexité doivent être utilisés afin de reconceptualiser les concepts classiques des sciences sociales, qui doivent être « décloisonnés » ;
6. les transmigrants, ce faisant, ont une portée politique, en ce qu'ils remettent en question les cadres sociaux hégémoniques.

C'est sous ce parapluie axiomatique que le concept de transnationalisme au sens fort a depuis fait florès ; il est vrai toutefois que son succès est tel qu'on l'entend fréquemment utilisé en un sens large et imprécis, alors plus ou moins synonyme de *mondial*. Quoiqu'il en soit, certaines voix critiques se sont fait entendre. Celles-ci remettent en question l'interprétation postnationale, neuve et auto-référentielle du paradigme transnational. Ces critiques ne remettent pas en question la pertinence d'un regard renouvelé et complexifié sur le phénomène migratoire, notamment à l'aune du contexte induit par la mondialisation, mais elles en nuancent la portée. Depuis 2004, le sociologue américain Roger Waldinger propose plus modestement de parler de phénomène migratoire *transfrontalier* (ou « *cross-border* ») plutôt que *transnational*, de connexions variables plutôt que de champs sociaux autonomes²⁰. On note six critiques récurrentes :

20. Voir Roger Waldinger et David Fitzgerald, « Transnationalism in Question », *American Journal of Sociology*, vol. 109, n° 5, 2004, p. 1177-1195 ([DOI : 10.1086/381916](https://doi.org/10.1086/381916)).

1. le phénomène migratoire associé au transnationalisme n'est pas neuf et n'est pas soluble dans la mondialisation contemporaine : de tout temps les migrants ont maintenu des liens à géométrie et à durée variables avec leur pays natal ;
2. leur expérience n'est pas à étudier par-devers le cadre stato-national mais en relation constante avec lui, puisqu'il continue de définir les règles du jeu de la migration et de la citoyenneté ;
3. de fait, la catégorie des transmigrants au sens fort, comme classe sociale distincte et croissante, serait largement surévaluée : rares sont les migrants dont l'expérience sociale est tout entière simultanément « *here and there* », « ici et là » ;
4. en fait, étudiés sur la moyenne et la longue durée, les migrants continuent de s'intégrer voire de s'assimiler au cadre social, culturel, économique et politique national ;
5. plus encore, le cadre « migration » est par définition contextuel, voire conjoncturel, propre à chaque pays et à une période historique précise : le phénomène migratoire décrit par le transnationalisme s'apparente pour beaucoup à l'expérience américaine des relations ethniques, organisées en communautés culturelles, et à l'évolution du libéralisme philosophique et politique vers le multiculturalisme, dont l'avenir n'a rien d'assuré ;
6. en cela, enfin, les études migratoires sur le transnationalisme tendent à négliger ou à mésinterpréter des phénomènes migratoires plus classiques et plus nombreux, notamment diasporiques, associés au « *long-distance nationalism* » et au « *kin-state nationalism* ».

Ironiquement, les migrants les plus simultanément « *here and there* » seraient pour beaucoup nationalistes, impliqués dans l'action politique de leur pays natal, ce qui cadre mal avec l'interprétation cosmopolite et postnationale d'une classe de transmigrants délogée des cadres nationaux. Pour la perspective transfrontalière, c'est l'évo-

lution des connexions frontalières entre migrants qui est à l'étude, plutôt qu'une communauté migrante post-frontalière.

Cette attention donnée au contexte national et étatique conduit à un troisième concept, celui du *nationalisme transfrontalier*, dont nous avons explicité l'utilisation plus haut. Lui aussi connaît un regain d'intérêt et de systématisation depuis les années 1990, notamment sous la plume du politologue américain Rogers Brubaker. C'est moins la mondialisation que l'éclatement de l'Union soviétique et l'extension de l'Union européenne à l'Europe centrale et orientale qui lui servent de point de référence. Ce contexte nouveau et plus précis a induit la prolifération d'actions des États-nations d'Europe pour s'attirer la loyauté voire la migration de leurs ressortissants situés à l'extérieur de leurs frontières. C'est ce phénomène que l'on retrouverait en quelque sorte aujourd'hui étendu à plusieurs autres aires géographiques, notamment en Amérique, où les pays d'Amérique centrale et du Sud cherchent à conserver des liens privilégiés avec leurs ressortissants aux États-Unis en déployant une batterie de mesures politiques, culturelles et économiques. Avec le nationalisme transfrontalier, c'est le jeu des frontières en contexte de migration nationale et historique qui est à l'étude.

La francophonie canadienne, transnationale ou transfrontalière ?

Nous consacrerons à cette question nos recherches empiriques des prochaines années, non pour trancher entre ces phénomènes mais pour en préciser et en articuler la valence respective. Notons pour l'heure trois arguments en faveur d'une définition trans- ou post-nationale des relations entre francophones au Canada, et trois autres en faveur de leur définition nationale transfrontalière :

1. depuis la fin du Canada français, il est difficile de dire des francophones au Canada qu'ils participent d'une même communauté nationale : l'existence d'une nation québécoise clai-

rement identifiée à son territoire depuis les années 1960 en témoignage ;

2. de fait, les francophones hors Québec semblent s'identifier de plus en plus à la seule nation canadienne, elle-même refondée depuis les années 1980 sur les bases postnationales du bilinguisme et du multiculturalisme : si la Francophonie d'Amérique demeure un projet associé à la valorisation du fait français en Amérique, elle se distingue peu de l'identité canadienne et de l'universalisme linguistique et économiciste de la francophonie internationale ;
3. s'agissant de cet écart croissant entre l'identité nationale québécoise et l'identité provinciale des francophones hors Québec, les recherches universitaires portent désormais davantage sur l'immigration internationale francophone pour appréhender l'identité de la francophonie hors Québec : ce n'est plus le lien national transfrontalier avec le Québec, mais le lien migratoire transnational avec l'immigration qui permettrait de comprendre au mieux l'identité francophone au Canada, à tout le moins hors Québec.

Cela dit, de nouveaux travaux suggèrent que cette lecture post- ou trans-nationale de la francophonie canadienne, si elle est instructive, n'en est pas moins partielle. En effet, si la francophonie canadienne peine à nommer ses liens et ses attributs transfrontaliers, notamment nationaux, cela ne veut pas dire que ceux-ci soient absents - et là débute le travail du chercheur. Comme nous le notions,

1. on constate de plus en plus que l'identité nationale canadienne-française n'a pas disparu avec les années 1960 : elle est utilisée hors Québec jusqu'aux années 1990, tandis qu'au Québec, la métaphore de la famille nationale fut maintes et maintes fois employée jusqu'à cette date pour caractériser les rapports transfrontaliers entre francophones au Canada. En outre, c'est bien un parti politique québécois nationaliste et souverainiste, le Parti québécois,

qui a amorcé en 1995 un rapprochement avec les francophones hors Québec sous le paradigme de la Francophonie d'Amérique. Et encore au début des années 2000, la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada parlait d'une même « communauté nationale francophone », d'un même « peuple fondateur ».

2. De fait, si les francophones hors Québec semblent s'identifier plus que jamais au Canada, à son bilinguisme et à son multiculturalisme, le discours nationaliste n'a pas pour autant disparu : en fait, l'ambition de construire une société francophone distincte en Amérique du Nord demeure le projet des francophones hors Québec, projet à l'aune duquel s'explique leurs combats politiques et juridiques pour une plus grande autonomie et complétude institutionnelle. Ce projet distingue les francophones hors Québec des autres groupes ethniques, et en fait un groupe proprement nationalitaire, ce que confirme l'argument des deux peuples fondateurs (ou trois avec les peuples autochtones), qui a pour corollaire la défense de la dualité linguistique canadienne ;
3. enfin, si l'immigration francophone est devenue un enjeu de première importance dans les communautés francophones hors Québec, notamment afin d'assurer leur renouvellement et leur vitalité démographique en déclin, une étude plus attentive montre que ce sont les Québécois qui constituent le premier groupe de migrants dans ces communautés. La valence démographique du phénomène transfrontalier en provenance du Québec pourrait ainsi être plus considérable que celle du phénomène transnational en provenance de l'international. Chemin faisant, c'est dire que ni la « mobilité²¹ » ni la migration ne peuvent être réduites au phénomène trans- ou post-national, ni ne peuvent être vues

.....
 21. Voir Monica Heller *et al.*, « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne », *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 1, 2014, p. 79-104 ([DOI : 10.7202/1025646ar](https://doi.org/10.7202/1025646ar)).

comme les principaux apports à l'identité des populations francophones hors Québec.

Conclusion

Quoi qu'il en soit, soulignons combien l'immigration internationale elle-même ne saurait être résumée au paradigme postnational du transnationalisme. Les immigrants, pour le dire simplement, sont également porteurs d'une identité nationale, et s'intègrent généralement à une autre, nonobstant le marché, les réseaux et la consommation culturelle globalisés. Trop souvent, les études transnationales font fi du cadre culturel, juridique, politique et historique dans lequel ont lieu les migrations, et tendent même à sous-estimer l'agentivité des acteurs migrants, en surestimant la variable macro-sociologique, celle d'une mondialisation economiciste qui uniformiserait sujets et parcours. Elles font en outre peu de distinctions entre le transnational et le transfrontalier, en déduisant le premier du second, alors que c'est le jeu à géométrie variable des frontières qu'il serait profitable d'étudier.

En cela, étudier le phénomène transfrontalier et plus particulièrement la dynamique transfrontalière des francophones au Canada, c'est aussi contribuer à mieux comprendre le lieu historique, culturel, démographique et institutionnel dans lequel circulent et auquel s'intègrent les populations migrantes, sur la courte, moyenne et longue durée. L'inclusion réussie est à ce prix²². Même dotées d'une identité

22. Signe de la popularité diffuse du paradigme transnationaliste comme postnationalisme, nombre des études sur l'immigration francophone au Canada ont pour prémisse la thèse selon laquelle une intégration réussie des migrants implique la mise de côté de la culture nationale plutôt que l'apprentissage de celle-ci. À l'aune du progrès de la mondialisation qui rendrait caduques les nations et universelle l'identité « francophone », cette stratégie serait naturellement plus facile, plus efficace, plus juste. De fait, la dichotomie « inclusion vs. exclusion » fusionne en une étonnante tautologie jugement moral et mécanismes d'intégration : l'inclusion doit être inclusive, l'exclusion doit être exclue. Elle reprend la dichotomie classique entre « civique/politique vs. ethnique/culturel », pourtant largement critiquée pour ses insuffisances analytiques et ses biais normatifs. L'intégration se présente alors plus comme discours « inclusif » sur la commu-

nationale faible et privées d'un État souverain, ces populations francophones étendues à la largeur du Canada ne se comprennent pas au mieux avec le paradigme transnational. Si le phénomène transfrontalier ne se résume pas à celui du nationalisme transfrontalier, ce dernier suggère néanmoins de prendre acte, plus largement, du fait que l'affaiblissement de l'État-nation en contexte de mondialisation ne signe ni sa disparition, ni celle de la communauté nationale installée sur son territoire, laquelle fait office de frontière sociologique.

Et pour mieux comprendre cette frontière sociologique, ainsi que sa dynamique transfrontalière sur la moyenne et la longue durée, il importe d'étudier plus avant la population qu'elle concerne, ce que nous ferons pour notre part au Canada au cours des prochaines années, à l'aune d'une étude a) des mouvements migratoires et des populations sédentaires de la francophonie canadienne, b) des réseaux associatifs et institutionnels qui la composent, c) des identités auto-déclarées de ceux qui y vivent, d) le tout au prisme d'une comparaison ultérieure avec les communautés basques, irlandaises, et, pourquoi pas, alsaciennes.

Conclusion : performances transfrontalières

NIKOL DZIUB

Université de Haute-Alsace



Ce qui ressort des articles réunis dans cet ouvrage, c'est que pratiques et représentations du transfrontalier sont indissociables. Prenons le cas des travailleurs frontaliers, par exemple, et de leurs conditions de vie : selon qu'ils parviennent ou non à donner d'eux-mêmes une image valorisante, selon que ce sont les représentations mélioratrices ou les figurations péjoratives qui triomphent, ils parviennent ou ne parviennent pas à faire entendre leurs revendications en matière de logement, de transports, de protection sociale, etc.

Mais au-delà de ce constat somme toute prévisible (et prévu), quelles leçons (provisoires – d'autant plus provisoires que l'épidémie de coronavirus vient de bouleverser nombre d'acquis, sinon pratiques, du moins théoriques) peut-on tirer des différentes études de cas proposées dans ce volume ? Il nous paraît que l'on peut formuler, à titre d'hypothèses, quatre conclusions théoriques :

1. Non seulement les pratiques et les représentations du transfrontalier fonctionnent en symbiose, mais d'une certaine façon elles se superposent (sans pour autant se

confondre), dans la mesure où le transfrontalier est un espace *produit* plus encore que *pratiqué* ou *représenté* : au-delà des notions d'*ethos* et de *mimésis*, il convient de penser le transfrontalier en termes de *performances*.

2. Deuxième constante : les identités transfrontalières ont parfois du mal à émerger d'identités préconçues construites comme des entités (faussement) simples qui ne sauraient être aux identités complexes ce que la chrysalide est au papillon. Passer d'une identité locale, régionale, nationale ou continentale non composée à une identité à cheval sur une ou plusieurs frontières, ce n'est pas se métamorphoser (changer de forme), c'est plus radicalement se réinventer : le transfrontalier est donc, à plus d'un titre, une école de la liberté où l'existence précède l'essence...
3. Le transfrontalier, en outre, semble fonctionner comme une *plateforme de communication* – mais il n'est pas certain que cette plateforme soit exploitée comme elle pourrait l'être. De nos jours encore, les formes dialogiques de communication semblent prévaloir très largement : on n'a pas dépassé Jakobson, et il y a toujours le destinataire et le destinataire, lesquels « co-habitent » un contexte, et entre lesquels court un canal phatique structuré par un code et traversé par un message. Or le transfrontalier nous semble en mesure de fournir au destinataire et au destinataire un *contexte-canal* leur permettant de créer ensemble, dans un geste performatif, leurs propres codes, afin de dépasser les limites prédéfinies du dire, et d'inventer des messages radicalement nouveaux.
4. Enfin, il semblerait qu'en tant que notion protéiforme naissant d'usages eux-mêmes à la fois hautement complexes et constamment changeants, le transfrontalier soit un formidable *incubateur disciplinaire*. La sociologie, par exemple, n'a pas seulement besoin de travailler de concert avec d'autres disciplines, comme la géographie sociale, pour penser le transfrontalier : il lui faut aussi se réinventer, réinventer

ses méthodes, ses points de vue, voire son *ethos*, afin de se tenir toujours plus près de ces pratiques mouvantes qu'elle tente de décrire et de définir. Bref, étudier le transfrontalier, ses pratiques, ses représentations, sa production et sa gouvernance, c'est prendre le risque, non seulement de transgresser les frontières de sa discipline, mais de changer radicalement de perspective, pour, dans un mouvement *bottom-up*, considérer, quel que soit le champ disciplinaire concerné, la théorie du point de vue des pratiques. Et ce afin d'intégrer les discours scientifiques et universitaires au réseau de performances qui fait et refait, chaque jour, le transfrontalier.

